



HAL
open science

Intelligence territoriale. Le Territoire dans tous ses états. ISBN : 2-9519320-1-4 EAN : 9782951932012

Yann Bertacchini

► **To cite this version:**

Yann Bertacchini. Intelligence territoriale. Le Territoire dans tous ses états. ISBN: 2-9519320-1-4 EAN: 9782951932012. Collection Les ETIC, Presses Technologiques, Toulon., pp.316, 2007. sic_00186775

HAL Id: sic_00186775

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00186775v1

Submitted on 12 Nov 2007

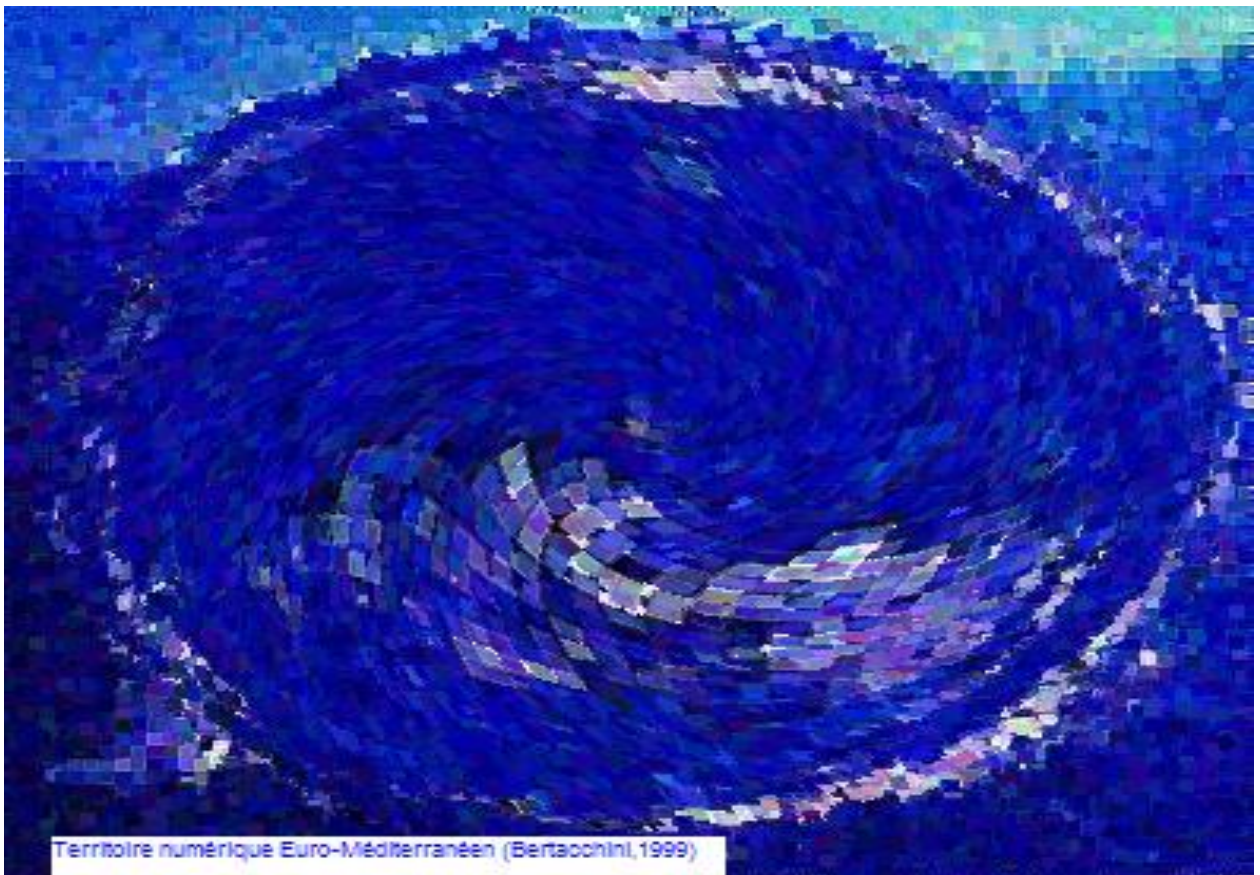
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Yann Bertacchini

Université du Sud Toulon Var

Intelligence territoriale
Le Territoire dans tous ses états.



Collection *Les ETIC*, Presses Technologiques, Toulon.
ISBN : 2-9519320-1-4 EAN : 9782951932012

Intelligence territoriale
Le Territoire dans tous ses états.

Collection *Les ETIC*, Presses Technologiques, Toulon.
ISBN : 2-9519320-1-4 EAN : 9782951932012

Intelligence territoriale
Le Territoire dans tous ses états

Je dédie ce livre à
Pierre Gilles de Gennes (1932-2007), Prix Nobel de Physique, 1991
Odon Vallet, Professeur, Université Panthéon Sorbonne

Yann Bertacchini (Sous la direction de)
Maître de Conférences, Habilité à Diriger des Recherches en S.I.C
Université du Sud Toulon Var
Laboratoire I3m-Equipe d'Accueil 3820

Intelligence territoriale:
Le territoire dans tous ses états

Ce troisième ouvrage ponctue une série -trilogie- *Vers l'Intelligence Territoriale* composée pour l'heure de

**Territoire & Territorialités* (2002), suivi de

**Mesurer la distance, Pensez la durée, Mémorisez le virtuel* (2004).

Plus généralement, cette contribution se propose de présenter une rétrospective des recherches, travaux, publications qui ont jalonné ces dix dernières années. Depuis le Programme 'Mainate' (Management de l'Information Appliquée au Territoire) initié en 1994 au sein du laboratoire LePont, la création du Groupe *Going* (groupe d'Investigations des Nouvelles Gouvernances), la défense d'une thèse puis d'une habilitation à Diriger des Recherches et maintes coopérations en France, Europe (le réseau REIT <http://www.intelligence-territoriale.eu>) et la fédération du laboratoire I3m-Equipe d'Accueil 3820.

Les travaux qui seront pour partie présentés ici s'inscrivent dans un axe spécifique du laboratoire I3m intitulé : intelligence informationnelle (<http://i3m.univ-tln.fr>). Nous en présentons les caractéristiques.

Histoire de l'axe de Recherche

La recherche dans le laboratoire I3m centrée sur la notion d'information remonte aux origines de la recherche en Sic à l'Université du Sud lors de l'association du laboratoire LePont (cofondateur de I3m) avec le Crrm de Marseille en 1993. L'intitulé de ces recherches a évolué avec l'inscription de la discipline dans le champ universitaire français et international. De la problématique de veilles (technologique, scientifique, commerciale, stratégique, sociale, etc..), les travaux du laboratoire ont conduit à la définition du concept d'intelligence compétitive, puis d'intelligence économique pour aboutir à une vision plus globale d'intelligence informationnelle qui caractérise les recherches actuelles.

Problématique générale : de l'intelligence économique à l'intelligence informationnelle

L'intelligence informationnelle peut être définie comme une capacité individuelle et collective à comprendre et résoudre les problématiques d'acquisition de données et de transformation de l'information en connaissance opérationnelle, c'est-à-dire orientée vers la décision et l'action. Elle peut être envisagée comme un champ théorique et expérimental commun au renseignement, à l'intelligence économique, à l'intelligence territoriale, mais également à toutes les approches centrées sur l'information comme support de décision.

Dans leur dimension outil, ces « sphères informationnelles » mobilisent les techniques d'analyse de données, des indicateurs infométriques, web-

métriques, bibliométriques, scientométriques, l'analyse des réseaux sociaux, les techniques de datamining ou de fouille de données. Si nous ne réduisons pas la maîtrise de l'information à des aspects techniques, d'organisation ou de gestion en revanche, les travaux qui s'inscrivent dans le sillon de cet axe font largement appel à des Recherches-actions conduites dans des domaines pouvant correspondre à des problématiques de construction d'indicateurs scientométriques de l'évaluation de la recherche, d'intelligence économique dans les organisations, d'intelligence territoriale, d'intelligence sectorielle sur internet. C'est notre propre compréhension de l'infosphère et notre capacité à concevoir et mettre en œuvre une infostratégie qui orientera notre avenir individuel et collectif.

Nous inscrivons nos travaux en Sciences de l'Information et de la Communication et, en tant que tels, ils se réfèrent aux approches sociales, c'est-à-dire inter relationnelle, à la théorie systémique, c'est-à-dire informationnelle (théorie de l'information et de l'énergie associée imputable, entre autre, aux Tic) enfin, au constructivisme, c'est-à-dire à une approche communicationnelle en référence à la territorialité qui compose et recompose le territoire.

Le point commun entre ces travaux et leurs auteurs se retrouve dans l'expression 'intelligence territoriale'. Ils ont permis, en 2004, de proposer une définition, parmi d'autres, de cette intuition de départ que fût la réunion des deux termes suivants : l'intelligence & le territoire pour donner naissance à une audacieuse expression, l'intelligence territoriale dont nous revendiquons l'ancrage en Sciences de l'information & de la communication et qui a été reconnue en 2005 par les instances de Commission nationale universitaire (Cnu 71^e section).

Nous empruntons à J.J.Girardot de l'Université de Franche Comté (<http://www.intelligence-territoriale.fr>) cet état de l'art sur l'Intelligence Territoriale auquel nous avons contribué:

État de l'art de l'intelligence territoriale

L'intégration des équipes de recherche et des acteurs territoriaux pour donner aux outils d'intelligence territoriale une dimension européenne remet en question l'usage des outils, méthodologies, procédures de recherche et bases de données ainsi que les pratiques, la participation, le partenariat et l'approche globale. Quel est l'état de l'art actualisé dans ce domaine qui requiert une approche multidisciplinaire des champs de la connaissance territoriale, de la gouvernance territoriale et de l'ingénierie territoriale ?

Traditionnellement, l'Intelligence Territoriale s'est nourrie de l'économie, de la géographie, des Sciences et Technologies de l'Information et la Communication (STIC) et de la gestion du savoir. Les liens avec l'intelligence économique et les STIC sont souvent cités dans les définitions actuelles de

l'intelligence territoriale. Les systèmes d'intelligence territoriale ont besoin d'utiliser les processus traditionnels de transmission de l'information et les technologies de l'information et de la communication à travers les sites Intranet ou Internet, la documentation, les systèmes d'information géographique et l'analyse de données.

Les activités de recherche en Intelligence Territoriale actuellement en cours sont principalement dirigées par Jean-Jacques Girardot (<http://mti.univ-fcomte.fr>) ainsi que par Philippe Dumas et Yann Bertacchini (<http://lepont.univ-tln.fr> & <http://i3m.univ-tln.fr>). Leurs définitions suivent la même dynamique et affirment que l'intelligence territoriale :

- Concerne « tout le savoir multidisciplinaire qui améliore la compréhension de la structure et des dynamiques des territoires » (Girardot, 2002)
- Permet « une évolution de la culture du local fondée sur la collecte et la mutualisation entre tous ses acteurs des signaux et informations, pour fournir au décideur, et au moment opportun, l'information judicieuse » (Herbaux, 2002)
- Rapproche « l'intelligence territoriale en tant que processus cognitif et d'organisation de l'information, et le territoire en tant qu'espace de relations significatives » (Dumas, 2004)
- Ou encore « un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis consiste dans des transferts de compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente » (Bertacchini, 2004)

Nous avons intitulé cet ouvrage *Intelligence territoriale : Le Territoire dans tous ses états*. Cet ouvrage est composé de quatre parties :

- L'introduction pose la problématique d'ensemble

Nous avons choisi de porter ce texte en ouverture de l'ouvrage et cela, malgré qu'il vienne ponctuer plus de dix années de réflexion théorique nourrie, d'ajustements-confrontations avec d'autres disciplines, de lente imprégnation de *textes fondations*, de tâtonnements des territoires par la 'mise en chantiers' de nos intuitions, de discussions, de débats, de séminaires enfin, parce que nous y exposons en substance notre conception de la place de l'intellectuel dans la Cité.

Nous pouvons remarquer combien, comment, ce texte, comme les autres contributions, se nourrit de tout ou parties des autres textes réunis dans le cadre de cet ouvrage illustrant de la sorte le principe de la co-construction, le

phénomène de la fertilisation croisée voulues par des auteurs qui se reconnaissent dans une même veine de Recherche.

***Intelligence territoriale : Posture théorique, hypothèses, définition.** (Yann Bertacchini, Gino Grammacia, Jean-Jacques Girardot).p.14.

- La partie 1 vise à définir les bordures de notre objet.

***L'intelligence territoriale : entre ruptures et anticipations.** (Yann Bertacchini, Philippe Herbaut).p.21.

***Intelligence, territoire, décentralisation ou la région à la Française.** (Philippe Dumas).p.29.

***La rupture, un des corollaires de la vitesse. L'intelligence territoriale, une posture d'anticipation.** (Philippe Herbaut, Yann Bertacchini).p.33.

***Entre verbe et projet : la médiation, fondation de l'échange & structure du développement local.** (Marie-Michele Venturini).p.43.

***L'organisation & ses Distic : des objets de la recherche hypermoderne.** (Yann Bertacchini, Christian Bois).p.60.

- La partie 2 évoque le territoire physique et virtuel.

***Territoire & capacité de développement : proposition d'une fonction d'évaluation du potentiel d'action local.** (Yann Bertacchini, Moez Bouchouicha).p.67.

***Territoire physique & Territoire virtuel : quelle cohabitation ?** (Groupe Going, Yann Bertacchini).p.77.

***Une lecture possible du territoire sophipolitain : l'observation des représentations virtuelles d'une technopole.** (Yann Bertacchini, Eric Boutin).p.90

- La partie 3 traite du territoire, de la culture et de la construction des savoirs.

***Le Distic et le rayonnement des cultures.** (Philippe Dumas).p.112.

***L'éducation au territoire & le concept de territoire éducatif.** (Philippe Leroy).p.124.

***De la circulation & du maillage des données territoriales à la construction des savoirs.** (Marie-Michele Venturini, Yann Bertacchini).p.134.

***Tic, culture, territoire : entre médiation & numérisation.** (Yann Bertacchini, Marie-Michele Venturini).p.145.

- La partie 4 présente la territorialisation de la Recherche & des actions.

***Anticipation des ruptures affectant le territoire, intelligence territoriale en région nord pas de Calais.** (Philippe Herbaut).p.160.

***Le PAIC : un pont vers le développement de la E-administration en Région Paca.** (Ousman Ali Bako, Gustave Ali Coudi, Yann Bertacchini).p.180.

***Centralité locale & réseau du territoire numérique en Corée : la place numérique de Gounpo.** (Yann Bertacchini, Kim Seung Jin, Marie-Michele Venturini, Philippe Herbaux).p.193.

***L'eau, un enjeu fédérateur dans l'émergence du Pôle « Mer » en Région Paca ?** (Yann Bertacchini, Arie de Ruyter).p.203.

***Télévision numérique & Projet Horizon 2008 de France 3 Corse,** (Marie-Michele Venturini, Yann Bertacchini).p.220.

***Dispositif d'intelligence économique territoriale & gouvernance hybride** (Yannick Bouchet).p.239.

*** La Corse, patrimoine insulaire et identité régionale : vers l'intelligence territoriale.** (Marie-Michele Venturini, Yann Bertacchini, Julien Angélini).p.251.

- L'épilogue 'Territoire, S.I.C & prospective' situe l'Intelligence territoriale au carrefour de l'Information et de la communication, engage une dynamique à partir de la pratique de la veille, présente une application des Tic dans leur capacité à constituer une communauté territoriale 'physique et virtuelle' de savoirs quelque fois oubliés et/ou moins mobilisés enfin, énonce en perspective une réflexion plutôt de nature *stratégique* en Sciences Humaines et Sociales ainsi qu'une application.

***Entre Information & processus de communication : l'intelligence territoriale.** (Yann Bertacchini, Laroussi Oueslati).p.265.

***De la veille à l'Intelligence territoriale.** (Philippe Herbaux, Yann Bertacchini).p.277.

***Recherche Hypermoderne & Grenier de savoirs en ligne.** (Christian Bois, Yann Bertacchini).p.288.

***L'offre de formation SIC : entre réformes & adaptations. Proposition d'une réflexion stratégique.** (Yann Bertacchini, Philippe Dumas).p.307.

*** La Corse, patrimoine insulaire et identité régionale : vers l'intelligence territoriale.** (Marie Michèle Venturini, Yann Bertacchini, Julien Angelini).p.303

D'inégale amplitude, chaque partie et section de cet ouvrage réunissent des contributions de praticiens du territoire, de chercheurs apprentis, de doctorants, de chercheurs débutants & confirmés), c'est-à-dire en un mot, d'acteurs, quelque fois de culture différente, souvent de régions différentes et qui ont vu un intérêt à se situer dans le sillon de ces travaux. Qu'ils en soient ici remerciés.

La partition de cet ouvrage a été réalisée en fonction des travaux disponibles, d'une part, et avec, d'autre part, l'objectif d'illustrer une conception de l'intelligence territoriale que nous avons explicité ci avant dans le corps de l'ouvrage et que nous essayons de partager lors de la tenue du Colloque annuel 'Tic & Territoires : quels développements ?' qui, en 2006, a eu lieu à Besançon avec le concours de l'Université de Franche Comté, la Maison des Sciences l'Homme et l'Umr ThéMA-MTI, 6049 CNRS UFR SLHS. L'année 2006 a connu la tenue de la 1^e Conférence Européenne de l'Intelligence territoriale à Alba Julia en Roumanie la semaine précédent le Sommet de la Francophonie à Bucarest.

En juin 2007, nous avons organisé à Lyon ce Colloque International en coopération avec le laboratoire ERSICOM de l'Université Lyon 3 Jean Moulin.

Les participants à cet ouvrage sont

Yann Bertacchini (Dr de Recherche, lab I3m-équipe d'accueil 3820)

Ousmane Ali Bako (Doctorant, lab.I3m-EA3820)

Gustave Ali Coudi (Master Recherche Distic, Université du Sud Toulon Var)

Julien Angélini (Doctorant, Université de Corse Pasquale Paoli)

Christian Bois (Docteur, lab.I3m-EA3820, consultant)

Yannick Bouchet (Docteur, lab.I3m-EA3820 Directeur du SITIV et du CLUSIR Rhône Alpes)

Moez Bouchouicha (McF, Directeur du CRI, Université du Sud Toulon Var)

Eric Boutin (McF, lab.I3m-EA3820, IUT de Toulon)

Arie de Ruiter (Master Recherche Distic, Université du Sud Toulon Var)

Philippe Dumas (Pr, Dr de I3m-EA3820, IUT de Toulon)

Jean Jacques Girardot (McF, Théma-MTI, CAENTI, Université de Franche Comté)

Gino Gramaccia (Pr, CRED, IUT de Bordeaux 1, Président de la SFSIC)

Groupe *GOING* (Promotion du DEA Vic 2003/2004)

Philippe Herbaux (Docteur, I3m lab-EA3820, Délégué à l'Intelligence économique & territoriale, Université de Lille 2)

Laroussi Oueslati (lab I3m-EA3820, Président de l'Université du Sud Toulon Var, Conseiller Régional PACA)

Kim Seung Jin (DEA Vic, 2003/2004, USTV)

Philippe Leroy (Conseiller du BEF, Académie de Nice)

Marie-Michele Venturini (Docteur, Umr Cnrs Lisa, Université de Corse Pasquale Paoli)

Introduction : ouverture du champ de Recherche

Intelligence territoriale : Posture théorique, hypothèses, définition.

Yann Bertacchini, Gino Grammacia, Jean-Jacques Girardot.

Avec le recul, très court, d'une dizaine d'années d'un processus de type essai-erreur engagé sur le sujet et la tentative de délimitation d'un 'nouveau' champ de recherche en Sciences de l'Information et Communication, nous essaierons par cette contribution de proposer un cadrage de 'l'intelligence territoriale' en tant que capacité d'intelligence collective mobilisable sur un territoire ou résultat d'un démarche collective. Nous fonderons notre propos sur l'acquis cumulé d'un ancrage théorique avec plusieurs expériences, Recherches ou applications d'ordre pratique terminées, en cours et à venir.

Posture théorique et engagement du Chercheur Acteur

L'intelligence territoriale, objet et champ scientifique, se pose à la convergence de l'information, de la communication et de la connaissance, traduit une relation 'Espace-territoire', succède à la territorialité, en tant que phénomène d'appropriation ou de réappropriation des ressources, enfin, permet l'énoncé du projet territorial lorsque l'échelon territorial arrive à le formuler. D'un point de vue épistémologique et méthodologique, l'expression, certes audacieuse, d'intelligence territoriale souligne la construction d'un objet scientifique qui conduit in fine à l'élaboration d'un méta-modèle du système territorial inspiré des travaux de Schwarz¹. Pour ce qui nous concerne, cette démarche ne vise pas exclusivement à une modélisation de nature systémique associée à une matrice des processus territoriaux de nature structuraliste et fonctionnaliste. Nous inscrivons nos travaux en Sciences de l'Information et de la Communication et, en tant que tels, ils se réfèrent aux approches sociales, c'est-à-dire inter relationnelle, à la théorie systémique, c'est-à-dire informationnelle (théorie de l'information et de l'énergie associée imputable, entre autre, aux Tic) enfin, au constructivisme, c'est-à-dire à une approche communicationnelle en référence à la territorialité qui compose et recompose le territoire.

Nous compléterons cette synthétique présentation en rappelant, comme l'ont souligné déjà d'autres travaux, dans d'autres disciplines, que l'étude d'un territoire sous tend une connaissance initiale incertaine, il est donc nécessaire de souligner le caractère heuristique de cette approche et que sur un plan ontologique, nous nous référons à une pragmatique du territoire et de ses acteurs, du Chercheur dans sa relation avec la Société. Enfin, nous croyons utile de préciser que l'intelligence territoriale ne saurait se limiter et être réduite à une démarche de veille mais, relève plutôt d'une logique de projet de type 'Bottom up' qui va tenter de diffuser les éléments d'une attitude proactive ou d'anticipation des risques et ruptures qui peuvent affecter le territoire.

¹ Schwarz E., « Toward a Holistic Cybernetics. From Science Through Epistemology to Being », *Cybernetics and Human Knowing*, Vol. 4 n° 1, Alborg, 1997.

Dans la poursuite de cette introduction plutôt de nature théorique, nous précisons que notre conception de l'intelligence territoriale met l'accent sur, la solidarité de destin en réponse à l'accroissement de la complexité comme l'évoque la proposition de Morin (2005), p124 : la solidarité vécue est la seule chose qui permette l'accroissement de la complexité² et d'autre part, compte tenu de l'inscription de nos travaux en S.I.C, sur l'enjeu associé à ce champ, à savoir que la communauté des enseignants chercheurs en Sic est invitée à adopter une attitude résolument pro active dans les mutations en cours en s'emparant des opportunités offertes par les pôles de compétitivité tout en ayant présent à l'esprit le défi que souligne Mucchielli,(2004) p.146 « *Les années à venir nous diront si les sciences de l'information & de la communication parviendront à se fortifier dans leur interdisciplinarité.* ».

De l'environnement et des ressources à mobiliser

L'environnement du territoire et ses composants technologiques, financier, juridique, humain ont muté vers davantage de complexité. Mais, la complexification (WAG99) et son corollaire, l'incertitude, font peur. Les savoirs requis de la part des acteurs en charge de définir, d'appliquer et de suivre les réalisations d'une politique locale ont également évolué. Comment dès lors orchestrer ces mouvements pour bâtir une intelligence, que nous nommons territoriale en référence à un mouvement de développement du local, à partir des ressources localisées en mobilité ou latentes ? Nous présenterons dans notre contribution et ce, à partir de notre expérience, les hypothèses préalables à l'engagement ou Comment mobiliser des ressources locales après détecté leurs gisements de potentialités?

Un préalable à la mise en commun d'expériences

Pour prétendre à la dynamisation spatiale de leur contenu, les collectivités locales détectent puis combinent les compétences disponibles, localisées et/ou mobiles. Ce travail d'inventaire est opéré en vue de structurer leur capital de ressources et d'intelligences dans l'optique de faire aboutir une politique de développement. La connexion de ce capital latent ou révélé ne s'obtient pas dans tous les cas. Nous allons considérer le préalable à une tentative de développement territorial.

Nous formulerons l'hypothèse suivante : «L'existence ou l'inexistence d'un réseau de relations entre acteurs locaux peut s'avérer être une barrière ou un catalyseur dans la construction ou la reconstruction du lien territorial.» (Bertacchini,2000).Ce tissu relationnel, physique ou virtuel, permet la mobilisation des compétences locales autour d'un objectif partagé et dans l'hypothèse de compétences complémentaires à réunir, à faciliter leur acquisition par un mode d'apprentissage approprié. Ainsi, puisqu' il y a inégalités d'accès, ces dernières engendrent des asymétries dans les mécanismes d'évaluation des auteurs de l'histoire locale. Sur la base de cette hypothèse, les espaces engagés dans la voie de leur médiatisation ne possèdent pas tous la même capacité d'accès au développement.

² Morin Edgar., *Introduction à la pensée complexe*, 158 p, « *Points Essais* », n°534, Seuil, Paris.

Les informations transmises, échangées par leurs membres sont entachées d'une déficience, d'une déformation de leur contenu et dans leur incapacité à former le réseau relationnel. A priori, l'histoire de ces acteurs locaux ne leur permet pas ou leur interdit d'investir dans leur futur. A posteriori, la déficience du contenu de l'information échangée ne favorise pas leur adhésion au réseau. Dès lors, les relations affichées mais non partagées autour de cet objectif ne peuvent se reproduire durablement et compromettent la valorisation territoriale. La construction du lien social échoue et la transmission d'un patrimoine collectif ne s'opère pas. La tentative de médiation, l'intelligence territoriale, que nous proposons peut s'avérer être une réponse.

Le point de départ et d'arrivée : le capital formel territorial

A l'origine physiques, les échelons territoriaux ont intégré ou intègrent progressivement les TIC. Ces dernières brouillent les découpages administratifs et favorisent l'émergence de territoires virtuels. Ainsi, la " société de l'information " se construit. S'il est primordial que les territoires intègrent ces technologies de l'information et de la communication, il est tout aussi nécessaire qu'ils la nourrissent, au risque de se trouver marginalisés sur un plan national comme international. Le processus d'intelligence territoriale que l'on peut qualifier de démarche d'information et de communication territoriales trouve ici sa pleine justification dans l'aide apportée à la constitution du capital formel d'un échelon territorial (Bertacchini, 2004). A notre sens le capital formel d'un échelon territorial est le préambule à toute politique de développement, qu'il s'agisse de politique de mutation territoriale, de reconversion, ou d'innovation.

Nous voyons bien ainsi, que les aspects portent en effet tout autant sur un volet infrastructures, réseaux de télécommunications à haut débit (tuyaux) que sur les supports et le contenu des documents numérisés créés grâce à ces outils. De tels enjeux intéressent tous les secteurs de la société, de l'éducation à l'économie en passant par la santé ; du monde de l'administration à celui de l'entreprise, en passant par le particulier. L'intelligence territoriale s'appuie sur un maillage de compétences pluridisciplinaires détenues par des acteurs locaux de culture et donc de codes différents.

Les hypothèses de la *grammaire* territoriale

D'un point de vue des S.I.C³, ce processus informationnel autant que anthropologique suppose la conjonction de trois hypothèses :

- Les acteurs échangent de l'information (génération d'énergie à titre individuel et/ou collectif) ;
- Ils accordent du crédit à l'information reçue (captation-échange de l'information);
- Le processus de communication ainsi établi, les acteurs établissent les réseaux appropriés et transfèrent leurs compétences (mobilisation et transfert d'énergie : formulation du projet).

³ Sciences de l'information et de la communication

Lorsque ces hypothèses sont réunies et vérifiées, les gisements potentiels de compétences peuvent être repérés à l'aide d'une action d'information et de communication territoriales puis mobilisés dans la perspective de l'écriture d'un projet de développement. Nous pensons qu'il s'agit du préambule à la définition d'une politique de développement local de nature endogène apte à répondre au rapport concurrentiel à venir entre les territoires.

Innovation et local

Le territoire sera prochainement plus orienté dans un rapport de force concurrentiel où le traitement de l'information sera essentiel (Herbaux, 2005). Les mutations culturelles liées au développement des TIC, les nouvelles formes d'affrontement indirect résultant de cette évolution technologique sont encore mal identifiées par les acteurs du territoire. En exemple, la captation de l'installation d'une entreprise et des taxes locales associées avaient trouvé une solution prompte dans les contrats d'agglomération et de communautés de commune qui en mutualisaient les recettes ; ce faisant elle en limitait de fait un processus d'apprentissage dans la conquête de ressources. La mondialisation, les délocalisations obligent les pays à puiser dans les projets à dominante culturelle et touristique pour espérer capter quelques revenus d'une population de nomades aisés. La concurrence épuise l'originalité des projets et leur essoufflement ne résidera pas dans un aspect uniquement technique.

Le territoire doit évoluer dans sa culture et accéder à une véritable mutualisation de l'information au sein d'un processus d'intelligence territoriale dont Bertacchini (Bertacchini, 2004) propose la définition suivante :

«On peut considérer l'intelligence territoriale comme un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet [...] L'objectif de cette démarche, est de veiller, au sens propre comme au sens figuré, à doter l'échelon territorial à développer de ce que nous avons nommé le capital formel territorial».

Le territoire avec ses rites, ses héros, ses symboles et ses valeurs qui en constituent l'histoire, compose le théâtre d'un non-dit qui rythme les échanges entre les hommes. Il y a capitalisation d'une culture des signes et des postures (l'habitus de Bourdieu), (Bourdieu, 1994) p.24 qui établit une grammaire de communication et fonde l'identité du groupe local. Ce constat se trouve au centre de la recherche sur les problématiques territoriales au Québec (Herbaux, 2004) et nous éloigne des prophéties béates sur les rôles des TIC (Sfez, 1999).

Du territoire politique vers l'identité territoriale

La création d'un environnement favorable est un pré requis de toute innovation émergente au sein de la société ; c'est ce que Pélissier (2001) évoque dans la supériorité des structures et Gourou (1973) p.26 dans les techniques d'encadrement. Un premier objectif est de créer localement un terrain institutionnel, informationnel, comportemental où les acteurs puissent

exprimer leurs perceptions, enrichir leurs savoirs, affirmer leurs compétences et peser sur le processus de développement ; il porte sur l'environnement politique, la reconnaissance d'un pouvoir local, l'instrumentation technique et administrative et la re mobilisation sociale des acteurs locaux. Les modalités d'échange des informations sont au centre de ces rapports.

Cette approche du territoire consiste à définir le cadre conceptuel de l'accompagnement d'un processus démocratique ascendant et la proximité spatiale est au coeur de cette spécificité territoriale. Elle n'est pas forcément impliquante de proximité sociale et identitaire, mais relève d'une première étape de construction d'un nouveau territoire, à travers un processus graduel d'émergence d'appropriation territoriale, qu'il s'agit d'accompagner et de favoriser. Cette appropriation, phénomène de représentation symbolique par lequel les groupes humains pensent leur rapport à un espace matériel, ne peut se construire que par l'intégration progressive d'un sentiment local, au travers d'un processus mental collectif. Brunet (1990) nous a instruit que la prise en considération du seul espace vécu a montré ses limites et que l'émergence d'une identité territoriale ne peut pas se résumer à une activité économique, sociale ou culturelle commune dépourvue d'existence politique ou administrative reconnue. La seule facette du vécu au sein du local, n'est ni génitrice, ni constitutive du territoire.

En témoignage, l'habitat de résidence secondaire n'est pas obligatoirement concourant à un engagement dans le projet local. Enfin, l'identité territoriale ne se réduit pas davantage à une identité politico juridique ou à l'enracinement dans un lieu ; il y faut cela, et quelque chose de plus : une conscience (Brunet, Op.Cit). Il s'agit ainsi de faire émerger un espace politique local (Lévy, 1997), dont les acteurs se sentent responsables et où se jouent des relations de pouvoir (Bourdieu,1980) en vue de son appropriation (Raffestin,1981).Durkheim, (1977), p.138 avance «*Pour que les suffrages expriment autre chose que les individus, pour qu'ils soient animés dès le principe d'un esprit* »

En conclusion temporaire : une évolution de la posture informationnelle.

Cette capacité collective, l'intelligence territoriale, du territoire à anticiper les ruptures qui vont l'atteindre, nécessite la mise en œuvre d'une évolution de sa culture.

Cette modification des relations et des échanges, une logique de projet, doit alors s'adosser à un autre traitement des signaux et des informations. Communiquer différemment en participant à un projet commun agit sur les liens individuels et modifie le rapport à l'autre ; ainsi la relation d'échange sort du quotidien pour accéder à une altérité du projet partagé puis il y a capitalisation et valorisation individuelles des missions ; cette mutualisation et mise en perspective des conjectures, sont autant d'opinions fondées sur les analyses d'hypothèses qui assurent un flux continu et interactif, formel et sémiologique d'une relation au groupe. La culture des organisations prend alors, par son aspect récursif, un caractère durable.

Tout est affaire de sens. Au niveau de l'action de l'objet et dans l'identité

acquise par l'acteur territorial ; il constitue ainsi un paradigme du sens et d'identité. Ainsi, la dynamique territoriale tire son existence de la complexification de ses réseaux agissant dans le débat social et l'énergie mise en oeuvre permet de faire évoluer un objet territorial nouveau.

L'innovation territoriale endogène se nourrit de signaux internes et de flux d'informations externes. Il s'agit de capter des flux de données à traiter en continu pour dépister à temps la menace et éventuellement saisir l'opportunité.

Les réponses collectées offrent un faisceau de nouvelles pistes à explorer dans le concept de mutualisation des connaissances. Cette capitalisation des signes et informations mise en perspectives, offre au local des futurs possibles aptes à déjouer la menace où l'incertitude. La création de cette posture d'anticipation porte en germe les attributs d'un outil démocratique partagé par les acteurs du local, les associant plus intimement à une vision stratégique territoriale. Le terme acteur, par la ressource partagée, prend alors tout son sens. Le Chercheur, dans notre conception, devient acteur du territoire.

Références bibliographiques

Bakis, H., *Les réseaux et leurs enjeux sociaux*, Paris, PUF, 1993.

Bertacchini, Y., « Le territoire, une entreprise d'intelligence collective à organiser vers la formation du capital formel », p.35, Revue *Communication & Organisation* n°25, *Les vallées : sens, territoires & signes*, GREC/O, ISIC, Université de Bordeaux 3, 1^{er} semestre 2004.

Bertacchini, Y, Dumas, Ph., «How to federate some local resources by developing new links? », ISA Research Committee 23, in [[http://www.Third Triple Helix International Conference](http://www.ThirdTripleHelixInternationalConference.com)], Rio de Janeiro, Brazil, 26-29 April 2000.

Bertacchini Y., *Mesurer la distance, Pensez la durée, Mémoriser le virtuel*, Vers l'Intelligence territoriale -volet 2-, *Collection Les E.T.I.C*, Presses Technologiques, 275 p. octobre 2004.

Bertacchini Y., « Sophia Antipolis Ex Ante et Post : De la projection d'une vision territoriale à l'observation de ses représentations virtuelles », in *L'héritage d'une utopie*, Essai sur la communication & l'organisation de Sophia Antipolis, Ouvrage collectif, sous la direction de Jacques Araszkievicz ,p.95, EdiSud, juin 2003.

Bertacchini Y., Dou, H., «The Territorial competitive intelligence: a network concept», Actes du Colloque VSST' 2001, Presses de l'Université Paul Sabatier p 101, Ecole Polytechnique de Catalogne, Barcelone, 15-19 octobre 2001.

Bonnet M., Desjeux D., (sous la direction de), *Les territoires de la mobilité*, Sciences sociales & sociétés, Puf, 224 p, 2000.

Bourdieu, P., *Le Sens pratique*, Paris, éd. De Minuit, 1980.

Brunet, R., « Le déchiffrement du Monde », in *Géographie Universelle* t. 1 *Mondes nouveaux*, 1990.

Callon, M, Latour, B., *La Science telle qu'elle se fait*, La découverte, Paris, 1991.

- Durkheim, E., *La méthode sociologique*, Les règles de la méthode sociologique, première édition 1895, PUF, 1977.
- Ferrier, J P., « Le contrat géographique ou l'habitation durable des territoires » Entretien. *Sciences Humaines* N°98, oct 1999.
- Gourou, P., *Pour une géographie humaine*, Flammarion, 1973.
- Herbaux, Ph., *Le Développement territorial*. Regards croisés sur la diversification et les stratégies. Ouvrage collectif. Sous la direction de Guesnier B et Joyal A, Edition Adicueer, Poitiers, 2004.
- Herbaux, Ph, Bertacchini, Y., « La rupture, un des corollaires de la vitesse. L'intelligence territoriale, une posture d'anticipation. », Actes du Colloque sur les Systèmes d'Information élaborée/Tic & Territoire : quels développements ?', *Revue ISDM*, n°22, [<http://isd.m.univ-tln.fr>], île Rousse 2005.
- Le Boterf G., « Les enjeux de la compétence collective. », *Le Monde*, 23 mai 2000.
- Pélissier, N, Pages, D., *Territoires sous influence*, Vol 2 Ed. LHarmattan, 2001.
- Jayet, H., Wins Ph., *Comment les entreprises se localisent-elles?* Dossier de recherche 3/93, Rapport au Commissariat Général du Plan, Centre d'études spatiales, urbaines et régionales en économie, Université des sciences et Technologies de Lille, 1993.
- Jayet, H et al., « Structures économiques et barrières à l'entrée », Rapport au Commissariat Général au Plan, CESURE, 128 p, Lille I, 1996.
- Lévy, P., *L'intelligence collective*, Pour une anthropologie du cyberspace, p.69, *La découverte/Poche*, Essais, 1997.
- Morin, E., *Introduction à la pensée complexe*, 158 p, « Points Essais », n°534, *Seuil*, Paris, 2005.
- Mucchielli, A., *Les sciences de l'information & de la communication*, 3^e édition, Hachette, Les Fondamentaux, p.146, 2004.
- Seligman, A B., « Complexité du rôle, risque et émergence de la confiance », *Revue Réseaux*, n°108, vol 19, p37, Hermès, 2001.
- Raffestin, C., *Pour une géographie du pouvoir*, Litec, Paris, 1981.
- Sfez L. et al., « Territoire et communication. », Quaderni, n°13, Paris, CREDAP, 1991.
- Schwarz E., « Toward a Holistic Cybernetics. From Science Through Epistemology to Being », *Cybernetics and Human Knowing*, Vol. 4 n° 1, Alborg, 1997.
- Storper M., *The regional world. Territorial development in a global economy*, New York, Guilford, 1997.
- Tetu J.F., « L'espace public et ses médiations. », *Hermès*, n° 17, de la page 287 à la page 298, Paris, Editions du CNRS, 1995.
- Wagensberg E., « Complexité contre incertitude. », *La Recherche*, n°326, p.111, 1999.

Partie 1 : Les bordures de notre objet

L'intelligence territoriale : entre ruptures & anticipations

Yann Bertacchini, Philippe Herbaux.

Introduction

L'objet territorial communicant est au centre des interactions sociales sur le territoire ; il est en même temps un objet d'innovation porté par les réseaux réunissant dans «*une méta organisation des humains et des non-humains mis en intermédiaires les uns avec les autres*» (Callon et Latour, 1991). Cette organisation assure une sorte de traitement récurrent des problématiques qui lui sont soumises et permettent «*la transformation d'un énoncé problématique particulier dans le langage d'un autre énoncé particulier*» (Amblard et al, 1996, p.134). La formidable révolution de la décentralisation oblige à une prise en main des projets au sein du local et demande un traitement différent de l'information. Il ne s'agit pas tant d'informer la population des décisions prises que de l'associer plus étroitement aux décisions à prendre. La décentralisation porte les ferments d'une nouvelle pédagogie de la participation communale dans un cadre précis de l'agglomération et des *pays*. Dans cet enclos du territoire où l'accélération des informations et des menaces sape le projet partagé, le *pays* peut-il faire l'impasse d'un schéma de mutualisation de l'information pour servir le dessein qu'il prétend défendre ?

Nous rapportons ici les conclusions d'une enquête (en annexe) effectuée auprès d'habitants du local en amont d'une recherche action sur des logiques d'intelligence territoriale. Trois hypothèses de travail et une de synthèse avaient été soumises aux conclusions de cette enquête.

- a) la perception des menaces et futures ruptures est effective par les acteurs et la population du territoire.
- b) les techniques de l'information et de la communication (TIC) sont indissociables d'une démarche de mutualisation de l'information au sein du territoire.
- c) le processus d'intelligence territoriale est dépendant d'un traitement prioritaire de l'information sur les champs économiques.
- d) l'intelligence territoriale se situe, au sein du territoire, entre information et processus de communication

Les limites de cette contribution sont en rapport avec la nécessaire synthèse du propos qui en limite les développements méthodologiques et épistémologiques.

Innovation et local

Au Nord comme au Sud, il est maintenant admis que la mondialisation ne pourra se passer d'une certaine reconnaissance du «local» et des responsabilités qu'il prendra dans son propre développement. Cependant, même si les expériences des trente dernières années ont donné corps à des

approches de problématiques de développement, ces expérimentations localisées peinent encore à se déployer en une dynamique régionale et durable. On sait concevoir des outils d'analyse pour une gestion des informations, on sait élaborer des cadres réglementaires et législatifs, mais on ne réussit guère que des expériences localisées dans le temps et l'espace. La difficulté est de parvenir à généraliser des dynamiques durables, à les ancrer dans les pratiques des habitants et des institutions.

A l'instar de la grande entreprise, le territoire sera dans un proche avenir plus orienté dans un rapport de force concurrentiel où le traitement de l'information sera essentiel. Si les mutations culturelles liées au développement des TIC sont encore dans le domaine des études, les nouvelles formes d'affrontement indirect résultant de cette évolution technologique sont encore très mal identifiées par les acteurs du territoire. En exemple, la captation de l'installation d'une entreprise et des taxes locales associées avaient trouvé une solution prompte dans les contrats d'agglomération et de communautés de commune qui en mutualisaient les recettes ; ce faisant elle en limitait de fait un processus d'apprentissage dans la conquête de ressources. La montée en charge des délocalisations et de la mondialisation oblige les *pays* à puiser dans les projets à dominante culturelle et touristique pour espérer capter quelques revenus d'une population de nomades aisés. L'originalité des projets s'épuise dans la réplique de parcs d'attraction et de « route culturelle ». Leur essoufflement ne résidera pas dans un aspect uniquement technique mais dans un empêtement funeste des projets qui deviendront concurrents.

Le territoire doit évoluer dans sa culture et accéder à une véritable mutualisation de l'information au sein d'un processus d'intelligence territoriale dont Bertacchini propose la définition suivante :

« On peut considérer l'intelligence territoriale comme un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet [...] L'objectif de cette démarche, est de veiller, au sens propre comme au sens figuré, à doter l'échelon territorial à développer de ce que nous avons nommé le capital formel territorial » (Bertacchini, 2004).

Le territoire ou *pays* est le lieu de la communication informelle par excellence combinée avec son projet de développement et sa communication formelle. Ses rites, ses héros, ses symboles et ses valeurs qui en constituent l'histoire, composent le théâtre d'un non-dit qui rythme les échanges entre les hommes. Il y a capitalisation d'une culture des signes et des postures (« l'habitus » de Bourdieu, 1994, p.24) qui établit une grammaire de communication et qui fonde l'identité du groupe local. Ce constat se trouve au centre de la recherche sur les problématiques territoriales au Québec (André Joyal, 1999) et qui nous éloigne « *des prophéties béates sur les rôles des TIC* » dénoncées par Sfez (1999).

Du territoire politique vers le territoire identitaire

L'innovation concrétisée par une mutualisation généralisée des informations au sein du territoire est une nécessité préalable à la démarche. La création d'un environnement favorable est un pré requis de toute innovation émergente au sein de la société ; c'est ce que Pélissier (2001) évoque dans la «supériorité des structures» et Gourou (1973, p. 26) dans les «techniques d'encadrement». Un premier objectif est de créer localement un terrain institutionnel, informationnel et comportemental où les acteurs puissent exprimer leurs perceptions, enrichir leurs savoirs, affirmer leurs compétences et peser sur le processus de développement ; il porte sur l'environnement politique (la reconnaissance d'un pouvoir local), l'instrumentation technique et administrative (la mise en retrait de ce pouvoir dans le processus local de décision) et la (re)mobilisation sociale des acteurs locaux. Les modalités d'échange des informations sont au centre de ces rapports.

Cette approche du territoire relève d'une problématique spécifique consistant à définir le cadre conceptuel de l'accompagnement d'un processus démocratique ascendant. C'est la proximité spatiale qui est au coeur de cette spécificité territoriale. Elle n'est pas forcément impliquante de proximité sociale et identitaire, mais relève d'une première étape de construction d'un «nouveau» territoire, à travers un processus graduel d'émergence d'une identité territoriale (l'appropriation territoriale), qu'il s'agit d'accompagner et de favoriser. Cette appropriation, pur phénomène de représentation symbolique par lequel les groupes humains pensent leur rapport à un espace matériel, ne peut se construire que par l'intégration progressive d'un sentiment local, au travers d'un processus mental collectif (Poche, 1983). Brunet nous a instruit que la prise en considération du seul espace vécu a montré ses limites (Brunet, 1990) et que l'émergence d'une identité territoriale ne peut pas davantage se résumer à une activité économique, sociale ou culturelle commune dépourvue d'existence politique ou administrative reconnue.

La seule facette du vécu au sein du local, n'est ni génitrice, ni constitutive du territoire. En témoignage, l'habitat de résidence secondaire n'est pas obligatoirement concourant à un engagement dans le projet local. Enfin, l'identité territoriale ne se réduit pas davantage à une identité politico-juridique ou à l'enracinement dans un lieu ; il y faut un peu de tout cela, et quelque chose de plus : *une conscience* (Brunet 1990). Il s'agit ainsi de faire émerger un véritable espace politique local (Lévy, 1994), dont les acteurs se sentent responsables et où se jouent des relations de pouvoir (Bourdieu, 1980) en vue de son appropriation (Raffestin, 1981).

«Pour que les suffrages expriment autre chose que les individus, pour qu'ils soient animés dès le principe d'un esprit collectif, il faut que le collègue électoral élémentaire ne soit pas formé d'individus rapprochés seulement pour cette circonstance exceptionnelle, qui ne se connaissent pas, qui n'ont pas contribué à se former mutuellement leurs opinions [...]. Il faut au contraire que ce soit un groupe constitué, cohérent permanent [...]. Alors chaque opinion individuelle, parce qu'elle s'est formée au sein d'une collectivité, a quelque chose de collectif» (Durkheim, 1977, p. 138).

On peut avancer que le territoire est donc d'abord politique, puis institutionnel, et enfin seulement «et» partiellement identitaire.

L'adaptation de la société locale à une nouvelle identité territoriale peut être considéré comme le signe d'une vitalité dans la recherche d'identité. C'est le mouvement qui semble émerger pour les régions administratives françaises, l'activisme de leurs responsables sur ce thème ayant réussi à ancrer en moins de vingt ans le territoire régional dans l'identité collective locale. C'est donc un territoire vivant, changeant, qui peut apparaître ou disparaître au gré des dynamiques sociales. Si le territoire se doit bien de transformer un objet naturel en objet de communication permanent, c'est d'abord dans la construction d'un espace politique, puis institutionnel et enfin identitaire fondé sur une «invention précieuse de la territorialité » (Ferrier, 1998).

Une évolution de posture dans le traitement de l'information

Cette capacité du territoire à anticiper sur les ruptures qui vont l'atteindre, nécessite la mise en œuvre d'une évolution de sa culture.

Cette modification des relations et des échanges doit alors s'adosser à un autre traitement des signaux et des informations. Communiquer différemment en participant à un projet commun agit sur les liens individuels et modifie le rapport à l'autre ; ainsi la relation d'échange sort des banalités du quotidien pour accéder à une altérité du projet partagé. Il y a capitalisation et valorisation individuelles des missions ; cette mutualisation et mise en perspective des conjectures, sont autant d'opinions fondées sur les analyses d'hypothèses qui assurent un flux continu et interactif, formel et sémiologique d'une relation au groupe. C'est une évolution de la culture des organisations qui prend alors, par son aspect récursif, un caractère durable.

Tout est affaire de sens que ce soit au niveau de l'action ou de l'objet et ce sens prend sa signification dans l'identité acquise par l'acteur territorial ; il constitue ainsi un paradigme du sens et d'identité. Ainsi, la dynamique territoriale tire son existence de la complexification de ses réseaux agissant dans le débat social ; cette énergie mise en œuvre permet de faire évoluer un objet territorial nouveau.

L'innovation territoriale endogène se nourrit des signaux à l'interne comme des flux d'informations en provenance de l'externe. Il ne s'agit plus de recueillir un goutte à goutte d'informations mais de capter un « torrent » de données qu'il faut traiter en continu pour dépister à temps la menace et éventuellement saisir l'opportunité.

Les réponses offertes par ces acteurs du local à nos questionnements offrent un ensemble de nouvelles pistes à explorer dans le concept de mutualisation des connaissances. Cette capitalisation des signes et informations mise en perspectives, offre au local des futurs possibles décryptés aptes à déjouer la menace où l'incertitude.

Au-delà de la création de cette posture d'anticipation, ce vecteur porte en germe les attributs d'un outil démocratique partagé par les acteurs du local, les associant plus intimement à une vision stratégique territoriale. Le terme acteur, par la ressource partagée prend alors tout son sens.

Enquête et Hypothèses

Perception individuelle des menaces

Notre première hypothèse avançait que « la perception des menaces et futures ruptures est effective par les acteurs et la population du territoire ».

Les éléments de l'enquête de terrain à peine dépouillés, s'ils confirmaient le souci de chacun à anticiper, nous amenaient à un constat : l'habitant du local dans sa majorité, offre une priorité aux risques, à l'aune d'une distance géographique à celui-ci. C'est-à-dire qu'il prend d'abord en compte les risques affectant son environnement direct privilégiant sa sécurité individuelle. La vision des menaces sur le village planétaire se réduit prioritairement à sa région puis à son pays. Si notre enquête met en évidence pour le territoire d'expérimentation considéré, la distance au projet local accusée par la population, elle ne remet pas en cause le principe d'adhésion de l'habitant à son cadre de vie et à ses points d'ancrage culturel. Le territoire est apte à mobiliser ses intelligences multiples dès lors que le projet est énoncé et compris par ses acteurs. Notre première hypothèse se révélait donc un peu optimiste dans l'appréciation de cette perception. L'emploi reste au cœur des préoccupations de l'habitant du local.

Dans une période de chômage endémique, l'anticipation et le traitement des ruptures au sein du local n'acquièrent un sens pour les acteurs territoriaux que dans un discours portant prioritairement sur la protection de l'emploi.

Hypothèse de la priorité de démarche

Notre deuxième hypothèse avançait que « les techniques de l'information et de la communication (TIC) sont indissociables d'une démarche de mutualisation de l'information au sein du territoire ».

Si les logiques d'intelligence territoriale peuvent apparaître comme « inféodées » aux outils de gestion des connaissances électroniques (plateforme électronique, internet, groupe de travail etc.), cette mutualisation des connaissances est dépendante de l'échange préalable autour du projet.

Si les techniques offertes par les TIC sont incontournables, elles ne sont pas prioritaires pour les personnes enquêtées ; les logiques de mise en œuvre du projet et d'échange des informations s'exonèrent bien volontiers et dans un premier temps, de l'outil technique. Celui-ci obscurcit pour certains, le champ cognitif des aléas du technique (manipulation parfois complexe, échanges électroniques incertains, sémantique peu adaptée etc.).

Parler d'intelligence territoriale, n'est pas focaliser sur l'outil. Au détriment de celui-ci, privilégier la finalité (le pourquoi ?) sera toujours plus recevable et participera selon Bertacchini (2004) à l'émancipation du *capital formel territorial*.

Si les personnes enquêtées reconnaissent l'intérêt d'une capitalisation électronique des informations et même (17%) constitue une réalité incontournable d'un traitement d'information, plus de 54% ne le posent pas comme une priorité.

L'emploi des TIC n'est pas un invariant de la mutualisation de l'information au sein du territoire ; il en constitue néanmoins un point d'appui privilégié.

Traitement prioritaire de l'intelligence économique

Notre troisième hypothèse avançait que «le processus d'intelligence territoriale est dépendant d'un traitement prioritaire de l'information sur les champs économiques».

Dans le questionnaire administré auprès de la population, les réponses à la question 4 mettaient en évidence les priorités données par le public sur une gradation des ruptures et menaces au sein du problème de l'emploi (27%). Compte tenu de la répartition de la population interrogée, ce pourcentage dépasse sensiblement la population directement concernée et met en évidence, avec 46% de la population locale, les problèmes de sécurité. La question 3 sur l'incidence des événements à caractère économique, sur le mode de vie individuel, corrobore cette attitude avec 47% de la population interrogée. Une enquête nationale (IRSN 2004) sur la « perception des situations à risques par les Français », publiée en avril 2005 et portant sur 1008 personnes interrogées en octobre 2004 confortait a posteriori nos travaux. (La préoccupation majeure des Français : l'emploi 37% des réponses). Cette observation conforte par ailleurs notre première hypothèse. Dans ce rapport, le souhait de développement durable est proportionnel aux sentiments d'inquiétude et d'insécurité perçus par les citoyens quant aux ressources, énergies, risques sanitaires etc.

Nous constatons une permanence de notre troisième hypothèse :

- a) Entre la perception de la nature du risque par la population du local révélé par notre enquête locale et l'enquête nationale IRSN.
 - b) Entre le début de nos travaux (2001) et la date de leur présentation (2006).
- Nous avançons que le point d'appui initial d'une démarche intégrée et mutualisée de traitement de l'information au sein du territoire s'établit dans le traitement prioritaire de l'information à retentissement économique.

Notre hypothèse de synthèse

Dans son questionnement, notre hypothèse de synthèse « *l'intelligence territoriale se situe, au sein du territoire, entre information et processus de communication* », s'ordonnait en incantation d'un processus espéré. A la lumière des éléments de travaux que nous avons avancé, nous pensons qu'elle se situe en corollaire des trois précédentes,

- par la réponse qu'elle offre au territoire face aux changements dus à la mondialisation, en le dotant d'un processus de mutualisation de l'information.
- Par une mise en perspective offerte entre le processus de communication exogène au territoire et l'information qui y circule en son sein.
- En participant à établir et renforcer le *capital formel territorial*, point fondateur d'une identité du local, l'intelligence territoriale est l'un des processus de communication du local.

Conclusion

Le territoire, par l'usage d'une même culture, rassemble un ensemble d'individus dont la majorité se reconnaît dans les usages et les symboles utilisés. Le processus de communication propre au local est un des attributs de sa culture dont chacun s'essaye à en adopter les rites et les règles conventionnelles. En retour, cette adhésion au projet commun comporte une mission implicite pour le territoire : celle d'offrir un lieu de ressources accessibles, de relative sécurité et de mettre en œuvre les moyens et démarches pour ce faire.

Au delà de la protection individuelle, l'habitant du local recherche une solidarité collective qui ne soit pas uniquement ré-active après un grave événement à type de catastrophe. L'incertitude et les menaces tant à l'interne qu'à l'extérieur du territoire oblige à une posture d'anticipation ; celle-ci fondée sur une mutualisation des signaux et informations entre les acteurs du local permet d'accéder à une posture pro-active dans l'interprétation des conjectures. Ainsi, selon Bertacchini (2004), «*entre information et processus de communication se situe l'intelligence territoriale*».

Annexe - Enquête auprès de la population

QUESTION N°1 : Les *pays* du Pévèle regroupe plus de cinquante communes qui revendiquent le partage d'une culture commune ; habitant de ce territoire, estimez vous partager cette culture ?

OUI UN PEU NON NSP

QUESTION N°2 : Le monde bouge et change. Selon vous, en est-il ainsi au sein des *pays* du Pévèle ?

OUI UN PEU NON NSP

QUESTION N°3 : Depuis trois ans (depuis janvier 1999), avez vous l'impression qu'il y ait des évènements à dominance économique au sein de votre territoire qui ont bouleversé votre mode de vie habituel ?

OUI UN PEU NON NSP

QUESTION N°4 : Parmi ces évènements, quel est celui qui vous semble le plus important pour vous même et rattachez le à l'une de ces propositions :

Emploi Santé Environnement Sécurité Autre Nsp

QUESTION N°5 : Les évènements du monde nous parviennent à l'instant par les médias et nous instruisent en direct des guerres, conflits, famines, attentats, situations politiques etc. Avez vous l'impression que ces évènements agissent en contre coup sur votre mode de vie au quotidien ?

OUI UN PEU NON NSP

QUESTION N°6 : La télévision, la radio, les journaux nous informent rapidement des évènements extérieurs et mondiaux, quel support privilégiez vous pour avoir des nouvelles du *pays* du Pévèle?

Le quotidien La TV régionale Les magazines locaux Internet Autres Nsp

QUESTION N°7 : Internet est utilisé de plus en plus par chacun ; estimez vous que l'accès à des sites publics et privés traitant des *Pays* du Pévèle doit être encouragé ?

OUI UN PEU NON NSP

Références bibliographiques

Amblard, H et Alii, *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*. Ed. du Seuil, 1996.

Bernard, F, « Repenser la communication interne ». Conférence au colloque « communication et société » de Béziers le 3 mai 2002.

Bertacchini Y, *Mesurer la distance, Pensez la durée, Mémoriser le virtuel*, Intelligence territoriale -volet 2-, Collection Les E.T.I.C, Presses Technologiques, 275 p. octobre 2004.

Bourdieu, P, *Le Sens pratique*, Paris, éd. De Minuit, 1980.

Brunet, R, « Le déchiffrement du Monde », in Géographie Universelle t. 1 Mondes nouveaux, 1990.

- Callon, M , Latour, B, *La Science telle qu'elle se fait*, La découverte, Paris, 1991.
- Couzinet, V, « le document : leçon d'histoire, leçon de méthode ». *Communication et langages*, n°140, p.19-29. juin2004.
- Durkheim, Emile, *La méthode sociologique*, Les règles de la méthode sociologique, première édition 1895, PUF, 1977.
- Ferrier, Jean-Paul, « Le contrat géographique ou l'habitation durable des territoires » Entretien. *Sciences Humaines* N°98, oct 1999.
- Gourou, P, *Pour une géographie humaine*, Flammarion, 1973.
- Herbaux, Ph, « L'intelligence économique, outil du pacte territorial », colloque ASRDLF Québec. 21-23 août 2002.
- Herbaux, Ph, *Le Développement territorial. Regards croisés sur la diversification et les stratégies*. Ouvrage collectif. Sous la direction de GUESNIER Bernard et JOYAL André, Edition Adicueer, Poitiers, 2004.
- Pélissier, N, Page, D, 2001. *Territoires sous influence, Vol 2 Ed. Lharmattan*.
- Le Coadic Y-F, «Les nouveaux paradigmes en sciences de l'information», conférence de l'ADBS, IUT de Nancy-Charlemagne. 13 janvier 2005.
- Levy, P, *L'intelligence collective, pour une anthropologie du cyberspace*. La Découverte, 1994.
- Mabileau, A, «Le local comme phénomène de société-(2) Le local et ses représentations.», pp 197-221, *Sciences de la Société*, n°48, octobre 1999.
- Maslow, A, *Motivation and personality* 2° édition, Harper & Row, 1970.
- Perriault J, *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*. Flammarion, 1989.
- Proulx S, Vitalis A., *Vers une citoyenneté simulée. Médias, réseaux et mondialisation*, Éditions Apogée, Rennes, 1999.
- Raffestin, C., *Pour une géographie du pouvoir*, Litec, Paris, 1981.
- Schwarz E., «Where is the Paradigm? In the People's Mind or in the Social System? ». *Rivista Internazionale de Sistemas* Vol.7, Nos.1-3, 1995.
- Sfez L, *La communication*, Collection Que sais-je ? PUF, 1999.
- Tetu J-F, «L'espace public et ses médiations.», *HERMES*, n° 17, de la page 287 à la page 298, Paris, Editions du CNRS, 1 novembre 1995.
- Virilio P, Petit Ph, *Cybermonde, la politique du pire : entretien avec Philippe Petit*, Paris. (Conversations pour demain)Textuel, 1996.
- Von Glaserfeld E, *Introduction à un constructivisme radical*, in «L'invention de la réalité, Contributions au constructivisme», Points, Seuil, Paris, 1998.
- Wolton D, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Paris Editions Flammarion, 1999.

Intelligence, Territoire, Décentralisation ou la région à la française

Philippe Dumas

Introduction

Les événements récents ont relancé le débat sur la décentralisation de façon malheureusement maladroite et polémique. Le sujet vaut mieux que des anathèmes et des prises de position abrupte. Plusieurs auteurs (Point de vue, *Le Monde* du 14 juin 2003, Dossier *Le Monde Economie* du 17 juin 2003) ont montré les acquis, les apports et les difficultés de la mise en œuvre de ce concept. Ils ont notamment rappelé que le mouvement remontait au moins à l'époque de Mitterrand et de Deferre (1982), et même de de Gaulle (1969) et avait été poursuivi sous les différents gouvernements de la cinquième République, quelle qu'en soit la couleur. Le présent article n'est pas une défense des mesures envisagées par le gouvernement de M. Raffarin mais une exploration des nouveaux horizons que peut offrir la restructuration d'une France régionalisée en raison de tendances profondes de mutation de nos sociétés.

De la décentralisation

Au nombre des arguments des défenseurs de la décentralisation (au fait, on ne parle presque plus de régionalisation ?), on trouve le rapprochement du citoyen des centres de décision qui influent sur sa vie quotidienne, l'adéquation à une configuration européenne où les régions sont la règle dans les pays les plus étendus (Allemagne, Italie, Espagne, Grande Bretagne). Au nombre des succès de la première décentralisation (1982), on reconnaît la prise en charge des besoins sociaux de proximité, la gestion des infrastructures éducatives, des transports régionaux, des infrastructures touristiques. Parmi les menaces qu'agitent les détracteurs, on trouve le risque de développement des inégalités inter-régionales, le déchaînement des politiques de clocher, la perte de la notion du service public, si ce n'est de l'intérêt général, le coût apparent de l'inflation administrative, le risque de marché de dupe avec l'Etat dans le transfert des ressources associées aux nouvelles charges. Toutes ces craintes peuvent être en partie fondées, mais des mesures techniques peuvent apporter des garanties nécessaires à la correction de possibles dysfonctionnements.

Du territoire

Nous voudrions aller plus loin dans la réflexion en abordant l'actualité d'une notion ancestrale, le *territoire*, et en montrant comment le tissu des relations qui se nouent sur le territoire conduit à une « intelligence territoriale » qui peut devenir la modernité et la richesse d'une décentralisation réussie, ou mieux, à réussir.

Face aux incertitudes du monde contemporain dont les principaux facteurs sont la mondialisation et l'insécurité, une des premières réactions de l'animal social est le repli sur le groupe qui est censé le protéger le mieux. La question est de savoir quel est le meilleur échelon pour le citoyen français du XXI^e

siècle : la communauté, le voisinage, ou, pour reprendre les divisions héritées du XIX^e siècle, la commune, le canton, le département, la région, l'Etat, l'Europe ? Cette question pose indirectement la question de notre rapport à l'espace. Rappelons que commune, canton, département avaient explicitement été définis en fonction des temps de déplacement pour atteindre les chefs-lieu avec les technologies de l'époque (la marche, le cheval, le télégraphe). Avec les performances actuelles des technologies de communication (citons l'internet, le Tgv et la généralisation des réseaux de toutes sortes), nos rapports à l'espace sont bouleversés. Ils sont surtout mouvants, instables, reconfigurables en fonction des besoins et de l'environnement. Il s'ensuit que la notion de territoire sur laquelle s'appuient bien des argumentations devient à la fois cruciale (pour l'enracinement) et floue (pour son contour).

De l'intelligence territoriale

Avec le concept d'intelligence territoriale, nous envisageons un saut qualitatif vers une notion identitaire qui affirme son caractère flou, mouvant, rétif à toute définition positiviste, mais qui permette en revanche de penser et de communiquer par rapport à la complexité à l'incertitude du monde socio-économique contemporain. Par référence à « l'intelligence économique » comprise comme une démarche organisée au service du management stratégique de l'entreprise, l'intelligence territoriale joue sur le rapprochement entre l'intelligence comme processus cognitif et d'organisation de l'information, et le territoire comme espace de relations signifiantes. Si l'on part de cette approche pour chercher à définir un optimum de la division administrative de notre pays, on va trouver plusieurs arguments nouveaux pour prôner une décentralisation qui soit une régionalisation, et esquisser des lignes d'enrichissement de notre pensée et de notre action.

Ainsi dans notre intelligence de la région, nous pouvons mettre en avant une spécificité européenne, une exception française, une communauté significative d'intérêts, un équilibre autorégulateur des pouvoirs.

Sur notre planète, que nous sommes maintenant capables d'appréhender d'un regard de cosmonaute, comme d'une communication instantanée par l'Internet ou d'un voyage express en jet, des ensembles régionaux ont émergé de toutes parts depuis les dernières décennies : Union européenne, Alena (Amérique latine), Asean (Asie du sud-est), etc. Ces « régions planétaires » sont des associations d'états au sens traditionnel du terme, fondées sur des motivations principalement économiques. Ces états se retrouvent aussi dans les grandes fédérations telles que les Etats-Unis, le Brésil ou la Russie. Ces états, nations ou pas, n'ont pas de subdivisions politiques majeures qui ressemblent aux « régions européennes ». Même si nous simplifions un peu trop, nous pouvons dire que la région européenne est une spécificité mondiale. Elle correspond à une histoire et à une configuration culturelle à nulle autre pareille. Elle doit répondre à une ambition elle-même unique, celle qui émerge des nouveaux rapports mondiaux depuis le 11 septembre, illustrée par le dernier conflit irakien, celle de promouvoir une culture multiple, complexe et hégélienne dans le sens où

une instance supérieure naît de la confrontation de la diversité. La région européenne s'appuyant sur le principe de subsidiarité est l'échelon qui procure la meilleure visibilité aux cultures et aux richesses permettant à l'Europe, donc à chacun de ses citoyens, de s'affirmer autrement sur la scène mondiale ; par exemple en pratiquant la recherche de la paix par le consensus plutôt que par la force, le « shock and awe » (choc et effroi) de MM. Bush et Rumsfeld.

Bien qu'elle ait une signification au niveau mondial, la région européenne n'obéit pas à un modèle unique. Les régions des pays que nous avons cités (Allemagne, Italie, Espagne, Royaume Uni) ont des histoires différentes qui les ont amenées à se constituer quasiment comme des régions-nations. La région française qui se fait devant nous depuis cinquante ans va être une nouvelle « exception française ». Le nationalisme régional n'est pas sa dimension majeure et ne devrait pas le devenir. Le catalan français ne se sentira pas « catalan » de la même façon que le catalan espagnol. D'un certain point de vue la régionalisation française est plus rationnelle ; elle vient du sentiment que les transformations de nos rapports à l'espace sous l'impact des technologies, à l'autorité sous l'influence des modes de vie, à l'efficacité de l'action publique nous poussent vers une autre organisation de la nation à laquelle nous gardons un attachement maintenant séculaire.

Gouvernance et intelligence territoriale

Ainsi la région française pourrait se définir autour d'une communauté *significative* d'intérêts ; le mot « significative » se situe dans la logique d'une intelligence territoriale où l'on cherche à dépasser les termes dialectiques universels tels que intégration- différenciation, globalisation- localisation, centre- périphérie. Nous souhaitons centrer notre attention sur deux dimensions de l'intelligence territoriale que sont la confiance et la gouvernance, sans oublier qu'intelligence territoriale est une notion floue qui permet notamment un enrichissement du champ sémantique et du corpus lexical associés au terme région. La crise de l'état, de son autorité, de ses instances démocratiques (le parlement) est pour partie une crise de confiance. Quoi que fassent nos gouvernants nationaux, on n'en comprend pas les raisons et la logique ; on les soupçonne d'arrière pensées politiciennes ou d'incompétence. La région ne guérira pas tout. Mais sur le plan de la confiance, le rapprochement du décideur de ses mandants et surtout du résultat concret de ses décisions est un élément du rétablissement de la confiance dans un service public renouvelé.

L'impact rapide et simple des décisions des politiques locaux sur les finances locales fait que les citoyens peuvent évaluer la véracité des slogans et la compétence des hommes et des femmes qu'ils élisent. Ceci nous amène à évoquer une nouvelle gouvernance régionale. Le mot est beau, évoque un ensemble de pratiques (un art, une manière de gouverner) qui s'allient à l'intelligence territoriale, bien qu'il sente le soufre de sa remise en circulation. En effet, gouvernance, d'origine française, a été proposé par les instances mondiales de régulation économique (Fmi, Banque mondiale, Pnud, etc.) dès les années 1980 dans des discours normatifs inspirés de libéralisme économique sans contrôle. Pour certains, la gouvernance est un

programme de privatisation de la décision publique. Nous souhaitons dynamiser cette vision en plaçant la gouvernance régionale comme le lieu d'optimisation de l'action publique et des intérêts privés. Elle est associée à ce principe de subsidiarité inventé par les Européens. Elle doit organiser les contre pouvoirs, se trouver à l'intersection des intérêts locaux et des intérêts nationaux et européens, les autres échelons de la répartition territoriale des pouvoirs. Il n'est pas dans l'objet de cet article de préciser plus les modalités techniques d'un tel système auto-régulateur, sauf à citer les péréquations financières entre régions européennes

Visibilité, communauté d'intérêts, contrôle de la gestion de ce qui touche au plus près le citoyen, la région se manifeste aussi par sa capacité à penser de nouvelles alliances, à agir, à ré-agir, et à pro-agir dans le monde moderne.

L'EXPERIENCE, ET LA LOGIQUE, PROUVENT QU'IL N'Y A PAS D'ECHELON TERRITORIAL NATUREL.

En conclusion

Donc parler de territoire ne peut se faire dans l'absolu. Il n'en reste pas moins que, dans le monde actuel, la région à la française peut être un territoire de taille, de forme, de contenus satisfaisants et propice à l'émergence d'une intelligence partagée.

La rupture, un des corollaires de la vitesse. L'intelligence territoriale, une posture d'anticipation.

Philippe Herbaux, Yann Bertacchini

Résumé :

Au XXI^e siècle, la décentralisation galopante oblige le territoire, à l'instar de l'entreprise, à animer d'un projet dont il doit défendre l'existence. Les postures d'anticipation des ruptures (économiques, sociales, environnementales etc.) sont au cœur d'une interrogation dont on peine à en cerner les contours tant l'accélération des flux communicants crée un brouillard d'informations ; « ce n'est pas tant le manque d'information que son excédent qui obscurcit la prise de décision » rappelait Barthes.

« *Le XXI^e sera spirituel ou ne sera pas* » prédisait André Malraux ; nous pensons que le XXI^e est aussi le siècle de la vitesse (vitesse des transports, des transmissions, des prestations etc.) et en corollaire celui « de l'accident ». La rupture est une résultante de la vitesse et le territoire se situe au centre de cette évolution.

Or ce n'est pas tant « l'accident qui est à surveiller que sa vitesse de survenue » constate Paul Virilio ; celle-ci demande un changement de braquet dans le recueil, le traitement, l'analyse et la prise de décision éventuelle qui doit être engagée. L'anticipation des ruptures au sein du territoire doit alors être en rapport avec une capacité de suivi de la vitesse de survenue. Par leur capacité d'instantanéité, les TIC sont l'un des moyens de l'établissement des conjectures. Une illustration peut être effectuée sur le fonctionnement des véhicules munis du système ABS (*Antilock Braking System*) ou les quatre phases du processus sont traités à l'instant pour prévenir l'accident mais l'action d'appuyer sur le frein est pour l'instant, du ressort du conducteur.

En matière d'information, le décideur ne peut plus assurer seul le traitement simultané du processus (recueil, traitement, analyse et décision). Il doit favoriser une mobilité des signaux entre les acteurs qui l'entourent en optimisant la circulation des informations et leur traitement. Il agit ainsi sur une évolution de la culture de l'information au sein de son organisation.

Mots clés : territoire, rupture, intelligence territoriale, mutualisation, vitesse, gouvernance

Introduction

Le continuum de la menace et de la rupture est chose exceptionnelle. Dès que la menace est identifiée, elle génère habituellement chez l'humain ou l'animal un échafaudage des conjectures fondées sur un recueil accéléré de données qui tend à connaître son épilogue lors de la mise en œuvre d'un dispositif de protection. Or, l'explosion des flux d'informations générée par les TIC, gêne leur recueil ; le traitement puis leur synthèse est alors perturbée dans un éclairage de la future décision. Dans le cas du territoire et de ses périls, l'appui des TIC permet de raccourcir les phases préparatoires à la décision ; encore faut-il que l'effet entonnoir puisse s'appuyer sur un recueil précis, continu et judicieux des signaux et informations et ce, dans de nombreux registres. La mutualisation de l'information entre les acteurs du territoire devient alors un point d'appui fondamental de la démarche d'anticipation des ruptures encore appelée « intelligence territoriale ».

Après un éclairage sur la notion de rupture, de risque et de menace, nous verrons en quoi les TIC peuvent agir au sein du territoire sur le cycle de décision. Nous proposerons à cet effet, une clé d'entrée à la mise en place d'un processus de traitement de l'information au sein du territoire. Nous nous appuierons pour ce faire, sur une démarche d'apprentissage en intelligence économique mise en œuvre en région Nord-Pas de Calais.

De la décision : Rupture et vitesse

L'augmentation de la vitesse favorise la rupture. Si ce raisonnement est banal dans le domaine de la conduite d'un engin, il devient sujet d'interrogation dans le domaine de la prise de décision.

La décision est chose complexe ; ni bonne, ni mauvaise en soi, elle survient le plus souvent de façon pro-active, à savoir qu'elle se justifie par une posture d'anticipation d'un événement que l'on veut éviter, ou intervient de façon réactive suite à un événement déjà survenu dont il faut modifier les conséquences.

La décision peut être aussi une indécision : « hésiter, c'est déjà prendre une décision » (Stanislaw Jerzy Lec).

Le plus souvent, la décision raisonnée se nourrit d'une phase préliminaire de recueil de données permettant un traitement des informations qui fondera la synthèse. La décision sera issue du choix entre les conjectures dégagées (**fig.1**).

Si l'utilisation de système automatique de recueil et de traitement de l'information peut agir sur le temps de mise en œuvre de ou des alternatives de décision, le temps consacré à la réflexion humaine est beaucoup moins compressible.

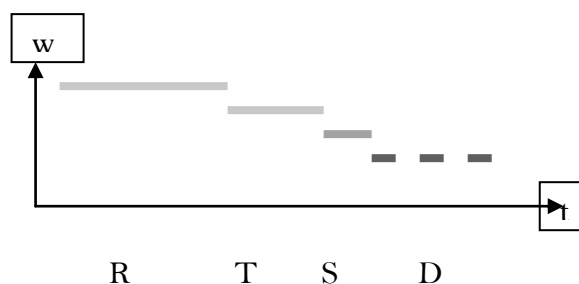


Figure.1 : Recueil, Traitement, Synthèse et Décision

Penser réduire le temps de la décision à l'aune des ratios obtenus sur les phases précédentes est problématique. La décision ne s'établit pas toujours sur un raisonnement logique et demande bien souvent un croisement de critères quantitatifs, qualitatifs ou parfois affectifs qui en « plombent » la vivacité.

Ainsi l'armée de l'air française agissant sur son « process » de décision d'alerte a-t-elle réduit considérablement ses phases d'établissement des conjectures pour les porter à quelques minutes, mais laissant aux responsables l'espace temps nécessaire à une décision circonstanciée. Quand il s'agit de riposte à une éventuelle mais improbable attaque, on se félicite que la décision humaine reste ici souveraine.

Risques et menaces

On distingue une nuance entre les notions d'incertitude et de risque. Le risque (prendre un risque) suppose que la menace soit plutôt identifiée et que l'on en mesure peu ou prou la probabilité d'apparition ; au contraire de l'incertitude dont on ne peut a priori, en évaluer la probabilité de survenue.

Eisenberg, un des pairs de la mécanique quantique, avançait en 1933 « qu'il n'y avait pas d'incertitude » et que celle-ci était un risque que l'on n'avait pas encore réussi à probabiliser. Cette relation d'indétermination est mise en œuvre particulièrement dans le domaine de l'assurance par une connaissance approfondie du domaine de l'incertitude et de l'existence d'une population concernée importante ; ces données pouvant alors bénéficier d'un traitement statistique à risque acceptable.

On peut alors parler d'une science incertaine nécessitant l'application d'un « principe de précaution ». Il y a existence d'une zone intermédiaire entre science probabiliste et science incertaine. Traduction : ne pas attendre les résultats de la science certaine pour mettre en œuvre les mesures d'anticipation.

Pour illustrer cette relation d'indétermination dans une problématique territoriale, nous prendrons le cas récent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) au Royaume unis.

En 1995/96, les scientifiques britanniques faisaient part d'une observation simultanée au Royaume Unis de l'existence de syndrome ESB chez la vache et d'une dégénérescence du tissu encéphalique chez l'homme désigné par le syndrome de Kreusfel Jacob.

Le postulat existant à cette époque reposait sur une théorie de « barrière des espèces » qui interdisait de poser un lien causal entre ESB et syndrome de Kreusfel Jabob.

Début 1997, un laboratoire de recherche de Bristol prouvait l'existence d'un syndrome ESB chez un chat suite à l'addition dans la nourriture de celui-ci, d'abats bovins contaminés.

A la suite de cette communication, le principe de précaution était aussitôt appliqué en Angleterre puis en Europe avec la mise en place d'un cordon sanitaire exceptionnel. Néanmoins, et pendant ce temps, une trentaine de décès en Angleterre était comptabilisé dans le registre du syndrome de Kreusfel Jacob.

Cette voie de recherche était complétée peu après par les travaux existants de Stanley B. Prusiner sur le « prion » (Protein Infection) qui mettait en évidence le rôle infectieux de certaines protéines dans la transmission d'un agent viral ; celui-ci intervenant dans certaines maladies neurodégénératives, comme la dite « tremblante » du mouton, l'encéphalopathie spongiforme bovine et la maladie de Kreusfel-Jacob.

Si le risque n'était pas identifié à priori, la notion d'incertitude s'assimilait ici à un risque probabilisable qui motivait la mise en place d'un principe de précaution. Les travaux de Morgenstern et Von Neuman après la seconde guerre mondiale, avaient mis en évidence les principes de la théorie des jeux dans l'affinage de la probabilité. Ces travaux débouchaient sur leur théorie de la décision reprise principalement dans les sciences sociales.

Un autre exemple plus global en rapport avec la notion d'incertitude concerne le problème climatique mondial et l'hypothèse de répercussions sur nos modes de vie à quelques dizaines d'années.

Un programme de recherche international sur les problématiques climatiques (GIEC, groupement intergouvernemental de l'évolution des climats) réunit un ensemble de scientifiques de tous pays dans les domaines de l'océanographie, de la biologie, de la zoologie de l'économie etc. Ce réseau informel travaille en permanence sur le sujet et établit un volumineux rapport d'étude tous les six ans environ (1994-2000-2006..). Une synthèse est publiée sous arbitrage des gouvernements concernés qui en limitent néanmoins les contenus et les constats. Le GIEC a un rôle d'alerte (al'herta = sur la montagne).

Le groupement établit des modèles et scénarios sur la base de jeux d'hypothèses et de conjectures ; ceux-ci évoluent chronologiquement.

C'est ainsi que le GIEC avance des bornes d'incertitude de phénomènes qui affecteront le globe dans les cent prochaines années, si les modes de vie des nations n'invoquent pas. Cette plage de survenue éventuelle de l'événement pose un gradient de gravité éloquent :

1°) augmentation de la température mondiale de 1,4°C à 5,8°C

si 5°C supplémentaires au milieu du Sahara ne représenteraient pas une menace fatale pour la vie animale comme végétale, il n'en n'est pas de même au pôle Nord où l'équilibre écologique s'en trouverait complètement bousculé.

2°) hausse du niveau des mers de ± 9 cm à ± 88 cm.

Si 9 cm d'élévation du niveau des mers peut paraître supportable, 88 cm est rédhibitoire pour les massifs coralliens habités du Pacifique et les deltas de l'Inde et du Bangladesh.

3°) gaz à effet de serre entre 540 et 970 ppm (parties par million)

(à savoir que 540 ppm = 2 fois la densité observée au XIX^es)

4°) modifications qualitatives sur le régime des pluies (plus contrasté) avec extension de la désertification du Sahara et augmentation de la violence des moussons

5°) concept de surprise : inversion des courants thermo-halins avec inversion de l'absorption du CO² par l'océan et fonte des glaces au pôle nord. La fonte du permafrost polaire entraînerait de plus la libération de CO² contenu dans les organismes pour l'instant confinés.

La notion d'incertitude est ici bornée à une limite minimum et maximum qui réduit celui-ci à un environnement probabilisable ; cet exemple est une illustration de ce dont Eisenberg nous avait entretenu (ibid).

Il ne s'agit pas d'une science exacte mais d'une posture scientifique dérivée des études sur la logique floue et de l'étude des fractales. Mais dit Joseph Ziman (2000) dans son dernier ouvrage « *what it is, what it means* » « Néanmoins, il ne peut y avoir en ce domaine, de science exacte ».

Le territoire apprenant

Les TIC dans le traitement de l'information

Dans ce courant de pensée où le caractère inéluctable du développement de la nouvelle technologie des TIC triomphe, trouvant en elle-même la loi de sa propre production, on peut se demander quelle posture adopter pour le territoire ? Peut-on espérer une utilisation efficiente des TIC qui assurerait en grande partie la réalisation en temps réel des trois phases initiales de la décision (recueil, traitement, synthèse) ? Si ce concept est utilisé classiquement dans les domaines du chiffre (ex : consolidation comptable), nous sommes encore dans le balbutiement en ce qui concerne le traitement du texte. Néanmoins, l'essor des logiciels d'analyse sémantique couplés à des corpus alimentés automatiquement nous offre des éléments de perspective. Viendra le temps où la chaîne de valeurs du traitement de l'information sera presque entièrement automatisée. Elle présentera alors au décideur les seules conjectures utiles à la décision ; celles fortement improbables resteront encore pour quelques temps dans le domaine du génie humain.

Dans la configuration d'une nouvelle problématique qui s'esquisse, comment le territoire doit-il gérer ses menaces et ses opportunités ?

Quelle est la pertinence de ses choix de formation sur les nouveaux outils, dans un monde de mouvance ou l'obsolescence guette la nouvelle acquisition ?

Le poids des TIC

L'utilisation des TIC par les entreprises européennes est une donnée progressivement croissante mais dont les chiffres masquent mal les disparités d'équipement territoriales.

La quatrième édition du Global Information Technology Report réalisée en 2005, nous propose (fig.2) les résultats d'une étude sur le degré d'avancement des TIC dans plusieurs pays. Ces travaux ont été réalisés par le Forum Economique Mondial en coopération avec l'Insead.

Le classement prend en compte différents paramètres qui globalement sont censés mesurer le développement et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ce rapport classe la France en 20e

position des 104 pays analysés avec cette année, Singapour est à la première place.

NBI RANK	COUNTRY	SCORE
1	Singapore	1.73
2	Iceland	1.66
3	Finland	1.62
4	Denmark	1.60
5	United States	1.58
6	Sweden	1.53
7	Hong Kong	1.39
8	Japan	1.35
9	Switzerland	1.30
10	Canada	1.27
11	Australia	1.23
12	United Kingdom	1.21
13	Norway	1.19
14	Germany	1.15
15	Taiwan	1.12
16	Netherlands	1.00
17	Luxembourg	1.04
18	Israel	1.02
19	Austria	1.01
20	France	0.95

Figure 2 : classement TIC par pays (étude Insead et Forum Economique Mondial).

On remarquera que, mis à part les USA, les sept premiers sont des « petits » pays à faible population où il est certainement plus facile de développer une infrastructure que dans d'autres comme la Chine (41^e place) ou le Brésil (46^e place).

TIC et lien social

La durée de vie de l'innovation TIC se situe dans des horizons de temps de plus en plus rapide, capable de décontenancer tout décideur progressiste. Faut-il se reposer sur l'échelon Etat pour les infrastructures massives ? Dans ce cas, les décisions d'équipement qui sont par définition des choix, risquent de donner des territoires adjacents à deux vitesses : ceux équipés et ceux qui ne le sont pas, renforçant par cet effet, la compétition des territoires.

La notion de milieu innovateur peut alors mieux rendre compte de la capacité d'un territoire à promouvoir les outils de son développement.

Les fora électroniques utilisés parfois au sein des communautés territoriales encouragent par essence le colloque à plusieurs au détriment de l'échange particulier. Les biais évoqués plus haut s'estompent par le fait que cette communauté virtuelle est en même temps une communauté réelle d'acteurs, ayant une connaissance de l'autre. Sur ce sujet, Proulx constate un « renforcement du lien d'appartenance au groupe social » par l'emploi de cette typologie de medium. Il y a capitalisation de l'échange entre le réel et le virtuel, entre l'individuel et le collectif et entre le formel et le symbolique. Le projet partagé au sein de cette communauté électronique s'exprime de façon différente et comporte un réarrangement des codes et conduites de discussion : si le fond demeure, les postures changent. Ce processus participe dit Proulx (ibid) à la « conscientisation social du soi individuel » qui permet

à l'individu de renforcer son sentiment d'appartenance à un groupe social. Il intervient alors en renforcement du lien social comme peut l'être la discussion en face à face⁴.

On peut avancer que la communauté territoriale virtuelle est imbriquée dans une pratique démocratique car celle-ci est avant tout locale. Elle a été inventée dans la cité et non dans les empires car la communauté de voisinage est l'échelon naturel de régulation et de décision. Ce qui participe au projet commun, est bien l'interdépendance du groupe et la nécessité d'outils d'échange entre tous qui participeront à l'élaboration des grandes décisions. Ce faisant, ce projet commun ne peut nier la représentativité des élus désignés pour transmettre les options de ses mandants.

TIC un outil contre l'incertitude ?

Nous l'avons vu en amont, si le temps de réflexion est peu compressible, celui du traitement d'amont (recueil, analyse, traitement et synthèse aboutissant à des conjectures) peut bénéficier d'une optimisation de processus par l'emploi des TIC.

La capacité d'un groupe ou d'un territoire à mutualiser sur le même médium l'information et le signal, est une avancée déterminante. L'effet cliquet que jouent les plateformes électroniques territoriales dans la capitalisation des données offre un point d'appui essentiel dans la gestion des connaissances du local ; encore faut-il que cet outil ne se limite pas à une fonction guichet ; c'est à dire assurer uniquement un échange à sens unique (réalisations, compte-rendu, visites officielles etc.).

La notion d'interactivité peut alors s'exprimer par la gestion des flux d'informations provenant des acteurs vers la plateforme et leur traitement en retour.

Le dispositif de mutualisation de l'information mise en œuvre dans les entreprises engagées en intelligence économique est en exemple des démarches à induire pour établir un processus d'intelligence territoriale.

Nous prendrons l'exemple du programme d'intelligence économique mis en œuvre dans la région Nord-Pas de Calais avec cinquante deux entreprises engagées dans un processus de traitement de l'information. Les processus d'intelligence économique en cours constituent, par la démarche engagée, un banc d'essai et d'apprentissage grandeur nature de la démarche d'intelligence territoriale à mettre en œuvre.

Une phase d'apprentissage

La problématique de l'anticipation ne se trouve pas prioritairement dans l'outil logiciel et dans ses capacités.

Nous pensons qu'elle se situe essentiellement dans la démarche de mutualisation des informations et des signaux, or cette apprentissage méthodologique demande le plus souvent un accompagnement de six mois à deux ans aboutissant à une fluidité effective des échanges au sein des groupes.

⁴ A ce sujet, des concepteurs de logiciels se penchent sur les dispositifs à effet médiologique, qui permettraient aux usagers de s'interrompre mutuellement en cours de frappe machine ou de s'avertir d'une possible interruption de leur frappe à l'instar des biais de la communication verbale.

La mise en œuvre en priorité d'un processus d'intelligence économique permet de s'appuyer sur le tissu économique local et agir ainsi sur la préoccupation majeure du citoyen français : l'emploi.

La démarche d'apprentissage des outils logiciels et des comportements de mutualisation des informations est laborieuse mais la capacité des acteurs locaux à se mobiliser sur un projet commun et à en défendre les points d'appui constitue la pierre angulaire du dispositif.

Il apparaît que la clé d'entrée d'une démarche globale et locale est dépendante de la mise en œuvre préliminaire dans le tissu économique, d'une démarche d'intelligence économique ; elle en constitue le volet d'apprentissage.

S'il paraît important que le projet soit partagé, il est utile que la méthode employée reçoive l'intérêt de chacun. Dans le projet Nord-Pas de Calais, nous avançons alors la notion de « pas méthodologique », basé sur la nécessité d'une complémentarité de quatre axes d'actions : sensibiliser, former, initier et accompagner. Outre l'intérêt d'une démarche reproductible, l'exigence d'une évaluation transversale et future des actions imposait une procédure identique. Proposer une vision globale fonctionnelle qui prend en compte les différentes phases d'appropriation, assure ainsi un suivi effectif des entreprises, des personnes et des programmes associés.

Ce « pas méthodologique » diffère des stades classiques de Nolan (initiation, contagion, contrôle et intégration) par une prise en compte plus large de la phase de sensibilisation permettant une véritable imprégnation culturelle du concept.

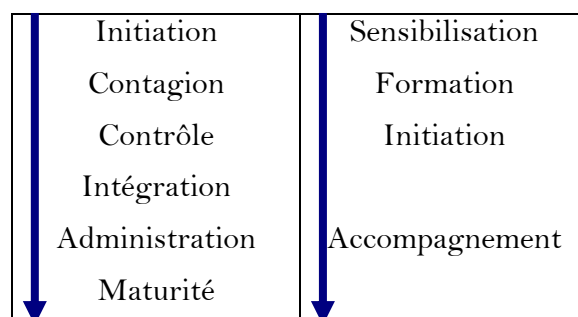


Figure 3 Stades de Nolan et pas méthodologique

On peut observer que les deux stades complémentaires que Nolan avait rajouté lors de ses observations (administration – maturité) peuvent s'inscrire et correspondent à notre stade, dit « d'accompagnement ». La démarche de Nolan nous apparaissait par trop inductive dans la résolution de nos problématiques et il nous semblait qu'elle ne permettait pas assez ou peu un « errement » constructiviste nécessaire au groupe des acteurs engagés dans cette démarche.

La capacité des acteurs à développer au sein de leur entreprise, une action de mutualisation de l'information permet de déployer ensuite une démarche territoriale plus large car, outre l'effet d'apprentissage obtenu, on peut considérer que les salariés des entreprises locales sont en même temps et en grande partie les habitants du territoire.

La démarche par « contagion » chère à Nolan trouve là, sa justification.

Prémices d'intelligence territoriale

Le secteur économique constitue l'un des points d'appui du territoire et en même temps ses points d'incertitude au même titre que l'environnement, la gestion des eaux, les risques chimiques et bactériologiques, les inondations ou les tremblements de terre. A cet effet le risque économique, par son incidence sur l'emploi qu'il représente, est inclus de facto dans une réflexion d'anticipation territoriale.

La carence en matériaux d'information paraissant sur internet sur le territoire oblige celui-ci à puiser plus profondément dans ses ressources humaines pour un recueil des signaux signifiants. La pratique que ses acteurs en ont, issue d'un usage professionnel est un facteur déterminant favorisant la mise en œuvre des logiques d'intelligence territoriale.

Ainsi, la conjonction d'un projet partagé et de l'utilisation courante d'une démarche rend le volet de la formation plus efficace. Les techniques et logiciels d'application enseignés sont ainsi directement en relation avec les préoccupations des participants.

Le travail d'audit préalable et de définition des facteurs locaux de risques permet de dresser la carte des domaines de veille et d'en déterminer la ou les priorités.

En exemple, la société civile réunie dans le comité de bassin d'emploi du pays de Roubaix Tourcoing et Val de Lys (Nord de la France), a ainsi déterminé deux facteurs de risques prioritaires pour le pays : le textile et la vente par correspondance. La décentralisation dans le textile débutée dans les années 70 (Tunisie) n'est pas chose nouvelle mais le cas du secteur de la vente par correspondance détenu par le groupe Pinault-Printemps-La Redoute en fait une nouvelle problématique.

La conjonction des élus, des institutions, des entreprises sous-traitantes (logistique), des universités associées et de certains acteurs du local doit permettre, au sein du projet partagé, une mutualisation effective des informations et surtout une mise en perspective des signaux recueillis individuellement. L'incertitude se change ainsi en menaces probabilisables au fur et à mesure des traitements récursifs des signaux.

L'animation des groupes de restitution et de mutualisation est confiée à un consultant externe et la formation des acteurs à la manipulation des outils logiciels de veille et de recherche est assurée par le service commun de formation permanente de l'université.

La pratique acquise par le groupe sur ces sujets consensuels, permettra d'étendre ultérieurement le plan de veille à l'environnement, la pollution industrielle, la gestion de l'eau et l'extrême précarité sociale.

Conclusion

Le territoire se vit dans un projet porteur assurant la quiétude de ses habitants et non dans la résilience continue de ses incertitudes. Il ne s'agit plus seulement d'associer les constituants du local dans un projet territorial mais d'assurer à la gouvernance, une visibilité du futur fondée sur des processus d'anticipation.

La participation est un ressort de la gouvernance, l'anticipation, son outil. Par une meilleure visibilité de son devenir, le territoire assure auprès de ses acteurs sa nature fondamentale et implicite : être un lieu de sécurité.

Bibliographie

Barthes, Roland., (1973), *Le plaisir du texte*, Paris, éd. du Seuil.

Bertacchini, Yann., (2005), « L'intelligence territoriale repose sur la transversalité des compétences. », Revue *Veille Magazine*, n°84, p.12, juin 2005.

Eco, Umberto., (1992), *Sémiotique et philosophie du langage*, Puf.

Nolan, Robert., et Crosson, David., (1995), *Creative Destruction*, HBS press.

Proulx, Serge., Vitalis, André., (1999), *Vers une citoyenneté simulée. Médias, réseaux et mondialisation*, Éditions Apogée, Rennes.

Sfez, Lucien., (1999) *La communication*, Collection Que sais-je ? Puf.

Virilio, Paul., Petit, Philippe., (1996), *Cybermonde, la politique du pire : entretien avec Philippe Petit*. Paris : Textuel, (Conversations pour demain).

Ziman Joseph (2000) *What it is, what it means*, Cambridge University Press, Cambridge.

Entre verbe & projet : la médiation, fondation de l'échange & structure du développement local.

Un enjeu pour la Corse dans l'espace méditerranéen

Marie-Michele Venturini

Résumé :

Le processus de Barcelone initié en 1995 visait à créer un espace euro méditerranéen des échanges liés à la formation des étudiants et à la diffusion de la connaissance.

La position de la Corse, ses caractéristiques de territoire insulaire la prédestinent à occuper un rôle de premier plan dans ce projet et, sa situation géographique lui confère une responsabilité naturelle d'interface entre les continents européens et africains.

Dès lors, il s'agit d'initier un débat sur le sens et la direction à donner à l'action de

développement qui résulte du constat relevé dans le paragraphe précédent. Mais auparavant, nous souhaitons souligner un invariant : il ne peut y avoir de développement local voire, de rayonnement méditerranéen, sans reconnaître à l'échange sa valeur première à savoir, sa capacité à organiser la médiation entre les acteurs locaux et leurs intérêts au bénéfice d'un projet global.

Si l'échange parfait n'existe pas, cela ne peut en aucun cas justifier le refus de la culture de l'autre sauf à transformer toute politique de développement territorial en un repli local frileux qui condamnerait le territoire à être absent des flux d'échanges contemporains et à venir.

Mots-clé : Acteur ; Echange ; Interface ; Médiation ; Projet ; Territoire.

Summary : The process of Barcelona introduced in 1995 aimed at creating a Mediterranean-euro space of the exchanges connected to the training of the students and to the broadcasting of the knowledge. The position of Corsica, its characteristics of island territory predestine it to occupy a leading role in this project and, her geographic situation confers her a natural responsibility of interface between the European and African continents.

From then on, it is a question of introducing a debate on the sense and the management to be given to the action of development which results from the report raised in the previous paragraph. But previously, we wish to underline an invariant: he can not have of local development even, Mediterranean brilliance there, without recognizing by the exchange his first value to be known, his capacity to organize the mediation among the local actors and their interests in aid of a global project.

If the perfect exchange does not exist, it can justify on no account the refusal of the culture of the other one so as to transform any policy of territorial development into a local fold sensitive to cold which would condemn the territory to be absent in streams of contemporary exchanges and to come.

Key-Word : Actor; exchange; interface; mediation; project; territory.

L'échange est le moyen, le vecteur, pour permettre de profiter pleinement des connaissances et des compétences des autres, c'est-à-dire développer l'aspect grégaire de notre espèce, et ce pour tendre vers le but qui est d'améliorer nos conditions de vie mais aussi pour répondre à une autre de nos caractéristiques : l'approche de l'autre et l'aspiration, dans le meilleur des cas, à partager les ressources qui nous sont proposées puis, les faire s'approprier vers un objectif de développement collectif.

La communication est le moyen sans lequel l'échange ne peut pas s'organiser. Par opposition à l'échange involontaire, réalisé au hasard d'événements naturels ou spirituels non suscités par l'individu et l'acteur social.

Le constat qui est à la base de notre projet de Recherche est le suivant : la Corse, île de Beauté, est une terre de contraste mais également, par définition, une terre d'échanges avec des partenaires et ce, depuis très longtemps. Un environnement exceptionnel, un positionnement géographique favorable, des femmes et des hommes qui ont su affronter l'adversité et ce pendant des siècles, et d'où sont issus des esprits reconnus par tous, des hommes d'Etat au service des plus grandes nations, des combattants et des travailleurs au courage digne des plus grands bâtisseurs de tous les temps.

Le processus initié en 1995 à Barcelone qui pose en principe la diffusion de la connaissance comme vecteur de la mobilité puis, la zone de libre échange qui va s'instaurer entre l'Afrique du Nord et l'Europe à l'horizon 2010, positionne la Corse au carrefour de flux méditerranéens multiples. Les territoires riverains du Bassin euro méditerranéen, dont la Corse, ont à leur portée une occasion inespérée qui s'inscrit dans une dynamique de l'équilibre des échanges entre revendication et créativité.

Notre article se propose d'esquisser dans notre champ, Les Sciences de l'Information et de la Communication, les contours et contenus d'une Société orientée vers le développement à savoir, une Société de projets, dans un espace reconfiguré notamment par la diffusion des NTIC qui brouillent nos repères de temps et d'espace et avec lesquelles, nous avons à composer pour mieux cerner les enjeux du développement territorial.

Nous avons organisé notre propos de la manière suivante.

L'histoire des acteurs locaux est confrontée à la vision dynamique du territoire. Nous faisons appel à Serge Airaudi et aux notions, d'ordre philosophique, qui nous aide à mieux cerner le territoire confronté à l'émergence de l'immatériel dans la production de ses contenus. Ces contenus résultent des interactions territoriales qui reposent sur la capacité du territoire en sa qualité de système à susciter les relations entre les acteurs et à leur faire produire du sens.

La création de contenus territoriaux relève des processus de communication. Il s'agit d'assurer la diversité des contenus adaptés aux réalités et aux besoins des différents groupes et catégories de population et de pointer les absences ou insuffisances par la mise en place et pratique de l'intelligence territoriale. Ce qui suppose, dans un premier temps, de

représenter la complexité de l'entité territoriale à l'aide d'un méta modèle et, dans un second temps, de souligner que l'adoption d'un mode de gouvernance peut faciliter la mise en cohérence et la valorisation des contenus territoriaux.

La valorisation territoriale: une démarche réciproque et transversale d'échanges. La valorisation territoriale va devoir contourner les difficultés inhérentes au foisonnement technologique et aux mobilités favorisées par leur multiplication qui rend leur compréhension puis leur appropriation difficile. Il nous semble que cette nouvelle complexité appelle à la définition d'un capital relationnel que l'on peut prolonger par l'adoption d'une intelligence territoriale.

L'histoire des acteurs locaux est confrontée à la vision dynamique du territoire.

Le contexte urbain est bouleversé. Le brouillage des territoires et des références spatiales qui résulte de ces mobilités pose problème au politique et à tout acteur local dans la mesure où ceux-ci fonctionnent sur la délimitation territoriale de leurs compétences. L'espace invisible prend un poids croissant. L'espace public se réduit de moins en moins à un espace physique supposant des rues et des places. L'espace médiatique avec les débats qu'il promeut joue un rôle de plus en plus important. La dynamique territoriale contemporaine suppose une communication double : *bottom up et top down*. L'émergence récente du concept de développement durable a fait évoluer la vision des problèmes sur le territoire et rendu plus complexe encore sa gestion. Il est devenu évident pour les acteurs de la gestion de l'espace physique et virtuel que la maîtrise de cette complexité nécessite l'utilisation d'une quantité plus grande d'information de qualité sur le territoire.

Notre objet de compréhension et d'évaluation est le système territorial éminemment complexe dont chaque composante, chaque acteur, chaque intervenant est en totale interaction avec les autres et avec l'environnement, en même temps qu'il est ouvert sur un environnement extérieur spatial et temporel. Cette complexité de l'objet de recherche est renforcée par la diffusion des NTIC au sein des territoires et nous éprouvons le besoin de mobiliser des notions philosophiques pour nous aider à la compréhension de sa redéfinition.

Notions philosophiques pour définir le territoire⁵.

La question du problème du territoire, y compris le territoire d'une marque, se pose face à la dématérialisation des nouveaux moyens de communication.

1- Le territoire est matériel. *C'est quelque chose de physique, de concret. L'ethnologue japonais Umesao Tadao⁶ le décrit ainsi, une civilisation étant pour lui un territoire assorti d'une culture. Ces deux notions sont à*

⁵ Indication de la référence Serge Airaudi cité par [<http://www.admirabledesign.com/article.php>]

⁶ Umesao, Tadao., *Le Japon à l'ère planétaire*, Publications orientalistes de France, 1983.

distinguer. Le territoire est le socle de la civilisation sur lequel une culture peut se construire et se développer. C'est un espace concret qui enracine un système de culture. Il est impératif qu'il y ait un territoire et une culture pour qu'il puisse y avoir une civilisation.

2- Le territoire fonctionne toujours sur une logique de l'inclusion et de l'exclusion. *Il a des limites qui servent à constituer la base du groupe social qui va évoluer, à délimiter la différence entre soi (le groupe d'appartenance) et l'autre. Cette logique a une tendance fusionnelle à l'intérieur du territoire et séparatiste voire oppositionnelle par rapport aux éléments extérieurs. A l'extrême, dans les territoires à caractère ethnologique, la transgression du territoire entraîne la mort.*

3- Le territoire est la base du pouvoir *(plus que ne l'est la culture). Le pouvoir est affirmé par une délimitation du territoire et par le fait d'être apte à empêcher les autres d'y entrer. L'institutionnalisation de ce territoire est à ce titre importante. Par ailleurs, il existe dans tout territoire des sanctuaires, des espaces sacrés auxquels il ne faut pas toucher. A titre d'exemple, l'appareil d'état est un instrument qui sert de langage au pouvoir, l'état n'ayant pas de sens en dehors du territoire qu'il contrôle.*

4- Le territoire est un espace sur lequel la subjectivité peut se réaliser. *Les hommes ont une tendance à projeter leur subjectivité sur ce qui les entoure, principalement sur la matérialité. Les choses vues et perçues sont subjectivisées : elles ne sont pas laissées dans leur état naturel. De ce point de vue, le territoire est l'espace que l'on a subjectivisé. A titre d'exemple : les couleurs que nous voyons sont médiatisées par des archétypes culturels, notre maison peut être considéré comme notre territoire car nous lui donnons une certaine configuration (grâce à notre subjectivité, par le feeling, des perceptions, des sentiments...). Ceci est différent de la propriété. Le territoire ne peut pas être virtuel car les sentiments des hommes ne résistent pas, sont évanescents, s'ils ne portent pas sur quelque chose de concret. La subjectivité humaine a besoin de s'appuyer sur quelque chose de concret pour pouvoir exister.*

Selon ces postulats, il ne peut pas y avoir de civilisation internet car internet a une culture mais n'a pas de territoire. Le territoire d'internet peut être le monde entier mais le monde n'a pas de bords. Il n'a pas d'opposition, d'au-delà, donc ne peut pas être considéré comme un territoire. C'est une des raisons de la résistance à la mondialisation qui est vécue comme un phénomène de déterritorialisation. La mondialisation à ce titre se pose à l'encontre de la civilisation. Si internet influence cependant l'évolution des civilisations, sommes-nous entrés dans une nouvelle civilisation ?

Les remarques sur la subjectivité rejoignent les travaux de Conrad Laurens sur l'éthologie. Dans les civilisations modernes, les gens recréent dans l'entreprise leur territoire éthologique autour de leur micro-ordinateur.

La dématérialisation est réelle d'un point de vue technologique mais ne l'est pas d'un point de vue humain. Il existe un écart croissant entre les

potentialités technologiques et humaines, allant se heurter à des limites. Une des réponses est dans les sciences du vivant.

Les sens des hommes ont besoin d'être satisfaits. Par ailleurs, les hommes ont un timing physiologique (ne correspondant pas au psychisme). On a effectivement affaire à un processus de dématérialisation, rendu possible avec les nouvelles technologies, mais alors qu'en est-il des hommes ? L'homme n'a pas de transcendance, le seul homme à s'être dématérialisé étant Jésus Christ. Il peut se faire une expérience de la dématérialisation dans la foi.

Le territoire des technologies de communication n'est pas physique mais se place par rapport à un objectif (comme le market place...). C'est une communauté de gens qui ont un intérêt commun aidé par la technologie. C'est une tribu qui a les mêmes logiques d'inclusion et d'exclusion que le territoire à la différence près qu'il est beaucoup plus difficile de sortir du territoire qu'il ne l'est de ces tribus. Il est à remarquer que la transgression dans une tribu au sens ethnologique du terme est sanctionnée lourdement (jusqu'à la mort).

Le territoire physique peut être simulé mais sa pérennité est alors limitée. Il n'y a pas de réelle fidélité, d'ancrage physique chez des gens qui sont nomades. Cependant, lorsqu'il s'agit de market place, des sommes considérables sont en jeu et les gens sont relativement fidèles, ne serait-ce que pour des contraintes économiques. C'est un cas type de simulation du territoire. Les notions philosophiques utilisées nous offrent une grille de lecture intéressante pour mieux appréhender le territoire confronté à la dématérialisation de ses contenus. Nous complétons cette approche en assimilant le territoire à un système.

Le territoire : un système avec des caractéristiques spécifiques

En tant que système, nous pensons que le territoire peut être vu comme un système non isolé, non-linéaire et auto-organisant.

1. Il est non isolé car il est soumis à des flux d'énergie et de matière qui tendent à renouveler ses éléments.
2. Il est évidemment non-linéaire car il est le lieu de multiples interactions, créant ainsi une complexité de comportements qui ne peut pas se résumer à un modèle simple et déterministe.
3. Le territoire, dans des limites définies, est aussi un système auto-organisant.

La création de signification de l'information est au centre des phénomènes d'auto-organisation ce qui souligne la capacité d'un système à susciter les relations entre les parties qui le composent et à maintenir ces interactions. Il faut reconnaître que les espaces à développer baignent dans un environnement turbulent et incertain et qu'ils n'ont d'autre choix que de favoriser un mode de gestion différent et d'adopter une démarche de management de projet. Deux approches complémentaires viennent d'être évoquées. L'une s'appuie sur des notions d'ordre philosophique et la

deuxième, présente les caractéristiques du territoire associé à un système. La richesse de ces approches souligne que le développement territorial fait l'objet de discours multiples. En ce qui concerne, nous affirmons que le développement territorial repose sur un processus informationnel.

Le développement territorial: un processus informationnel

1. Le concept de développement territorial et les pratiques qui s'y rattachent se caractérisent par la multiplicité des discours et des programmes, tour à tour complémentaires et contradictoires.
2. Nous retiendrons une définition parmi tant d'autres:

«Le développement territorial est une organisation à construire par de l'information en reliant des acteurs publics et privés, engagés dans une dynamique de projet sur un territoire»

(Datar, 1998)

Cette définition, parmi d'autres, souligne le rôle central de l'information dans la construction territoriale. Elle met l'accent sur deux grands courants épistémologiques et décline à notre sens, trois hypothèses.

Deux grands courants semblent se dégager de la multiplicité des discours sur le développement territorial.

-Un premier courant qui renvoie à l'analyse systémique. L'action est le lieu d'apprentissage de la concertation.

-Un deuxième courant relève de la conception constructiviste qui s'exprime au travers d'une forme de solidarité. L'action est le lieu de mise en œuvre de principes et de valeurs.

L'approche systémique met l'accent sur le rôle des institutions et sur le partenariat public-privé. L'approche constructiviste s'intéresse plus au rôle de l'initiative par le bas, qui s'appuie sur des formes de négociation paritaires, non pilotées par les pouvoirs publics. Le concept de développement territorial repose sur un acquis théorique pluri-disciplinaire. Et souligne la nécessité de définir un capital relationnel pour tenter de rapprocher la société civile et l'*Etat* local.

D'un point de vue des S.I.C⁷, ce processus informationnel autant que anthropologique suppose la conjonction de trois hypothèses (Bertacchini, 2000):

-Les acteurs échangent de l'information (énergie);

-Ils accordent du crédit à l'information reçue (information);

-Le processus de communication ainsi établi, les acteurs établissent les réseaux appropriés et transfèrent leurs compétences (projet).

Lorsque ces hypothèses sont réunies et vérifiées, les gisements de compétences peuvent être repérés à l'aide d'une action d'information et de communication territoriales puis mobilisés dans la perspective d'un projet de

⁷ Sciences de l'information et de la communication

développement. Nous pensons qu'il s'agit du préambule à la définition d'une politique de développement local de nature endogène. Nous pouvons désigner ce préambule par un mot : la territorialité ou l'appropriation des ressources d'un espace par les acteurs locaux dans une perspective de développement. L'appropriation des ressources traduit la création de contenus territoriaux qui relève des processus de communication.

La création de contenus territoriaux relève des processus de communication

A ce stade de notre propos, nous souhaitons associer les acteurs locaux qui participent à leur création et à leur diffusion. Nous considérons que les contenus peuvent relever de pratiques institutionnelles, citoyennes ou économiques. Nous pouvons citer à titre d'exemple: des initiatives de démarches de démocratie locale; les fonctions des territoires ruraux; la valorisation culturelle & patrimoniale; le Contenu rédactionnel ; la formation des élus, la création de communautés virtuelles...

Le développement local repose sur la création de contenus à caractère local tout autant que des portails⁸ et contenus thématiques qui contribuent à fédérer les connaissances et expertises dans certains domaines d'activité ou sur des thèmes d'utilité sociale. Il s'agit d'assurer la diversité des contenus adaptés aux réalités et aux besoins des différents groupes et catégories de population et de pointer les absences ou insuffisances par la mise en place et pratique de l'intelligence territoriale.

Les objectifs associés aux programmes de création de contenus peuvent être formulés de la manière suivante et dans le respect de ces principes: la formation et la participation des acteurs locaux par la création d'une richesse collective et le partage des savoirs.

Les principes de base des programmes de création et de développement de contenus devraient :

1. se baser sur des études de besoins par groupes et catégories (personnes âgées, communautés culturelles, sans emploi, jeunes, handicapés, etc.).
2. favoriser et soutenir sur appels d'offre la création de contenus originaux et la numérisation de contenus déjà existants sur d'autres supports (écrit, vidéo, etc.).
3. soutenir la confection de bases de données et la diffusion en ligne des innovations et des contenus, avec des normes de catalogage et des moteurs de recherche spécialisés.

Si la création de contenus territoriaux résulte de processus de communication et préfigurent le mouvement que nous désignons par territorialité, il n'en demeure pas moins que les acteurs sont multiples et qu'il nous est apparu nécessaire de représenter la complexité territoriale par un modèle approprié à notre objet.

⁸ Gateway en anglais

L'intégration du système « territoire » dans un modèle complexe.

Compte tenu de notre objet, le territoire et de ses caractéristiques, il nous a semblé particulièrement opportun d'établir un modèle du système «territoire» qui rende compte à la fois de la matérialité des objets territoriaux, des approches cognitives différentes des intervenants qui en effectuent une lecture spécifique, et du sens «territorial» qui transforme l'espace en ressources partagées. Dans nos travaux nous avons recours à un méta-modèle qui se décompose en trois plans fortement imbriqués et indissociables l'un de l'autre : celui de la matière physique (premier niveau); celui de l'information (deuxième niveau); celui de l'identité (troisième niveau) Il ne faut pas considérer ces niveaux comme des couches mais comme des ensembles imbriqués de nature différente. Ce modèle est aussi une représentation de la complexité d'un système par l'explicitation de la dynamique de complexification qui peut le faire évoluer vers des niveaux de complexité croissante

Le territoire peut être considéré comme répondant à ces critères. Deux types d'approches complémentaires caractérisent ce méta-modèle :

-une approche descriptive s'appuyant sur une description en trois niveaux irréductibles: celui des objets physiques, celui de l'information quantitative et qualitative, celui du tout ou de l'émergence;

-une approche dynamique rendant compte de l'évolution du système dans le temps. Le fonctionnement de cette entité repose sur l'interaction de nombreux acteurs directs et indirects qui restent à mobiliser. La mise en place d'un mode de gouvernance territorial répond à cette attente.

Un mode informationnel : la gouvernance territoriale.

A l'origine physiques, les échelons territoriaux intègrent progressivement les TIC. Ces dernières brouillent les découpages administratifs et favorisent l'émergence de territoires virtuels. Ainsi, la " société de l'information " se construit. S'il est primordial que les territoires intègrent ces technologies de l'information et de la communication, il est tout aussi nécessaire qu'ils la nourrissent, au risque de se trouver marginalisés sur un plan national comme international. Le processus d'intelligence territoriale que l'on peut qualifier de démarche d'information et de communication territoriales trouve ici sa pleine justification dans l'aide apportée à la constitution du capital formel d'un échelon territorial. A notre sens le capital formel d'un échelon territorial est le préambule à toute politique de développement, qu'il s'agisse de politique de mutation territoriale, de reconversion, ou d'innovation.

Nous voyons bien ainsi, que les aspects portent en effet tout autant sur un volet infrastructures, réseaux de télécommunications à haut débit (tuyaux) que sur les supports et le contenu des documents numérisés créés grâce à ces outils. De tels enjeux intéressent tous les secteurs de la société, de l'éducation à l'économie en passant par la santé ; du monde de l'administration à celui de l'entreprise, en passant par le particulier.

Nous avons à préciser que, d'après nous, l'intelligence territoriale se construit autour de deux axes fondamentaux ; Nous ne mentionnons pas l'axe du temps qui demeure, quel que soit l'objet à étudier et à fortiori lorsqu'il s'agit d'étudier un territoire. La variable temps est une variable

incontournable puisque un relâchement dans ce processus met à mal la constitution de ce capital formel territorial. En fait, nous pourrions évoquer plus à propos les différentes lignes de temps qui forment l'axe général du temps.

-L'axe latéral qui balaie le territoire physique et dont l'objectif est de mesurer le réservoir de potentiel d'action local ;

-L'axe vertical qui organise les liaisons et relations entre le territoire physique et ses représentations virtuelles.

A la base de cette construction utile aux politiques de médiation locale se rencontre une propriété à savoir, la conservation et la reproduction de l'identité du système à étudier : l'appropriation territoriale. Pour prétendre à cet objectif, les acteurs locaux ont besoin d'une structure pour s'entraîner à négocier puis s'engager envers les objectifs annoncés. Mais cette structure de reconstruction ou de valorisation des expériences locales ne peut être porteuse que si les membres en partagent les objectifs, possèdent les qualités requises pour mener à bien ce type de politique. L'espace est à appréhender comme un système social complexe mais adaptatif et à la recherche d'une rationalité dans un environnement incertain. Cette définition parmi d'autres met l'accent sur les interactions entre les individus, les groupes informels et la structure organisationnelle vecteur d'identité du territoire. L'objectif de notre proposition est de permettre la valorisation des échanges.

La valorisation territoriale: une démarche réciproque et transversale d'échanges.

Lorsque un échelon territorial réfléchit aux orientations futures de son avenir, il engage de fait un acte de développement. C'est-à-dire qu'il initie un processus de recherche de compétitivité globale. Il ne s'agit pas moins de renforcer la capacité d'attractivité du territoire, à le doter d'arguments spécifiques, à les faire connaître à des partenaires potentiels lorsqu'ils existent, éventuellement à manifester une volonté d'associer des partenaires à ce programme de développement. Ce processus relève, à notre sens, de la capacité d'adoption par des acteurs locaux très différents d'un objectif et d'une démarche. Dans cette optique, le plan de développement devient acteur et outil pédagogique. Il est aussi un moyen d'interpénétrer les cultures différentes : entrepreneurs, institutionnels, éducatifs. Ce mouvement est donc fondé sur le décloisonnement, une approche transversale qui repose sur quelques piliers essentiels :

- le volet économique qui concerne les entreprises en place ou à venir dans leur défi permanent de la compétitivité.
- le volet d'interface qui favorise le développement local en rassemblant les énergies autour de projets communs, entre l'environnement (universitaire, politique, recherche) et le monde économique.

Le potentiel de développement repose, à notre sens, essentiellement sur des facultés d'échanges que nous appelons le gisement de transférabilité.

La complexité locale : entre incertitudes et mobilité.

L'avènement de la société de l'information est l'occasion de redéfinir les termes du développement local et de l'aménagement du territoire. On ne peut

plus concevoir un désenclavement en ne pariant que sur les infrastructures matérielles. Il n'est plus possible à l'heure de l'Internet, d'éviter de s'interroger sur les nouvelles modalités de gestion de sa ville ou de son département, de la relation avec les citoyens, les services de l'Etat ou les entreprises. Pour autant, les discours sur l'innovation technique ou la multiplication d'expérimentations ponctuelles et sans lendemain laissent les décideurs locaux sceptiques. Les difficultés résident généralement dans la multiplicité des incertitudes :

- Le foisonnement des technologies se présente souvent comme autant d'offres concurrentes;
- De nouveaux acteurs, en particulier dans les télécommunications, offrent leurs services là où les acteurs locaux avaient l'habitude de ne traiter qu'avec un opérateur public;
- La complexité apparente du nouveau cadre réglementaire et les interrogations qui subsistent sur la marge d'initiative des collectivités territoriales, créent des difficultés dans l'élaboration des politiques.

Cependant les initiatives des acteurs locaux sont de plus en plus nombreuses (villes, départements, régions, chambres consulaires, agences de développement économique, organismes HLM, hôpitaux,...) et sont autant d'expériences qui permettent aujourd'hui d'appréhender concrètement les actions susceptibles d'être menées, d'anticiper sur les bons choix et de servir de référence pour la préparation des prochains contrats de plan. Les incertitudes nées du foisonnement technologique sont renforcées par les mobilités que ces technologies permettent.

Maître mot de cette fin de siècle, la mobilité des biens et des personnes a bouleversé la vision statique du territoire ainsi que le contexte urbain. Les frontières territoriales héritées du passé s'estompent. Les espaces se fragmentent, le citoyen devient nomade, les entreprises virtuelles et le local dilué.

L'univers mondial des télécommunications a considérablement évolué. Le management des systèmes locaux d'information, la transmission des connaissances entre les acteurs locaux vont connaître de profonds remaniements et devront s'adapter à ce nouvel environnement technologique. Si les acteurs locaux ne se définissent pas un mode de réponse approprié, leur défaillance occasionnera une rupture préjudiciable dans les rapports des usagers avec leur espace de vie, et les représentants de la Cité. Et, à terme, se déconstruira un patrimoine que les hommes avaient essayé d'apprendre à se transmettre et sans lequel il ne peut y avoir de projection future. La complexité de notre objet, les menaces qui planent sur le devenir de territoires qui n'en intègrent pas les enjeux, nous motive à proposer la définition d'un capital relationnel.

De la complexité de la réalité locale à la définition d'un capital relationnel

Nos nouveaux modèles de développement territorial doivent donc devenir complexes et tenir compte de l'incertitude et du chaos engendrés par l'hypermobilité. La stratégie de développement territorial consiste donc à se donner les moyens concrets pour que le premier niveau d'interface avec le

réel (citoyens, socio-éducatifs, entrepreneurs, institutionnels..) dispose de la capacité de s'adapter rapidement à l'offre et à la demande locale en tenant compte de l'ensemble des contraintes de l'organisation.

Cette approche fait référence au capital formel de l'échelon territorial qui recouvre les trois hypothèses déjà présentées :

- L'espace compris comme un lieu d'organisation⁹
- L'histoire des relations entre acteurs locaux souvent ancrée dans un passé lointain structurent leurs relations de coopération.
- Cette histoire territoriale leur permet ou leur interdit d'investir dans le développement de structures organisationnelles rendant possibles le développement de relations de coopération.

La territorialisation: la définition d'un capital relationnel

Si la territorialisation constitue une solution dans un contexte de mondialisation, elle ne peut se réduire à un simple changement d'échelle. Elle incite au passage du gouvernement du territoire à sa gouvernance et à l'organisation de lieux d'échanges, où les différentes approches peuvent se croiser. Le cadre législatif récent conforte ce sentiment en soulignant l'importance de la recomposition des territoires. Mais la territorialisation n'est pas seulement ce simple repli sur soi. Elle renforce la question de la cohérence des territoires entre eux et de leurs interrelations.

Cette territorialisation, pour être pertinente, ne doit pas être un simple changement d'échelle. Le passage à des échelons plus petits, plus proches des préoccupations des acteurs, est générateur de développement local dans la mesure où un réel changement des règles du jeu, des pratiques, des attitudes et des méthodologies s'opère. Sinon, le local ne sera qu'une vague annexe de la mondialisation pour espérer changer le cours des choses sans en changer la logique profonde.

Nous pensons que le développement des territoires repose sur une démarche fédérative de mobilisation des acteurs d'une zone géographique autour d'un projet d'ensemble, économique, sociale et culturelle, visant à créer une dynamique durable sur un territoire.

Ceci nécessite un changement profond dans la manière d'habiter, de consommer, d'agir, d'être citoyens ensemble sur un territoire. Il s'agit de mettre en place de nouveaux apprentissages, d'imaginer une autre forme d'agir ensemble entre les acteurs d'un territoire, et de créer une gouvernance nouvelle pour le territoire. A l'échelle d'un territoire, la gouvernance apparaît comme la mise en réseau des différents acteurs institutionnels, politiques, économiques et sociaux dans la perspective d'un projet de développement pérenne. La mise en réseau des acteurs du développement local s'appréhende comme un partage des connaissances et des expertises de chaque partenaire qui laisse cependant à chacun d'eux une part importante d'autonomie dans ses choix stratégiques.

⁹ Bertacchini, Y., "Histoire locale & Développement" working paper, LePont, 1998.

Ce processus informel ne prend pas la forme d'une institution mais d'une organisation permettant la mobilisation permanente des forces vives qui tissent les liens du territoire. Chacun y joue son rôle mais son rôle change du fait de la disponibilité des autres.

La préservation de la cohérence du système local

Les territoires se différencient par leur organisation, leur capital formel, le tiers élément immatériel. Nous avons postulé dans notre approche que la territorialité résulte d'un phénomène informationnel adopté par le territoire. La formation ou le maintien de ce contenu territorial se heurte à une double barrière. Des éléments structurels internes freinent les initiatives au niveau du local et l'accroissement de la mobilité fragmente l'espace, distend le lien social. De l'état relationnel interne de l'échelon local à valoriser va dépendre le programme de développement à définir. En réciprocity, la définition d'un tel programme va dépendre du degré de maturité relationnelle atteint par l'espace à surveiller. Mais à notre sens, la conduite d'un tel programme favorise, la création voire, le maintien ou l'entretien de l'identité du système local, probable clé de voûte de l'unité du développement d'un territoire local. Penser la médiation du local sur la base d'une analyse de nature cognitive (Dou, 2004) peut aider à mieux cerner l'entité qu'il compose et comprendre les procédures d'accompagnement d'une politique de construction ou de reconstruction locale.

L'organisation sur laquelle s'appuie l'action locale est une entité complexe, un système ouvert (Morin, Lemoigne, 1999). C'est pour cette raison majeure que nous avons privilégié une approche systémique dans un contexte territorial. Nous en avons tiré trois constats:

- La concertation territoriale s'appuie sur le principe d'un «modelage mutuel d'un monde commun» par l'acte de communiquer,

- L'objet territorial, qu'il soit physique, abstrait ou symbolique, joue un rôle central et permet de matérialiser le lien social et ses enjeux entre les acteurs sur le territoire.

- La définition d'un système de médiation territoriale peut aider les acteurs locaux à la compréhension réciproque par l'apprentissage via l'instauration d'un réseau physique et/ou virtuel de compétences locales.

Le dispositif socio-technique de médiation locale et l'intelligence territoriale

Notre propos est de dessiner les contours d'un espace de médiation et d'exercice de la communication entre dynamiques sociales et dynamiques technologiques. Nous l'avons nommé Système ou DISTIC dispositif socio-technique d'information et de communication territoriale. Nous lui confions une triple mission à partir de la proposition de Lévy (1997, p 69).

"Le traitement coopératif et parallèle des difficultés réclame la conception d'outils de filtrage intelligent des données, de navigation dans l'information, de simulation de systèmes complexes, de communication transversale et de repérage mutuel des personnes et des groupes en fonction de leurs activités et de leur savoir."

1. Repérer les compétences endogènes du territoire, (procédure informationnelle)

2.Susciter leur adhésion à la réseautique territoriale,(procédure relationnelle)

3.Faciliter l'apprentissage de la participation à la formation du capital informationnel.(procédure organisationnelle)

Avec en perspective la notion de développement et d'*intelligence territoriale* formulée par Bertacchini (2004).

« Un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente. L'objectif de cette démarche, est de veiller, au sens propre comme au sens figuré, à doter l'échelon territorial à développer de ce que nous avons nommé le capital formel territorial¹⁰ ». Nous présenterons ces caractéristiques plus en avant dans notre article.

En ce sens, l'intelligence territoriale conjugue information et processus de communication mais, ne peut se résoudre à une action technique de veille territoriale ou de diffusion seule des technologies.

Conclusion

Le fonctionnement du territoire repose sur l'interaction de nombreux acteurs directs et indirects. A la base de toute tentative de politique de médiation locale se rencontre cette propriété à savoir, la conservation et la reproduction de l'identité du système à étudier. Nous nommons ce processus: l'appropriation territoriale. Pour prétendre à cet objectif, les acteurs locaux ont besoin d'une structure pour s'entraîner à négocier puis s'engager envers les objectifs annoncés. Mais cette structure de reconstruction ou de valorisation des expériences locales ne peut être porteuse que si les membres en partagent les objectifs, possèdent les qualités requises pour mener à bien ce type de politique.

Les projets territoriaux sont donc l'actualisation d'un processus complet allant de la définition d'une ligne de conduite voire d'un dispositif de veille territoriale, acceptée par un réseau de compétences locales et inscrites dans un plan et des intentions. Ce qui nous fait écrire que l'action territoriale est intégré dans une histoire. Cette histoire locale, permet ou pas d'ailleurs, les relations entre les acteurs locaux.

Le résultat de cette appropriation, la territorialité, est le vecteur de la co-construction du complexe local basée sur l'échange, le transfert de compétences entre acteurs qui reconnaissent, sur la base de trois hypothèses informationnelles. Il ne peut pas s'agir du refus de la culture de l'autre et, en aucun cas, de repli local frileux qui condamne les territoires à ne plus faire partie des mouvements contemporains de développement compliqués par le

¹⁰ Bertacchini, Yann., « Entre information & anthropologie : le processus d'intelligence territoriale », Revue *Humanisme & Entreprise*, Les Cahiers du Centre d'études et de Recherches, La Sorbonne Nouvelle, Paris, 2004.

foisonnement technologique et la diffusion des NTIC qui augmentent la mobilité des acteurs.

Repères bibliographiques

- Aparecida Machado Hoffmann, W., Rodrigues Gregolin, J-A., Oprime, P-C., « Development of local productive settlements (clusters): Pre-Prospective research of the footwear settlement of Jau-Brazil », Revue *ISDM* n°12, 2004.
- Bailly, J-P., "Demain est déjà là, prospective, débat, décision publique", Ed : L'Aube, 1999.
- Barquero, A. (eds.), *Organisation of production and territory: local models of development*, Gianni Iuculano Editore, Pavia, 1998.
- Beauchard, J., (dir.), *La Mosaïque territoriale. Enjeux identitaires de la décentralisation* (190p), *La bibliothèque des Territoires*, Ed : L'Aube, 2003.
- Benoit JL et al, *La France redécoupée*, p 114, Belin, 1998.
- Bergeron, P., Hiller, C., «Competitive intelligence in Cronin, B., » (ed). *Annual Review for Information Science and Technology* (ARIST). Vol 36, 2001.
- Bertacchini Y, *Territoire et Territorialités. Vers l'Intelligence territoriale - volet I-*, Collection Les E.T.I.C, 200 pages, 2002.
- Bertacchini, Y., *Le rôle & l'observation de l'information & des processus de communication dans l'élaboration du projet territorial*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université du Sud Toulon-Var, Laboratoire LePont, Sciences de l'Information & Communication, 2003.
- Bonnet, M & Desjeux, D (sous la dir de)., *Les territoires de la mobilité*, Collection Sciences sociales & sociétés, Puf, 2000.
- Brunet, R., et alii *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Reclus-La Documentation française, 1993.
- Donath, J.S., « Identity and deception in the virtual community, in P.Kollock & M.Smith eds, *Communities in Cyberspace*, Londres: Routledge, 1998.
- Durkheim, E., *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Puf, 1917.
- Fontela, E., Hingel, A., "Scenario on economic and social cohesion in Europe" *Futures*, volume 25, n°2, march 1993.
- Forest D., « Territoires éclatés: le rôle des technologies de communication », *Quaderni*, n°30, Formules Editio, Paris, 1996.
- Goffmann, E., *Les relations en public*, p 43 et sq, 1973.
- Going (Groupe)., Bertacchini, Y., « Territoire physique/territoire virtuel, quelle cohabitation ? », Revue *ISDM* n°6, 2004.
- Gonod, P., « Dynamique des systèmes et méthodes prospectives », *Travaux et Recherches de Prospective* n°2, futuribles international-lips-datar, mars 1996.
- Goux-Baudiment, F., *Donner du futur aux territoires, guide de prospective territoriale à l'usage des acteurs locaux* Certu, septembre 2000.
- Goux-Baudiment, F., "Quand les territoires pensent leur futurs" L'Aube éditions, 2001.
- Guillaume, M., *L'empire des réseaux*, 158 pages, Descartes & Cie, Paris, 1999.
- Hartreau, A., *La communication publique territoriale. Repères conceptuels, méthodologiques, professionnels*, 218 pages, Paris, Les éditions du CNFPT, 1996.
- Herbaux, Ph., Bertacchini, Y., « Parlez moi de moi...La relation d'échange au sein du territoire », Revue *ISDM* n°15, 2004.
- Herbaux, Ph., « Les Tic, un outil d'intelligence territoriale », Actes des 3^e Rencontres 'Tic & Territoire : quels développements ?', Lille, Mai 2004.

- Jonas, O., *Territoires numériques*, Ministère de l'équipement, des transports et du logement, Certu, Paris, 2002.
- Lapierre, J-W., *L'analyse de systèmes, l'application aux sciences sociales*, Syros 1992.
- "*Leadership et arrangements territoriaux*", *Sciences de la Société*, N°53, 2001.
- Le Moigne, J-L., *La modélisation des systèmes complexes*, Dunod 1990.
- Lévy, P., *L'intelligence collective*, Ed : La Découverte, 1997.
- Lundvall, B. A., *National systems of innovation*, Pinter Publisher, London, 1998.
- Major, W., «Approche systémique du territoire», Colloque de la Systémique, Université de Zurich, mai 1999.
- MAINATE., Programme de Recherche pour Management de l'Information Appliquée au Territoire initié en 1995.
- Manullang, S., Bai, Y., Ismail, A., Therah, Ph., Dou, H., « Intelligence Compétitive & recherche action, deux éléments stratégiques pour les pays en développement. », *Revue ISDM* n°15, 2004.
- Miège, B., *La société conquise par la communication 2 : La communication entre l'industrie et l'espace public*, 213 p, Presses Universitaires de Grenoble, novembre 1997.
- Morin, E., Le Moigne, J-L., *L'intelligence de la complexité*, L'Harmattan, 1999.
- Mumford, L., *Le déclin des villes*, Paris, éd : France-Empire, pp.91-249, 1970.
- Musso, P., Rallet, A., *Stratégies de communication & Territoires*, 300 p, Paris, L'Harmattan, 1995.
- Nemeti, F., Pfister, M., « Aspects de la compétitivité de l'industrie microtechnique suisse », EDES, IRER, University of Neuchâtel, Neuchâtel, 1998.
- Pailliant I., *Les territoires de la communication*, 280 p, Presses Universitaires de Grenoble, novembre 1993.
- Prax, J-Y., *Le management territorial à l'ère des réseaux*, Éd. d'Organisation, *Collection Service public*, Paris, 2002.
- Rémy, J., « Métropolisation et diffusion de l'urbain : les ambiguïtés de la mobilité. », in *Les Territoires de la mobilité*, Sciences sociales et sociétés, Puf, pp 171-200, 2000.
- Savy, M., « Fret, logistique et polarisations urbaines », in *Les Territoires de la mobilité*, Sciences sociales et sociétés, Puf, p 23, 2000.
- Stevens, J-F., *Petit guide de prospective Nord-Pas-de-Calais 2020*, L'Aube Nord, 2000.
- « Tic & Territoire : quels développements ? », Rencontres Internationales de mai 2002, juin 2003, mai 2004.
- Tetu, J-F., « L'espace public local et ses médiations », *Hermès*, n° 17, de la page 287 à la page 298, Ed : CNRS, Paris, 1995.
- Valaskakis, K., "*Mondialisation et gouvernance*", *Futuribles* n°230, avril 1998.
- Vodoz, L., et alii, *NTIC & territoires, enjeux territoriaux des NTIC*, CEAT, EPFL, Lausanne, 2002.

Winkin, Y., communication orale à l'Université de Technologie de Compiègne, « *Les technologies de l'information et de la communication : pour quelles sociétés ?* », 28-30 avril 1997.

L'organisation & ses Distic : des objets de la recherche hypermoderne

Yann.Bertacchini, Christian Bois

Dans la première partie de cet article, nous poserons en un paragraphe liminaire le contexte, dans un second paragraphe la problématique puis dans une partie tierce, nous préciserons les attendus de notre proposition.

Mots clé : Complexité ; Distic ; Hypermodernité ; Institution ; Multiréférentiel.

La mise en contexte

Dans un contexte économique et social marqué par la globalisation des économies, l'internationalisation des échanges et leur virtualisation par l'usage des Tic, les organisations marchandes et non marchandes (Pme/Pmi, ONG, Association, Université) ont à écrire le scénario de leur futur. La difficulté de cette écriture réside dans la nécessité de conjuguer à la fois l'abandon d'une partie de la vision du monde de la modernité – séparation du monde en acteurs, institutions et territoires – et l'adoption d'une vision hypermoderne qui met l'accent sur la médiation, le réseau, la traduction.

La problématique

Au niveau des acteurs

La distance de relation : La numérisation des tâches entraîne inexorablement la dématérialisation de la relation. « On ne connaît plus les gens » est l'antienne des acteurs de l'institution qui développent une nostalgie du « bon vieux temps ».

Au niveau de l'organisation

La distance des opérations : Les activités « spontanées », les procédures et les équipements intègrent cette 'mise à distance' par la mise en place du travail collaboratif à distance. L'écran et la mémoire de l'ordinateur deviennent les lieux où se passent les choses essentielles de l'organisation.

Au niveau du territoire

Combiner le physique et le virtuel, le proche, le local, et le lointain, le global, l'humain et le non humain : les tendances évoquées et précisées plus en avant se mesurent aux pratiques de délocalisation et d'aménagement du territoire. Acteurs économiques et sociaux, développeurs territoriaux s'interrogent sur les possibilités de maintenir et développer un tissu socio-économique tant en terme d'emploi que de création de valeur.

- Comment créer et conserver voire morceler localement la chaîne de valorisation territoriale tout en intégrant les contraintes exigeantes de la compétition internationale ?
- Existents-ils encore aujourd'hui des activités qui ne soient pas délocalisables parce qu'elles supposent un contact étroit et permanent entre offreurs et demandeurs de biens et services.

Les attendus de notre contribution

Cette triple problématique de la distance qui touche acteurs, organisation et territoire ne saurait être abordée par les moyens de la Science « sédentaire » moderne. Le concept triple de « réseau, médiation, traduction » développé dans l'épistémè hypermoderne nous paraît par contre plus à même d'apporter une clarification des enjeux et des solutions possibles. Nous nous emploierons à justifier cette prise de position.

Introduction

Au 17^e siècle et pour trois siècles et quelque, la modernité a instauré un credo de "séparation des genres" : les chercheurs d'un côté, les praticiens de l'autre, les lettres d'un côté, les sciences de l'autre, etc.. Bruno Latour souligne que cette approche a été très productive mais d'une manière assez surprenante. D'une part il y a l'idéal « officiel » de séparation des genres, de purification. D'autre part les acteurs doivent bien s'articuler à un réel qui se laisse mal découper, d'autre part les acteurs ont besoins de « comparses » hétérogènes. Le chimiste a besoin d'un mécanicien pour son équipement de laboratoire, l'économiste a besoin d'un Blaise Pascal pour lui inventer une machine à calculer, etc. Dans l'*underground* se pratique donc le contraire de la purification et de la séparation des genres : les hybrides terrain/concept sont choses courantes mais tout cela reste impensé. Le saut réalisé par l'hypermodernité est en particulier de penser ces hybrides, de créer des équipes et des concepts entre disciplines, etc..

L'hypermodernité comme temps de la pensée et du dépassement de la modernité

Le terme d'hypermodernité a pris de l'importance en 2004 avec la parution de deux ouvrages (Lypovetsky & Aubert). Pourtant Bruno Latour nous a expliqué, dès 1991, que "nous n'avons jamais été modernes". Nous n'avons jamais été modernes parce que, malgré les diktat du politique et du scientifique nous enjoignant de ne pas hybrider les pratiques ni les systèmes de pensée nous n'avons jamais cessé de le faire. Dans le système éducatif, dans le système universitaire, dans les entreprises, dans les institutions territoriales, des îlots de résistance, des pratiques *underground* ont maintenu la pratique des hybrides. Les vocables de "recherche action", de "socio techniques", de "psycho linguistique" montrent que le primat de la séparation des genres n'a pas été respecté.

La naissance des sciences "multiples" sciences de l'éducation et de la formation, information et communication, champ dit "sciences techniques et société" témoigne d'un déclin de la puissance des forces séparatrices.

Vers la recherche multidimensionnelle non moderne

Comme nous l'avons souligné plus haut, il ne s'agit pas de faire table rase des acquis de la modernité. Ses représentations avec des classes d'objet, des territoires pour ces objets, des schémas pour ces objets reste très pratique. Il n'y a problème que lorsque l'on se met à "croire" dans les systèmes de classification, à agir comme si effectivement les "cases", les "branches" étaient séparées, comme s'il n'y avait ni continuum ni hybrides.

L'organisation et son territoire, les acteurs et les DISTICS sont à considérer comme des ensembles complexes – sans tomber, comme le souligne Bruno Latour (1991) – dans des abstractions qui ne peuvent se relier aux réalités du terrain.

Un ensemble complexe se regarde d'abord selon ses différentes dimensions selon Edgar Morin.

Par exemple, nous pouvons représenter les DISTIC dans un monde hypermoderne à l'aide du schéma suivant (1).

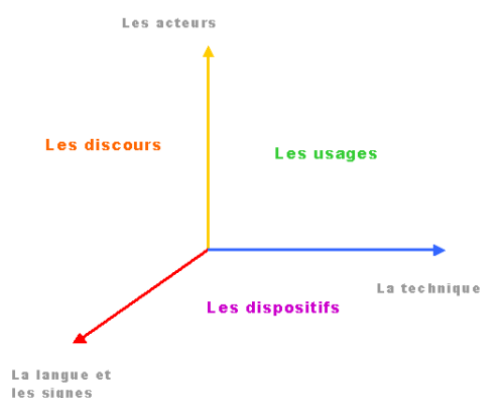


Figure 1 : Matrice de concepts pour penser le DISTIC et son environnement dans l'institution hypermoderne

Ce schéma est aidant en cela qu'il représente de manière matricielle les axes/concepts de technique, de langage et d'homme. Il est aidant en cela qu'il montre la place des "hybrides" dits discours, usage et dispositif.

Il est un signe qui ne trompe pas lorsque l'on prend en main l'étude hypermoderne d'un objet : le foisonnement de matrices à trois dimensions ou plus. Michel Foucault (1966) a dès cette époque décrit les disciplines à l'aide d'un trièdre indispensable pour comprendre comment s'articulent les modes de pensée mathématique, empirique et herméneutique.

Une approche hypermoderne (i) mathématise ce qui peut l'être mais pas plus (ii) laisse la place à un travail empirique, praxéologique qui fait remonter ce qui peut ressortir des pratiques des acteurs, des structures de l'organisation et des dynamiques du territoire.

Vers la Recherche multiréférentielle non moderne

Jacques Ardoino (1988) en particulier souligne que le multidimensionnel n'est pas suffisant et suggère d'en faire une lecture multiréférentielle. Nous avons traduit le propos de Jacques Ardoino par le schéma suivant.

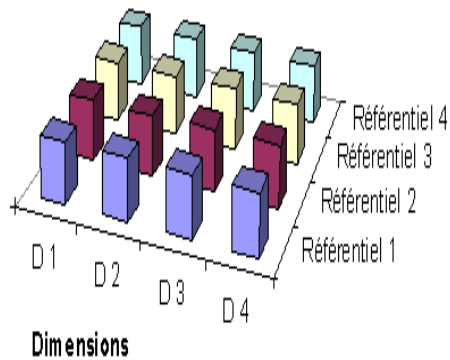


Figure 3 : Quand le chercheur utilise 4 référentiels pour "regarder" 4 dimensions de son objet de recherche.
 Il n'est pas inutile de souligner que les dimensions n'appartiennent pas à l'objet réel mais sont un construit de recherche (2). Les référentiels ce sont des modèles mathématiques, herméneutiques, etc. empruntés à différentes disciplines ou créés par le chercheur.
 Au croisement d'une dimension et d'un référentiel, on a un "îlot de discours" éventuellement porteur de savoirs (dès 1966, Michel Foucault proposait cette modestie pour les sciences humaines).

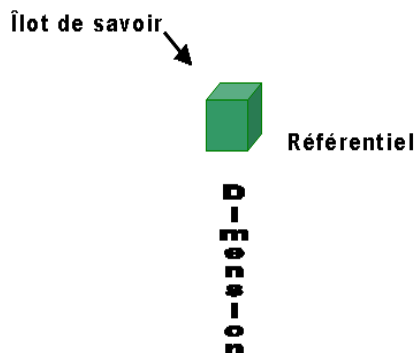


Figure 4 : L'îlot de savoir au croisement de la dimension et du référentiel
 Dans le travail non moderne multiréférentiel on a le "vide essentiel" foucauldien à la fois entre dimensions et entre référentiels.

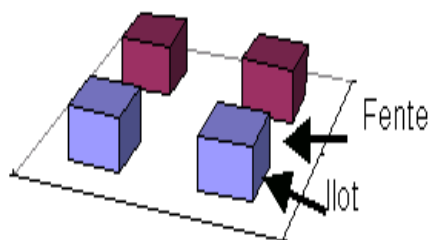


Figure 5 : Entre îlots de discours/savoir, des fentes d'ignorance

Le « credo » hypermoderne est qu'il vaut mieux une bonne construction dont on reconnaît les zones d'ombre qu'une construction où ces dernières sont ignorées.

Ne plus s'inspirer de la synthèse

Un penseur clé de la modernité est Georg Wilhelm Friedrich Hegel (1770-1831) qui, au début du XIXe siècle publie Science de la logique à l'usage des élèves du secondaire. C'est le même auteur qui propose dans La Raison dans l'Histoire : « L'esprit est pensant : il prend pour objet ce qui est, et le pense tel qu'il est ». La dialectique qui y est exposée suppose qu'il est "couramment" possible de mener un raisonnement en trois temps : thèse, antithèse, synthèse. Or, en amont de la dialectique, il est nécessaire d'avoir "terriblement simplifié" (3), d'avoir transformé un réel complexe en objet de recherche/raisonnement simple.

Car c'est seulement sur le simplifié que peut s'exercer le jeu thèse, antithèse, synthèse.

Jacques Ardoino (1988) souligne que dans la vraie vie et, dans la vie de laboratoire en particulier, le maintien de la tension entre thèse et antithèse est tout à fait primordial.

Peter Sloterdijk (2002) dans son introduction à sa trilogie Sphères souligne également l'écueil hégélien. La coexistence de lectures apparemment contradictoires du réel est ainsi un autre aspect de la non-modernité.

Ce n'est donc pas tant la dialectique qui est "fausse" c'est surtout la nécessaire simplification en amont qui sort le problème de sa réalité complexe.

Appliquer la méthode hypermoderne au triptyque 'acteurs, organisation, territoire'

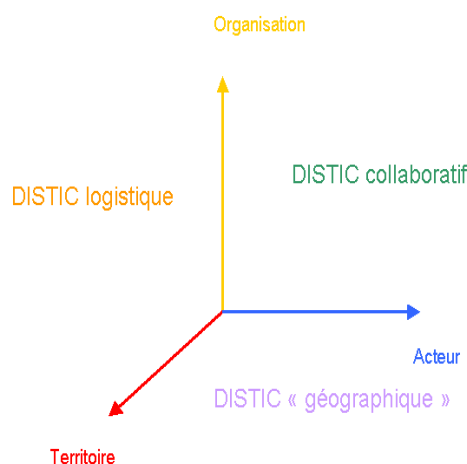


Figure 6 : Acteurs, organisation et territoire et DISTIC appropriés

Notre propos est ici de suggérer une méthode, nous n'entrerons donc pas dans le détail.

Ce qui nous intéresse c'est que nous avons le modèle du trièdre déjà mis en relief par Foucault (1966) puis Perret (2004) et que nous pouvons utiliser pour représenter notre triple articulation.

Cette phase est indispensable en amont de notre découpe des dimensions.

Par exemple, nous pouvons sélectionner les axes « acteur » et « territoire » et les détailler :

	Métropole	Outremer
Direction	DM	DO
Cadres	CM	CO
Opérateurs	OM	OO

Cette approche très « moderne » nous permet de définir avons ainsi 6 groupes (DM, DO, CM, etc.).

L'approche hypermoderne que nous décrivons ici consiste à penser ces 6 groupes avec le triple concept réseau, médiation, traduction.

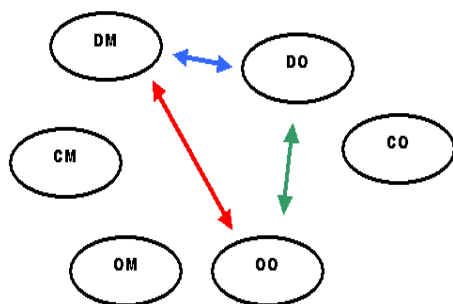


Figure 7 : Sortir les groupes de la matrice pour les penser en terme de réseau, médiation, traduction

Soit, par exemple, une organisation dont le siège est à Nice et une unité dans l'île de La Réunion. Entre directions – DM et DO – il y a des concepts communs de management. Entre acteurs d'outremer – DO et OO – il y a une culture commune. Avec l'émergence du travail avec les DISTIC, avec l'émergence de nouveaux impératifs, il est de plus en plus probable que des échanges directs puissent se faire entre DM et OO sur des thèmes comme l'environnement ou la sécurité. L'organisation et les acteurs doivent se préparer à de telles éventualités. Les professionnels du territoire peuvent avoir un rôle préventif et sensibiliser les organisations à ce type de risque et aux solutions possibles.

L'exemple peut paraître trivial. Il nous sert ici d'illustration de l'approche hypermoderne qui consiste à (i) mettre les situations en matrice (ii) explorer les dimensions (iii) « démonter » les groupes de la matrice (iv) dessiner les réseaux, lignes de médiations et de traductions (v) penser chaque ligne selon une palette de référentiels.

Notes

(1) À partir de Jean-Baptiste Perret Hermès n°38

(2) On peut être un constructiviste dans l'épistémè moderne ou être conscient des constructions dans l'épistémè hypermoderne/non-moderne. Voir Bruno Latour (1991)

(3) Paul Watzlawick emploie le terme de "terrible simplification".

Repères bibliographiques

Aubert, N. (2004) (sous la direction de), *L'individu hypermoderne*, Edition Erès, coll. Sociologie Clinique.

Ardoino, J., (1988) (ouvrage coll.), « Vers la multiréférentialité » in *Perspectives de l'analyse institutionnelle*, Paris, Méridiens-Klinksieck.

- Bertacchini, Y., (2004), *Pensez la durée, Mesurez la distance, Mémorisez le virtuel*, Vers l'Intelligence Territoriale –volet 2, Collection Les ETIC, Presses technologiques, 275.p.
- Bois, C., (2001), « Le systémologue multiréférentiel : énergétique du chantier », Revue ISDM n°9 p. [<http://isdm.univ-tln.fr>.]
- Damasio, A. (1994), *L'erreur de Descartes*, La raison des émotions, Editions Odile Jacob.
- Foucault, M. (1966), *Les Mots et les Choses*, Archéologie des sciences humaines, Gallimard, NRF.
- Latour, B. (1991), *Nous n'avons jamais été modernes*, Essai d'anthropologie symétrique. Paris : La Découverte.
- Le Grand, J.L. (1995), *Implexité: implications et complexité*, [<http://www.barbier-rd.nom.fr/JLLeGrandImplexite.html>]
- Lipovetsky, G. (2004), (avec Sébastien Charles), *Les temps hypermodernes*, Paris, Grasset.
- Hegel, G.W.F., (1987), *Science de la logique*, Tome 1, 413.p, Aubier Montaigne.
- Lupasco, S. (1951), *Le principe d'antagonisme et la logique de l'énergie*, Hermann.
- Melot, O. (1995), « La croisée des chemins. », Mémoire de Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées de la Fonction Publique Territoriale et Hospitalière, Université de Provence Aix-Marseille 1.
- Morin, E. (1990), *Introduction à la pensée complexe*, ESF.
- Perret, J.B., (2004), « Y a-t-il des objets plus communicationnels que d'autres ? », in Wolton, (2004).
- Sloterdijk, P. (2002), *Bulles*, sphère, 1, éd. Pauvert, 700 p.
- Sloterdijk, P. (2005) *Sphères*. Tome 3, Ecumes, Sphérologie plurielle Maren Sell 2-350-04008-9.
- Watzlawick, P. Weakland J. & Fisch R., (1975), *Changements, paradoxes et psychothérapie*, Seuil.
- Wolton, D. (2004), *Les sciences de l'information et de la communication*, Savoirs et pouvoirs, Hermès n° 38.

Partie 2 : Territoire physique et virtuel

Territoire & Capacité de développement: Proposition d'une fonction d'évaluation du potentiel d'action local

Yann Bertacchini, Moez Bouchouicha

Introduction

Cette étude s'insère dans le programme de recherches *M.A.I.N.A.T.E* (Management de l'Information appliquée au Territoire) initié en 1997 par Yann Bertacchini, Maître de Conférences en S.I.C¹¹, au sein du laboratoire LePont¹² de l'Université de Toulon et du Var. L'objet principal de ce programme est de pouvoir mesurer le réservoir de capacité de développement local que possède ou pas un territoire. Nos recherches visent les territoires des villes moyennes qui souhaitent définir et mettre en œuvre un projet de développement par l'intégration des T.I.C¹³. Ce programme de recherches est appliqué à deux territoires distincts que nous désignerons par A et B et repose sur un modèle que nous avons nommé « Méta-modèle »

Dans une première partie, nous présenterons le *méta-modèle* qui sous-tend notre approche et la méthode que nous avons utilisée pour représenter visuellement l'état des liens qu'entretiennent les acteurs locaux sur un territoire. Nous avons eu recours à une analyse réseau pour obtenir cette représentation de communautés virtuelles. Dans une deuxième partie, nous présenterons notre proposition d'une fonction d'évaluation du potentiel d'action

local et les résultats obtenus sur les deux territoires A & B par l'application de cette fonction.

L'intégration du système « territoire » dans un méta-modèle.

Compte tenu de notre objet, le territoire et de ses caractéristiques, il nous a semblé particulièrement opportun d'établir un modèle du système «territoire» qui rende compte à la fois de la matérialité des objets territoriaux, des approches cognitives différentes des intervenants qui en effectuent une lecture spécifique, et du sens «territorial» qui transforme l'espace en ressources partagées [Thomas, 1999] Dans nos travaux nous avons recours à un méta-modèle qui se décompose en trois plans fortement imbriqués et indissociables l'un de l'autre : celui de la matière physique (premier niveau); celui de l'information (deuxième niveau); celui de l'identité (troisième niveau) Il ne faut pas considérer ces niveaux comme des couches mais comme des ensembles imbriqués de nature différente. Ce modèle est aussi une représentation de la complexité d'un système par l'explicitation de la dynamique de complexification qui peut le faire évoluer vers des niveaux de complexité croissante

¹¹ Sciences de l'Information et de la Communication

¹² Laboratoire d'Etudes Pour l'Ouverture aux Nouvelles Technologies

¹³ Technologies de l'Information et de la Communication

Le territoire peut être considéré comme répondant à ces critères.

Deux types d'approches complémentaires caractérisent ce méta-modèle :

-une approche descriptive s'appuyant sur une description en trois niveaux irréductibles: celui des objets physiques, celui de l'information quantitative et qualitative, celui du tout ou de l'émergence;

-une approche dynamique rendant compte de l'évolution du système dans le temps. Le fonctionnement de cette entité repose sur l'interaction de nombreux acteurs directs et indirects qui restent à mobiliser.

A la base de cette construction utile aux politiques de médiation locale se rencontre une propriété à savoir, la conservation et la reproduction de l'identité du système à étudier : l'appropriation territoriale [Bertacchini, 2001]. Pour prétendre à cet objectif, les acteurs locaux ont besoin d'une structure pour s'entraîner à négocier puis s'engager envers les objectifs annoncés [Miège, 1996] Mais cette structure de reconstruction ou de valorisation des expériences locales ne peut être porteuse que si les membres en partagent les objectifs, possèdent les qualités requises pour mener à bien ce type de politique [Vernet,1999]. L'espace est à appréhender comme un système social complexe mais adaptatif et à la recherche d'une rationalité dans un environnement incertain [Guédon,1999] Cette définition parmi d'autres met l'accent sur les interactions entre les individus, les groupes informels et la structure organisationnelle vecteur d'identité du territoire. En premier objet, nous nous sommes préoccupés à représenter les liens des acteurs locaux et ce, par niveau indépendant sans chercher à établir des relations entre les niveaux différents du méta modèle. C'est cette démarche que nous présentons dans la section suivante.

La valorisation territoriale: une démarche transversale.

Lorsque un échelon territorial réfléchit aux orientations futures de son avenir, il engage de fait un acte de développement. C'est-à-dire qu'il initie un processus de recherche de compétitivité globale. Il ne s'agit pas moins de renforcer la capacité d'attractivité du territoire, à le doter d'arguments spécifiques, à les faire connaître à des partenaires potentiels lorsqu'ils existent, éventuellement à manifester une volonté d'associer des partenaires à ce programme de développement. Ce processus relève, à notre sens, de la capacité d'adoption par des acteurs locaux très différents d'un objectif et d'une démarche. Dans cette optique, le plan de développement devient acteur et outil pédagogique. Il est aussi un moyen d'interpénétrer les cultures différentes : entrepreneurs, institutionnels, éducatifs. Ce mouvement est donc fondé sur le décloisonnement, une approche transversale qui repose sur quelques piliers essentiels :

- le volet économique qui concerne les entreprises en place ou à venir dans leur défi permanent de la compétitivité.
- le volet d'interface qui favorise le développement local en rassemblant les énergies autour de projets communs, entre l'environnement (universitaire, politique, recherche) et le monde économique.

Le potentiel de développement repose, à notre sens, essentiellement sur des facultés d'échanges que nous appelons le gisement de transférabilité. Ce

constat nous a incité à utiliser l'analyse réseau pour tenter de représenter, ces relations et l'implication des acteurs locaux.

Nous précisons que les réseaux virtuels obtenus concernent chaque niveau distinct du *méta-modèle* considéré de manière indépendante.

La démarche d'analyse employée pour caractériser l'état des liens locaux sur deux bassins d'observation.

Sur deux territoires distincts que nous désignerons par A et B pour des raisons de confidentialité, nous avons procédé à des enquêtes-respectivement 56, 54- auprès de trois catégories d'acteurs locaux : entreprises, éducatifs, institutionnels.

Sur la base des informations collectées et à l'aide d'une analyse réseau, nous avons représenté sous forme de cartes les relations que déclarent entretenir ces acteurs et leur implication dans des actions de développement local.

Obtention des résultats.

Ce travail a pour objectif de proposer une méthode de traitement d'un questionnaire [annexe1] à partir de l'analyse réseau.

Le point de départ

Le point de départ est un questionnaire administré dans les bassins de A et de B auprès de représentants de 3 groupes institutionnels/ éducatifs / entreprises et auprès du même nombre de personnes dans chacun des deux bassins ce qui fait que nous obtenons des résultats homogènes qui peuvent être comparés.

La structuration des données

Le questionnaire comporte trois groupes de questions (B, C, D) qui renvoient chacun à une thématique spécifique.

Traitement avec le logiciel Dataview

L'ensemble du questionnaire administré peut se présenter comme une succession de lignes, chacune exprimant les modalités déclinées par une personne interrogée. Cette information peut être récupérée sous le logiciel *Dataview* et transformée en une matrice appelée matrice de Condorcet.

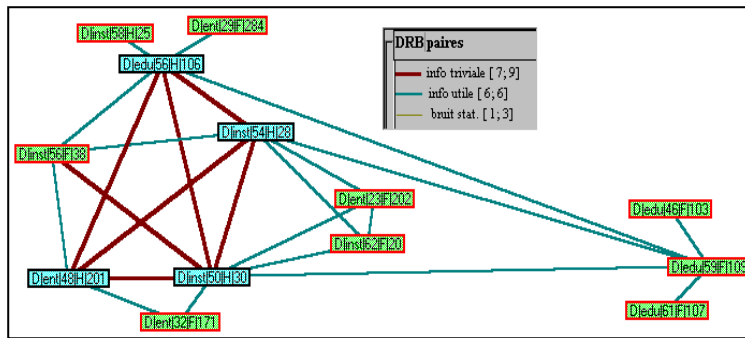
Traitement avec le logiciel matrisme

Le traitement sous *matrisme* ne fait que retranscrire cette information matricielle avec le moins de déformation possible. Le réseau général obtenu lorsqu'on représente les liens entre chaque paire de sommets est inextricable dans la mesure où il existe beaucoup de sommets qui entretiennent avec les autres des liens ténus (se traduisant par le fait que ces sommets ont par exemple une réponse commune avec les autres). Si on enlève ces liens ténus du réseau, on obtient des graphes plus lisibles qu'il s'agit maintenant d'interpréter.

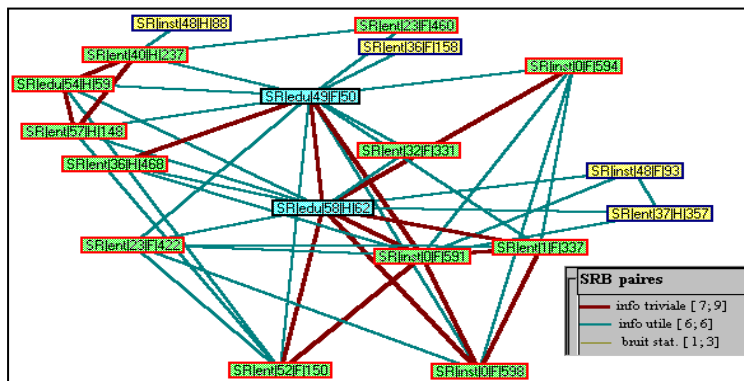
Interprétation des résultats

Partie B3 du questionnaire « Les relations Avec les autres acteurs locaux. »

Territoire A.



Territoire B.



Nous avons comparé les réponses exprimées par les personnes interrogées sur la base des similarités exprimées dans leur réponse à la partie B du questionnaire. Dans l'exemple choisi, on obtient un réseau dans le bassin B beaucoup plus enchevêtré que sur le bassin A. Cela signifie que les acteurs en B ont des réponses beaucoup plus proches les uns des autres que les acteurs de A. Dans le bassin A on a uniquement 13 acteurs qui ont moins de 4 réponses communes sur la partie B du questionnaire contre 18 pour le bassin B. La répartition entre les trois pôles sur les 2 bassins fait ressortir une sur-représentation des entreprises ce qui revient à considérer que les entreprises expriment dans ce questionnaire des réponses homogènes assez voisines.

Proposition d'une fonction d'évaluation du potentiel d'action locale

Dans cette partie, notre proposition va consister en la présentation et l'application de la fonction (F_1) d'évaluation du potentiel d'action locale possédé par un territoire qui projette de définir puis mettre en œuvre un

plan de développement. Lors de la conception de cette fonction, nous avons associé les trois niveaux du *méta-modèle*. En effet, notre objectif principal a été d'intégrer une dynamique dans le *méta-modèle* et de permettre la comparaison du potentiel d'action entre les deux territoires A & B.

Présentation de la fonction d'évaluation du potentiel d'action local

Nous estimons qu'un territoire possède la capacité d'ouverture et de définition de son projet de développement lorsque il réunit des caractéristiques ou conditions spécifiques. Nous présentons ci-dessous et en synthèse les conditions requises ou contraintes (C) qui renvoient à chaque niveau repéré dans le méta-modèle.

Niveau 1 : le plan physique

A ce niveau du *méta-modèle*, les acteurs locaux participent à titre individuel et/ou collectif à des projets territoriaux. Ils manifestent ainsi leur ancrage territorial.

Nous avons isolé les conditions requises suivantes :

- l'existence de relations entre les acteurs locaux
- lorsque ces relations sont les plus hétérogènes

Niveau 2 : le plan dynamique

A ce niveau du *méta-modèle*, les acteurs locaux créent les facteurs favorables à la mise en réseau de leurs participations aux actions territoriales. Certains acteurs locaux agissent en qualité d'*attracteurs* ou de *capteurs* de ces initiatives de création de réseaux.

Nous avons isolé les conditions requises suivantes :

-lorsque ces relations se matérialisent par des échanges.

Niveau 3 : le plan de l'identité (le plan d'infor-Action)

A ce niveau du *méta-modèle*, certains acteurs locaux agissent afin de mettre en cohérence les projets des réseaux et deviennent les *processeurs* de cette mise en cohérence.

-lorsque les acteurs locaux s'impliquent dans des événements locaux

-lorsque ces mêmes acteurs renouvellent leur implication

-lorsque les acteurs locaux s'impliquent dans des événements locaux que réunissent des acteurs hétérogènes.

Dès lors, afin de pouvoir mesurer le potentiel d'action du territoire à évaluer, nous avons défini un certain nombre de contraintes ou valeurs associées aux conditions listées et présentées ci-dessus. Ces contraintes renvoient aux thématiques abordées dans le questionnaire d'enquête [annexe 1] administré auprès des acteurs locaux des territoires A & B. Ces acteurs locaux furent des entrepreneurs, des institutionnels et des représentants du milieu socio-éducatif.

Pour un questionnaire, notre fonction $F_{(i)}$ va s'écrire :

$$F_i = \sum_{j=1}^{n_j} \left(\frac{\prod_{j=1}^{n_j} C_{ij}}{m_i} \right)$$

Avec C_{ij} égale à la mesure correspondante à la condition j appartenant au plan i et

$$m_i = \sum_{j=1}^{n_j} C_{ij}$$

Somme des mesures correspondantes aux conditions appartenant au plan i

$$(i \in \{I, II, III\})$$

La fonction $F_{(i)}$ représente la somme des résultats d'un questionnaire et

$$F = \sum_{l=1}^N F_l$$

N représente le nombre total de questionnaires.

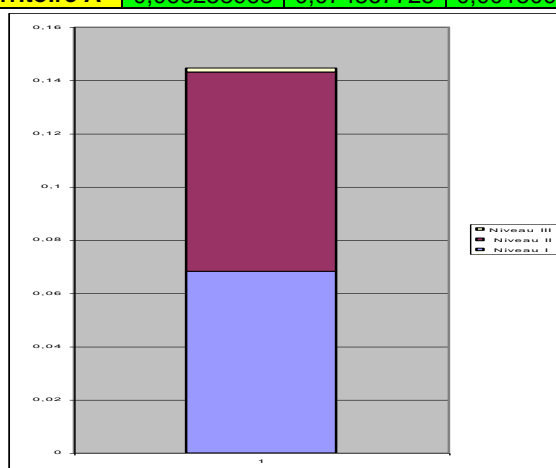
Dans la section suivante, nous allons présenter les résultats graphiques obtenus à partir des calculs issus de l'application de la fonction $F_{(1)}$ d'évaluation du potentiel d'action locale et ce, pour les deux territoires A & B.

Représentation graphique du potentiel territorial de développement

Afin de visualiser les scores obtenus par chacun des territoires à l'aide de la fonction $F_{(1)}$ d'évaluation du potentiel de développement, nous avons opté pour l'utilisation d'histogrammes.

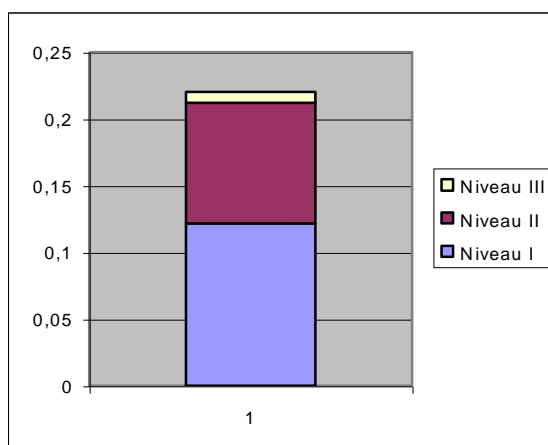
A1) Histogramme individuel des scores par niveau du *méta-modèle* pour le territoire A.

Score/niveau	Niveau I	Niveau II	Niveau III
Territoire A	0,068253968	0,074867725	0,001509662

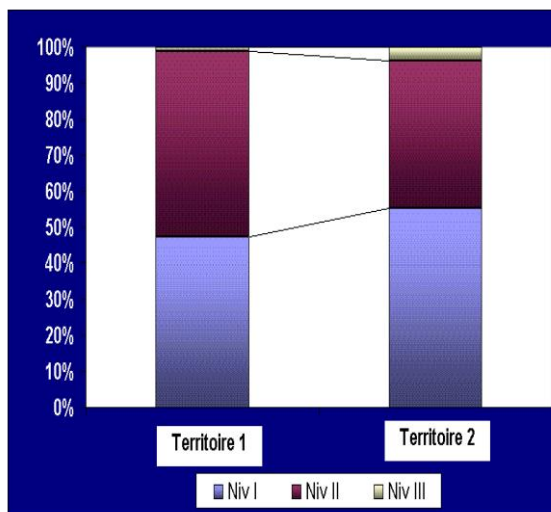


A2) Histogramme individuel des scores par niveau du *méta-modèle* pour le territoire B.

Score/niveau	Niveau I	Niveau II	Niveau III
Territoire B	0,121449545	0,090432865	0,008547009

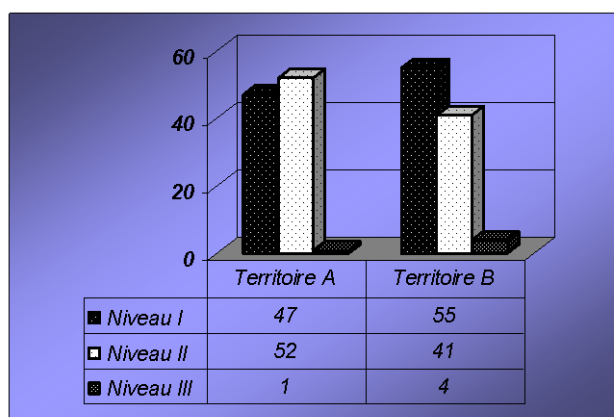


B) Histogramme proportionnel et comparé des scores par niveau du *méta-modèle* pour les territoires A & B.



C) Histogramme proportionnel et comparé des potentiels de développement des territoires A & B.

Score/niveau	Niveau I	Niveau II	Niveau III
Territoire A	47	52	1
Territoire B	55	41	4



D) Observations :

Les territoires A & B présentent une structure déséquilibrée. En effet, si pour chacun des plans (I, II, III) nous n'avons pas défini de valeurs idéales, nous pouvons noter en première lecture :

-Niveau I :

Pour les deux territoires, la reconnaissance par les acteurs locaux de relations de compétences croisées. Le territoire B enregistre un score supérieur, ce qui peut traduire des relations de d'intensité et de qualité supérieure.

-Niveau II :

Le score du territoire A est supérieur à celui de B ce qui dénote l'existence reconnue d'échanges variés et fructueux aux acteurs locaux. L'ancrage des acteurs se concrétise et traduit une mixité plus affirmée dans les échanges. Nous serions tentés d'écrire qu'une *proximité* se manifeste davantage dans le territoire A.

-Niveau III :

Les deux territoires se caractérisent par une insuffisance notoire du niveau III qui représente dans le *méta-modèle* le plan de la mise en cohérence des projets des acteurs locaux. Même si nous notons un meilleur score obtenu par le territoire B. Il serait pertinent de déceler les facteurs responsables de la désaffection des acteurs locaux et l'irrégularité de leur implication.

Conclusion

La définition puis l'application de la fonction $F_{(t)}$ d'évaluation du potentiel d'action local ont permis de déceler et présenter des structures territoriales (A & B) distinctes. Ces résultats ont été obtenus sur la base d'une approche conceptuelle commune (*le méta-modèle*), d'une démarche méthodologique également commune en retenant des catégories d'acteurs locaux identiques sur les deux territoires.

Nous avons pour objectif d'associer les trois niveaux du méta-modèle et d'y introduire une analyse dynamique que nous avons nommé : potentiel de développement territorial. Nous avons postulé que chaque territoire n'est pas doté du même contenu par niveau et cette présentation souligne les faiblesses qui peuvent être détectées et obérer le potentiel de développement. Notre prochain objectif va être d'introduire dans notre modèle la notion de compétences et de transférabilité de ces compétences.

Bibliographie

- Assens Ch., Phanuel D., « La gestion des réseaux de citoyenneté locale », *La ville numérique*, pp 149-163, Les Cahiers du numérique n°1, Hermès, 2000.
- Bertacchini Y., « Information et Veille territoriales: représentation du complexe local et émergence d'un projet d'intelligence territorial », Thèse de Doctorat en Sciences de l'information et de la Communication, Université d'Aix-Marseille III, Laboratoire Crrm, décembre 2000.
- Bertacchini.Y., Dumas.Ph., Boutin.E., « L'analyse des relations entre les acteurs locaux. », 5^{ème} Journées Internationales de l'analyse des données textuelles, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Lausanne, mars 2000.
- Bertacchini Y., «How to federate some local resources by developing new links ? », Proceedings of ISA 23 Conference Rio de Janeiro, *The Endless Transition, Sciences Studies*, USA, 2000

Bertacchini Y., «TIC, Réseautique territoriale et Médiations sociales», 8^e Colloque Franco-Roumain, Médias, Nouvelles Technologies et Redéfinition des Territoires de la Communication, Bucarest, 30 juin-4 juillet 2001.

Boullier D., « Processeur et Réseau: les nouveaux formats de l'être urbain », *La ville numérique*, pp 171-191, Les Cahiers du numérique n°1, Hermès, 2000.

Coburn.M., *Competitive Technical Intelligence: A Guide to Design, Analysis, and Action*, Oxford University Press, 1999.

Coelho.G.M., Dou.H., « L'attractivité, un concept remplaçant la compétitivité dans un nouveau contexte. », Colloque de l'île Rousse sur les systèmes d'information élaborée, Octobre 1999.

Dionnet S., «Elaboration d'outils dans l'apprentissage de contenus environnementaux.», in *Apprentissage, des méthodes naturels aux méthodes artificielles*, p 99, Editions Hermès, Paris, 1998.

Glize.P., Gleizes.M.P., Camps.V., «Une théorie de l'apprentissage fondée sur l'auto-organisation par coopération.», in *Apprentissage, des méthodes naturels aux méthodes artificielles*, p 331, Editions Hermès, Paris, 1998.

Goldfinger.ch., « The intangible economy and its challenges. », Semana do Conhecimento, Rio de Janeiro, 18-22 octobre 1999.

Serra A., « Les communautés de citoyens en réseau », *La ville numérique*, pp 163-171, Les Cahiers du numérique n°1, Hermès, 2000.

Patrimoine et Citoyenneté, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'architecture et du patrimoine, France Loisirs, Paris, août 1999.

Pélissier.N., Athanassios.D., Evangelou., «Présupposés cognitifs de l'organisation en réseau et coopération virtuelle : de la théorie descriptive aux projets de nouvelle société.», *Comment penser la communication des connaissances*, p 398, Editions L'Harmattan, Collection Communication et Technologie, Paris, 1999. ^[4] Nevers.B., Versace.R., « Knowledge Acquisition in Long Terme Memory: Activation and Construction of Traces.», in *Apprentissage, des méthodes naturels aux méthodes artificielles*, p 125, Editions Hermès, Paris, 1998.

Territoire physique et territoire virtuel. Quelle cohabitation ?

Le Groupe GOING¹

(Groupe d'Observation et d'Investigation des Nouvelles Gouvernances) &
Yann Bertacchini

¹ Promotion 2002/2003 du DEA « V.I.C » à l'Université de Toulon & du Var

Résumé : Le territoire constitue le support de cet article. Parce qu'il existe ainsi plusieurs sortes de territoires et plusieurs échelles (territoire de l'Europe, national, régional...), toute société repose sur un ou plusieurs territoires. Avec la mise en oeuvre des NTIC et des mobilités entraînées, il en découle une nouvelle notion, celle de la dimension non physique des territoires virtuels.

Summary: The territory is the field of this article. Because there are thus several kinds of territories and several scales (Western Europe, national, regional...), any society rests on one or more territories. With the setting of the Information technologies and mobilities involved, it results from this a new concept, that of the nonphysical dimension of the virtual territories.

Mots clés : CMO ; frontière ; mobilité ; réseaux ; territoire ;

Introduction

Le territoire constitue le support de cet article. Le lieu est l'enveloppe d'un corps sans lequel il ne saurait exister. Le lieu situe, qualifie, et spécifie ce qu'il enveloppe. Le lieu peut être une ville ou bien un territoire dont les limites sont distinctes et ses traits spécifiés.

Toute société repose sur un ou plusieurs territoires. En fait, elle a en général plusieurs territoires, voire une multitude : pour habiter, pour travailler, pour se recréer et même pour rêver ; des espaces vécus et des espaces subis ; des cellules locales et des réseaux ramifiés. Il est de l'ordre du réel et possède une réalité complexe. Il existe ainsi plusieurs sortes de territoires et plusieurs échelles (territoire de l'Europe, national, régional...).

Ainsi, il en découle une nouvelle notion, celle de la dimension non physique. Par conséquent, des territoires sont en construction, ils ne sont pas bornés ou, tout au moins, leurs frontières sont souples et mouvantes, ils se définissent et se structurent progressivement sans qu'il ne soit possible encore de les identifier et encore moins de les gouverner. Leur mode de fonctionnement semble différent, libérés des contraintes physiques mais s'inscrivant néanmoins dans un ensemble soumis aux règles et mécanismes des structures et des organisations. Ce sont les territoires virtuels. Ces derniers développent leur propres réseaux (sociaux, culturels, politiques, etc...) et délimitations. De nouveaux territoires s'élaborent au fur et à mesure sans qu'il ne soit encore possible d'en imaginer ni les contours et encore moins le devenir.

Pour les chercheurs travaillant sur les réseaux sociaux, l'évolution des outils de communication constitue une interrogation dans la mesure où les acquis dont on dispose sont fondés sur un état donné des cadres d'interaction entre les acteurs sociaux. En quoi l'évolution de ces cadres peut-elle s'accompagner d'une évolution des modes de constitution et de perpétuation des réseaux eux-mêmes ? De surcroît, des systèmes tels qu'Internet peuvent aussi faire évoluer les méthodes d'observation des réseaux sociaux.

Nous introduirons cette étude, donc, avec un récapitulatif sur la notion de territoire au sens académique du terme (la dimension physique et la relation espace-temps). Ensuite nous glisserons sur le thème de l'immatérialité avec la notion de territoire virtuel. De plus nous avons constaté que c'est en investissant les champs d'application de la Communication Médiatisée par Ordinateur qui nous a été possible de tisser des points de comparaison entre deux notions qui semblent isolées, celle de « communauté virtuelle » relative à cette discipline et celle de « territoire virtuel » comme elle est définie et appliquée dans le cadre de l'intelligence territoriale et du développement local. Nous avons essayé d'intellectualiser la notion de territoire virtuel à travers les caractéristiques théoriques des systèmes communicationnels de la CMO car actuellement la CMO est le seul outil d'étude et d'analyse permettant de mesurer de façon concrète les relations étroites entre le monde physique et le monde virtuel, dues à l'émergence des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Elle permet aussi de mettre en exergue les mutations institutionnelles, socio-économiques, culturelles, organisationnelle et politiques. Ces deux dernières considérations sont les éléments fondateurs indispensables pour caractériser et appréhender cette notion de territoire virtuel. Cela nous permet d'avoir une approche plus « physique ». Nous finirons enfin cette étude sur cette question fondamentale : Quelle cohabitation entre territoire physique et virtuel ?

Notre propos vise à pouvoir faire naître des pistes de réflexions et susciter des questionnements sur la notion de la virtualité et ainsi, peut être, apporter des solutions concrètes aux problèmes liés à l'émergence de ces « nouveaux territoires ».

Territoire physique

Historique

La Nation française repose historiquement sur les communautés de base : les communes. Les deux projets de loi précités vont nécessairement modifier les futurs centres de gravité des communautés.

Les constituants de 1789 avaient compris les liens étroits entre la Nation et les communes. La puissance de l'aspiration populaire était telle que le Comité constitutionnel présider par Thouret dû renoncer à un découpage rationnel et géométrique des cellules communales. Ce fut une première limite sérieuse à l'Etat unitaire qu'ils bâtissaient.

En effet, les communes de 1789, à la différence des départements, ne sont pas définies à partir d'un territoire. Ce sont des communautés d'habitants. Elles constituent avant tout des groupes humains, des entités sociologiques que l'on organise plus que l'on institue. Ces entités apparaissent comme un élément de la Nation. Ce sont les terminaisons nerveuses de la Nation, véritables « êtres collectifs » qui la mettent en mouvement. Elles traversent les constitutions, les régimes politiques sans être atteintes dans leur fondement. Plus tard, naîtront le département, collectivité locale, puis la région.

Les communes que l'on dit trop nombreuses, voire incompatibles avec les exigences d'une bonne administration du territoire, font partie de notre patrimoine génétique institutionnel. En conséquence, toutes les tentatives de soumettre les collectivités de base à la vérité de l'optimum dimensionnel ont

échoué. L'explication en est fort simple : la France est réticente à une conception utilitariste de ses institutions territoriales. Toute approche de redécoupage du territoire, à la base, fondée sur des impératifs techniques et économiques a été vouée à l'échec. La permanence de revendications de « défusion » des communes fusionnées dans le cadre de la loi du 16 juillet 1971, dite loi Marcellin, montre les capacités de résistance des communautés d'habitants. La grande loi décentralisatrice du 2 mars 1982 écarte soigneusement le sujet. Autant ne pas parler de ce qui fâche mais elle conforte le département dans sa mission historique d'enracinement territorial de la République.

Pourtant, à l'approche de la fin XXème siècle, la France paraissait prête à s'engager dans une logique institutionnelle nouvelle. Les prémices apparaissent avec l'idée de communauté de projets baptisée communautés de communes ou de ville dans la loi Joxe-Baylet de 1992. Elles se renforcent, en 1995, avec la loi d'orientation de M. Pasqua sur l'aménagement du territoire et l'émergence des pays. La carte de l'intercommunalité dite à fiscalité propre recouvre progressivement le territoire.

Les lois

Ce mouvement se confirme en 1999 avec deux textes législatifs majeurs :

- La loi Voynet (25 juin 1999) sur l'aménagement et le développement durable du territoire a pour objectif de mieux organiser le territoire autour de communautés géographiques que l'histoire et l'économie ont façonnées à travers la constitution ou le renforcement des pays, des agglomérations ; la région devant assurer le rôle de mobilisation des acteurs locaux. Les pays élaboreront, dans une charte de territoire, leur projet de développement durable. Ils pourront contractualiser avec l'Etat et la Région, dans le cadre de contrats de plan Etat-Région dès lors qu'elles auront organisé un projet global de développement et seront structurées en communautés urbaines ou communautés d'agglomération. Il s'agit bien de mettre en place un nouveau maillage du territoire dans lequel le département paraît notoirement absent.

- La loi Chevènement (12 juillet 1999) relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale propose, quant à elle, une nouvelle architecture institutionnelle de l'intercommunalité en milieu urbain, grâce à une forme juridique nouvelle, la communauté d'agglomération. Il met en place un corps de règles unifiées relatives au fonctionnement et à l'organisation de l'ensemble des structures de coopération intercommunale concernant en particulier le milieu rural.

Plus qu'une simplification, cette loi est, elle aussi, organisatrice d'un nouveau maillage du territoire même si les « Pays » ne sont pas traités en tant que tels dans le texte.

- La loi Gayssot (13 décembre 2000) ou loi SRU (Solidarité et Renforcements Urbains) qui tend à fournir des outils de planification pour une cohérence de l'aménagement et le développement du territoire.

On peut débattre de la complémentarité ou de la concurrence entre les deux textes ; mais le fait est là : la Nation est en train de se refaire par le bas.

L'impact des réseaux techniques et sociaux

La multiplication des réseaux techniques, depuis plus d'un siècle, a amené vers les années 1980 au constat de leur rôle majeur dans l'espace moderne

(G. Dupuy, 1993). Ce rôle est de relier les territoires, de desservir ou d'irriguer les villes, et l'augmentation continue des flux de transports et de communications en font aujourd'hui un des éléments incontournables dans la structuration de l'espace terrestre. Par leur seule existence, les réseaux ramènent à des problèmes théoriques fondamentaux pour la géographie, parmi lesquels :

- celui de l'organisation réticulaire de l'espace
- celui des discontinuités spatiales et des archipels de développement
- celui de la réduction/relativisation des distances
- celui du rôle des innovations dans la structuration de l'espace
- celui du mécanisme d'apparition des réseaux, et de leurs rôles vis à vis du développement territorial

H. Bakis (1990), souligne dans son texte, « *La banalisation des territoires en réseaux* », que les réseaux humains ont toujours existé. Cependant, la place des réseaux techniques est de plus en plus importante, et ceux-ci sont devenus aujourd'hui un élément fondamental de l'organisation de l'espace. Ils participent ainsi, par exemple, à remettre en cause les limites classiques de l'organisation administrative, tout en étant, parallèlement, garants d'une certaine homogénéité des territoires.

Il est donc intéressant de s'attarder sur ces questions théoriques, car elles balayent d'importantes problématiques modernes, relevant des mutations spatiales que connaît actuellement notre société. En effet, celle-ci évolue vers une forme d'occupation du sol directement liée à un mode de fonctionnement en réseaux, découlant d'une forme d'économie de type libéral (Spector, Theys, 1998). Ce mode de fonctionnement induit des modes d'occupation du sol très marqués, notamment une métropolisation de plus en plus affirmée, et l'Internet n'est pas exclu, loin de là, des agents favorisant cette tendance.

La réduction des distances (notion d'espace-temps)

Les progrès des réseaux de communications au cours de la fin du 19^e siècle et durant tout le 20^e siècle, ont fait que les distances kilométriques se sont considérablement rallongées, alors même que les distances-temps se sont considérablement raccourcies. Les autoroutes, le TGV, coupés du territoire en ne servant à relier qu'un point à un autre, avec de moins en moins de dessertes, ont engendré des effets tunnels. Le territoire traversé, comme souvent les centres villes reliés entre eux, sont considérés, voire aménagés comme des décors (J.C. Gay, 1995). Dans le contexte plus particulier des télécoms, et à fortiori de l'Internet, la question de la distance se pose avec encore plus d'acuité.

Le rapport à l'espace

Les réseaux deviennent un problème de plus en plus important en géographie, parce qu'ils sont de plus en plus présents dans l'espace. Paul Claval précise qu'il existe divers types de réseaux (réseaux généraux de communication, réseaux des transports, et réseaux techniques de communication), et qu'ils sont en interaction constante. Par exemple, le rôle des réseaux techniques de communication est de doubler les réseaux de transport, pour y faire circuler de l'information concernant les problèmes rencontrés lors de l'acheminement des marchandises.

En effet, comme nous avons déjà pu le signaler, le rôle de ces technologies est, dans l'absolu, de gommer la distance séparant les utilisateurs (M.F. Blanquet, 1995).

Ces interactions ont induit une hausse de l'usage des réseaux de communication, qui a elle-même engendré une hausse de l'usage des réseaux de transports, notamment par la multiplication des contacts qu'elle a permis. Les contacts par l'intermédiaire du téléphone ou de l'Internet ont en effet engendré des besoins de rencontres, le rapport humain étant le plus souvent privilégié à l'instant de conclure des ententes.

H. Bakis (1993) souligne que l'espace de la communication a longtemps été à la fois un espace-temps et un espace-coût, mais qu'il tend aujourd'hui à se restreindre à la simple notion d'espace-coût.

Les nouveaux territoires

De part les considérations abordées précédemment, avec la notion d'espace-temps, il est possible de poser l'hypothèse que les nouvelles technologies d'information et de communication et l'Internet en particulier participent à l'émergence de nouveaux espaces.

Ainsi, des territoires sont en construction, ils ne sont pas bornés ou, tout au moins, leurs frontières sont souples et mouvantes, ils se définissent et se structurent progressivement sans qu'il ne soit possible encore de les identifier et encore moins de les gouverner. Leur mode de fonctionnement semble différent, libérés des contraintes physiques mais s'inscrivant néanmoins dans un ensemble soumis aux règles et mécanismes des structures et des organisations.

De nouveaux territoires s'élaborent au fur et à mesure sans qu'il ne soit encore possible d'en imaginer ni les contours et encore moins le devenir.

Territoire virtuel

Dans cette section, il est surtout question de dresser des caractéristiques généralistes les plus simples possibles de la notion de territoire virtuel. La première définition traite le sujet dans sa dimension globale, la seconde se penche plus particulièrement sur les aspects d'un développement local. Confronter les deux dimensions du concept nous a semblé évident quand on connaît les enjeux stratégiques et décisionnels qui s'articulent autour de cet antagonisme « Local/Global ».

Nous avons, ainsi, préféré réserver l'analyse de la notion de territoire virtuel (numérique) dans la dernière partie.

Introduction à la notion de territoire virtuel

Nous nous sommes référés, jusqu'ici, à une dimension matérielle de l'espace. Aujourd'hui, cependant, nous avons l'intuition que cette lecture encore physique du territoire et des relations qui s'y exercent, oublie des « processus émergents » qui cependant commencent déjà à avoir une grande importance dans notre propre présent.

Par le terme de « processus émergents », nous sous-entendons toutes les applications liées à la communication médiatisée par ordinateur (CMO) dont Internet en est sans nul doute le principal dispositif ; réseau qui ne constitue plus des structures physiques mais des couloirs immatériels à partir desquels

un autre territoire possible commence à s'établir. Un territoire virtuel défini à partir de relations établies loin des paramètres traditionnels de l'espace.

Le binôme production-organisation qui avait, jusque-là, caractérisé les relations séculaires entre la ville et le territoire, se définit aujourd'hui dans d'autres termes. Le véritable territoire n'apparaît donc plus comme un lieu mais comme un ensemble de possibles connexions établies entre usagers dans un espace immatériel qui cependant sera le réel en termes d'efficacité productive et culturelle et où, plus qu'une traditionnelle relation de voisinage, il s'agira d'assurer une efficace connexion entre systèmes.

L'aspect concret : une dimension locale

Nous nous plaçons, ici, dans un contexte d'intelligence territoriale encadrant un projet de développement local.

Ainsi, le territoire virtuel est un territoire pleinement porteur - du fait notamment du déploiement des réseaux - de son image et de sa mémoire. Avec tout ce que véhicule une collectivité ou une région en termes de savoirs, d'apprentissage, de transmission de connaissances, d'horizon culturel et bien sûr de marquage visuel.

Or, ce sont ces mêmes rapports du territoire à la mémoire qui agissent aujourd'hui souvent comme autant de vecteurs d'innovation à l'échelle locale.

Dans un sens comme dans l'autre donc, les contenus de l'Internet et ses mutations apparaissent aujourd'hui clairement comme un facteur de tout premier ordre du devenir des entités régionales et locales.

L'espace public, l'horizon urbain, la réalité territoriale nous semblent donc comme se situer au coeur de la problématique présentement abordée. Ceci au travers des modalités naissantes en matière de production de savoirs et de création de connaissances, à l'échelle aussi d'un nouvel univers des possibles dans le domaine de l'aménagement économique et culturel de nos régions, tant il est vrai que ce sont les mécanismes de transfert de savoirs qui conditionnent largement l'émergence des territoires innovants

La CMO comme outil d'analyse

C'est en investissant les champs d'application de la Communication Médiatisée par Ordinateur qui nous a été possible de tisser des points de comparaison entre deux notions qui semblent isolées, celle de « communauté virtuelle » relative à cette discipline et celle de « territoire virtuel » comme elle est définie et appliquée dans le cadre de l'intelligence territoriale et du développement local.

Car actuellement la CMO est seul outil d'étude et d'analyse permettant de mesurer de façon concrète les relations étroites entre le monde physique et le monde virtuel, dues à l'émergence des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Elle permet aussi de mettre en exergue les mutations institutionnelles, socio-économiques, culturelles, organisationnelle et politiques. Ces deux dernières considérations sont les éléments fondateurs indispensables pour caractériser et appréhender cette notion de territoire virtuel. Cela nous permet d'avoir une approche plus « physique ».

Cette partie s'appuie sur une série d'articles réalisés autour d'applications concrètes relatives à la notion de communautés virtuelles, une des formes

complexes de la communication médiatisée par ordinateur. Nous nous efforçons, ici, de bâtir certains éléments de réflexion quant aux interdépendances permanentes entre la sphère physique, représentée par le territoire au sens séculaire du terme et la sphère immatérielle, dont Internet en est l'élément essentiel.

Ainsi, nous pouvons évaluer l'influence d'un territoire virtuel, sur la dimension organisationnelle et sociale d'un territoire physique, et réciproquement.

Quelle cohabitation entre territoire physique et virtuel ?

Plan et problématique

La convergence de l'information et des télécommunications, et également la capacité des TIC à maîtriser les distances spatio-temporelles et à permettre la mise en commun et en réseau de compétences et de savoirs a permis l'émergence des multiples dispositifs communicationnels.

Plusieurs pratiques d'échanges interpersonnels se sont également développées tels que des systèmes de « communauté virtuelle ».

Ce type d'application intègre de nombreuses considérations et axes de réflexion gravitant autour de diverses disciplines (relation humaine et modification de structure d'un groupe, modification du rapport au discours, aspects techniques, facteurs contextuels comme l'apparition de clivages sociaux) dont il n'est pas matière dans cet article.

L'objet de cette analyse se concentre sur les mécanismes intrinsèques permettant l'interaction en réseau et la formation de communautés virtuelles « d'intérêt commun » dont Licklider et Taylor affirment déjà en 1968 que la formation de communauté ne se ferait pas sur la localisation d'un espace commun « common location » mais sur l'intérêt commun « common interest » et se force à comparer ces dernières au concept de territoire virtuel.

C'est en se fondant sur un article de Jean-François Marcotte « Interaction en réseau et communautés virtuelles » que nous avons pu établir cette comparaison et construire des éléments de réflexion quant aux corrélations existantes entre le territoire virtuel (ou numérique) et le territoire physique (ou matériel) et ainsi, dans une moindre mesure, le plan des relations qui forment la territorialité : le « construit relationnel ».

Nous verrons, par la suite, en quoi ce territoire, au sens séculaire du terme, se présente comme un mécanisme de régulation et un stabilisateur de la sphère immatérielle. L'influence réciproque d'Internet, de manière générale, et du territoire physique dans la dimension organisationnelle et socioéconomique sera donc mise en évidence.

Mais avant toute chose, il semble nécessaire de présenter les théories et caractéristiques fondamentales qui ont permis de construire notre démonstration tout au long de cette analyse.

Fondements théoriques

La CMO au sens large

Comme le définit Santoro, G (1995), le terme « communication médiatisée par ordinateur » est une expression générique qui englobe un large éventail d'activités dans lesquelles les ordinateurs sont utilisés pour médier la communication entre des personnes.

La CMO peut revêtir un sens large ou un sens strict selon la définition adoptée par le terme “communication humaine”.

□ Le sens strict renvoi aux applications de l’ordinateur pour la communication d’une personne à une autre personne (courrier électronique, téléconférences assistée par ordinateur (TCAO) et les « chats rooms » par exemple).

□ Dans un sens large, la CMO englobe virtuellement toute les utilisations que l’on peut faire d’un ordinateur (babillards électroniques, les publications électroniques et les bases de données...).

C’est cette dernière définition (pratique instrumentale et intermentale) que nous utiliserons dans notre résonnement.

Mais les dispositifs de la CMO ne sont pas uniquement « techniques », ils agissent aussi comme médiateurs dans le processus d’échange économique, de coordination d’activités et de coopération entre agents humains. Ces liens interpersonnels tissent un maillage par lequel circulent les informations, les données mais également les marques du social.

Internet comme infrastructure unique de la CMO

Ainsi, nous ferons référence, à la dimension généraliste du concept de Communication Médiatisée par Ordinateur.

Nous citerons des auteurs récents tel que Nancy K. Baym ou encore Philip Agre qui dépassent la description isolée des pratiques de CMO et considèrent l’expression dans son ensemble en utilisant le terme d’Internet.

Car, après le « time-sharing » et l’interconnexion de plusieurs ordinateurs à travers des lignes de télécommunication, c’est surtout la construction des réseaux informatiques qui a rendu possible la diffusion de la CMO à travers des couches de plus en plus importantes de la société.

Internet est donc, ici, caractérisé comme une application de la Communication Médiatisée par Ordinateur et son infrastructure unique.

Caractéristiques fondamentales des éléments de l’étude

Le concept de « communauté virtuelle » et de territoire numérique : dénominateur commun

Communauté virtuelle / groupe social

« La plupart des communautés pratiquent dans une certaine mesure une cognition collective, les interactions à travers lesquelles elles apprennent de leurs expériences respectives, définissent des stratégies communes, développent des lexiques partagés et élaborent une manière de penser propre.

» Cette citation de Philip Agre, dont nous avons pu faire référence dans une partie précédente, contient la plupart des éléments indispensables pour appréhender la notion de communauté virtuelle et présente en d’autres termes, d’une part, les « formes d’associations » qui lient les acteurs sociaux entre eux et, d’autre part, les processus cognitifs et communicationnels par lesquels les membres d’une communauté accumule des informations et des connaissances et construisent ainsi des artefacts.

Il nous est possible de prolonger cette définition en précisant que la communauté virtuelle est un « groupe social » qui se présente comme est un système d’action partagé par des individus qui permettent de stabiliser les normes, les valeurs et les pratiques de ses membres en vue d’atteindre des

objectifs communs. On retrouve, par extension, la « notion de ressources intellectuelles » partagée rendue possible avec « l'émergence d'une communauté d'intérêt médiatisée par les réseaux informatiques » propre à Licklider et Taylor.

Le terme de « groupe social » et celui de « territoire virtuel », appliqué dans le cadre d'un projet d'intelligence territoriale, font, tout deux, référence à une notion de partage et de ressources partagées. On trouve, en effet, des termes récurrents tel que : objectifs et d'intérêt commun, collaboration, collectif, connaissance commune.

Nous pouvons, dès lors, souligner que pour l'un et l'autre des deux termes se caractérisent comme un lieu de communication informelle rythmant les échanges entre les usagers malgré le contexte environnemental qui le quel ils se situent. Ces transferts de savoirs et de connaissances, cette mise en commun de compétences se meuvent dans une culture de signe (Bourdieu « L'habitus »), de codes, de symboles, de valeurs ; tous les éléments fondateurs de l'identité d'un groupe social. Nous abordons ces considérations, plus en détails, dans la partie suivante.

Cependant, contrairement à ces systèmes communicationnels sur lesquels se fonde la démonstration de cette étude, les différents acteurs/téléacteurs, qui participent à l'extension et au maintien (vie démocratique et sociale) du territoire virtuel, sont reliés entre eux sous une forme organisée afin d'accomplir une tâche à accomplir.

Territoire virtuel

Nous voyons apparaître sous l'influence d'Internet et des réseaux de façon générale, et des systèmes communicationnels liés à la CMO en particulier, de nouvelles architectures territoriales : le territoire virtuel.

Loin du terme générique de territoire virtuel trop prématurément utilisé pour définir ces paradis immatériels et imaginaires de non droit en marge de l'autorité politique et économique des véritables états, le territoire virtuel, au sens où nous l'entendons, apparaît comme la contraction de deux notions : celle de territoire physique et celle de communauté virtuelle.

Ainsi, sans approfondir de manière trop complexe les champs d'application relatifs à l'intelligence et la veille territoriale (nous n'en n'avons ni le temps ni les compétences requises), nous nous bornerons à définir le territoire virtuel comme un territoire pleinement porteur de son image et de sa mémoire (identité territoriale), avec tout ce que véhicule une collectivité ou une région en termes de savoirs, d'apprentissage, de transmission de connaissances, d'horizon culturel et bien sûr de marquage visuel. Il est la représentation d'un groupe d'acteurs s'appropriant un espace de ressources : la territorialité (Bertacchini Yann).

Et encore, il est la représentation de la réalité commune au groupe social autour d'une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, pour l'utilisation conjointe des ressources d'un même espace : univers symbolique partagé (Jodelet, D).

Le territoire physique / matériel

Le territoire physique est cette dimension matérielle tel que l'appréhendons depuis toujours avec ses frontières, ses hiérarchies et ses structures en béton ; tous ce qui correspond à une réalité concrète du territoire.

Selon Prelaz-Droux, trois domaines génériques se distinguent faisant partie des trois types d'éléments-objets dans le territoire (celui que nous traitons, ici, correspond aux éléments du constructif ; les deux autres, les éléments virtuels et les factuels ne sont pas abordés dans cette étude).

Ainsi, nous y trouvons les infrastructures équipant le territoire en réseaux et ouvrages de génie-civil, le milieu naturel et les activités économiques, sociales et culturelles.

Néanmoins, comme il a été démontré jusqu'à présent, le véritable territoire se définit aujourd'hui dans autres termes.

Il n'apparaît donc plus comme un « lieu » mais comme un ensemble de possible connexions établies entre usagers dans un espace immatériel qui reste cependant réel en termes d'efficacité productive et culturelle et où, plus qu'une relation de voisinage, il s'agira d'assurer une efficace connexion entre systèmes.

Pour le géographe Claude Raffestin, le territoire est souligné en tant que production sociale : « le territoire est généré à partir de l'espace, il est le résultat d'une action conduite par un acteur », ce qui lui permet de définir la territorialité comme étant « toujours un rapport, même s'il est différé, avec les autres acteurs ».

Dans cette optique les transformations spatiales fondamentales trouvent nécessairement leur origine dans les modifications de comportement social des acteurs.

Recoupement des concepts

La corrélation entre la communauté virtuelle et le territoire virtuel n'étant plus à démontrer, reste à nous concentrer, dans cette section, à l'exposition des mécanismes sociaux et des mécanismes de régulation. Les premiers permettent la formation de relation stable et le maintien de groupes sociaux dans les environnements virtuels ; les seconds, quant à eux, favorisent la stabilisation du groupe social.

La nécessité d'un contact social. Nous pouvons préciser l'importance, selon Théodore M. Newcomb, de la « proximité écologique » dans la formation des liens entre les personnes (lieux communs de rencontre et de circulation)

L'analyse de ces facteurs primordiaux contribuera à l'affirmation des liens intimes qui unissent la sphère physique et la sphère virtuelle.

□ La synchronisation des rencontres (ou « heures d'ouvertures » établies dans le monde physique ; là encore ce facteur ne rentre pas en ligne de compte de par la forte synergie qui s'applique entre les deux modes, le territoire physique et le territoire virtuel. C'est en ce sens et par cette attraction permanente s'opérant entre la sphère matérielle et immatérielle que le terme de territoire virtuel prend toute sa force et son homogénéité avec le territoire physique.

Mécanismes sociaux et éléments de contrariété communicationnelle

Comme nous l'avons noté, le contexte d'interaction de ces environnements virtuels rend difficile la constitution de relation entre les tété-acteurs. Les mécanismes sociaux tendent à favoriser la stabilisation des relations et le maintien d'un groupe social. Hiltz et Turoff (1981) utilise même le terme « Hôte social » ou (« social Host ») pour désigner ces usagers/acteurs.

Ces mécanismes sociaux, que nous allons décrire, nous permettent de constater, d'une part, leur spécificité semblable avec les objets constitutifs (renvoyé à la section 2.2 de cet article) du monde matériel et, d'autre part, qu'ils sont souvent associés à des contrariétés communicationnelles, c'est-à-dire des problèmes inhérents à la communication interpersonnelle. Contrariétés dont la plupart s'atténuent sous l'influence du territoire physique. Ils sont de plusieurs ordres : mécanismes de régulation et stabilisateur.

Dans le contexte fragile et immatériel des systèmes communicationnels dont nous prenons exemple pour cette analyse (communautés virtuelles /groupes sociaux, on pourrait citer d'autres applications de la CMO telles que les « chats-rooms »), ce sont aux concepteurs, aux organisateurs, aux animateurs de ces environnements virtuels de prendre en charge les mécanismes de régulation. Mais, c'est derniers, précaires, tiennent beaucoup plus au désir et à l'investissement personnel de chaque usager, libre de se mouvoir ou d'expérimenter de nouveaux milieux.

□ La compréhension du système de valeurs partagé et du système culturel par le groupe semble indispensable à la stabilisation d'une relation (caractéristiques sociales identiques dans un contexte politique et institutionnel relatif au territoire physique).

Bien que ce soit la volonté de s'unir qui prédomine toujours, cette tendance semble s'inverser autour du facteur matériel du territoire.

□ Maîtriser la médiation sociale par la conscience des autres (relation avec autrui) et la médiation technique.

Aussi, l'attachement du territoire virtuel ou physique favorise la formation d'un esprit de groupe. Ce lien entre un groupe et un

□ Les systèmes d'organisation générale et une division des rôles dans un environnement donné ; ils sont représentés par les diverses institutions et les hiérarchies territoire émerge généralement lorsqu'il existe une forte cohésion entre les membres du groupe (Notion de territoire partagé).

La présence d'un leader au sein du groupe est souvent déterminante dans le développement de cette cohésion. C'est par des qualités de rassembleur, d'animateur et de modérateur qu'il peut favoriser l'appartenance des usagers au groupe. Ainsi, le leader a souvent un rôle crucial en ce qui concerne l'intégration des nouveaux usagers et la rétention des membres au groupe. Nous pouvons aisément y tisser une métaphore avec les structures sociétales et matérielles d'un territoire : les leaders peuvent être représenté par les repères infrastructurels traditionnels de la ville. Ce sont les institutions administratives et politiques relatives (collectivités locales et territoriales), les instances juridiques (réglementation, lois...), les structures éducatives (universités, formations professionnelles diverses et écoles dans une moindre mesure) : les organes et vecteurs fondamentaux à l'élaboration d'un système social, économique, culturel et politique. Les entreprises, quant à elle, sont symbolisées par ceux qui sont définit dans le texte comme les « nouveaux usagers »).

□ Les systèmes d'autorité ; les collectivités territoriales et les instances judiciaires en sont les garants.

□ Les systèmes sociaux

Conclusion : une cohabitation entre le territoire physique et le territoire virtuel

En définitive, nous pouvons avancer l'idée que le territoire physique est le mécanisme de régulation et le stabilisateur du territoire virtuel tel qu'il est défini et appliqué en intelligence territoriale dans les perspectives d'un développement local.

Les instabilités liées à des systèmes de communauté virtuelle (ou groupe) comme celle que nous avons utilisé au fil de notre analyse, s'estompent pour ne pas dire qu'elles disparaissent totalement dans le contexte de territoire virtuel.

L'étude des pratiques et des usages liés aux différents facteurs relationnels et communicationnels, positifs et négatifs, de la communication médiatisée par ordinateur a permis de s'interroger sur les liens intimes qui s'expriment entre les deux territoires et de constater que ces derniers sont indissociable, que l'un influe sur l'autre et réciproquement. C'est en ce sens que nous pouvons dire qu'il existe bel et bien une cohésion incontestable ; nous parlerons même de cohabitation.

Une cohésion socioéconomique et productive matérielle et virtuelle se construit et se développe.

Enfin, la formation d'un territoire virtuel s'appuie sur la stabilisation d'un système de « contrôle social ». Ce terme nous ramène au raisonnement précédent. Le « contrôle social » est régi par la mise en place de plusieurs systèmes intimement liés dont nous pouvons faire la description et permettant de soutenir notre thèse :

Nous terminerons en affirmant que les structures communicationnelles de la CMO n'existent pas en dehors d'un espace social avec ses institutions, ses pratiques et ses conflits. L'insertion complexe « de la société en ligne » dans la vie sociale des « institutions en béton » est pour le moins évidente mais soumise à des mutations profondes permanentes dont les finalités sont particulièrement difficiles à appréhender et plus encore à anticiper.

□ Les systèmes normatifs structurés ; ce sont normes, valeurs, culture, la mémoire dont nous faisons références précédemment.

Références bibliographiques

Agre, P., « Cybersociety 2.0 : Revisiting Computer Mediated Communication and Community »

Bakis, H., (1990) « La banalisation des territoires en réseaux », CENT, p.17.

Bakis, H., Cadillo, P.Y., Dubois, G. (1990) « Hétérogénéité spatiale et coût des réseaux » ; PP. 115-131,

Bakis H. coll., (1990) « Communications et territoires », La documentation française, 404 p.

Baym, Nancy, N. (1998) «The Emergence of the On-line Community »

Bertacchini, Y., (2003) « Observation des représentations virtuelles d'un territoire : application à la technopole de Sophia-Antipolis», Humanisme et Entreprise, n°260, pp 1-20.

Claval, P., (1990) « La mise en réseau des territoires », pp. 35-45, Bakis H. coll., (1990) « Communications et territoires », La documentation française, 404 p.

- Dupuy, G., (1993) « L'urbanisme des réseaux, théories et méthodes », Paris, Colin.
- Gay, J.C., (1995) « Les discontinuités spatiales, *Economica* » Poche, Géographie concours, 112 p.
- Hiltz, Starr R., Turoff, M., (1993). « The Network Nation : Human Communication via Computer ». The MIT Press, Cambridge (MA), revised edition. Première édition 1978.
- Jodelet, D., (1997) « Représentation sociales : un domaine en expansion », in « Les représentations sociales », *Sociologie d'aujourd'hui*, Puf, Paris.
- Licklider, J.C.R., Taylor, R.W., Herbert, E., (1968) « The computer as a communication device. *Science and Technology* »
- Marcotte, J.F., « Interactions en réseaux et communautés virtuelles », Colloque de Montréal « La Communication Médiatisée par Ordinateur : un carrefour de problématiques »
- Newcomb, Théodore M et Hartley, Eugene L. (1958). « Readings in social psychology ». Hold, Rinehart and Winston. New-York.
- Prelaz-Droux, R., (1995) « Conception d'un système d'information à référence spatiale pour l'aménagement et la gestion du territoire, Approche systémique et procédure de réalisation », EPFL, Lausanne.
- Santoro, G., (1995) « What is computer mediated communication ? » Dans Berge, Z. and Collins, M. (Eds.), « Computer mediated communication and the On-line Classroom in Distance Education », Volume 1 – Overview and Perspectives. Cresskill, NJ, Hampton Press.
- Spector, T., Theys, J., (1998) Dir. « Villes au XXI^e siècle, entre villes et métropoles, rupture ou continuité ? » Colloque de La Rochelle (synthèse) du 19 au 21-10-1998, Collections du CERTU, aménagement et urbanisme.

Une lecture possible du territoire Sophysopolitain : l'observation des représentations virtuelles d'une technopole

Yann Bertacchini, Eric Boutin

Abstract : Nous rappellerons dans une première partie les caractéristiques fondamentales d'un territoire et préciserons le plan des relations qui forment la territorialité : le construit relationnel.

La dimension physique, pour ce qui est de la matérialité des objets territoriaux.

La dimension cognitive, pour leur dénomination et pour les interprétations qui peuvent être faites des événements agissant sur eux.

Dans une deuxième partie, nous nous intéresserons à La dimension normative et symbolique, pour ce qui caractérise les objets virtuels. Nous conduirons une démarche de veille territoriale appliquée à Sophia-Antipolis. Pour cela, nous avons eu recours à plusieurs moteurs de recherche que nous avons interrogés à intervalles réguliers. Nous avons ensuite enrichi cette information brute par des données qui ne sont pas contenues dans l'information renvoyée par *Google*Tm Enfin, nous tenterons un commentaire du territoire Sophysopolitain et esquisserons quelques futures voies de recherche.

Mots-clé : Acteur; Internet; Objet; Territoire; Virtuel.

Summary : our article is organized in two parts. In a first part we list and show the fundamental characteristics of a territory and will specify the plan of the relations which form the territoriality: the relational built one.

-physical dimension, as regards the materiality of the territorial objects ·

-cognitive dimension, for their denomination and interpretations which can be made events acting on them.

In a second part, we will be interested in normative dimension and symbolic system, for what characterizes the virtual objects. We will lead a step of territorial day before applied to Sophia-Antipolis technopole. For that, we several search engines had been used which we questioned with regular intervals. We then enriched this rough information by data which are not contained in the information returned by *Google*Tm Lastly, we will try a comment of the Sophysopolitain territory and will outline some future ways of research.

Key words: Actor; Internet; Object; Territory; Virtual.

Plan

Introduction

Le territoire : les caractéristiques fondamentales

Le territoire : un espace terrestre, réel et concret

Des objets concrets aux objets virtuels du territoire.

Le plan des relations qui forment la territorialité : le construit relationnel.

L'observation de la présence Sophysopolitaine dans le cyber-espace

Finalité de la démarche de veille : l'appréciation de la territorialité comme sens donné au territoire

L'objet de la veille : les objets territoriaux virtuels et leur rôle dans la territorialité.

Méthodologie de la veille.

Les résultats de la veille appliquée au territoire.

Conclusion

Introduction

Le projet de création de la technopole de Sophia-Antipolis est initié sous l'ère industrielle et accompagné de cette définition : Cité Internationale de la Sagesse, des Sciences et des Techniques. Le territoire retenu pour cette implantation se situe dans le Sud de la France près de la ville de Nice bien loin des traditionnelles régions d'accueil d'industries lourdes. L'équipe des fondateurs était composée de représentants des Ecole des Mines et des Ponts et chaussées.

Technopole pensée et conçue par ses fondateurs comme un territoire dédiée à la production de connaissances, elle traverse aujourd'hui un énième cycle : l'avènement des Tic, moteurs de l'économie numérique. Cette dernière a opéré nombre de changements dans le fonctionnement des entreprises et des institutions. Dans une économie d'abondance d'informations et de moyens de communication¹⁴, la connaissance devient l'actif clé, reconnu, et la formation de cette connaissance, sa capitalisation interroge dans une époque marquée par de fréquentes ruptures d'équipes et de distances entre les foyers d'innovation. En cela, la création de Sophia-Antipolis fut un acte d'anticipation de la migration d'un territoire physique vers un autre, virtuel que nous interrogerons dans notre contribution.

Nous sommes les témoins d'un mouvement interactif double. La mise à profit de la connaissance par l'innovation prend une importance déterminante dans la stratégie des organisations marchandes et non marchandes. Les nouvelles technologies et nouveaux réseaux entraînent la mutation de l'espace public.

Sophia-Antipolis n'échappe probablement pas à ces transformations mais ses créateurs ont choisi dès l'origine d'instaurer ou d'essayer d'instaurer des facteurs de réduction de l'incertitude liée aux périls pressentis de l'ère numérique et à toute activité d'innovation¹⁵. Il est avéré, aujourd'hui, que la concentration géographique d'industriels et de scientifiques opérant dans des domaines d'activité voisins stimule l'innovation¹⁶. La proximité joue un rôle décisif et s'avère indispensable au transfert de connaissances informelles¹⁷.

Certes, Sophia-Antipolis possède un ancrage territorial fort revendiqué dans les plaquettes de présentations proposées par les institutions qui créent un sentiment d'appartenir à une communauté professionnelle. Mais, l'ancrage ainsi revendiqué est à modérer parce que les chercheurs, techniciens, cadres, dirigeants des firmes et organisations localisées sur le site sont assujettis à la mobilité professionnelle. Si, comme nous l'avons mentionné, la proximité joue un rôle décisif, le processus d'innovation n'est pas toujours territorialisé

¹⁴ Tapscott D, Agnew D, «Quelle gouvernance pour l'économie numérique?», *Problèmes économiques* n°2.675, Economie Internationale, Paris, 2000.

¹⁵ Bougrain F, «Les enjeux de la proximité institutionnelle lors du processus d'innovation», *Revue d'économie régionale et urbaine* n°4, IERSO, Bordeaux, 1999.

¹⁶ Porter M E., «Europe's Companies After 1992 :Don't Collaborate, Compete» *The Economist*, pp. 17-19, June 6, 1990.

¹⁷ Audretsch D.B., «Globalisation and communication technologies and the Role of Small firms in Innovation, in Feldman M et Massard N., *Institutions and systems in the geography of innovation*, Kluwer Academic Publisher, 2001.

et le développement de nouveaux moyens de communication conduit à une dissociation entre les lieux d'émission et de diffusion de la connaissance¹⁸. La surface visible couverte par la technopole est aujourd'hui morcelée en sous-territoire (ou sous-systèmes) communaux¹⁹. La surface invisible organisée en réseaux virtuels est partielle et parcellisée. Elle se trouve probablement être en cours de constitution. Les formes et l'état des surfaces visibles et invisibles peuvent, peut-être, contrarier l'unité, l'équilibre et le futur de cette réalisation.

Dans cet article, nous observerons et étudierons les représentations Sophilopolitaines sur Internet et nous les confronterons à une lecture du territoire. Nous organisons notre propos de la manière suivante. Dans une première partie nous rappellerons les caractéristiques fondamentales d'un territoire et préciserons le plan des relations qui forment la territorialité : le construit relationnel. Dans une deuxième partie, nous conduirons une démarche de veille territoriale appliquée à Sophia-Antipolis. Pour cela, nous avons eu recours à plusieurs moteurs de recherche que nous avons interrogés à intervalles réguliers²⁰ et tenterons un commentaire du territoire Sophilopolitain.

Le territoire : les caractéristiques fondamentales

Bernard Poche²¹ cite Scivoletto qui distingue trois types d'espace :

- Organique, qui procède de la situation et du conditionnement biologique, comportemental ou éthologique ;
- Perceptif, résultant de processus sensoriels ;
- Symbolique, qui s'identifie à l'abstraction.

Ces espaces peuvent s'interpréter de la façon suivante : l'espace organique peut être rapproché de la dimension physique (l'espace tel qu'il est); l'espace perceptif de la dimension cognitive (l'espace tel qu'il est appréhendé); l'espace symbolique de la dimension normative (l'espace tel qu'il est abstrait en fonction des normes propres à chaque acteur). Le parcours de ces trois espaces peut conduire à la construction d'un territoire. En tant que système, le territoire peut être conçu comme non isolé, non-linéaire et auto-organisant.

Il est non isolé car il est soumis à des flux d'énergie et de matière qui tendent à renouveler ses éléments. Il est évidemment non-linéaire car il est le lieu de multiples interactions, créant ainsi une complexité de comportements qui ne peut pas se résumer à un modèle simple et déterministe. A fortiori, l'évolution d'un territoire, avec ses composants multiples, ne se place pas sur

¹⁸ Lussato B, *La théorie de l'empreinte*, Collection Communication et complexité, Essais, p 61,ESF éditeur, Paris, 1991

¹⁹L'implantation de la technopole s'est effectuée dès l'origine sur plusieurs communes. Nous soulignons le fait qu'aujourd'hui avec le développement des Tic et l'équilibre entre les forces centrifuges et centripètes peut être rompu et handicaper, malgré les lois territoriales, le développement de Sophia Antipolis.

²⁰ Sur une période de quatre mois et par session de dix jours.

²¹ Poche B, *L'espace fragmenté. Eléments pour une analyse sociologique de la territorialité*, L'Harmattan, Paris, 1996.

une trajectoire déterminée à l'avance. Dans les limites ainsi définies le territoire est aussi un système auto-organisant.

Atlan²² déclare que «la création de signification de l'information est au centre des phénomènes d'auto organisation». A sa suite nous pouvons constater que le territoire est composé d'éléments porteurs de sens. Ces éléments porteurs de sens sont les vecteurs de la territorialité. On peut donc définir la territorialité comme l'agent qui permet de transformer l'espace en territoire. Notre démarche en conséquence relève du repérage par l'intermédiaire de moteur de recherche de ces agents porteurs de sens. Il s'agit donc d'une analyse sémantique qui s'attachera aux processus producteurs du sens territorial de la technopole de Sophia Antipolis. Cette analyse nous permettra notamment d'évaluer si les trois types d'espace sophiapolitains sont cohérents avec la production d'une territorialité.

Le territoire : les plans de l'analyse.

Pour Bailly²³, le territoire est d'abord «un espace terrestre, réel et concret, (qui) est donné, vécu et perçu». Il est donné car concret et réel, vécu par la confrontation de son identité avec nos intentionnalités et nos finalités, perçu par le contact de proximité et les dimensions de notre interaction avec lui. La relation au territoire est perçue au travers des rôles assumés par l'acteur. Inversement, le territoire peut être vu comme un ensemble de construits relationnels, une espèce d'extériorisation spatiale d'un groupe social comme le propose Poche²⁴. Au travers du jeu social, les acteurs définissent un système humainement construit avec le territoire. Major²⁵ à la suite de Schwarz²⁶ propose d'établir un modèle du système «territoire» qui rende compte à la fois de la matérialité des objets territoriaux, des approches cognitives différentes des intervenants qui en effectuent une lecture spécifique, et du sens «territorial» qui transforme l'espace en ressources partagées. Le modèle systémique que ces auteurs ont élaboré se décompose en trois plans fortement imbriqués et indissociables l'un de l'autre :

- celui de la matière physique (premier niveau);
- celui de l'information (deuxième niveau);
- celui de l'identité (troisième niveau)

Ces niveaux sont à considérer comme des ensembles imbriqués de nature différente. Ce modèle est aussi une représentation de la complexité d'un système. Dans cette perspective, nous allons décrire chacun des trois plans et définir leur contenu : objets physiques et concrets au premier plan; relations et informations, mais aussi agrégation ou composition d'objets dans des concepts au deuxième plan; Enfin, territoire en tant qu'espace porteur de sens

²² Atlan H., *A tort et à raison*, Seuil, Paris, 1986.

²³ Bailly & al, Collectif, *Stratégies spatiales : comprendre et maîtriser l'espace*. GIP reclus, Montpellier, 1995.

²⁴Poche B., déjà cité

²⁵ Major W., «Approche systémique du territoire», Colloque de la Systémique, Université de Zurich, 1999.

²⁶ Schwarz E, *Toward a Holistic Cybernetics*. From Science Through Epistemology to Being, Cybernetics and Human Knowing, Vol. 4 n° 1, Alborg, 1997.

pour l'acteur et en tant que lieu d'interactions multiples entre acteurs au troisième plan.

Le territoire : le plan physique/organique.

Nous commençons la description du modèle systémique par le plan physique, celui de la matière et de tout ce qui est construit à partir de cette matière. Au préalable, et à la suite de Prelaz-Droux²⁷, nous identifierons trois types d'éléments-objets dans le territoire. Il s'agit des éléments :

-constitutifs, qui correspondent à une réalité concrète du territoire. Pour les classer Prelaz-Droux²⁸ distingue trois domaines génériques : (1) les infrastructures équipant le territoire en réseaux et ouvrages de génie-civil; (2) le milieu naturel (sol, eau, air, faune, flore) et le milieu anthropique; (3) les activités économiques, sociales et culturelles.

-virtuels que nous, pouvons classer en deux types : virtuels normatifs et symboliques.

Ils seront présentés dans une section ultérieure et plus particulièrement lorsque nous étudierons les représentations de la technopole sur Internet.

-Les éléments facteurs et factuels

Un exemple d'élément facteur peut être l'innovation technologique. L'innovation technologique est à la fois porteuse de gains de productivité, de changement et d'adaptation à de nouvelles conditions de travail. Mais elle peut également générer du chômage. Ainsi les éléments facteurs nécessitent une interprétation et peuvent conduire à l'émergence d'éléments factuels. D'une part, pour apparaître ou disparaître, les éléments factuels utilisent un ou plusieurs objets constitutifs (exple : les unités de production pour l'innovation technologique) D'autre part, pour pouvoir en interpréter le sens, il faut faire référence à un modèle explicatif qui va fonctionner en tant que contexte d'interprétation (l'innovation technologique).

Le territoire : le plan de l'information.

Le deuxième plan du modèle met en évidence les informations circulantes et les relations entre les objets du premier plan. L'étude de la présence de Sophia Antipolis sur Internet, les liens existants entre sites nous informent sur ce construit relationnel. Toujours à la suite de Prelaz-Droux²⁹ nous pouvons retenir d'une part, les éléments identificateurs et d'autre part, les relations entre les objets.

-En ce qui concerne les objets constitutifs, on remarque au plan de l'information :

Les relations topologiques liant les éléments par des notions de voisinage, d'adjacence, d'intersection, d'appartenance, d'inclusion ;

²⁷ Prelaz-Droux R, *Conception d'un système d'information à référence spatiale pour l'aménagement et la gestion du territoire, Approche systémique et procédure de réalisation*, EPFL, Lausanne, Suisse, 1995.

²⁸ Prelaz-Droux R.,(1995) op cité

²⁹ Prelaz-Droux R.,(1995) op cité

Les relations d'utilisation ou d'occupation : les véhicules utilisant des voies de circulation, les entreprises utilisant des fournitures pour produire ou des réseaux pour distribuer leurs produits ;

Mais aussi, les bâtiments occupent un certain volume et une surface au sol, tout comme la végétation.

L'étude du plan de l'information pourrait être développée en théorie concernant les objets virtuels et les éléments facteurs. Cependant, compte tenu de la complexité de cette description, et notamment au regard d'une problématique comme celle de l'influence d'Internet sur la construction d'un territoire nous proposons au lecteur de s'inscrire dans la démarche pratique d'observation des flux d'information au sein de Sophia Antipolis.

La démarche de veille : le plan de l'information.

La finalité de la démarche de veille est l'appréciation de la territorialité comme sens donné au territoire. Cette veille correspond au plan de l'information. Elle s'intéresse aux objets virtuels. Nous pouvons à présent les décrire.

Les objets territoriaux virtuels sont issus de processus d'abstraction appliqués aux éléments du territoire par les acteurs et regroupent, de manière composite, une série d'objets constitutifs. Nous, pouvons les classer en deux types : normatifs et symboliques.

-Les objets virtuels normatifs :

Les entreprises, qui rassemblent à la fois des hommes, des bâtiments, des surfaces d'implantation, des ressources financières, mais aussi du savoir-faire ou des réseaux de distributions relèvent des objets virtuels normatifs. On peut aussi citer les zones d'affectation ou les pôles d'échange associés à l'aménagement du territoire.

-Les objets virtuels symboliques :

Ces objets sont porteurs d'une projection affective, et font référence alors à une histoire³⁰ Nous pouvons citer les objets du patrimoine architectural ou du paysage. Le rôle des objets virtuels dans le plan des relations qui forment la territorialité est important. En effet, ils sont aussi le résultat d'un processus de complexification du territoire en rapport avec une activité. Ils marquent la volonté d'un intervenant décisionnel de poser les règles du jeu pour essayer de le contrôler, et en tous cas d'apparaître comme partenaire à part entière dans ce jeu. Ils peuvent donc devenir, par ce biais, des outils de stratégie et des enjeux à fort pouvoir symbolique.

Les objets virtuels normatifs et symboliques sont associés étroitement. Ainsi un objet virtuel symbolique comme Sophia Antipolis est associé à un ensemble d'objets virtuels normatifs³¹.

Par la pratique d'une veille appliquée au territoire, nous allons évoluer au travers de trois dimensions qui sont pour la dimension physique : la proximité instrumentale, pour la dimension cognitive : la représentation des

³⁰ Bertacchini Y, «*How to federate some local resources by developing new links ?* », Proceedings of ISA 23 Conference Rio de Janeiro, The Endless Transition, *Sciences Studies*, USA, 2000.

³¹ Confère dans le présent ouvrage l'article de Sylvie Bourdin qui montre comment l'utopie sophopolitaine a pu prendre corps grâce à la coopération de différents réseaux.

objets, pour la dimension normative et symbolique : la gestion de l'héritage symbolique. Les processus producteurs de sens (proximité instrumentale, représentation des objets territoriaux, gestion de l'héritage symbolique) ont pour objectif de construire une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, pour l'utilisation conjointe des ressources d'un même espace et concourent à la création d'une représentation de la réalité commune au groupe social au sens de Jodelet³². La territorialité peut se concevoir comme une représentation sociale d'un groupe s'appropriant un espace de ressources et se construit d'abord dans le rapport de l'individuel au collectif, et dans l'intériorisation des modèles de comportements adéquats, permettant de se situer dans une histoire commune.

Cela sous-entend que la territorialité fait l'objet d'un apprentissage, en tant que forme de connaissance, dans le contexte d'un modèle de référence et de processus aidant à la construction de cette connaissance.

Enfin, le rôle du groupe en tant que formateur du sens, dans la dimension intersubjective et dans la réalité de la pratique territoriale par le savoir faire, est essentiel pour normer et réguler les comportements individuels sur le territoire.

Ce tableau conclut sur les caractéristiques de la territorialité:

TERRITORIALITE	ELEMENTS	PROCESSUS	ACTEURS CONCERNES
Dimension physique	Objet territorial	Proximité instrumentale	Individu, Institutions
Dimension cognitive	Langue, éléments d'interprétation	Représentation des objets	Groupe social dans son ensemble
Dimension normative et symbolique	Règles, signes, symboles	Gestion de l'héritage Symbolique (rites)	Autorités par délégation

Tableau 1 : La territorialité : représentation sociale d'un groupe s'appropriant un espace de ressources.

³² Jodelet D, *Représentations sociales : un domaine en expansion*, in «Les représentations sociales». Sociologie d'aujourd'hui, PUF, Paris, 1997.

La proximité instrumentale, peut être traduite par l'accès aux ressources d'un espace commun par l'utilisation d'un objet et met en valeur, directement, les enjeux sociaux de l'appropriation. La rencontre formelle et informelle d'acteurs différents s'organise au travers du réseau des parties prenantes à l'action sur l'objet territorial et autour d'une régulation et de rituels.

La dénomination des objets territoriaux dans la langue permet leur représentation et leur communication en constituant l'identité du groupe social par la définition d'un langage de la spatialité du groupe.

La territorialité passe donc par une "lisibilité" de l'espace, lisibilité partagée par un groupe dans sa pratique du territoire.

La dernière dimension regroupe les objets virtuels qui symbolisent la référence aux comportements attendus, les règles en vigueur, et cristallise ainsi, autour de l'objet territorial, le sens normatif. Il s'agit de permettre le repérage du comportement individuel pour pouvoir l'inscrire dans une histoire collective mais aussi permettre le rappel de l'appartenance au même espace.

Caractéristiques des moteurs de recherche et des types de résultats fournis.
















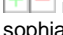
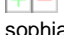
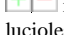



A intervalle régulier et à durée constante et ce, sur plusieurs mois nous avons utilisé par vague trois moteurs de recherche : <http://www.google.com> , <http://www.kartoo.com> , <http://search.mapstan.net/>. Les méta-moteurs pré-cités ont été sollicités sur l'expression de recherche suivante : Sophia Antipolis. Les moteurs peuvent présenter leurs résultats de trois manières différentes : en liste, en réseau, et par capitalisation. Le moteur Google présente ses résultats en liste. Nous en présentons un exemple ci-dessous.

[Universite de Nice Sophia-Antipolis](http://www.sophia-antipolis.net/)

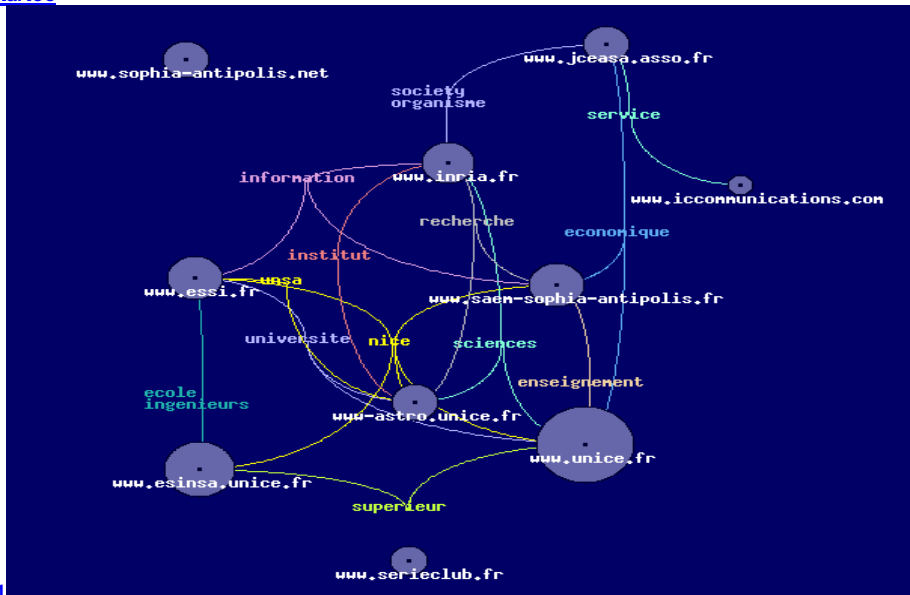
Description : Site officiel. Informations générales, ressources, bibliothèque, serveurs de l'université.

Catégorie : [World](#) > [Français](#) > ... > [France](#) > [Université de Nice](#)
www.sophia-antipolis.net/ - 1k - 11 déc 2002 - [En cache](#) - [Pages similaires](#)

Le moteur Kartoo présente quant à lui directement ses résultats sous la forme de tableaux et de réseaux. En voici l'exemple.

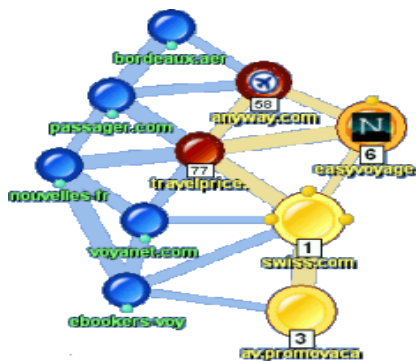
 université	 nice	 route	 lucioles	 accès
 recherche	 serveur	 interne	 implantations	 école
 mines	 paris	 centre	 côte	 tourisme
 nice sophia antipolis	 inria sophia antipolis	 route des lucioles	 mines de paris	 école des mines
 06560 valbonne				

(c) Kartoo



2001

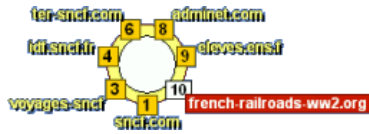
Grâce au méta-moteur de recherche Map Stan Search on peut donner une représentation non seulement plus accessible des résultats de Google sous la forme d'un graphique mais encore exprimés sous la forme de paramètres spatiaux comme la rue ou le quartier. Les résultats des requêtes opérées sont archivés afin d'être exploitées ultérieurement et capitalisés. En effet, par la technologie [WPSTM](#), (Web Positioning System) MapStan Search analyse et synthétise les sites issus de la recherche sous forme d'un plan de quartier¹ et de sa légende², enfin d'une clustérisation³.



1 : plan de quartier



2 : légende



3 : clusterisation (classification de sites voisins en fonction de leur contenu)

Compte tenu de l'utilisation de ces outils la collecte et le traitement des données se déroule en plusieurs étapes. Il s'agit

La préparation du corpus d'étude s'est déroulée en plusieurs étapes. Dans une premier temps, nous avons essayé de mieux appréhender la présence virtuelle globale de sophia antipolis, ensuite nous avons regroupé en classe les sites contenant l'expression sophia antipolis puis nous avons approfondi les liens révélés entre ces sites.

Nous avons utilisé le moteur Google parce qu'il détient à lui seul une part de marché égale à 50 % et qu'il est fréquemment cité dans les classements effectués par les internautes. Nous avons étendu nos recherches aux trois catégories de sites Web présents sur le moteur Google : le Web mondial, la catégorie Français ; les pages France. Nous présentons ci-dessous le tableau récapitulatif des résultats de notre collecte.

Présence du mot sophia antipolis « Rechercher les pages »

FRANCOPHONE	FRANCE	SUR LE WEB	PAGES	
Dans le titre seulement	4670	2710	3840	
Dans le titre & dans la page	286	24	40	
Dans le texte		49000	65100	90500
Dans l'adresse		1920	535	1440
Dans l'adresse & n'importe où dans la page		2950	8500	2130
Dans les liens de la page		1670	872	1020
Dans le titre et dans l'adresse		1820	65	527

Tableau 2 récapitulatif : présence virtuelle globale de sophia antipolis

Nous avons également sondé le répertoire Google directory en vue d'obtenir une clustérisation des informations liées à l'objet de notre étude et à la requête +sophia antipolis+ le moteur de recherche nous a retourné : 199 sites dans la catégorie mentionnée ci-dessous.

[World > Français > ... > Villes et villages > Sophia Antipolis](#)

Pour constituer le corpus nous avons choisi de nous intéresser aux sites qui contenaient dans leur titre l'expression sophia antipolis. Afin de constituer notre corpus d'études, nous avons utilisé les 100 premières réponses délivrées par le moteur Google en retour à la requête allintitle³³: sophia antipolis. En effet, seule une petite fraction (de 5 à 10 %) des internautes consultent les résultats de ce moteur de recherche au delà des cents premiers résultats. Lors de cette phase, nous avons relevé le nom du site et l'url associée en supprimant les redondances. Après vérification, seuls 54 sites sur cent étaient exploitables. Ensuite, nous avons qualifié l'information délivrée par le site puis nous avons enrichi cette information par l'étude des liens existants entre les sites Web.

La popularité d'un site Web dépend en effet du nombre et de la qualité des liens que cette page reçoit du reste du web. Plus une page est citée plus elle est reconnue. Pour obtenir ce résultat nous avons comptabilisé les pages qui citent directement le site étudié et dès lors, plus une page est citée plus cette page a de l'importance.

Nous avons corrigé ce résultat parce qu'il s'agit de déterminer si la page qui cite est elle-même citée par d'autres pages : plus elle est citée plus sa citation a de poids. Les citations issues d'une page qui envoie des liens hypertextes à tort et à travers a peu de poids. Le tableau suivant récapitule les cent premières occurrences.

³³ Cette expression signifie que nous recherchons les sites qui contiennent l'expression sophia antipolis dans leur titre.

Nom du site	Url du site (http ://)	Activité	Nombre de liens	Nombre de liens croisés avec des url du corpus
1.Universite de Nice Sophia-Antipolis	www.unice.fr	Université		
2.Site de Sophia Antipolis	www.sophia-antipolis.net	Information sur Sophia		
3.INRIA - unité de recherche INRIA Sophia-Antipolis	www.inria.fr	Recherche		
4.sophia-antipolis	www.sophia-antipolis.org	Fondation		
5.Ceram Sophia Antipolis	www.ceram.edu	Ecole		
6.Valbonne Sophia Antipolis	www.alpes-azur.com	Office de tourisme		
7.AFSSA - Sophia Antipolis	www.beekeeping.com	Entreprise		
8.Jeune Chambre Economique Antibes Sophia Antipolis	www.jceasa.asso.fr	Association		
9.Sophia antipolis, IMPLANTATIONS GEOGRAPHIQUES, CONNAITRE L'ECOLE	www.ensmp.fr	Ecole des mines (implantation géog)		
10.Ecole Supérieur d'Ingénieurs de Nice Sophia Antipolis	www.esinsa.unice.fr	Ecole d'ingénieurs		
11.Lions Club Valbonne Sophia-Antipolis	Perso.club-internet.fr	Personnel		
12.ACRI SA Sophia Antipolis	www.acri.fr	Enterprise		
13.Center for Energy Studies Sophia Antipolis	www.cenerg.cma.fr	Recherche		
14.Offres d'emploi - Cannes/Sophia Antipolis avec Paca Job	www.pacajob.com	Entreprise		
15.Ville de Nice - Sophia Antipolis - Agence de Communication	www.3wpointcom.com	Ville		
16.Di Workshop Sophia Antipolis, March 2002	www.w3.org	Recherche		
17.Sophia-Antipolis - Visiplus Online Marketing	sophia.antipolis.france.visiplus.net	Entreprise		
18.SAME 2003 - Sophia Antipolis forum of MicroElectronics - CICA	www.same-conference.org	Forum		

19.TIME Europe On Your Own Time : Sophia Antipolis	www.time.com	Information		
20.Contact Us - Sophia Antipolis, France - Lionbridge	www.lionbridge.com	Association	1770	
21.Centres d'Affaires Sophia-Antipolis	www.nci-lescentresdaffaires.com	Entreprise		
22.Hôtels de Valbonne Sophia Antipolis	www.provenceweb.fr	Hotel		
23.SOPHIA-ANTIPOLIS	www-eleves-isia.cma.fr	Ecole		
24.Cursus Sophia-Antipolis	www.enst.fr	Ecole		
25.Sophia-Antipolis	Perso.club-internet.fr/erra/PHILIPPON	Personnel		
26.Site internet de la Ville de Valbonne Sophia Antipolis	www.riviera-magazine.com	Ville		
27.Sophia Antipolis Design Center	www.arm.com	Entreprise		
28.SOFTEAM Sophia-Antipolis	www.softeam.fr	Idem	556	0
29.ANTIBES, Société des Gens de jardins ./../	www.jardinsud.com	Association	42	0
30.acces sophia antipolis	www.ensmp.fr	Ecole des mines	3300	
31.Ibis Hotel Valbonne Sophia Antipolis	www.azurguide.com	Hôtel	210	0
32.Christophe Diot, INRIA Sophia Antipolis	www.sprintlabs.com	Recherche	208	0
33.DEA Pharmacologie Universite Nice- Sophia Antipolis	dea.ipmc.cnrs.fr	Université	4	0
34. Sophia Antipolis : IT on the Med	www.infoworld.com	Entreprise	15000	0
35.SOPHIA ANTIPOLIS Plan	www.chez.com	Plan	2030	0
36.Hotel Sophia Antipolis - Mediathel	www.mediathel.com	Hotel	26	1 lien sortant
Sophia Antipolis	www.linux-france.org	Entreprise	908	0
37.NicOx headquarters in Sophia Antipolis , France	www.nicox.com	Idem	78	0
Sophia Antipolis	www.europole-med-arbois.org	Technopole	28	0
38.THE REVOLUTION AT SOPHIA-ANTIPOLIS	www.redherring.com	Economique	14400	0
39.Giorci Web : Sophia Antipolis	Giorci.tripod.com	Personnel	0	0
40. Sophia-Antipolis	www.abs-center.com	Entreprise	10	0

- ABS Business Environment				
41.Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Nice Sophia Antipolis	www.esinsa.unice.fr	Ecole d'ingénieur	96	1 lien sortant
42.World Trade Center Nice Sophia Antipolis contacts	www.iserve.wtca.org	Economique	0	0
43.SITE DE SOPHIA ANTIPOLIS Laboratoire d'études et de recherches ...	www.afssa.fr/	Agence fse de sécurité alimentaire	806	0
44. Sophia Antipolis	www3.jetro.go.jp	Japon	0	0
Sophia Antipolis	www.bikupan.se	Suede	30	0
45.Accommodation Search Engine : lodging in Sophia Antipolis , France	www.ase.net	Logement	13500	0
46.ALUMNI MEETING IN SOPHIA ANTIPOLIS , MARCH 21, 2002	www.eurecom.fr	Ecole	778	2 liens croisés (4) 5 liens sortants
47.MediaMente : "Il polo di Sophia Antipolis "	www.mediamente.rai.it	Media	2110	0
48.Jobs at Intel, France, Working and Living in Sophia Antipolis	www.intel.com	Enterprise	49900	0
49.Go to INLN by air, etc., UNSA-CNRS, Sophia Antipolis , France	www.inln.cnrs.fr	CNRS	248	1 lien croisé
50.Data Base Forum - Sophia Antipolis	www.databaseforum.org	Forum	88	0
50.Apéro php sur Antibes Sophia-Antipolis	www.dev.nexen.net	Association	0	0
51. Sophia Antipolis hotels reservation hotels Sophia Antipolis	www.e-hotellerie.com	Hotel	312	0
52.Wind River University Program University of Nice - Sophia	www.windriver.com	Enterprise	4010	0
53.3GPP/PCG#6 Meeting Sophia Antipolis , 10 April 2001 3GPP/PCG#6(01 ...	www.3gpp.org	Organisation partenariale	2060	0
54.Forum Training For Entrepreneurship.Sophia Antipolis 19/20	www.europa.eu.int	Forum		

Tableau 3 : corpus constitué des cents premières réponses³⁴ & étude des liens inter url.

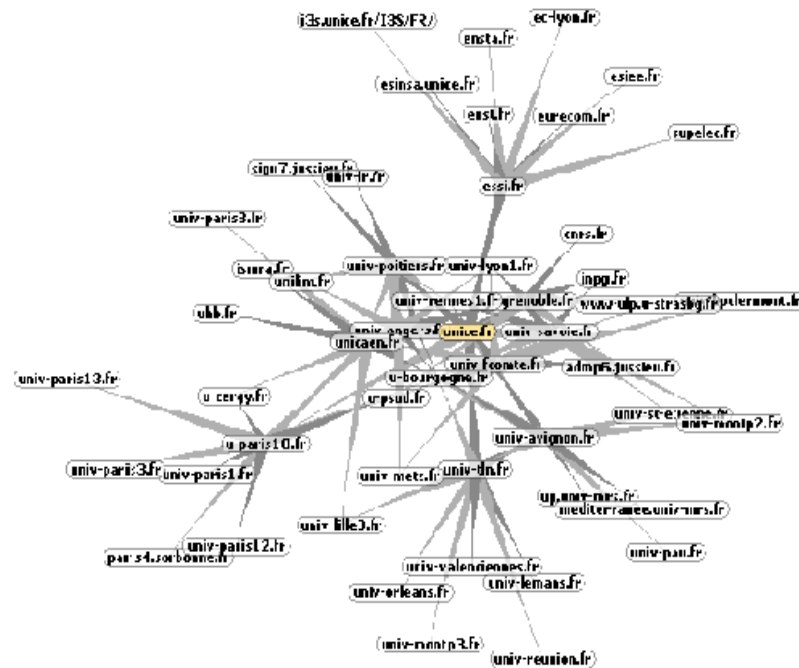


Figure 4 : Réseau des liens existants à partir de www.unice.fr

Le nombre de sites déposés par an.

L'analyse de l'année des dépôts des sites Nous observons une distribution avec un pic en 1996 et un autre plus élevé en 1999. Depuis le nombre de dépôt de nom de domaine suit une pente décroissante. Ce résultat est à manier avec précaution puisque nous raisonnons sur les cent premières réponses de Google. En réalité, il s'agit des cinquante quatre sites exploitables puisque nous avons éliminé les doublons des cents premiers résultats.

Nous nous sommes intéressés aux 1000 premiers sites affichés par chaque métamoteur et, nous avons opéré des regroupements de mots-clé ou classes afin de clusteriser les représentations virtuelles du territoire Sôphipolitain. La classification (clustering) consiste à regrouper les documents d'un index par ensemble logique.

Nous avons choisi les mots suivants afin de désigner chaque cluster obtenu. Ce tableau montre trois clusters caractéristiques de la représentation virtuelle de sophia antipolis sous l'angle thématique. De façon attendue, le premier cluster concerne la recherche le second est géographique et montre un territoire sôphipolitain.

³⁴ Après retraitement des résultats retournés par le moteur de recherche, nous obtenons 54 sites exploitables.

Cluster 1 Domaine d'activité		RECHERCHE	UNIVERSITE	TECHNOLOGIE	INGENIEUR
Cluster 2 Géographique	EUROPE	FRANCE	PACA	FRENCH RIVIERA	ALPES- MARITIMES
Cluster Objet	3 RESERVAT ION	RESTAURATI ON	LODGING	BED & BREAKFEAST	TENNIS

Tableau 4 : clusters représentatifs des représentations virtuelles Sophia-Antipolitaines.

Nous avons noté que le nombre des sites relatifs à la technopole et indexés par les moteurs de recherche sur l'Internet mondial a enregistré une progression régulière au fur et à mesure de notre consultation. En effet, au début de notre observation, les moteurs et les méta-moteurs sollicités nous indiquaient un total de 147.000 sites or, à la fin de notre campagne d'observation nous avons un total de 152.000 indexés par ces agents de recherche. En ce qui concerne les résultats affichés nous relevons une différence notable selon que l'on sollicite les sites repérés sur tout le web (152.000) ou par le web français (66.000). Nous pensons que les tendances relevées résultent du fait que nous avons innervé les moteurs de recherche en les sollicitant fréquemment sur une même équation de recherche.

Conclusion

Le territoire fait partie des objets d'études complexes et lui même est le support de phénomènes complexes. Les T.I.C, activité motrice à Sophia Antipolis, tendent à complexité. La complexification territoriale entraîne la modification des relations que les acteurs entretiennent avec les objets territoriaux³⁵. La création de nouveaux objets constitutifs entraîne la complexification du monde réel, alors que celle de nouveaux objets virtuels entraîne la modification des règles de l'interaction³⁶. Parce que la règle est la cristallisation du comportement attendu, la complexification territoriale entraîne un processus d'apprentissage social pour reconstituer une territorialité commune. D'où toute l'importance des institutions garantes du référentiel symbolique permettant l'encadrement interprétatif, sorte de moule social constitué par des réseaux larges porteurs du sens de l'interprétation. C'est pour cela que nous pouvons qualifier d'auto-organisant le système territorial lorsqu'il s'est défini un processus d'apprentissage social. Dans le sens où les composants du territoire portent leur propre justification au travers de l'interprétation qui leur en est donné.

Afin d'esquisser une réponse à cette complexification et de favoriser les relations entre les acteurs territoriaux, trois lois fondamentales se proposent d'organiser le territoire et constituent un chantier majeur de la 11^e législature. Nous les présentons succinctement ainsi que le cadre de leur application :

25 juin 1999 : loi Voynet.

“AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE”

Création de territoires de concertation et de contractualisation

12 juillet 1999 : loi Chevènement.

“COOPERATION INTERCOMMUNALE”

Cadre institutionnel pour aménager et développer un territoire

13 décembre 2000 : loi Gayssot.

³⁵ Bertacchini Y, *Territoire et Territorialités*. Vers l'intelligence territoriale, -volet 1-, 200 pages, Collection Les E.T.I.C (*Ecrits des Technologies de l'information et de la Communication*, 2002.

³⁶ Major, op cit.

“SOLIDARITE ET RENFORCEMENT URBAINS”

Outils de planification pour une cohérence de l’aménagement et le développement d’un territoire

1 - Loi “Chevènement” : coopération intercommunale, cadre institutionnel pour aménager et développer un territoire. Le régime des communautés de communes, d’agglomérations, et urbaines, TPU et DGF, compétences partagées.

2 - Loi “Voynet” : orientation pour le développement et l’aménagement durable du territoire (un territoire + un projet = un contrat) Contrats de pays et d’agglomération Volet territorial des Contrats de Plan

3 -Loi “SRU”: outils de planification pour une cohérence de l’aménagement et le développement d’un territoire

Schéma de cohérence territoriale : Carte communale et Plan local d’urbanisme.

Par la pratique de cette veille territoriale appliquée au territoire Sôphipolitain, nous avons aussi vu le rôle de l’objet territorial. En effet, la finalité de la veille fut l’étude des représentations des objets territoriaux virtuels et leur rôle dans la territorialité.

Les composants territoriaux virtuels sont issus de processus d’abstraction appliqués aux éléments du territoire par les acteurs et regroupent, de manière composite, une série d’objets constitutifs. Des objets virtuels que nous pouvons classer en deux types : virtuels normatifs et symboliques.

Nous avons spécifié la place de l’objet dans la réalisation de la territorialité en regard des trois dimensions constitutives de cette territorialité.

TERRITORI ALITE	ELEMENTS	PROCESSUS	ACTEURS CONCERNES
Dimension physique	Objet territorial	Proximité instrumentale	Individu, Institutions
Dimension cognitive	Langue, éléments d’interprétation	Représentation des objets	Groupe social dans son ensemble
Dimension normative et symbolique	Règles, signes, symboles	Gestion de l’héritage Symbolique (rites)	Autorités par délégation

Tableau 5 : La territorialité : représentation sociale d’un groupe s’appropriant un espace de ressources.

De la pratique de cette veille (approximativement, 3 milliards de pages indexées par le moteur Google) appliquée à la technopole de Sophia-Antipolis et aux objets virtuels qui renvoient ou devraient renvoyer à la dimension normative et symbolique du territoire, nous en tirons plusieurs remarques majeures. Ces observations du virtuel relèvent de domaines complémentaires et interactifs quand il s’agit de comprendre un territoire et ses territorialités.

L’ancrage territorial : ou dimension physique

-alors que la technopole est supportée par un territoire physique morcelé en sous-systèmes locaux, les objets étudiés ne renvoient pas à cette dimension ou que très faiblement.

L'organisation territoriale : ou préparation de la territorialité

-alors que des lois cadres essaient d'intégrer la complexification territoriale et de susciter des territoires de projet ou des projets de territoire, l'étude des représentations Sopolitaines ne mentionnent quasiment pas cet aspect.

Etude des sites Web et leurs relations : ou dimension sémantique

-l'étude des sites retournés par le moteur Google à la requête allintitle : sophia antipolis et de leurs relations, indiquent que les sites territoriaux institutionnels ne jouent pas le jeu du maillage territorial en renvoyant des liens vers les sites majeurs du territoire.

-les sites académiques renvoient vers d'autres sites académiques et sont beaucoup plus cités qu'ils ne citent.

-seuls dans leur majorité les sites de nature commerciale renvoient à la dimension physique du territoire et représentent un véritable ancrage sémantique sans lequel le développement territorial peut être fortement compromis. A contrario, les sites académiques qui ont largement contribué à connoter la technopole citent des ensembles de même nature ou de même appartenance.

Classes d'information et apprentissage : ou dimension normative & symbolique.

-les clusters formés à partir des informations collectées lors de la veille territoriale pratiquée, ne renvoient pas à tous les éléments constitutifs de la territorialité à savoir l'apprentissage social du territoire.

L'Internet esquisse des territoires qui ne sont pas conçues comme des unités conscientes au sens de Kant³⁷ ni comme des places publiques. Ces territoires contemporains combinent physique et virtuel et renvoient à des espaces et à des liens sociaux. Si nous avons encore des difficultés à les déchiffrer pour tenter de mieux les comprendre, nous pouvons esquisser quelques éléments de réponse perçus lors de cette veille territoriale appliquée au Mythe «Sophia-Antipolis».

Certes les fondateurs de la technopole ont su lire le futur en la définissant : *Cité des Sciences des techniques et de la Sagesse*. En effet, l'image que véhicule la technopole est bien celle d'un territoire d'accueil de la connaissance et producteur de connaissances. Dès lors, nous pourrions associer cet espace à une fonction d'émetteur-récepteur. Mais aujourd'hui, si le territoire du futur s'est enraciné irréversiblement, les Tic inéluctablement se développent, se diffusent et interrogent des liens entre les mobilités virtuelles et spatiales.

³⁷ Kant E, *Critique de la raison pure*, Traduit de l'allemand par Jules Barni, revue et corrigée par P. Archambault.-Paris, E. Flammarion (1912). 2 vol In-12°, [8°R. 25527], (Les meilleurs auteurs classiques français et étrangers), Paris,1912.

Nous savons depuis toujours que l'espace se produit par la coexistence et des interactions sémantiques contradictoires d'êtres spatiaux. Les observations des représentations virtuelles sopolitaines nous le confirment : crise de la présence des institutions politiques, formation d'archipels d'entreprises et de réseaux des moyens de communication et de circulation. Jacques Lévy³⁸, décrit la mobilité comme «combinaison sans cesse remise en question de virtuel et d'actuel, de territoires et de réseaux, de lieux faibles et forts, la mobilité exprime la composante spatiale d'identités sociales singulières ». La technopole sopolitaine illustre cette définition et se présente aussi comme un espace de mobilité.

Nous avons, pour l'heure, à invoquer trois principes qui feront l'objet d'un prochain article, pour comprendre comment, compte tenu de l'irrigation de ses activités par les Tic, Sophia-Antipolis peut se structurer ou se restructurer dans les pratiques et les représentations, les usages et les appropriations. Il s'agit du principe de sérendipité³⁹ (un monde où l'on trouve ce que l'on ne cherche pas), de réticularisation territoriale (construire un réseau si fin qu'il devient quasi territorial), de territorialisation réticulaire (se construit à l'intérieur des réseaux)

³⁸Lévy J, «Les nouveaux espaces de la mobilité» in *Les territoires de la mobilité*, Bonnet M, Desjeux D (sous la direction de), page 170, PUF, 2000.

³⁹Walpole H, *The three Princes of Serendip*, 1754.

Partie 3 : Territoire, culture & savoirs

Le Distic et le rayonnement des cultures

Philippe Dumas

Mots-clé

Information, communication, traduction, frontière, environnement

Résumé

Le but de cette communication est de proposer un modèle d'interaction des cultures fondé sur la notion de rayonnement par analogie avec le modèle quantique de la lumière. De même que la lumière peut être considérée dans la physique moderne soit comme un flux de particules, soit comme une ondulation, de même, à la dimension granulaire de l'information émise par une organisation dans ses flux de données, nous allons ajouter une dimension ondulatoire sous forme de rayonnement. Le dispositif socio technique de rayonnement est une forme particulière de Distic.

Introduction

Le modèle historique shannonien de la communication est fondé sur l'existence d'un émetteur et d'un récepteur qui échangent des bits d'information sur un canal. Ce modèle a pu être exploité de façon pertinente lorsque la nature des informations transmises est simple et se réduit à des données. Ainsi une organisation peut transmettre des résultats comptables, des statistiques des schémas numérisés, des textes à l'intention des clients, de ses actionnaires des ses employés. Mais quand on sort du cadre des données stricto sensu ce modèle a du être raffiné et complété pour prendre en compte les méta données qui conditionnent l'existence même des données. Les conventions du langage, l'interprétation des significations, la culture sont ainsi entrées dans un modèle de communication élargie qui permet de mieux rendre compte de la complexité du phénomène de communication, comme le synthétise par exemple Mucchielli (1999) dans sa *Théorie systémique des communications*. Mais même ainsi raffiné ce modèle de transmission trouve ses limites car il ne peut rendre compte de la valeur affective, qualitative et globalisante de la communication. Or les cultures elles-mêmes se transmettent d'une organisation à l'autre. Ce fait est établi par l'influence que l'on peut constater d'une culture sur une autre (après les travaux de Hall, 1956, 1990).

Le but de cette communication est de proposer un modèle d'interaction des cultures fondé sur la notion de rayonnement par analogie avec le modèle quantique de la lumière. De même que la lumière peut être considérée dans la physique moderne soit comme un flux de particules, soit comme une ondulation, de même, à la dimension granulaire de l'information émise par une organisation dans ses flux de données, nous allons ajouter une dimension ondulatoire sous forme de rayonnement. Le dispositif socio technique de rayonnement est une forme particulière de Distic.

Cette communication trouve son origine dans un essai de théorisation de la dualité information-communication par analogie avec les principes de dualité qui imprègnent la philosophie immémoriale et la pensée scientifique contemporaine. Pour cela, nous examinerons dans une première partie les fondements théoriques du principe de dualité dans la nature, puis son application possible en Sic ; la deuxième partie traitera d'une dimension ondulatoire de la relation entre Distic, celle du rayonnement culturel. La troisième partie esquissera les voies de recherche appliquée qu'ouvre la reconnaissance de la dualité corpuscule- onde dans le concept d'information-communication.

Perspectives théoriques

Dualité

L'universalité du concept de dualité

La reconnaissance de propriétés doubles, soit contradictoires, soit complémentaires, est aussi ancienne que les traces de pensée humaines. Et il est symptomatique que la plupart des religions et beaucoup de mouvements philosophiques aient mis beaucoup d'énergie à combattre la notion de dualité. Dans le monde de l'épistémologie, la question de la dualité imprègne les débats scientifiques depuis la Renaissance, avec notamment les débats sur l'opposition matière- énergie, puis sur celle onde- corpuscule. Elle semble relativement stabilisée actuellement depuis la reconnaissance universelle des lois de la physique théorique et de la mécanique quantique (Congrès de Solvay, 1927). Les grandes étapes en sont de façon schématique : Planck (quantum d'énergie, 1900), Einstein (quantum de lumière, 1905), Bohr (quantum atomique, 1919), De Broglie (onde de matière, 1923), Heisenberg (mesure et déterminisme, 1925). Mais de nouveaux débats renaissent de façon perpétuelle. Pour introduire cet essai, nous nous contenterons de l'intuition de Broglie (1924) qui le conduisit à sa théorie unificatrice : "Je fus convaincu que le dualisme des ondes et des corpuscules, découvert par Einstein dans sa théorie des quanta de lumières, était absolument général et s'étendait à toute *la nature physique*."

Mais le mental est aussi questionné. Parallèlement, les philosophes s'interrogent sur le dualisme corps- esprit. Nous nous arrêterons à Bergson, contemporain des grands savants de l'aventure quantique qui, dans *Matière et mémoire* (1939), a tenté de résoudre les oppositions entre concepts duaux tels que corps et âme, cerveau et conscience, étendue et inétendue, quantitatif et qualitatif.

La dualité comme antagonisme ou comme polarité ?

Il ne faut pas confondre « dualité » et « séparabilité ».

La dualité pour nous est associée à la notion de bipolarité et entraîne la notion de relation ; celle-ci peut se formuler en « fonction » (comme par exemple en mathématique) ou en « dialectique », qui va être le schéma privilégié de notre raisonnement. L'une et l'autre sont associées à la notion de temporalité, non seulement dans la prise en compte de la durée, mais aussi dans la dynamique et « la fuite du temps ». Par exemple, Janus est la figure

emblématique de l'aspect temporel de la dualité, avec son opposition passé – futur et son nécessaire passage par le présent.

La séparabilité de deux éléments distincts est une autre forme de la dualité, qui se traduit généralement par des antagonismes statiques. C'est cet aspect de la dualité que nous ne prenons pas en considération dans notre approche théorique, suivant en cela encore Bergson qui, selon Llapasset (2005), « a l'idée que l'étendue, l'inétendue, le quantitatif et le qualitatif ont été pour ainsi dire "éloignés" les uns des autres par un durcissement qui les a rendu absolument hétérogènes: on finit par confondre l'étendue et le quantitatif, l'inétendue avec le qualitatif comme si l'histoire n'était qu'un développement de la nature.

L'intelligence en vient alors à se poser un problème qu'elle a rendu insoluble pour avoir découpé à grands traits une réalité en concepts antagonistes "éloignés" les uns des autres. » Paraphrasant l'avant-propos de la septième édition de *Matière et mémoire* (Bergson, 1939-65, page 1, cité par Llapasset, 2005), nous dirons que cet article « affirme la réalité de l'esprit, la réalité de la matière, et essaie de déterminer le rapport de l'un à l'autre sur un exemple précis, [...]. Il est donc nettement dualiste. Mais, d'autre part, il envisage corps et esprit de telle manière qu'il espère atténuer beaucoup, sinon supprimer, les difficultés théoriques que le dualisme a toujours soulevées et qui font que, suggéré par la conscience immédiate, adopté par le sens commun, il est fort peu en honneur parmi les philosophes. Ces difficultés tiennent, pour la plus grande part, à la conception tantôt réaliste, tantôt idéaliste, qu'on se fait de la matière. [...] Idéalisme et réalisme sont deux thèses également excessives ; [...] il est faux de réduire la matière à la représentation que nous en avons, faux aussi d'en faire une chose qui produirait en nous des représentations mais qui serait d'une autre nature qu'elles.. ».

Dans cette communication, notre exemple sera le rayonnement des Distic.

Les Sic et la dualité

Le nom même de la discipline met en évidence la position dualiste de cette science par la reconnaissance d'un lien entre information et communication. Mais comme le signale Duvernay (2004, p42), cela fait plus de vingt ans que le débat épistémologique est ouvert pour éclairer la nature de ce lien. Selon Le Moigne (2002), la théorie de la communication de Shannon, qui n'était en fait qu'une théorie de la transmission, a peu à peu évolué vers une théorie de l'information : « « *La théorie de la transmission se veut une théorie de la mesure d'une quantité d'informations transmises dans un canal : en abrégé, donc, théorie de l'information !* » (Le Moigne, 2002, p.225). On se rend bien compte du flou qui existe dans la frontière entre ce qu'on dénomme communication et information, tout en sentant qu'il y a une différence entre les deux. La pirouette épistémologique consiste à déclarer que ces termes sont polysémiques –une évidence, vu leur emploi extensif- et à les étudier chacun séparément selon les principes rationalistes et le point de vue du chercheur : l'individu, la cellule, l'organisation, la technologie, etc. Pour avancer dans notre réflexion, nous allons poser que l'information et la

communication dans leurs acceptions diverses sont les deux facettes d'un objet que, pour suivre l'usage populaire⁴⁰, nous dénommerons « *inforcom* ».

L'inforcom et ses deux aspects

L'inforcom est l'instanciation ou l'actualisation –i.e. la mise en acte- d'une relation entre deux entités –personnes, organismes vivants, organisations- qui se traduit par, d'une part, un flux de grains d'information –communément appelés données- et, d'autre part ET simultanément, un flot de communication de nature ondulatoire.

On posera que *l'inforcom est un quantum de relation entre deux actants*⁴¹.

Le grain et l'onde

Les dimensions duales de l'inforcom vont permettre de classifier un certain nombre de notions couramment évoquées dans les SIC. Nous allons les ranger sous les termes « de grain et d'onde. »

La dimension granulaire de l'inforcom

Essentiellement tout ce qui est numérique ou numérisable, quantifiable, rationnel ou rationalisable : bit, donnée, signe, symbole (graphique), chiffre, caractère alphanumérique, texte, image, couleur dans le spectre, son par sa hauteur, sa durée, sa rythmique, ...

La dimension ondulatoire de l'inforcom

Tout ce qui est impalpable physiquement, de l'ordre de l'intuitif et des sentiments : la communication non verbale, non codifiée, la parole aussi dans ce qu'elle véhicule au sens de Breton (2003), l'inflexion de la voix, l'ambiguïté, l'imprécision génératrice de créativité, le charisme, le rayonnement, la vibration, le rituel, l'imaginaire, le sentiment du temps, de l'espace, l'esthétique (Caune, 1997), l'implicite (Kébrat-Orecchioni, 1998), l'empathie (Berthoz & al. 2004), le clandestin, etc...

La dimension ondulatoire du Distic

L'économiste voit la relation entre deux entreprises comme un affrontement concurrentiel qui se joue sur le champ des marchés de produits ou services, ou des capitaux. Il fait clairement appel à la dimension granulaire de cette relation. Le gestionnaire la traduit en chiffres, mais l'analyste de marchés, le boursicoteur prenant en compte des rumeurs ou le manager qui s'intéresse aux relations humaines commencent à étendre leur vision au-delà des grains d'information vers les personnes, leur caractères, leurs aptitudes, leurs potentialités approchant ainsi de la totalité complexe de l'inforcom organisationnel.

L'entreprise, et plus généralement toute institution, entretient des relations avec les autres institutions, les individus, les groupes. Il s'échange entre ces actants relationnels des flux d'inforcom qui justifient leur qualification de

⁴⁰ Par exemple, c'est le bon sens des étudiants en IUT qui s'intitulent « inforcom ».

⁴¹ Bien que le modèle du quantum de Planck inspirant cette réflexion analogique concerne l'infiniment petit, nous le transposerons à toute une gamme d'actants de tailles diverses.

« dispositifs sociotechniques d'information- communication », autrement dit Distic.

La dimension culturelle de l'inforcom du Distic organisationnel est celle sur laquelle nous allons nous centrer maintenant, en sachant bien que nous ne cherchons pas à l'isoler mais seulement à nous focaliser pour ensuite mieux la réintégrer aux autres variables granulaires et ondulatoires.

Rayonnement et culture

L'anthropologue américain E. T. Hall a formulé dans ses travaux menés depuis les années 1950 les notions de différences culturelles, d'échanges interculturels, de dimension cachée du temps et de l'espace dans la communication interpersonnelle, toutes dimensions ondulatoires de l'inforcom. L'idée de rayonnement des cultures trouve ses sources dans la philosophie et P. Ricoeur est un des auteurs qui l'a le mieux formulée dans le cadre des relations entre les cultures nationales. Nous nous fonderons sur ce modèle pour explorer le Distic organisationnel dans ses relations avec les autres Distic. Paul Ricoeur (2004) a magnifiquement exprimé comment la notion de frontière physique était justifiée dans les sphères géopolitique et économique, mais pernicieuse dans le domaine de la culture. Il lui oppose la notion de « rayonnement à partir de foyers culturels ». Ainsi la carte culturelle du monde devient un « entrecroisement de rayonnements à partir de centres, de foyers, qui ne sont pas définis par la souveraineté de l'Etat-nation mais par leur créativité et par leur capacité d'influencer et de générer dans les autres foyers des réponses. » Dans ce contexte d'illuminations réciproques, les identités ne sont pas des caractéristiques immuables, mais des identités narratives, vivantes, évolutives qui plongent leurs racines dans l'histoire, se vivent dans le récit et se projettent dans une promesse, elle-même attachée à un horizon. Comme tout horizon, celui-ci n'est jamais atteint ; de plus, il se découpe en différents plans –le rapproché qui bouge vite et puis le lointain qui est plus stable.

Nous transposons ce discours au Distic organisationnel. Des entreprises, des institutions, comme les états, échangent des inforcom de nature granulaire (par exemple des bilans comptables ou sociaux, des statistiques de toutes sortes) et ondulatoires (par exemple des communiqués de presse, des messages publicitaires subliminaires, des modes, des logos, des marques). Ces éléments peu mesurables et perçus plus ou moins consciemment composent le rayonnement de Ricoeur. Une idée du phénomène est rendue perceptible par l'analyse (granulaire) de l'acte d'achat d'une paire de chaussures Nike par Cohen (2004). Un modèle classique, Air Pegasus, est vendu 70 dollars ; on part de \$2,75 payés à l'ouvrière indonésienne qui l'a fabriquée, passant à \$16 comme prix de revient industriel pour Nike, puis à \$35,50 quand on inclut les coûts de promotion et de publicité, et enfin \$70 pour pendre en compte la distribution et la vente. Et Cohen de conclure : « Un objet comme « l'Air Pegasus » coûte autant à fabriquer comme objet physique que comme objet social. [...] On peut dire qu'on achète autant l'image, le concept que le produit lui-même. » Ce type d'analyse est fort bien connu des marchands et des marketeurs. L'image, la marque, le logo sont intériorisés par eux comme des dimensions aussi fondamentales à la survie de leur entreprise que le cash-flow ou le retour sur investissement. C'est à des attitudes de ce type que nous voudrions entraîner les spécialistes de

l'information- communication en leur demandant de se souvenir que l'inforcom du Distic entreprise est un tout.

Traduction

Etant admis que tout Distic échange par rayonnement d'ondes non formalisées que l'on regroupe sous la catégorie de culture, il intervient alors la nécessité d'une traduction, non seulement linguistique, mais aussi culturelle. En effet, si l'on se situe dans cette dimension ondulatoire, non ou mal structurée, non ou mal codifiée (distincte des langages informatiques), l'échange passe par une forme de traduction. A côté de son aspect linguistique bien connu, le concept de traduction a été appliqué aux phénomènes organisationnels par Latour (1989) dans son étude sur la diffusion des idées. Hall (1990) l'a évoqué dans ses études transculturelles « *Culture is communication* », *ibid.* p3) ; Amselle (2001) dans ses « *branchements* » à l'échelle mondiale.

Ricœur en propose une approche encore plus ondulatoire, si l'on peut dire. La traduction est une sorte d'interface immatérielle entre les rayonnements de cultures. La traduction possède cette propriété tout à fait systémique de n'être jamais complète tout en étant possible. Elle est la base de l'échange qui produit de l'équivalence sans produire de l'identique, donc de laisser vivants et autonomes les foyers qui émettent les uns vers les autres. Ainsi, confronté au mythe de Babel de la dispersion et de la confusion, « la traduction crée de la ressemblance là où il ne semblait y avoir que de la pluralité. » Une des conditions du fonctionnement de ce modèle de communication interculturelle est l'acceptation d'une perte dans toute relation à l'autre : comprendre l'autre, accepter son regard implique l'abandon d'une parcelle de ce que l'on était avant l'échange. « Se laisser raconter par les autres dans leur propre culture, c'est faire le deuil du caractère absolu de notre propre tradition. »

Ce regard sur les relations entre Distic sous l'angle du rayonnement culturel nous apporte des richesses insoupçonnées de l'analyse marketing ou de l'analyse politique. Il implique une éthique fondée sur la reconnaissance de l'autre et non sur la compétition et la maximisation qui sont des concepts granulaires, dont il ne faut par ailleurs pas nier l'existence.

Application

Le Distic et le rayonnement culturel

L'étude du rayonnement du Distic prendra donc en compte les notions de modèle, d'influence, d'image, de signe, d'imprécision, d'ambiguïté, d'esthétique et de traduction.. Il trouvera son achèvement contemporain dans tous les véhicules de la communication fondés sur les technologies numériques. La relation de ce Distic avec la mondialisation méritera une mention spéciale.

Le rayonnement culturel au quotidien

Le phénomène des marques et de leur emprise sur les consommateurs de tous les pays est sans doute une des manifestations les plus éclatantes de la richesse de l'inforcom échangés entre ces Distic. La puissance et la fragilité des marques dans la société actuelle indiquent à eux seuls que le phénomène

ne peut être réduit à une analyse purement rationnelle et économique. Les études sur la façon dont Coca Cola a servi l'évolution de tous les pays ex-soviétiques vers la libération, l'explosion du nationalisme et l'adoption de pratiques économiques libérales relèvent de cette approche d'un Distic par son rayonnement. Un autre domaine d'application est de chercher à comprendre comment de petites entités telles que l'atelier Christian Dior ou Al Qaida ont une influence sur l'économie et la société disproportionnée par rapport à leur taille.

Les rôles de l'émotion et de la compassion dans le fonctionnement des partis politiques comme des entreprises capitalistiques sont d'autres indices du poids de la dimension ondulatoire de l'inforcom émis par ces Distic. Les entreprises recherchent l'adhésion du public par le recours à des pratiques dites « éthiques ». Elles sont au moins autant sensibles à des mouvements citoyens de boycott qu'à des mouvements de capitaux en Bourse. Les récentes catastrophes mondiales (accidents d'avion, inondations, tsunamis) ont mis en avant le spectacle de la compassion des politiques dont l'efficacité granulaire s'est effritée. Dans le même registre, on note la légitimité de plus en plus grande des Ong face au déclin de celle des institutions.

Conclusion

L'utilisation des analogies dans le raisonnement scientifique est à la fois puissante et risquée. Nous avons pris le risque car la question de la nature de l'information par rapport à la communication est encore largement en débat. Toute tentative pour l'éclairer paraît a priori justifiée. Nous voyons plusieurs avantages à une conceptualisation unifiée de l'information communication complétant la notion de Distic.

Le premier est celui de la pédagogie. Si l'on prend un cours moderne sur la mécanique quantique, on peut opérer une transposition saisissante dans le champ de l'information-communication en suivant le changement de regard qu'il nous impose par rapport à la mécanique classique. Par exemple (<http://villemin.gerard.free.fr/Scienmod/Quantiqu.htm>) :

Théorie des quanta

Quanta	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ Théorie formulée par Planck en 1900 <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ perçue comme subversive à cette époque
Planck <u>1900</u>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ Max Planck démontre que <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ les échanges d'énergie entre la matière et le rayonnement s'effectuent <ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ non de façon régulière ▪ ▪ mais par paquets, par quantités discontinues ▪ ▪ d'où le nom de quantum donné à chacun de ces paquets
Einstein	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ Albert Einstein démontra à son tour que

<u>1905</u>	<ul style="list-style-type: none"> ○ ○ la lumière, que l'on croyait fermement être une onde, <ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ est formée de grains d'énergie ▪ ▪ qu'on appellera plus tard des photons
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ La physique quantique vient de naître

Cas de l'électron

Une particule l'Électron	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ L'électron n'est plus une sorte de planète <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ qui tourne autour d'un astre, le noyau de l'atome ▪ ▪ Il ne parcourt pas un chemin précis <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ Mais une série de trajectoires possibles ▪ ▪ Ce n'est plus un objet <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ C'est un nuage ▪ ▪ Il est invisible et insaisissable <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ C'est une onde, un paquet d'onde ○ ○ C'est un champ qui peut exister <ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ même si la particule n'est pas là, ▪ ▪ même si elle n'est pas matérialisée ○ ○ C'est une sorte de chose qui <ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ influence le milieu ▪ ▪ qui l'imprègne ▪ ▪ qui lui donne une propriété intrinsèque globale ▪ ▪ On vous l'avait dit <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ Pas très facile à imaginer!
-------------------------------------	--

Bizarre tout de même

Hasard	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ Le monde n'est plus ordonné, déterministe <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ il est incertain, soumis au hasard ▪ ▪ Le fait n'est plus la conséquence d'une cause précise <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ il est aléatoire (Dieu joue aux dés...) ▪ ▪ La réalité nous échappe à jamais <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ une particule peut apparaître,
---------------	---

	<p>disparaître,</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ changer de direction sans raison ... ▪ ▪ Une mesure sur une particule <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ influence une autre particule (accrochez-vous!) <ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ immédiatement, sans délai ▪ ▪ à n'importe quelle distance
Envahissant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ La nouvelle mécanique considère que <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ tout point du système se trouve, ○ ○ à tout instant, ○ ○ dans tout l'espace qui est mis à sa disposition <p style="text-align: center;">Max Planck</p>
Incertitude	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ On <i>ne peut pas</i> déterminer avec précision <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ la position et ○ ○ la vitesse d'une particule ▪ ▪ On ne peut même jamais les mesurer simultanément <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ Même avec les plus grands progrès des instruments de mesure ▪ ▪ Le monde de l'infiniment petit échappe <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ à la mesure, et donc ○ ○ à la prédiction ▪ ▪ Il faut s'en remettre aux statistiques, aux probabilités ▪ ▪ Tout ce que l'on sait est que <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ la particule a des chances de se trouver à un endroit donné, et c'est tout !
Paradoxe	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ Malgré cela, la théorie donne des certitudes <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ C'est une sorte de déterminisme statistique ▪ ▪ Et, le modèle de la mécanique quantique se révèle être <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ d'une très grande précision (10 décimales!) ○ ○ jamais mise en défaut
Cachottier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ Ce qui se passe dans le monde quantique <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ dépend de la façon dont on l'observe, ○ ○ on ne peut pas isoler

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ le phénomène observé ▪ ▪ de l'appareil avec lequel on le mesure ▪ ▪ On dit parfois que <ul style="list-style-type: none"> ○ ○ la réalité est créée par l'observateur ▪ ▪ Je laisse méditer votre esprit philosophe ...
--	--

Si l'on abordait l'information – communication avec de telles représentations mentales, que de bévues simplistes on éviterait !

Le second est que notre quantum de relation, l'inforcom, apporte une nouvelle structuration de la complexité du phénomène non pas par un raffinement toujours plus poussé des modèles, mais par une approche théorique unificatrice des modèles existants. Cette communication n'a fait qu'effleurer le sujet.

Mais il faut bien se remémorer que « comparaison n'est pas raison ». Ce que la physique nous apprend de la dualité éclaire notre discours, il ne le démontre pas. De plus amples recherches sont nécessaires pour définir l'équivalent d'une « fonction d'onde » de l'information - communication, et son application au réel.

Enfin nous avons évoqué l'application de cette fonction d'onde aux relations entre Distic organisationnels. La notion de rayonnement culturel peut fournir de nouvelles pistes de réflexion et de compréhension de la complexité inhérente à l'existence même de la vie et de son mouvement perpétuel.

Eléments de Bibliographie

Ouvrages

- Amselle, J-L., (2001), *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*. Paris : Flammarion.
- Bergson, H. (1939, 1965), *Matière et mémoire*, PUF, Paris.
- Bertacchini, Y., (2004), *Pensez la durée, Mesurez la distance, Mémorisez le virtuel*, Vers l'Intelligence Territoriale –volet 2, Collection Les ETIC, Presses technologiques, 275.p.
- Berthoz, A., Jorland, G. (2004), *L'empathie*, O. Jacob, Paris.
- Boutaud, J-J., (1998), *Sémiotique et communication : du signe au sens*. L'Harmattan, 318 p. (coll.Champs visuels), Paris
- Breton, Ph. (2000), *Le culte de l'internet*, La Découverte, Paris
- Breton, Ph. (2003), *Eloge de la parole*, La Découverte, Paris
- Bulinge, F. (2002), *Pour une culture de l'information : un modèle incrémental d'intelligence économique*, Thèse non publiée, Université de Toulon.
- Caune, J. (1997), *Esthétique de la communication*, Que sais-je, Puf, Paris
- Cohen , D. (2004), *La mondialisation et ses ennemis*, Grasset, Paris.
- Comte-Sponville, A. (2001), *Dictionnaire philosophique*, Puf, Paris.
- Cyrułnik, B. (2003), *Le murmure des fantômes*, O. Jacob, Paris.
- Debray, R. (1998), « La médiologie de A à Z », Cahiers de la médiologie, Paris, N° 6, 2° sem.

- Duvernay, D. (2004), Approche communicationnelle de l'émergence et du développement de projets innovants, Thèse non publiée, Université de Toulon.
- De Broglie, L. (1926), *Onde et mouvement*, Gauthier Villars, Paris
- Flichy, P., (2001a), *L'imaginaire d'internet.*, La découverte, Paris , 273 p.
- Flichy, P., (2001b), *La place de l'imaginaire dans l'action technique*. Le cas de l'internet. Réseaux, n°109, p.53-73.
- Goleman, D. (1995) *Emotional Intelligence*, Bantam Books, N.Y.
- Goffman, E. (1974), *Les rites d'interaction*. Les éditions de Minuit, Paris, 230 p. (coll. Le sens commun).
- Hall, E.T. (1959, 1990), *The Silent Language*, Anchor Books, N.Y
- Hall, E.T. (1990), *Understanding Cultural Differences*, Intercultural Press, N.Y
- Illich, I. (1973), *La convivialité*, Seuil, Paris.
- Kébrat-Orecchioni, C. (1998), *L'implicite*, A. Colin, Paris
- Llapasset, J. (2005), <http://www.philagora.net/ph-prepa/dualite/>
- Latour, B. (1989), *La science en action*, La découverte, Paris.
- Le Moigne, J-L., (2002), *Le constructivisme, épistémologies de l'interdisciplinarité*. Tome 2, Paris : L'Harmattan, 362 p. (coll. Ingenium).
- Levy, P. (2000), *World Philosophy*, O. Jacob, Paris.
- Mattelart, A. (1999), *La communication monde*, La Découverte Poche, Paris.
- Mucchielli, A. (1999), *Théorie cybernétique des communications*, A. Colin, Paris
- Packard, V. (1972), *La persuasion clandestine*, Clamann-Lévy, Paris
- Picon, A. (2001), *Imaginaires de l'efficacité, pensée technique et rationalisation*. Réseaux, n°109, p.19-50.
- Rasse, P. (2001), *Les identités locales, face aux processus de mondialisation*. Unité-diversité. Les identités culturelles dans le jeu de la mondialisation, ouvrage collectif, Rasse P. & al. (ed.). Paris : L'Harmattan, 382 p., p.21-46.
- Ricoeur, P. (2004), « Cultures, du deuil à la traduction », Conférence aux Entretiens du XXI^e siècle, Unesco, in *Le Monde*, 25 mai, p1,19)
- Watzlawick, P. (1988), *L'invention de la réalité*, Seuil, Paris
- Worme, M. (1995) « L'énigme des quanta », in http://membres.lycos.fr/paleguen/Art2_mw.htm

Sites consultés (JUILLET-AOUT 2005)

<http://www.philagora.net/ph-prepa/dualite/dualite.htm>

<http://villemin.gerard.free.fr/Scienmod/Quantiqu.htm>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>

<http://membres.lycos.fr/theaph/wicca.html>

http://www.academie-sciences.fr/membres/in_memoriam/Perrin/Perrin_pdf/Perrin_eloque.pdf
<http://www.mediacom.keio.ac.jp/publication/pdf2002/review24/2.pdf>

<http://interculturalrelations.com/v1i3Summer1998/sum98sorrellshall.htm#Kathryn%20Sorrells>

L'éducation au territoire & le concept de territoire éducatif : le défi pour le bassin d'éducation & de formation

Philippe LEROY

Résumé : " Penser globalement pour agir localement"

Cette formule, développée par les économistes, doit-elle s'appliquer à la formation ?

Pour y prétendre, elle doit synthétiser un discours complet et intégrer le fait que la vision statique du territoire a vécu. Le contexte urbain est bouleversé. Le brouillage des territoires et des références spatiales qui résulte de ces mobilités pose problème au politique et à tout acteur local dans la mesure où ceux-ci fonctionnent sur la délimitation territoriale de leurs compétences. L'espace invisible prend un poids croissant. L'espace public se réduit de moins en moins à un espace physique supposant des rues et des places. L'espace médiatique avec les débats qu'il promeut joue un rôle de plus en plus important. La dynamique territoriale contemporaine suppose une communication double : *bottom up et top down*.

L'émergence récente du concept de développement durable a fait évoluer la vision des problèmes sur le territoire et rendu plus complexe encore sa gestion. Il est devenu évident pour les acteurs de la gestion de l'espace physique et virtuel que la maîtrise de cette complexité nécessite l'utilisation d'une quantité plus grande d'informations de qualité sur le territoire (Bertacchini, 2002).

Notre objet de compréhension et d'évaluation est le système territorial éminemment complexe dont chaque composante, chaque acteur, chaque intervenant est en totale interaction avec les autres et avec l'environnement, en même temps qu'il est ouvert sur un environnement extérieur spatial et temporel. Nous positionnons le bassin d'éducation et de formation à l'intersection de ces constats et inclus dans cette problématique.

Mots-clé : acteur ; projet ; système ; territoire ; virtuel

The traditional vision of the territory lived and the urban context is upset. Any kind of local actors, from citizens to business men through political, are facing to the jamming of territories and space references, which results from mobilities. Territorial development policies are based on limited geographic frontiers and so far, the local actors power frontiers are depending on.

Invisible and virtual space takes an increasing weight. Public space is reduced less and less to a physical space supposing streets and places. Media space with the debates which it promotes cheek an increasingly important contemporary role and on the same time, territorial dynamics supposes a double communication: bottom up and signal down.

Recently, the emergence of the sustainable development concept made evolve the vision of territory problems and made more complex still its management. It became obvious for the actors in charge on the management of physical and virtual space, that the control of this complexity requires lots of information of quality on the territory.

Our object, the territorial educational system, is may be, the most eminently complex because, each component, each actor, each speaker is in total interaction with the others and the environment, at the same time as it is open on a space and temporal external environment.

Key-words: complex; education; information; mobility; policy; system;

Pendant des décennies la qualité de la formation disponible et accessible sur un territoire était mise en avant comme facteur d'attractivité de ce territoire. Il s'agissait de la promesse implicite faite aux entrepreneurs de trouver localement de la main d'œuvre bien formée, disponible et aux acteurs locaux de trouver un emploi en relation avec les besoins de ces entreprises.

Mais, l'offre de formation ne dépend pas directement des pouvoirs locaux, dans le pire des cas ne rencontre pas toujours un intérêt démesuré de la part de ces mêmes acteurs d'une part et d'autre part, le développement des NTIC autorise les mobilités et la virtualisation des échanges pédagogiques rompant ainsi, au moins en théorie, la relation avec le territoire.

Ces quelques phrases posent en préambule le cadre complexe dans lequel nous allons évoluer tout le long de cet article. Nous l'avons souligné, la complexité de notre objet, le territoire-éducatif est renforcée par la diffusion des NTIC au sein des territoires et nous éprouvons le besoin de mobiliser des notions philosophiques pour nous aider à la compréhension de sa redéfinition.

Nous ferons appel à Serge Airaudi et aux notions philosophiques qu'il convoque pour définir le territoire⁴².

« La question du problème du territoire, y compris le territoire d'une marque, se pose face à la dématérialisation des nouveaux moyens de communication.

1- Le territoire est matériel. *C'est quelque chose de physique, de concret. L'ethnologue japonais Umesao Tadao⁴³ le décrit ainsi, une civilisation étant pour lui un territoire assorti d'une culture. Ces deux notions sont à distinguer. Le territoire est le socle de la civilisation sur lequel une culture peut se construire et se développer. C'est un espace concret qui enracine un système de culture. Il est impératif qu'il y ait un territoire et une culture pour qu'il puisse y avoir une civilisation.*

2- Le territoire fonctionne toujours sur une logique de l'inclusion et de l'exclusion. *Il a des limites qui servent à constituer la base du groupe social qui va évoluer, à délimiter la différence entre soi (le groupe d'appartenance) et l'autre. Cette logique a une tendance fusionnelle à l'intérieur du territoire et séparatiste voire oppositionnelle par rapport aux éléments extérieurs. A l'extrême, dans les territoires à caractère ethnologique, la transgression du territoire entraîne la mort.*

3- Le territoire est la base du pouvoir *(plus que ne l'est la culture). Le pouvoir est affirmé par une délimitation du territoire et par le fait d'être apte à empêcher les autres d'y entrer. L'institutionnalisation de ce territoire est à ce titre importante. Par ailleurs, il existe dans tout territoire des sanctuaires, des espaces sacrés auxquels il ne faut pas toucher. A titre d'exemple, l'appareil d'état est un instrument qui sert de langage au pouvoir, l'état n'ayant pas de sens en dehors du territoire qu'il contrôle.*

⁴² Indication de la référence Serge Airaudi cité par
[<http://www.admirabledesign.com/article.php>]

⁴³ Umesao, Tadao., *Le Japon à l'ère planétaire*, Publications orientalistes de France, 1983.

4- Le territoire est un espace sur lequel la subjectivité peut se réaliser. Les hommes ont une tendance à projeter leur subjectivité sur ce qui les entoure, principalement sur la matérialité. Les choses vues et perçues sont subjectivisées : elles ne sont pas laissées dans leur état naturel. De ce point de vue, le territoire est l'espace que l'on a subjectivisé. A titre d'exemple : les couleurs que nous voyons sont médiatisées par des archétypes culturels, notre maison peut être considérée comme notre territoire car nous lui donnons une certaine configuration (grâce à notre subjectivité, par le feeling, des perceptions, des sentiments...). Ceci est différent de la propriété. Le territoire ne peut pas être virtuel car les sentiments des hommes ne résistent pas, sont évanescents, s'ils ne portent pas sur quelque chose de concret. La subjectivité humaine a besoin de s'appuyer sur quelque chose de concret pour pouvoir exister.

Selon ces postulats, il ne peut pas y avoir de civilisation internet car internet a une culture mais n'a pas de territoire. Le territoire d'internet peut être le monde entier mais le monde n'a pas de bords. Il n'a pas d'opposition, d'au-delà, donc ne peut pas être considéré comme un territoire. C'est une des raisons de la résistance à la mondialisation qui est vécue comme un phénomène de déterritorialisation. La mondialisation à ce titre se pose à l'encontre de la civilisation. Si internet influence cependant l'évolution des civilisations, sommes-nous entrés dans une nouvelle civilisation ?

Les remarques sur la subjectivité rejoignent les travaux de Conrad Laurens sur l'éthologie. Dans les civilisations modernes, les gens recréent dans l'entreprise leur territoire éthologique autour de leur micro-ordinateur.

La dématérialisation est réelle d'un point de vue technologique mais ne l'est pas d'un point de vue humain. Il existe un écart croissant entre les potentialités technologiques et humaines, allant se heurter à des limites. Une des réponses est dans les sciences du vivant.

Les sens des hommes ont besoin d'être satisfaits. Par ailleurs, les hommes ont un timing physiologique (ne correspondant pas au psychisme). On a effectivement affaire à un processus de dématérialisation, rendu possible avec les nouvelles technologies, mais alors qu'en est-il des hommes ? L'homme n'a pas de transcendance, le seul homme à s'être dématérialisé étant Jésus Christ. Il peut se faire une expérience de la dématérialisation dans la foi.

Le territoire des technologies de communication n'est pas physique mais se place par rapport à un objectif (comme le market place...). C'est une communauté de gens qui ont un intérêt commun aidé par la technologie. C'est une tribu qui a les mêmes logiques d'inclusion et d'exclusion que le territoire à la différence près qu'il est beaucoup plus difficile de sortir du territoire qu'il ne l'est de ces tribus. Il est à remarquer que la transgression dans une tribu au sens ethnologique du terme est sanctionnée lourdement (jusqu'à la mort).

Le territoire physique peut être simulé mais sa pérennité est alors limitée. Il n'y a pas de réelle fidélité, d'ancrage physique chez des gens qui sont

nomades. Cependant, lorsqu'il s'agit de market place, des sommes considérables sont en jeux et les gens sont relativement fidèles, ne serait-ce que pour des contraintes économiques. C'est un cas type de simulation du territoire. »

Les notions philosophiques évoquées nous offrent une grille de lecture intéressante pour mieux appréhender le territoire confronté à la dématérialisation de ses contenus. Pour notre part, nous complétons cette approche en assimilant le territoire à un système.

Le territoire : un système avec des caractéristiques spécifiques

En tant que système, nous pensons que le territoire peut être vu comme un système non isolé, non-linéaire et auto-organisant.

4. Il est non isolé car il est soumis à des flux d'énergie et de matière qui tendent à renouveler ses éléments.
5. Il est évidemment non-linéaire car il est le lieu de multiples interactions, créant ainsi une complexité de comportements qui ne peut pas se résumer à un modèle simple et déterministe.
6. Le territoire, dans des limites définies, est aussi un système auto-organisant.

La création de signification de l'information est au centre des phénomènes d'auto-organisation ce qui souligne la capacité d'un système à susciter les relations entre les parties qui le composent et à maintenir ces interactions. Il faut reconnaître que les espaces à développer baignent dans un environnement turbulent et incertain et qu'ils n'ont d'autre choix que de favoriser un mode de gestion différent et d'adopter une démarche de management de projet. Deux approches complémentaires viennent d'être évoquées. L'une s'appuie sur des notions d'ordre philosophique et la deuxième, présente les caractéristiques du territoire associé à un système. La richesse de ces approches souligne que le développement territorial fait l'objet de discours multiples. En ce qui concerne, nous affirmons que le développement territorial repose sur un processus informationnel.

Le développement territorial: un processus informationnel

Le concept de développement territorial et les pratiques qui s'y rattachent se caractérisent par la multiplicité des discours et des programmes, tour à tour complémentaires et contradictoires. Nous retiendrons une définition parmi tant d'autres:

«Le développement territorial est une organisation à construire par de l'information en reliant des acteurs publics et privés, engagés dans une dynamique de projet sur un territoire»

(Datar, 1998)

Cette définition, parmi d'autres, souligne le rôle central de l'information dans la construction territoriale. Elle met l'accent sur deux grands courants épistémologiques et décline à notre sens, trois hypothèses.

Deux grands courants semblent se dégager de la multiplicité des discours sur le développement territorial.

-Un premier courant qui renvoie à l'analyse systémique. L'action est le lieu d'apprentissage de la concertation.

-Un deuxième courant relève de la conception constructiviste qui s'exprime au travers d'une forme de solidarité. L'action est le lieu de mise en œuvre de principes et de valeurs.

L'approche systémique met l'accent sur le rôle des institutions et sur le partenariat public-privé. L'approche constructiviste s'intéresse plus au rôle de l'initiative par le bas, qui s'appuie sur des formes de négociation paritaires, non pilotées par les pouvoirs publics. Le concept de développement territorial repose sur un acquis théorique pluri-disciplinaire. Et souligne la nécessité de définir un capital relationnel pour tenter de rapprocher la société civile et l'*Etat* local.

D'un point de vue des S.I.C⁴⁴, ce processus informationnel autant que anthropologique suppose la conjonction de trois hypothèses (Bertacchini, 2000):

-Les acteurs échangent de l'information (énergie);

-Ils accordent du crédit à l'information reçue (information);

-Le processus de communication ainsi établi, les acteurs établissent les réseaux appropriés et transfèrent leurs compétences (projet).

Lorsque ces hypothèses sont réunies et vérifiées, les gisements de compétences peuvent être repérés à l'aide d'une action d'information et de communication territoriales puis mobilisés dans la perspective d'un projet de développement. Nous pensons qu'il s'agit du préambule à la définition d'une politique de développement local de nature endogène. Nous pouvons désigner ce préambule par un mot : la territorialité ou l'appropriation des ressources d'un espace par les acteurs locaux dans une perspective de développement. L'appropriation des ressources éducatives mises à disposition traduit la création de contenus pédagogiques territoriaux qui relèvent des processus de communication formalisés par un Distic.

Territoire éducatif et logique de proximité

Pourtant, à priori, le "local" n'a pas la réputation de favoriser la hauteur de vue qui convient pour comprendre les problèmes difficiles, l'horizon restreint des phénomènes tronquerait ou fausserait les analyses !

Ainsi, une approche locale des problèmes empêcherait une compréhension globale, offrant à l'observateur une réalité trop restreinte. Cette critique du "local", souvent associé à l'étroitesse de vue et à l'esprit partisan, ne semble pas s'adapter au système éducatif, lorsqu'on le définit par des opérations

⁴⁴ Sciences de l'information et de la communication

concrètes cherchant à répondre à l'ensemble des besoins de formation d'un public.

Dans ce cas, le législateur affirme la nécessité d'une logique de **proximité** autant pour l'analyse des besoins que de la mise en oeuvre des ressources **éducatives** qui y répondent. Cette logique de proximité se concrétisant aisément dans l'espace géographique commun de vie des acteurs où l'offre et la demande se rejoignent dans une recherche **d'efficacité** des actions de chacun.

Ainsi, le local serait la bonne dimension pour une politique "d'aménagement du Territoire éducatif" parce qu'il favoriserait, à la fois deux conditions d'efficacité de la réponse aux besoins.

- La prise en compte de l'ensemble des ressources éducatives dans leur étendue, leur complémentarité, leur développement cohérent et concerté... pour apprécier réellement la capacité d'action collective vers les objectifs d'éducation et de formation.

- La capacité à gérer l'hétérogénéité des besoins, ce qui sous-tend à la fois la capacité à favoriser leur expression, et à construire des réponses adaptées. Ainsi le Territoire restreint favorise l'analyse de la demande et offre une possibilité d'une réponse **globale** qui intègre aussi bien les dimensions éducatives du niveau scolaire de la formation technique, que des autres niveaux de l'insertion sociale et professionnelle (santé, culture, emploi etc...).

On comprend ainsi l'expression "penser globalement pour agir localement". La réponse peut être "globale" parce que le Territoire restreint permet d'envisager la mobilisation de tous les acteurs en utilisant les compétences spécifiques de **leur travail** en réseau.

Diversification - Complémentarité

Avec le Bassin d'Education et de Formation, ce que l'on vise, c'est le travail en réseau comme mode de fonctionnement normal des services dans leur spécificité pour couvrir l'éventail le plus large possible des besoins des jeunes. La valorisation des synergies locales cherche à optimiser le maillage et l'efficacité des actions, pour gérer l'hétérogénéité des besoins.

C'est le sens que doit avoir le projet de bassin d'éducation et de formation : l'organisation territoriale des acteurs, par une recherche de complétude interne. La spécificité, la variété, la complémentarité des actions garantissent leur nécessaire **diversification ...**

Vers l'égalité des chances d'accéder à la qualification pour chaque jeune la problématique des systèmes locaux de formation conduit à valoriser la dimension locale des phénomènes éducatifs, où le Bassin d'Education et de Formation devient la zone géographique pertinente pour la mise en oeuvre des politiques d'emploi, de formation et d'insertion des jeunes.

La Mission Générale d'Insertion (m.g.i.)

Le but de ce système d'approche globale pour une action locale la plus large possible, c'est l'accès à la qualification professionnelle pour tous les jeunes. C'est ce que l'on vise lorsque l'on prend en compte toutes les voies de la formation, quand on segmente les besoins pour mettre en place tous les types de parcours de formation, et quand enfin on cherche à organiser l'articulation des réseaux dans une logique de continuité pédagogique, sans **rupture** des services d'aide, de formation et d'accompagnement vers l'insertion.

A l'hétérogénéité des besoins doit correspondre la prise en compte de la totalité des voies de formation, gage de la diversification des solutions et de l'aménagement des passerelles entre les réseaux.

Les objectifs de la M.G.I sont les mêmes pour tous les élèves (orientation, accès à la qualification, insertion dans l'emploi). Seules les actions qui répondent à ces objectifs diffèrent selon les profils personnels des jeunes (aide au choix, remotivation, remédiation, adaptation des formations etc...)

Ainsi, les actions de formation doivent être initiées localement et leur développement dirigé vers la satisfaction des besoins non satisfaits et évolutifs au regard de l'environnement socio-économique de proximité et au regard d'une typologie des jeunes par leur degré d'éloignement de l'accès à la qualification et à l'insertion.

Le réseau : une "stratégie" empruntée à l'économique

Le réseau d'entreprise est une approche stratégique du développement qui concerne de nombreux secteurs d'activités.

Schématiquement le principe consiste à proposer au client une prise en charge correspondant à un "service global".

Ainsi, pour une activité de développement économique local, on réfléchit en terme de "district industriel" où une activité de production spécifique sera développée complètement par des entreprises présentes sur toute la chaîne économique du produit : pour une maîtrise des marchés "amont", "principaux", "aval"...

Sans pousser l'analogie à la démonstration d'une similitude complète toujours illusoire, avec la notion de bassin d'éducation et d'un système de travail en réseau des prestataires de services éducatifs et formatifs, nous sommes dans cette mouvance.

L'utilisation d'un vocabulaire commun à ces courants, tels que offre globale, mutualisation des moyens, réseau de complémentarité... en est le signe.

Aussi, en évoquant les "services" associés à l'objectif d'insertion, on pourrait aisément y retrouver les prestations liées d'information, d'orientation, de voies de formations, de validation, d'accompagnement dans l'emploi... comme autant de services d'assistance, d'aide et de protection contre les risques sociaux, à intégrer dans une offre globale "d'éducation", pour tous les publics jeunes.

Cette offre globale nécessite pour chaque prestataire, une relation partenariale avec les autres présents sur le même marché (métier) : c'est le sens du maillage en réseau où chacun dans son métier complète l'offre de

l'autre pour un service complet au public (débarrassé en quelque sorte de l'obligation de trouver ou de faire soi-même ! ?)

En conclusion

- Le Bassin d'Education et de Formation devient **Territoire** géographique de **Projet** dans lequel les acteurs développent des actions en réseau et la dimension de projet incite les acteurs locaux à offrir une réponse de formation appropriée aux besoins de formation perçus sur le territoire concerné.

Territoire comme espace pertinent, de repérage, pour la mise en oeuvre des politiques de formation et d'insertion, prenant appui sur l'ensemble des ressources éducatives locales.

Projet pour stimuler une démarche qualité qui se construit collectivement et pour définir des choix à engager localement, en référence au projet académique ou à chaque fois qu'un volet "Education" est à traiter dans le cadre de l'Aménagement Educatif du Territoire : Contrat de ville – Contrat éducatif local – Pacte territorial pour l'emploi – etc...

Actions en réseau : actions, d'une Mission générale d'Insertion qui concrétise l'accès à la qualification de tous les jeunes, dans un fonctionnement en réseau dans des voies et des types de parcours de formations diversifiées où les acteurs sont amenés à se concerter, à coopérer et à évoluer en commun.

- Le Bassin d'Education et de Formation devient un espace unitaire.

Il renforce et enrichit le champ de la mission générale de l'éducation nationale en décentralisant :

L'égalité des chances par la prise en compte de la différence et l'accès de tous à la qualification, ce qui implique d'intégrer la mission générale d'insertion dans la mise en oeuvre des projets d'établissement en réseau sur le bassin d'éducation et de formation, ce qui implique une remédiation organisée par l'approche globale des difficultés d'insertion (famille, santé, police, logement, emploi) dont l'échec scolaire n'est qu'un indicateur.

La continuité des services par la solidarité, la complémentarité des réseaux du local où s'articulent les fonctions, leur organisation dans un dispositif d'accueil, d'information, d'aide à l'élaboration des choix, des actions de positionnement, de parcours de formation individualisée, des modalités particulières de validation et d'accompagnement vers l'emploi...

L'adaptation à l'environnement : par l'aide à l'insertion professionnelle, le développement du partenariat avec les professionnels et les entreprises, la prévention des conduites à risque, les programmes d'action culturelle et sportive, l'intégration des dimensions régionales (PRDFPJ, PRES) et européennes (Programmes Erasme, Socrate, Léonard de Vinci)... déclouisonnement formation initiale et continue - formation initiale et apprentissage..

Ces politiques seront mises en oeuvre par une formalisation des fonctions nouvelles à développer.

De la circulation & du maillage des données territoriales à la construction des savoirs

Marie-Michele Venturini, Yann Bertacchini

Résumé :

La formule que nous pourrions utiliser en sous-titre est la suivante : « *Penser localement pour agir globalement* » & « *Penser globalement pour agir localement* ». Celle-ci proposée, et développée par les économistes, doit-elle s'appliquer à la formation lorsque celle-ci fait appel aux NTIC et en quoi, c'est notre proposition, peut-elle contribuer à valoriser le territoire support de ces actions ?

Pour y prétendre, elle doit synthétiser un discours complet et intégrer le fait que la vision statique du territoire a vécu. Le contexte urbain est bouleversé. Le brouillage des territoires et des références spatiales qui résulte de ces mobilités pose problème au politique et à tout acteur local dans la mesure où ceux-ci fonctionnent sur la délimitation territoriale de leurs compétences. L'espace invisible prend un poids croissant. L'espace public se réduit de moins en moins à un espace physique supposant des rues et des places. L'espace médiatique avec les débats qu'il promeut joue un rôle de plus en plus important. La dynamique territoriale contemporaine suppose une communication double : *bottom up et top down*.

L'émergence récente du concept de développement durable a fait évoluer la vision des problèmes sur le territoire et rendu plus complexe encore sa gestion. Il est devenu évident pour les acteurs de la gestion de l'espace physique et virtuel que la maîtrise de cette complexité nécessite l'utilisation d'une quantité plus grande d'informations de qualité sur le territoire.

Notre objet de compréhension et d'évaluation est le système territorial éminemment complexe dont chaque composante, chaque acteur, chaque intervenant est en totale interaction avec les autres et avec l'environnement, en même temps qu'il est ouvert sur un environnement extérieur spatial et temporel. Nous positionnons le bassin d'éducation et de formation à l'intersection de ces constats et nous l'incluons dans une problématique de développement territorial.

Mots-clé : acteur ; projet ; système ; territoire ; virtuel

Summary:

The traditional vision of the territory lived and the urban context is upset. Any kind of local actors, from citizens to business men through political, are facing to the jamming of territories and space references, which results from mobilities. Territorial development policies are based on limited geographic frontiers and so far, the local actors power frontiers are depending on.

Invisible and virtual space takes an increasing weight. Public space is reduced less and less to a physical space supposing streets and places. Media space with the debates which it promotes cheek an increasingly important contemporary role and on the same time, territorial dynamics supposes a double communication: bottom up and signal down.

Recently, the emergence of the sustainable development concept made evolve the vision of territory problems and made more complex still its management. It became obvious for the actors in charge on the management of physical and virtual space, that the control of this complexity requires lots of information of quality on the territory.

Our object, the territorial educational system, is may be, the most eminently complex because, each component, each actor, each speaker is in total interaction with the others and the environment, at the same time as it is open on a space and temporal external environment. The main question and our purpose is how, to manage all these skills and transfer it.

Key-words: complex; education; information; mobility; policy; system.

Pendant des décennies la qualité de la formation disponible et accessible sur un territoire était mise en avant comme facteur d'attractivité de ce territoire. Il s'agissait de la promesse implicite faite aux entrepreneurs de trouver localement de la main d'œuvre bien formée, disponible et aux acteurs locaux de trouver un emploi en relation avec les besoins de ces entreprises.

Mais, l'offre de formation présente sur un bassin ne dépend pas directement des pouvoirs locaux, dans le pire des cas ne rencontre pas toujours un intérêt démesuré de la part de ces mêmes acteurs d'une part et d'autre part, le développement des NTIC autorise les mobilités et la virtualisation des échanges pédagogiques rompant ainsi, au moins en théorie, la relation avec le territoire.

Ces quelques phrases posent en préambule le cadre complexe dans lequel nous allons évoluer tout le long de cet article. Nous l'avons souligné, la complexité de notre objet, le territoire-éducatif est renforcée par la diffusion des NTIC au sein des territoires.

Nous pouvons désigner ce préambule par un mot : la territorialité ou l'appropriation des ressources d'un espace par les acteurs locaux dans une perspective de valorisation. L'appropriation des ressources éducatives mises à disposition traduit la création de contenus pédagogiques territoriaux qui relèvent des processus de communication formalisés par un Distic⁴⁵.

Territoire éducatif et logique de proximité

Pourtant, à priori, le "local" n'a pas la réputation de favoriser la hauteur de vue qui convient pour comprendre les problèmes difficiles, l'horizon restreint des phénomènes tronquerait ou fausserait les analyses. (Leroy, 2005)

Ainsi, une approche locale des problèmes empêcherait une compréhension globale, offrant à l'observateur une réalité trop restreinte. Cette critique du "local", souvent associé à l'étroitesse de vue et à l'esprit partisan, ne semble pas s'adapter au système éducatif, lorsqu'on le définit par des opérations concrètes cherchant à répondre à l'ensemble des besoins de formation d'un public.

Dans ce cas, le législateur affirme la nécessité d'une logique de **proximité** autant pour l'analyse des besoins que de la mise en oeuvre des ressources **éducatives** qui y répondent. Cette logique de proximité se concrétisant aisément dans l'espace géographique commun de vie des acteurs où l'offre et la demande se rejoignent dans une recherche **d'efficacité** des actions de chacun.

Ainsi, le local serait la bonne dimension pour une politique "d'aménagement du Territoire éducatif" parce qu'il favoriserait, à la fois deux conditions d'efficacité de la réponse aux besoins.

- La prise en compte de l'ensemble des ressources éducatives dans leur étendue, leur complémentarité, leur développement cohérent et concerté... pour apprécier réellement la capacité d'action collective vers les objectifs d'éducation et de formation.

⁴⁵ Dispositif socio-technique d'information & de communication

- La capacité à gérer l'hétérogénéité des besoins, ce qui sous-tend à la fois la capacité à favoriser leur expression, et à construire des réponses adaptées. Ainsi le Territoire restreint favorise l'analyse de la demande et offre une possibilité d'une réponse **globale** qui intègre aussi bien les dimensions éducatives du niveau scolaire de la formation technique, que des autres niveaux de l'insertion sociale et professionnelle (santé, culture, emploi etc...).

On comprend ainsi l'expression "penser globalement pour agir localement". La réponse peut être "globale" parce que le Territoire restreint permet d'envisager la mobilisation de tous les acteurs en utilisant les compétences spécifiques de **leur travail** en réseau.

Plan

A partir des définitions de l'échange et de l'action de développement territorial plusieurs questions nous viennent à l'esprit :

- quel est l'apport des TIC dans la construction des savoirs pour le développement territorial ?
- comment doit-on organiser l'échange au niveau de la recherche scientifique afin de favoriser le développement territorial ?

Nous pouvons avancer des éléments de réponse pour faciliter et mettre en œuvre le maillage territorial ainsi que le partenariat public-privé afin de réunir les conditions d'un développement et de maintien des populations dans leur bassin de vie.

Au sein des Universités et des institutions locales

Tout d'abord par l'implantation de filières de formations aux métiers dits numériques, aux outils d'informations scientifiques et techniques (URFIST, par exemple) au sein des universités. Nous préconisons d'implanter au sein des institutions locales des centres de ressources informatiques pour permettre la délivrance de formations appropriées aux acteurs locaux.

Entre les centres universitaires

Ensuite par la mise en place d'un projet de réseau d'universités de l'information et de la communication. Ce qui aurait l'avantage de connecter ces sites universitaires à des réseaux existants et de mobiliser des ressources complémentaires en vue de la création de contenus numériques.

Entre les acteurs et agents du développement local

Par la création d'incubateurs d'entreprises au sein des universités et institutions :

- pour favoriser le rapprochement des centres de recherche et des acteurs économiques ;
- permettre à des étudiants de formuler, formaliser leur projet de création d'entreprise.

Au centre des collectivités

Par la création de véritables *places numériques* au sein de communes ou de toute autre collectivité territoriale afin de créer des lieux de convergence et d'animation territoriale pour la population.

Entre les acteurs des sphères, publiques et privée

En effet, nous suggérons aux institutions de procéder à des appels d'offres croisées obligeant les acteurs publics et privés de coopérer.

En maillage du territoire

Par la création de points d'accès à l'Internet citoyens à l'instar des points ERIC en Région PACA. Ces points d'accès peuvent offrir outre l'accès à des ressources informatiques, la connexion à l'Internet, l'initiation de publics ciblés et l'offre de services publics.

Enfin par l'implication toujours plus constante dans les différents projets territoriaux concernant les TIC (Cf. ADEC⁴⁶), ou incluant les TIC comme outils essentiels à la bonne marche du projet (ex. : aide à la mise en place du tri sélectif dans certaines régions, utilisation de l'audiovisuel pour la promotion de certains domaines d'activités, ex. : film institutionnel du Centre d'Amélioration au Logement, film documentaire sur les métiers de l'agriculture ...)

En fait nous souhaitons établir cette relation circulaire du lien et de boucle entre une activité de recherche en développement territorial et une activité de porteur de projets pour un territoire donné.

L'objectif ultime étant de doter les échelons territoriaux du capital formel⁴⁷ préalable à leur valorisation puis à leur spécialisation en centre de compétences et de ressources.

Fondements et supports de nos propositions

La démarche que nous préconisons et les axes de notre démarche s'insèrent dans le programme de recherches *M.A.I.N.A.T.E* (Management de l'Information appliquée au Territoire) initié en 1996 au sein du laboratoire LePont de l'Université du Sud *Toulon-Var*. L'objet principal de ce programme est de pouvoir mesurer le réservoir de capacité de développement local que possède ou pas un territoire. Nos recherches visent les territoires de villes ou bassins de taille moyenne qui souhaitent définir et mettre en œuvre un projet de développement par l'intégration des T.I.C.

L'intégration du système « territoire » dans un méta-modèle.

Compte tenu de notre objet, le territoire, et de ses caractéristiques, il nous a semblé approprié de proposer un modèle du système «territoire» qui rende compte à la fois de la matérialité des objets territoriaux, des approches cognitives différentes des intervenants qui en effectuent une lecture

⁴⁶ Agence de Développement Economique de la Corse

⁴⁷ Bertacchini, 2004.

spécifique, et du sens «territorial» qui transforme l'espace en ressources partagées (Oinas, Van Gils,2001) (Steiner, Hartmann,2001) Ainsi, nous avons eu recours dans nos travaux à un modèle qui se décompose en trois plans fortement imbriqués et indissociables les uns des autres.

Nous l'avons nommé méta-modèle parce que, il repose sur l'intégration de plans différents dont le cumul influe, à notre sens, la capacité d'un territoire à formuler une politique de développement. Les plans qui composent ce méta-modèle sont les suivants : celui de la matière physique (premier niveau); celui de l'information (deuxième niveau); celui de l'identité (troisième niveau). Nous pensons que ce modèle peut être aussi une représentation de la complexité d'un système territorial.

Deux types d'approches complémentaires caractérisent ce méta-modèle :

-une approche descriptive s'appuyant sur une description en trois niveaux irréductibles : celui des objets physiques, celui de l'information quantitative et qualitative, celui du tout ou de l'émergence;

-une approche dynamique rendant compte de l'évolution du système dans le temps. Le fonctionnement de cette entité repose sur l'interaction de nombreux acteurs directs et indirects qui restent à mobiliser.

Nous pensons qu'une politique de développement local relève de la médiation et suppose la capacité des acteurs à négocier dans la perspective de la définition d'un projet territorial. Pour prétendre à l'appropriation territoriale, les acteurs locaux ont besoin d'une structure pour s'entraîner à négocier puis s'engager envers les objectifs annoncés.

Mais cette structure, réelle ou virtuelle, de reconstruction ou de valorisation des expériences locales ne peut être porteuse que si les membres en partagent les objectifs, possèdent les qualités requises pour mener à bien ce type de politique (Glize, Gleizes, Camps,1998). Dès lors, l'espace à développer est à appréhender comme un ensemble de lieux, chacun doté de caractéristiques propres et un ensemble de flux qui relie les lieux et les constituent en système interdépendant (Savy, 1999). Cette définition parmi d'autres met l'accent sur les interactions entre les individus, les groupes informels et la structure organisationnelle vecteur d'identité du territoire. Par identité, nous entendons la capacité de réponse à la banalisation des lieux, la dilution des territoires, la dissolution du local dans un mouvement de mondialisation. L'analyse des flux a des vertus singulières : elle dévoile les différenciations, les coopérations et les concurrences entre les lieux (Savy, op.cit) et les acteurs (Bertacchini, 2001) En premier objet, nous nous sommes préoccupés à représenter les liens des acteurs locaux et ce, par niveau indépendant sans chercher à établir des relations entre les niveaux différents du méta-modèle. C'est cette démarche que nous présentons dans la section suivante.

La valorisation territoriale: une démarche transversale.

Lorsque un échelon territorial réfléchit aux orientations futures de son avenir, il engage de fait un acte de développement. C'est-à-dire qu'il initie un processus de recherche de compétitivité globale (Coburn, 1999). Il ne s'agit pas moins de renforcer la capacité d'attractivité du territoire, à le doter d'arguments spécifiques, à les faire connaître à des partenaires potentiels

lorsqu'ils existent, éventuellement à manifester une volonté d'associer des partenaires à ce programme de développement.

Ce processus relève, à notre sens, de la capacité d'adoption par des acteurs locaux très différents d'un objectif et d'une démarche (Boullier, 2000). Dans cette optique, le plan de développement devient acteur et outil pédagogique. Il est aussi un moyen d'interpénétrer les cultures différentes : entrepreneurs, institutionnels, éducatifs. Ce mouvement est donc fondé sur le décloisonnement, une approche transversale qui repose sur quelques piliers essentiels :

- le volet économique qui concerne les entreprises en place ou à venir dans leur défi permanent de la compétitivité.
- le volet d'interface qui favorise le développement local en rassemblant les énergies autour de projets communs, entre l'environnement (universitaire, politique, recherche) et le monde économique.

Le potentiel de développement repose, à notre sens, essentiellement sur des facultés d'échanges que nous appelons le gisement de transférabilité des compétences (Asheim, 2001). Ce constat nous a incité à utiliser l'analyse réseau pour tenter de représenter, ces relations et l'implication des acteurs locaux.

Nous précisons que les réseaux virtuels obtenus concernent chaque niveau distinct du *méta-modèle* considéré de manière indépendante.

En conclusion intermédiaire de notre démarche

Nous allons maintenant évoquer quelques pistes :

L'échange est le moyen, le vecteur qui permet de profiter pleinement des connaissances et des compétences des autres, c'est-à-dire développer l'aspect grégaire de notre espèce et ce pour tendre vers le but qui est d'améliorer notre condition de vie et aussi pour répondre à une autre particularité de notre espèce : l'aspiration à plus de pouvoir.

Cette définition peut selon nous, tout à fait s'adapter à la notion de territoire puisque que les collectivités gérant nos territoires ont découvert que la communication était un instrument de pouvoir et qu'elle était aussi une forme d'action⁴⁸.

En effet, la communication est devenu un instrument, un outil de gouvernement local c'est-à-dire que le rôle de diffusion d'informations officielles s'est rapidement transformé en une véritable communication politique.

« *Le territoire est l'objet d'un véritable jeu de pouvoir lié à l'appropriation des ressources de l'espace.* » (Bertacchini, 2004). Cette définition du territoire laisse entrevoir que le pouvoir n'appartient pas uniquement à ceux qui nous gouvernent mais aussi et surtout à l'ensemble des acteurs sociaux. On peut donc parler de « politique territoriale concertée qui engage les acteurs dans une coordination territoriale. *Cette coordination est un*

⁴⁸ Venturini, 2004

processus rassemble les acteurs et les transforme en un acteur collectif (Bertacchini, 2004).

A partir de cette proposition double, on peut se demander en quoi et comment les TIC favorisent-elles le développement territorial ?

Car plus qu'un système d'informations il s'agit de transformer l'information en connaissances et la connaissance en action (Polanco, 1999). Ce principe vaut pour permettre l'évolution du territoire.

Notre objectif est de ce fait de favoriser la mise en réseau d'universités et de collectivités voire même d'entreprises, en somme de territoires et d'acteurs différents pour qu'ils deviennent des relais d'échanges scientifiques, techniques, technologiques, sociaux, politiques et économiques.

Les TIC doivent être considérées comme des moyens, des outils appartenant à une politique de développement et relevant d'elle. En effet, l'accès et la maîtrise des TIC sont désormais l'un des facteurs clés de l'attractivité et de la compétitivité d'un territoire.

Le développement d'un territoire doit forcément passer par l'appropriation des Tic mises au service d'un patrimoine commun des connaissances. De nombreux chercheurs ont avancé la thèse de la gouvernance, c'est-à-dire un nouveau projet de l'action interactive pour gérer la société humaine.

D'autres ont suggéré la thèse de « l'intelligence collective » qui permet grâce aux TIC et aux réseaux, de promouvoir un nouvel humanisme garantissant à tous l'accès au savoir (Lévy, 1997). Enfin, d'autres soutiennent la théorie de l'*empowerment* qui développe l'idée d'une plus grande participation des citoyens dans la gestion et le contrôle des médias.

D'une façon générale, et ce malgré les nuances et les argumentations spécifiques à chacune de ces thèses et d'autres, toutes ces idées convergent vers l'idée que les TIC ne peuvent que favoriser la stratégie collective, la mutualisation des savoirs et surtout des actions.

Afin que le territoire se développe il lui faut donc l'organiser selon plusieurs étapes et le doter du capital formel territorial évoqué par Bertacchini (2004) et résumé de la sorte:

- communiquer,
- s'informer, se former,
- échanger, transférer.

afin

- de valoriser,
- de coopérer,
- Et d'innover.

Nous comprenons mieux ainsi comment les Tic peuvent, en respectant cette relation circulaire de *double boucle*, participer au développement territorial lors de la construction des savoirs.

Repères bibliographiques

Beauchard, J., (dir.), La Mosaïque territoriale. Enjeux identitaires de la décentralisation, (190p), *La bibliothèque des Territoires*, Ed : L'Aube, 2003.

Bergeron, P., Hiller, C., «Competitive intelligence in Cronin, B.», (ed). *Annual Review for Information Science and Technology* (ARIST), Vol 36, 2001.

Bertacchini Y, *Vers l'Intelligence territoriale -volet 2-, Mesurer la distance, Mémoriser le virtuel, Penser la durée*, *Collection Les ETIC*, 275 pages, 2004.

Bertacchini, Yann., « Le territoire, une entreprise d'intelligence collective à organiser vers la formation du capital formel local », *Revue communication & Organisation*, n°25, *Les vallées : sens, territoires & signes*, p.35, Bordeaux, 1^{er} sem 2004.

Bonnet, M & Desjeux, D (sous la dir de), *Les territoires de la mobilité*, *Collection Sciences sociales & sociétés*, Puf, 2000.

Champollion, P., Piponnier, A., « Première approche de la construction du processus qualité dans les sites Web interculturels », Actes du Colloque Tice Med, in *Revue ISDM*, n°18, [<http://isdms.univ-tln.fr>], Nice, 2004.

Coburn, M., *Competitive Technical Intelligence : A guide to Design, Analysis and action*, Oxford University Press, 1999.

Glize, P., Gleizes, M-P, Camps, V., « Une théorie de l'apprentissage fondée sur l'auto-organisation par coopération », in *Apprentissage des méthodes naturelles aux méthodes artificielles*, Ed., Hermès, Paris, 1998.

Goux-Baudiment, F., *Quand les territoires pensent leurs futurs*, L'Aube éditions, 2001.

Jonas, O., *Territoires numériques*, Ministère de l'équipement, des transports et du logement, Certu, Paris, 2002.

« Leadership et arrangements territoriaux », *Sciences de la Société*, n°53, 2001.

Leroy, Ph., « L'éducation au territoire & le concept de territoire éducatif : le défi pour le bassin d'éducation & de formation. », Ouvrage Collectif à paraître, *Collection Les ETIC*, 2005.

Lévy, P., *L'intelligence collective, Pour une anthropologie du cyberspace*, Paris, La Découverte, 1997.

Maherzi, L., *Rapport mondial sur la communication : les médias face aux défis des nouvelles technologies*, Organisation des Nations Unies pour

l'éducation, la science et la culture ; dir. de la publ. Alain Modoux ; réd. – 2^{éd.} –, 299 p, Paris : UNESCO, 1997.

Polanco X., «Plus qu'un système d'information : il s'agit de transformer l'information en connaissance et la connaissance en action.», *Le Micro Bulletin Thématique* n°3, "L'information scientifique et technique et l'outil Internet ?", Délégation aux systèmes d'information, CNRS, 1999.

Prax, J-Y., *Le management territorial à l'ère des réseaux*, Éd. d'Organisation, *Collection Service public*, Paris, 2002.

Stevens, J-F., *Petit guide de prospective Nord-Pas-de-Calais 2020*, L'Aube Nord, 2000.

Umesao, T., *Le Japon à l'ère planétaire*, Publications orientalistes de France, 1983.

Venturini, Marie.Michele., « Entre verbe & projet : la médiation, fondation de l'échange & structure du développement local, un enjeu pour la Corse dans l'espace méditerranéen. », *Revue ISDM*, n°16, [<http://isd.m.univ-tln.fr>], 2004.

Vodoz, L., et alii, *NTIC & territoires, enjeux territoriaux des NTIC*, CEAT, EPFL, Lausanne, 2002.

Tic, culture, territoire : entre médiation & numérisation

Yann Bertacchini, Marie-Michele Venturini

Mot-clé : Médiation, patrimoine culturel, Tic, territoire, numérisation, développement local.

Résumé :

Notre objectif à travers cet article est de démontrer l'importance de la numérisation du patrimoine culturel pour le développement local d'un territoire, tant au niveau de la valorisation de ses ressources que du partage des savoirs et savoir-faire locaux. A partir de définitions possibles du territoire, nous abordons son aménagement à l'aide des Tic et notamment de la numérisation du patrimoine culturel comme phénomène majeur du développement territorial. Nous nous positionnons dans l'optique d'une démarche ouverte d'intelligence territoriale. Nous situons notre réflexion au croisement des actions de patrimonialisation qui à notre sens consiste en la diffusion et la valorisation du patrimoine culturel.

Sommaire :

I. DES FRONTIERES TERRITORIALES REDESSINEES.

1. Tic et territoire.
2. Une communauté de devenir à susciter.
3. Un retour vers le local : la médiation patrimoniale.
4. Un défi : patrimoine et développement.

II. LA NUMERISATION, VECTEUR D'UNE POLITIQUE D'INNOVATION.

1. Le patrimoine spécifique d'un « pays » ou d'une région et sa mise en valeur.
2. Trois approches privilégiées : scientifique, sociale et institutionnelle.
3. La responsabilité des collectivités territoriales.
4. La numérisation du patrimoine, facteur de développement.

III. LES NOUVEAUX TERRITOIRES DE LA CULTURE

1. La numérisation du patrimoine culturel, bibliothèques, musées : des savoir-faire à partager.
2. Bibliothèques ; musées : des outils au service du patrimoine culturel.
3. Des bases de données nationales sur le patrimoine culturel/extranets.

4. Données structurées et pérennité des données.
5. L'intelligence territoriale et le patrimoine : constituer la mémoire.

IV. CONCLUSION.

I. Des frontières territoriales redessinées.

1. Tic et territoire

Si les Tic contractent les distances, ouvrent les frontières, réduisent les contraintes géographiques, elles nous proposent un espace virtuel, hors du temps et de l'espace physique, le *cyberespace*.

Ce territoire de l'intangible et de distances abolies, du moins en théorie, résulte de l'utilisation des technologies de l'information et de communication – et de l'action humaine. Il s'agit d'un espace virtuel au cœur d'Internet et des réseaux d'information, de télécommunication hauts débits et des serveurs de données disséminés sur la planète.

Cet espace virtuel, porte et fait s'éclorre de nouvelles relations sociales, de nouveaux modes de création artistique et d'accès à la culture, de nouvelles façons de commercer, de se distraire, de se soigner, de travailler, bouleverse les relations de connexité entre les territoires, s'affranchit des contraintes de distances, repositionne le « local » face au « global ». Les acteurs vivent, partagent ou subissent de nouvelles temporalités, complémentaires ou en décalage de leurs modes de vie présents, préfigurant les évolutions sociétales que l'on désigne par « société de l'information ».

Cette liberté relative modifie notre perception de l'espace, notre rapport aux autres et permet aux hommes de s'affranchir des contraintes d'éloignement et d'isolement géographique. Lorsque un acteur isolé ou membre d'un groupe se dote du minimum technologique requis et peut accéder à cette 'connectivité' réticulaire, il peut vivre l'instantanéité des échanges immatériels et des communications entre les personnes, quelque soit sa localisation sur la planète.

Mais nous situerons notre propos à un niveau autre, celui de d'une synergie des ressources, des savoir-faire, des connaissances des hommes et des organisations, avec à la clef la mise en oeuvre d'un processus d'intelligence collective qui va probablement *révolutionner* notre société⁴⁹

2. Une communauté de devenir à susciter.

⁴⁹ Levy, Pierre, *L'intelligence collective ; pour une anthropologie du cyberespace*, 1997.

L'attractivité territoriale suppose que la motivation d'une implantation future ne soit pas uniquement liée à une sensibilité à l'identique de celle des individus résidant. De cette distance peut apparaître ou naître un certain nombre de malentendus notamment culturels avec l'ensemble des acteurs locaux. De ce fait, l'intégration ne pourra s'effectuer. C'est dans ce sens qu'il nous semble nécessaire de re-considérer dans un premier temps que le territoire est habité par une communauté humaine et qu'il existe entre le territoire et ses ressources ce que nous pourrions nommer une « alliance culturelle » qui peut déboucher dans le meilleur des cas sur une « vocation culturelle »

La « vocation culturelle » d'un territoire en fait dès lors un lieu singulier, personnalisé, unique, porteur à la fois de valeurs patrimoniales culturelles, communautaires, de savoirs et de savoir-faire féconds, d'ambitions et de projets d'avenir, mais également d'un « caractère » qui s'exprime dans les relations, l'accueil, les partenariats et la participation de tous au bien commun de la communauté territoriale. Le retour vers le local relevé, ici ou là, peut pleinement se nourrir au travers de la médiation patrimoniale.

3. Un retour vers le local : la médiation patrimoniale.

En effet, l'histoire de notre civilisation nous permet de constater une évolution certaine du local vers le global puisque les sociétés ont mis toute leur énergie à lutter contre la parcellisation, à se rassembler, à développer les moyens de communication et les productions susceptibles d'être échangées. Cependant, aujourd'hui, nous assistons au processus inverse, c'est-à-dire que la question n'est plus de savoir si nous tendons vers l'émergence d'une culture mondiale, mais si les cultures locales continueront d'exister autrement qu'à l'état de produits folkloriques. Les processus d'universalisation des cultures se poursuivent avec une telle énergie que nous pourrions voir poindre une sorte d'asphyxie des cultures locales, à moins d'un ressaisissement et d'un immense effort collectif leur permettant de continuer à exister. Nous pouvons affirmer que bon nombre de pratiques et de traditions ont désormais disparu.

De plus, un patrimoine qui n'est pas valorisé ni même partagé peut selon nous disparaître. Il ne s'agit pas non plus qu'un groupe restreint et/ou élitiste se l'approprie. Il fait partie intégrante de la culture qui nous unit. Nous pouvons avancer que communiquer notre patrimoine équivaut à débattre de notre identité et de notre projet de devenir. C'est la raison pour laquelle les institutions européennes ont mis en place des actions de valorisation et d'éducation visant à rapprocher les pays européens autour d'actions pédagogiques communes comme par exemple les classes européennes du patrimoine, les itinéraires culturels, ou encore les opérations Enseignement sans frontières ... Ces opérations veulent relever d'une pédagogie active interdisciplinaire fondée sur le patrimoine culturel.

Notre objectif est de ce fait d'approfondir la notion de médiation entre les acteurs et de s'interroger sur la dimension éthique de la diffusion du patrimoine c'est-à-dire de faire reconnaître à tous les acteurs un patrimoine culturel.

4. Un défi : patrimoine et développement.

Le patrimoine est un vecteur du développement local parce qu'il se compose des ressources locales. Il est doté de facteurs économiques et sociaux classiques ou génériques comme par exemple la capacité de travail, le capital mobilisable et les matières premières. Parmi celles-ci, certaines peuvent être spécifiques au territoire ce qui permet d'expliquer la création d'activités nouvelles. Elles semblent dédiées à un usage et à un lieu et leur valorisation dépend d'une stratégie de territoire impulsée par une combinaison d'acteurs d'origine très diverse.

Le processus de développement correspond à la recherche de spécificités au sein desquelles le patrimoine joue un rôle concurrentiel moteur. Combinée à la fonction de prospective, elle révèle des potentiels de développement. La numérisation de données patrimoniales peut en cela aider à formuler la fonction de prospective à définir pour un territoire donné. C'est la posture adoptée par les tenants de l'intelligence territoriale qui fait largement appel aux possibilités offertes par l'appropriation des Tic.

II. La numérisation, vecteur d'une politique d'innovation.

Au cours de ces vingt dernières années, les bases de données sur le patrimoine culturel national se sont fortement enrichies et les plus consultées, comme par exemple celles de la BNF ou encore celle du Musée du Louvre, ont été complétées par des banques d'images électroniques permettant d'associer les fiches textuelles aux images des œuvres ou des monuments. Depuis 1996, un programme national (le Plan de numérisation des fonds iconographiques, sonores et audiovisuel) programme géré par la MRT (Mission de la Recherche et de la Technologie) de numérisation a en effet été mis en place.

La multiplicité des initiatives, individuelles et collectives, pour publier des ressources peut être considérée comme facteur de richesses culturelles et d'innovations, mais elle pose un défi en matière d'interopérabilité et d'accès notamment en ce qui concerne le fait de faciliter les échanges entre les utilisateurs et d'atteindre à une dimension universelle. Les technologies et les outils numériques permettent au programme de produire des ressources culturelles numériques de grande qualité, intégrées à des systèmes d'informations bientôt interopérables.

I. La mise en valeur, le patrimoine spécifique d'un « pays » ou d'une région.

Posée de la sorte, cette problématique de patrimoine et territoire verra donc se multiplier les propositions de découverte du patrimoine de proximité, contribuant ainsi à confirmer auprès du grand public l'élargissement de la notion de patrimoine observé depuis près d'un demi-siècle référence ?. Ce sera l'occasion, pour les acteurs locaux, de mettre en valeur le patrimoine spécifique d'un « pays » ou d'une région, qu'il soit déjà pleinement légitimé par les procédures réglementaires de protection ou en phase d'émergence.

Au fond, la question centrale posée par cette relation thème pourrait être : « Qu'est-ce qui fait bien commun pour les gens qui vivent ici ? ». Corollairement, nous pouvons nous demander également : « Quel élément patrimonial est à même de représenter le territoire d'ici pour les gens qui viennent ou qui le découvrent d'ailleurs ? », tant le patrimoine - il suffit de regarder les logotypes des collectivités territoriales ou les panneaux qui bordent les autoroutes - constitue bien souvent l'emblème, voire l'icône d'un territoire.

2. Trois approches privilégiées : scientifique, sociale et institutionnelle.

Trois approches principales peuvent caractériser la relation féconde du patrimoine et du territoire :

- La première approche, *scientifique*, consiste à mettre en valeur les éléments patrimoniaux singuliers d'un territoire, ceux-là même qui fondent son originalité et le rendent différent et spécifique.
- La deuxième approche, plus *sociale*, privilégie quant à elle les questions de société auxquelles le patrimoine est immanquablement lié.
- Enfin, une approche nouvelle de la politique culturelle va naître des réaménagements territoriaux issus des lois sur la création des « Pays » et des structures intercommunales.

Nous aborderons dans les lignes suivantes le rôle des collectivités territoriales et de leur implication dans les processus de patrimonialisation.

3. La responsabilité des collectivités territoriales.

Les collectivités locales prennent de plus en plus d'initiatives en matière de numérisation de leur patrimoine culturel et scientifique comme c'est le cas notamment de certaines bibliothèques municipales, d'Archives départementales ou de sites Internet. Leur objectif principal est d'offrir de nouveaux outils d'information et de recherche, à la fois pour la connaissance et l'enseignement mais également pour le tourisme culturel. Plusieurs grands programmes de numérisation et de valorisation des ressources ont été engagés ou sont en projet dans les régions comme par exemple celui des archives départementales de la Corse, celui des journaux locaux de Corse du Sud des XIX^e et XX^e siècles, ou encore le projet de création d'une médiathèque culturelle de la Corse en tant qu'outil multimédia de visualisation et d'aide à l'analyse des phénomènes culturels. Certains sont destinés à des institutions muséales d'autres au domaine de l'enseignement et de la recherche.

Ces programmes apportent aux institutions et aux acteurs locaux des moyens matériels et humains nouveaux pour la production de contenus culturels sur les réseaux et soutiennent le développement économique régional à travers de nouveaux services et peuvent devenir peut être des facteurs de développement du territoire.

4. **La numérisation du patrimoine, facteur de développement.**

La numérisation offre des perspectives nouvelles de préservation, mais aussi d'étude et de mise à disposition des patrimoines pour leur partage et leur appropriation. Que ce soit les patrimoines immatériels comme les films, les livres, l'audiovisuel, ou les patrimoines matériels comme la sculpture, la peinture ou bien l'architecture, la numérisation peut être un outil d'aide à la sauvegarde, mais aussi un outil essentiel de diffusion, d'accès médiatisé, de partage, et d'enrichissement dans leur valorisation.

Un enjeu majeur de la numérisation des patrimoines réside selon nous dans l'organisation des bibliothèques et médiathèques virtuelles, dans le repérage de leurs contenus ainsi que dans la facilitation de leur accès.

Une politique ambitieuse de numérisation du patrimoine est possible aujourd'hui au niveau français et européen, elle est affaire de technologies, de mises en synergie des compétences, d'ambitions et de moyens.

La numérisation du patrimoine est donc un enjeu à la fois culturel, touristique, éducatif et économique.

- *Culturel et éducative* car la numérisation du patrimoine construit notre mémoire collective de demain ; ces contenus numériques seront utilisés par des utilisateurs très divers : dans les établissements scolaires, dans les établissements culturels, médiathèques, MJC , musées...

- *Touristique* : la numérisation du patrimoine vise à valoriser le territoire d'un point de vue touristique. Par exemple, pour L'Ile-de-France est la première région touristique française avec 36 millions de touristes annuels, dont 24 millions d'étrangers.

- *Economique* : Nous notons que l'utilisation d'archives photographiques, audiovisuelles est en très forte progression dans la production télévisuelle et multimédia actuelle.

Ceci étant, les enjeux culturels, touristiques et économiques de la valorisation multimédia des ressources régionales, impliquent la coordination d'une stratégie régionale volontariste sur la numérisation du patrimoine en partenariat avec les grands acteurs touristiques et patrimoniaux publics et privés. Nous rejoignons à nouveau la posture qualifiée d'intelligence territoriale.

Les technologies de l'information et de la communication ouvrent un nouvel espace culturel, qui peut concourir fortement à l'aménagement du territoire et à la politique culturelle de l'Etat en région. En effet, le numérique permet d'imaginer de nouveaux modes d'accès à la culture et à la connaissance, en zone rurale et urbaine, indépendamment de la géographie. Il permet de créer, seul ou en réseau, et favoriser une création pluridisciplinaire qui entretient des liens forts avec les entreprises culturelles comme par exemple le design, le multimédia, l'audiovisuel sur l'Internet, l'écritures de sites, de jeux vidéo en ligne ... Ces industries culturelles numériques sont créatrices d'emplois et semblent attirer les jeunes générations au vu du développement des filières d'enseignement s'y rapportant.

Le développement des technologies numériques sur le territoire doit donc être également mis au service de la culture.

Cinq points essentiels selon nous émergent de cette proposition:

- La numérisation du patrimoine afin de constituer la mémoire numérique des territoires,
- La connexion des lieux culturels dans le but de développer des extranets culturels territoriaux,
- Les écoles d'art qui ont pour objectif de favoriser ou de préparer les arts appliqués numériques,
- Mais également, favoriser le développement d'industries culturelles numériques locales en vue de rendre les acteurs locaux producteurs de leur culture
- Enfin, développer la culture multimédia des services administratifs culturels.

III. Les nouveaux territoires culturels ou de la culture :

A l'heure actuelle, de nombreux musées et bibliothèques comme par exemple la Bnf se lancent dans des opérations de numérisation de leurs collections comme nous l'avons précisé précédemment. Pourtant, à y regarder de plus près, nous constatons une grande variété de ces projets de numérisation, résultant d'objectifs différents et de choix techniques variés. Alors, y a-t-il une numérisation ou des numérisations ? Et surtout, qu'entend-on exactement par ce terme ?

Le *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation*⁵⁰ définit la numérisation comme « un procédé électronique de production de signaux électriques numériques soit à partir d'un document ou d'un objet physique, soit à partir d'un signal électrique analogique. Le fichier numérique permet des traitements informatiques et, notamment, la réplique illimitée et sans perte de qualité indispensable à l'archivage et à la diffusion des documents », et détaille ensuite les différentes techniques de numérisation en fonction des objets pris en compte (feuillets, documents reliés, photographies, objets en trois dimensions, son et vidéo ...).

La Mission de la Recherche et de la Technologie (MRT) explicite plus particulièrement en quoi consiste la numérisation d'un document-texte par exemple: « La numérisation est la codification numérique des intensités lumineuses et de la colorimétrie d'un document. La représentation numérique d'un texte peut se faire selon deux modalités : – Le texte est considéré comme une image qui permet de rendre seulement la forme des caractères, il est alors représenté sur un mode photographique. Ce type de document est obtenu par numérisation directe du document (mode image) – Chaque caractère a sa représentation unique sous forme numérique, ce type de document en mode caractère est obtenu soit par saisie directe par des

⁵⁰ Sous la direction de Serge CACALY, Paris : Nathan, p. 431-433, 2001.

*outils de type traitement de texte, soit par reconnaissance optique de caractères à partir d'un document en mode image. »*⁵¹

Donc, nous pouvons penser que numériser consiste à transformer tout type de document en forme électronique. Le document ainsi numérisé devient alors un document électronique. A partir de là, organiser un projet de numérisation exige d'une part le choix du mode de numérisation, c'est-à-dire le choix scientifique du contenu et le mode d'exploitation des données et d'autre part la mise en place d'une logique de stockage et de diffusion de ces données, le cas échéant.

1. La numérisation du patrimoine culturel, bibliothèques, musées : des savoir-faire à créer puis à partager.

Selon nous, les technologies multimédias offrent bien plus qu'un support médiatique à exploiter économiquement. Elles apportent un nouveau système d'échange, de solidarité, d'éducation et de partage de la connaissance du patrimoine culturel français, européen et mondial. Encore faut-il que les principaux agents de ce patrimoine se donnent les moyens de cet échange, tant au niveau technique que relationnel, sans négliger leur public, principal objectif des politiques culturelles françaises. En France, la numérisation du patrimoine culturel est organisée en plusieurs programmes. Le programme national de numérisation du Ministère de la Culture et de la Communication⁵² concerne, après validation du projet par la Mission de la Recherche et de la Technologie (MRT), les fonds appartenant à l'Etat, dont la numérisation est financée à 100% ; et les fonds remarquables détenus par les collectivités territoriales, les associations, les fondations et les établissements publics autonomes (tels que la Bibliothèque nationale de France⁵³, la Réunion des Musées Nationaux⁵⁴ ou encore l'Institut National de l'Audiovisuel⁵⁵) subventionnés quant à eux à hauteur de 50%, et devant assumer la collecte des fonds supplémentaires. Plus concrètement, la numérisation présente de nombreux avantages pour les bibliothèques et les musées qui souhaitent la mettre en oeuvre, par rapport aux techniques de conservation/diffusion utilisées précédemment (photographie, microformes...). En effet, la qualité de la restitution, le transfert et la sauvegarde des données, la possibilité de retravailler les documents numérisés pour en faciliter l'appropriation par le public et le travail des chercheurs sont autant d'atouts nouveaux à exploiter.

Enfin, la numérisation apporte un nouveau moyen d'accès au patrimoine, tant pour le public que pour les chercheurs, grâce à la possibilité de mettre en réseau les données numérisées. Les bibliothèques numériques (Gallica à la BnF, Conservatoire Numérique des Arts et Métiers...) et les bases de données d'œuvres d'art (telles que Joconde pour les musées ou Enluminures pour les manuscrits des bibliothèques françaises...) sont désormais

⁵¹ Fiche de la Direction du Livre et de la Lecture : « La numérisation dans les bibliothèques ».

URL : www.culture.fr/culture/mrt/numerisation/fr/dll/techn.htm

⁵² www.portail.culture.fr/sdx/pic/culture/int/rubrique.xsp?id=c389

⁵³ www.bnf.fr

⁵⁴ www.rmn.fr

⁵⁵ www.ina.fr

accessibles via l'Internet. La possibilité de visites virtuelles d'expositions et de musées (Musée National des Arts et Métiers) apporte également une possibilité d'accès non négligeable pour les personnes qui ne peuvent se déplacer (possibilité de « visiter » des collections conservées à l'étranger) ou qui souhaitent préparer une visite future.

Nous voyons donc tout l'intérêt que peut représenter la numérisation du patrimoine culturel pour des institutions telles que les musées et les bibliothèques et par là même pour le territoire qui les accueille.

2. Bibliothèques, musées : des dispositifs au service du patrimoine culturel.

« Le XIX^{ème} siècle nous avait légué des bâtiments imposants, moitié musée, moitié bibliothèque, la bibliothèque en général à l'étage, équipée de rayons inaccessibles sans ces merveilleuses échelles de bois que nous avons connues. »⁵⁶

Aujourd'hui, la bibliothèque devient médiathèque, ce qui implique de nouveaux médias et de nouvelles technologies, et qui permet de constater un réel succès public chiffres à l'appui ? (je ne les trouve plus !!). La bibliothèque est un outil de la démocratisation culturelle. Elle participe désormais en plus à la construction de l'image urbaine (c'est-à-dire que de plus en plus de villes modernisent et valorisent leur bibliothèque et par là même l'image culturelle de leur cité), tout en jouant un rôle moteur dans l'intégration sociale et la citoyenneté c'est-à-dire que c'est la dimension à la fois sociale et culturelle de la médiation qui crée notre appartenance et notre citoyenneté.

Les musées suivent une évolution parallèle. La loi-programme sur les musées de 1978 permet un engagement financier de l'Etat dans la rénovation des musées de province. A partir de 1981, l'Etat soutient la rénovation des grands musées de province et la construction de Musées d'Art Contemporain, même si l'intervention de l'Etat ne se concrétise que dans le cadre d'un réel volontarisme des communes.

Le musée devient alors un formidable outil de notoriété et de communication, dans le contexte d'explosion du marché de l'art qu'on connut les années 1980. C'est l'époque de la montée en puissance du patrimoine, qui transparait dans le succès remporté par les expositions.

Aujourd'hui, les musées intègrent la notion de marketing et de communication dans le cadre d'une logique économique assumée. Politique muséale, politique culturelle et politique économique sont désormais étroitement liées.

⁵⁶ Jean Gattégno, in « Bibliothèques et lecture publique », *Le débat*, n° 48, 1988, p. 93-102, p. 95. 3. *Le rôle des collectivités locales.*

3. Des bases de données nationales sur le patrimoine culturel aux extranets.

Les services du ministère et les établissements publics sous tutelle conservent plusieurs dizaines de millions d'ouvrages, d'objets, d'images et de documents de toutes sortes appartenant au patrimoine culturel et artistique national. Des catalogues des musées, des bibliothèques, des centres d'archives et les grands inventaires sont les outils de base de la connaissance sur le patrimoine culturel et les instruments de recherche indispensables pour accéder aux collections et aux fonds.

Confrontés à la gestion de masses considérables d'informations, les chercheurs du ministère de la culture ont utilisé les outils informatiques dès qu'ils ont pu en disposer pour référencer les dossiers, les objets ou les monuments. Les premières bases de données scientifiques nationales (<http://www.culture.gouv.fr/culture/bdd/index.html>) ont été créées, au milieu des années 70.

Aujourd'hui, les bases de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France

(<http://www.culture.fr/culture/inventai/presenta/invent.htm>) proposent en ligne plus de 400 000 dossiers et 2 600 000 clichés et ce fonds s'accroît de 100 000 phototypes par an.

La diffusion des données en ligne s'inscrit elle-même dans une démarche cohérente qui prend en compte les besoins de l'information, de la recherche, de la pédagogie et du tourisme.

De plus les pratiques culturelles s'ancrent et se développent à partir de lieux divers, publics, associatifs ou privés. Quels que soient leurs secteurs d'activité et leur configuration : musique, spectacle vivant, arts plastiques, etc., il est absolument nécessaire que leur raccordement au réseau soit envisagé. En somme, le développement des télécommunications, la multiplication des supports, la mise en œuvre des politiques de développement de télécommunications à l'échelle des territoires favorisent la recherche de solutions locales tout en privilégiant l'interopérabilité et l'interconnexion au niveau national et européen. En outre, des solutions locales permettent de susciter plus facilement des rapprochements entre lieux et acteurs de différents secteurs, rapprochements adaptés aux pratiques culturelles pluridisciplinaires nées du multimédia.

Ce sont ainsi des extra nets culturels territoriaux qui doivent être constitués avec l'ensemble des partenaires concernés.

4. Données structurées et pérennité des données.

C'est la structuration des données et des dossiers multimédias, comme la présence de méta données ⁵⁷ harmonisées intégrées aux documents, qui apportent les meilleures garanties pour aboutir à une véritable interopérabilité entre systèmes d'information.

5. L'intelligence territoriale et le patrimoine : une voie et des voix pour constituer la mémoire.

Dans nos propos précédents, nous avons établi la relation à imaginer entre le territoire et son développement par la patrimonialisation de ses constituants culturels. Nous avons évoqué que cette posture relevait d'un processus, l'intelligence territoriale. Nous emprunterons la définition de l'intelligence territoriale à Yann Bertacchini (2004) en tant « processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut tout à fait être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différents » 58.

De plus, nous vivons non pas une identité unique, mais des identités multiples et croisées. C'est pourquoi la dimension territoriale a de l'importance pour penser le patrimoine. Les possibilités d'activité et d'identification qui nous entourent ne sont pas aléatoires. Elles sont le fruit de la volonté des militants associatifs, de sollicitations institutionnelles, de l'histoire spécifique d'une zone géographique. Les données de notre environnement immédiat social, économique, culturel, sont de plus en plus informatisées. Et de plus en plus, les informatisations successives mettent en évidence l'ensemble des possibilités d'action et d'identification réunies dans un lieu. C'est le cas par exemple du portail d'une mairie sur Internet. Enfin, ces informatisations successives mettent en interconnexion des activités internes à un groupe avec des activités associées. Ces actions soulignent la multiplicité des intentions et peuvent brouiller aussi la lecture d'un territoire.

Nous pouvons alors nous demander comment la numérisation du patrimoine régional participe-t-elle de l'intelligence territoriale ? On pourrait proposer en ce sens une réflexion systématique sur la numérisation du patrimoine de la région, s'appuyant sur la diversité de ce qui est travaillé aujourd'hui au sein d'un département par exemple. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la question de la production de l'information c'est-à-dire au recensement et à la description des éléments patrimoniaux. Nous pensons que si le premier maillon à savoir la prise en compte du patrimoine tangible, est défaillant, c'est toute la chaîne de l'information jusqu'à la numérisation qui est faussée.

La numérisation permet de nouvelles formes d'accès aux archives et au patrimoine public qui suscitent le renouveau de pratiques anciennes, par

⁵⁷ Les méta données sont des données décrivant d'autres données, c'est-à-dire l'ensemble des informations techniques et descriptives ajoutées aux documents pour mieux le qualifier.

⁵⁸ Bertacchini, Yann, *Intelligence territoriale*, - volet 2 – *Mesurer la distance ; Penser la durée ; mémoriser le virtuel*, Coll. Les Etic, p. 275.

exemple, la valorisation et la mise en ligne d'archives personnelles ou associatives.

La numérisation du patrimoine et sa mise à disposition répondent à la demande croissante de la population de constituer collectivement la mémoire des groupes et des territoires, socle des cultures et des pratiques culturelles.

Les programmes et les méthodes techniques en faveur de la numérisation des fonds patrimoniaux du ministère de la culture évoqués dans les lignes précédentes s'étendent progressivement à l'ensemble des territoires.

V. Conclusion.

L'échange de savoir-faire, la collaboration, le partage des ressources, sont autant de termes récurrents dans les publications officielles des différents ministères.

À l'époque d'Internet, la mise en réseau des connaissances et des compétences semble aller de soi. Quoi de plus facile que de communiquer par mail, de s'échanger des informations et des fichiers ? S'il est vrai que le développement des logiciels de messagerie, couplé aux opérations de numérisation dans les musées et les bibliothèques, a permis un accroissement des relations entre les chercheurs en leur faisant gagner énormément de temps (plus besoin de se déplacer aux quatre coins de la France ou du monde), on n'en constate pas moins que ces relations restent le plus souvent circonscrites à une seule institution, musée ou bibliothèque. Le principal obstacle à la collaboration entre musées et bibliothèques semble avant tout être une question de conception des relations entre ces deux institutions : pour le musée, la bibliothèque est encore trop souvent un simple centre de documentation venant en appui aux collections conservées.

Le plan de numérisation du Ministère de la Culture et de la Communication impose, pour qu'un projet de numérisation soit recevable, que le fonds concerné soit totalement indexé, quelle qu'en soit la nature (manuscrits, images fixes, objets en trois dimensions, musique...)

Là se trouve peut-être l'explication du retard pris par l'institution muséale en matière de numérisation de ses collections, par rapport aux bibliothèques. En effet, avant de numériser quoi que ce soit, il faut en avoir une trace informatique, or, l'informatisation des photothèques et des inventaires des collections des musées est encore loin d'aller de soi, en particulier dans les musées territoriaux.

L'informatisation permet une meilleure gestion des collections, en facilitant suivi des oeuvres au gré des expositions. Mais elle permet également, grâce à l'intégration des photothèques aux bases de données muséographiques, de mieux diffuser auprès du public, amateurs comme chercheurs, par le biais des bases de données du Ministère de la Culture et de la Communication. Les musées sont encore trop peu présents sur le web, or la création d'un site Internet et le développement de visites virtuelles ont un réel impact en terme de fréquentation.

C'est pour pallier ce retard, et pour encourager les initiatives de mise en réseau que le sénateur Philippe Richert⁵⁹ propose « *la mise en place de fonds régionaux destinés à financer des programmes d'informatisation, à l'image des fonds régionaux d'acquisition des musées financés à parité par l'Etat et les régions* », ceci pour soutenir la politique d'informatisation et de numérisation retenue comme « *une priorité des schémas des services culturels* ».

Enfin, il ne faut pas négliger le rôle de pivot que peuvent jouer les institutions de recherche entre les musées et les bibliothèques. C'est le cas en particulier du Collège de France et des différents laboratoires de recherche qui, disposant de technologies avancées, peuvent générer des bases de données et sites Internet de pointe sur des sujets transversaux aux différentes institutions patrimoniales.

Ainsi, par exemple, l'Institut National d'Histoire de l'Art a décidé, dans le programme de numérisation 2004-2006, de numériser les lettres de Delacroix, conservées à la Bibliothèque Centrale des Musées Nationaux. Cette campagne ne pourrait-elle pas aboutir à une mise en ligne de ces manuscrits exceptionnels, en lien avec l'œuvre peinte de ce grand artiste, ce qui permettrait de comprendre son art selon un angle de vue plus intimiste ?

Bibliographie

- Badie. B, 1995, *La fin des territoires*, Ed. Fayard
- Bertacchini, Yann, Intelligence territoriale, - volet 2 – *Mesurer la distance ; Penser la durée ; mémoriser le virtuel*, Coll. Les Etic, Presses Technologiques, p. 275.
- Brunet.R, Dollfus.O, 1990, *Mondes nouveaux, Géographie universelle*, tome 1, Hachette-RECLUS.
- Ferrier.J.P., 1984, *Antée 1, la géographie ça sert d'abord à parler du territoire*, éditions Edisud.
- Le Berre M., 1992, "Territoire", in A.S.Bailly et D.Pumain, (dir.) *Encyclopédie de la Géographie*, Economica.
- F.Auriac et R.Brunet (dir.), Fayard, Roncayolo M., 1990, *La ville et ses territoires*, Gallimard, Folio essais.
- Jokilheto, Jukka, Lusenet, Yola de, Gertz, Janet, *La conservation à l'ère du numérique ; Actes des IVème Journées Internationales de l'ARSAG*, Paris, 27-30 mai 2002, Association pour la recherche scientifique sur les arts graphiques, 2002.

⁵⁹ Richert, Philippe, Rapport d'information n°379 du Sénat, Commission aux affaires culturelles, 2003.

- *Guide des bonnes pratiques*, version 1.3 de mars 2004, dans le cadre du projet Minerva, par le groupe de travail Minerva n°6, identification des bonnes pratiques et des centres de compétences, http://www.numerique.culture.fr/fr/eeurope/documents/bonnes_pratiques.pdf.
- Normes et documents numériques : quels changements ? Solaris, dossier n°6, déc.1999-janv. 2000 <http://www.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/d06/>
- La préservation des documents numériques : solutions techniques, solutions politiques, Journée d'étude organisée par l'Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation, à l'Université de Provence, Aix-Marseille 1, 14/09/2001 http://www-sv.cict.fr/adbu/actes_et_je/je2001/Insc_journee12.html
- Bres, S., Jolion, J-M, Lebourgeois, F., *Traitement et analyse des images numériques*, Paris, Hermès, 2003, 416 p.
- Robinson, Michael, *Dictionnaire de terminologie numérique*, Paris, Ellipses, 2004, 704 p.
- Dalbéra, J-P., *Recherche et numérisation du patrimoine culturel*, Actes Ichim 2003, Paris, Ecole du Louvre, 8-12 sept. 2003.
- Coüasnon, B., Dalbéra, J-P, Empotz, H., « Numérisation et patrimoine », in Document numérique, N° spécial, vol. 7, n°3-4/2003, 200 p.
- Ory-Lavollee, B., *La diffusion numérique du patrimoine, dimension de la politique culturelle*, rapport à Madame la Ministre de la culture et de la communication, janvier 2002.
- Tayeb, Martine, *La numérisation du patrimoine culturel*, in Culture et Recherche, n°100, janv-mars 2004.
- Perrot, Xavier, *Patrimoine et culture numérique*, Actes de la conférences ICHIM, Berlin, 31 Août-2 Sept. 2004.
- *Numérisation et patrimoine*, Premières rencontres, La Rochelle, 21-23 juin 2004, 2 tomes, 80 et 70 p.
- Papy, F. (dir.), *Les bibliothèques numériques*, Paris, Hermès-Lavoisier, 2005, 224 p.

- Stasse, François, *Rapport au ministre de la culture et de la communication sur l'accès aux œuvres numériques conservées par les bibliothèques publiques*, Paris, avril 2005, 16 p.
- Souchier, E., Jeanneret, Y., Le Marrec, J., *Lire, écrire, récrire*. Objets, signes et pratiques des médias informatisés, Paris, BPI/Centre Pompidou, 2003, 352 p.

Partie 4 : Territorialisation, Recherche & Actions

Anticipation des ruptures affectant le territoire, Intelligence territoriale en région Nord-Pas de Calais

Philippe Herbaux

Résumé : L'incertitude des futurs du territoire oblige à prendre en compte un traitement différent de l'information au sein du local. L'arrêt brutal de site industriel (Métaleurop), l'apparition d'épidémies mortelles de type SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère), l'explosion de l'usine AZF de Toulouse ou encore la multiplication de cas de légionellose font du territoire un lieu des menaces à anticiper. En retour d'action du plan régional d'intelligence économique Nord-Pas de Calais mis en œuvre dès 2002, nous proposons une relecture des points d'appui nécessaire à la mise en œuvre d'un schéma d'intelligence territoriale. Il s'adosse aux travaux que nous avons engagé depuis 2001 avec les acteurs du territoire mais ne prétend pas être un modèle directement transposable. Il expose une démarche de mutualisation des signaux et d'élaboration des conjectures entre les acteurs aptes à déjouer en partie les pièges du futur.

Mots clés : anticipation, veille, intelligence territoriale, mutualisation, systémique.

Introduction

Le territoire revendique des espaces de souveraineté de plus en plus importants. La conduite du projet local nécessite des lieux de pouvoir et de décision dont la demande enfle à la mesure de l'extension de celui-ci. Cette volonté d'accéder peu à peu au plein exercice d'un pouvoir souverain ignore ou sous-estime l'émergence de nouvelles étendues d'obligations.

Le champs clos d'une responsabilité limitée au local explose dans le jeu des nouvelles contingences mondiales. L'apparition d'une nouvelle dimension de la gestion des risques va obliger le territoire à penser autrement la détection des menaces locales.

Sur un rappel de points d'appui théoriques, nous développerons ici, sur la base de deux implications préalables, l'expérimentation d'une approche d'intelligence territoriale réalisée dans la région du Nord-Pas de Calais en France et plus particulièrement du premier volet de sa démarche mise en œuvre de 2001 à 2003.

Quels sont ces nouveaux risques ?

La crise de la vache folle, la fulgurance des pandémies à risque mondial, à l'exemple de l'épidémie aviaire en Chine, ou la dissémination des foyers de SRAS⁶⁰ assujettissent le local à une responsabilité planétaire. Le territoire ne peut plus s'exonérer d'une implication dans la prévention des événements

⁶⁰ SRAS : syndrome respiratoire aigu sévère

pathogènes à dissémination rapide. L'incapacité à gérer l'extension des risques épidémiques ou environnementaux mettra au banc des accusés le territoire générateur. Par ailleurs, la commotion sociale entraînée par de brutales délocalisations d'entreprises de production plonge le local dont ses membres les plus fragiles, dans un abîme d'incertitudes.

L'Europe, la mondialisation, les étrangers sont quelques boucs émissaires fortuits pour essayer de rationaliser une causalité dont on a peine à déchiffrer les contours.

En réponse, l'adhésion au territoire de vie devient un thème récurrent qui mobilise de plus en plus le citoyen autour d'un projet à l'échelle qui lui convient. Ce dessein du local lui semble plus palpable et à la mesure de ses aspirations.

A la volonté des territoires à revendiquer les moyens d'une gouvernance locale, répondent en France les dispositions du deuxième volet de la loi de décentralisation amorcée en 1982 par les Lois Defferre. Avec les dispositions des nouvelles ordonnances de juillet 2004, ce portage brutal⁶¹ de ressources entre le niveau national et le niveau régional porte en germe les carences des moyens affectés au traitement de ces transferts.

Si la concentration des moyens par l'Etat jacobin optimisait les ressources, on peut penser que leur déconcentration provoquera arithmétiquement l'effet inverse et il faudra toute l'ingéniosité du local pour assurer la suite des missions transférées sans en altérer leur caractère. Guesnier(2004) tempère cette approche en constatant un lien causal prononcé à terme entre gouvernance territoriale et performance économique.

Une nouvelle gestion de l'intérêt collectif ?

Communauté, groupements, acteurs et projet commun participent d'un même lien favorisant l'échange et la mutualisation autour d'un pôle social, économique et culturel.

André Joyal (2002) le traduit en avançant « que le développement local est synonyme d'intervention de type partenarial ayant des visées à la fois sociales et économiques ». Le changement des pratiques publiques que cela implique, n'est pas négligeable ; il suppose une évolution de la gestion de l'intérêt collectif.

Les logiques d'anticipation des risques portées par tous ses acteurs doivent être inscrits dans la gestion du projet territorial et constitueront l'architecture de ce que nous appelons « une intelligence territoriale » à mettre en œuvre.

Un nouveau traitement du signal

Un enjeu

Aujourd'hui, c'est bien dans le champ de l'information que vont s'affronter les États et, avec ou sans leur soutien, les entreprises de toutes tailles et de

⁶¹ L'utilisation en France de l'article « 49-3 » de la constitution en fin de saison parlementaire a évacué le débat sur la question.

toutes sortes. Dans ce jeu compétitif, la prise en compte des flux d'informations et la manière de les traiter sont de nature à modifier la donne.

L'élection du démocrate Clinton à la Maison Blanche était accompagnée d'une fébrilité à la NSA dans la mise en œuvre de programmes de développement colossaux de collecte du renseignement économique. Les importants moyens consacrés à la recherche et au traitement des informations utiles par les Américains marquent l'avènement de l'ère de l'information avec la fin de la guerre froide et en creux, le probable recul d'un conflit planétaire. Le système « échelon »⁶² commenté dans la presse n'est que la partie obsolète et émergée d'un iceberg de programmes et moyens informatiques de plus en plus performants. Le citoyen lambda a maintenant quelques peines à comprendre les limites et les possibilités de ces nouveaux outils logiciels de traitement sémantique qui constituaient encore il y a dix ans, le substrat de la science fiction.

Nous pensons que dans cet affrontement résiliaire, l'information jouera un rôle d'autant plus grand que les coups portés le seront dans un contexte politique et juridique interdisant l'usage de la violence armée. La force résidera dans la capacité des nations et des organisations à interpréter les signaux qui constitueront plus tard l'information.

La prééminence de l'usage de l'information sur la force reste néanmoins relative dans un contexte où le prétexte non vérifié (en exemple : la production d'armes de destruction massive) sert de cause à une finalité qui n'a parfois pour ambition que la suprématie énergétique.

Un modèle théorique

Il ne s'agit pas de décréter l'ère de l'information pour que tout un chacun en reconnaisse le bien fondé. La collecte de signaux n'a de sens que dans sa mise en perspective or, l'établissement de conjectures, à savoir d'opinions fondées sur un ensemble d'hypothèses, suppose le recoupement systématique des sources d'informations.

Si les sources sont multiples, il importe que les regards soient diversifiés pour apporter ainsi des interprétations différentes aux faits recueillis. La multiplication des commentaires oblige à un synthèse récursive qui sera ou non validée par l'amendement de nouveaux signaux recueillis.

C'est ainsi que la réunion d'un ensemble de bribes d'informations rapportés par chacun ne constitue pas en soi une information mais uniquement des voies d'interprétation. C'est le flux des signaux complémentaires qui, au fil du temps, alimentant de signaux complémentaires ou contraires, corrobore ou infirme l'hypothèse d'information retenue et dessine l'information symbolique acceptée et transmise par la communauté. En d'autres termes, l'information devient, par l'action de l'acteur territorial, le précipité interprété d'une solution de signaux en suspension dans son environnement.

⁶² Système échelon : vaste programme américain de recueil et de traitement de l'information électronique appuyé par de nombreuses stations d'écoute disposées dans le monde entier.

Au sein du territoire, le groupe constitué des acteurs du local participe à cette transmission de l'information ; il contribue ainsi au développement des sujets symboliques.

Entre le signal recueilli individuellement et ceux qui seront mutualisés, nous pouvons dégager un saut informationnel à caractère entropique. Ce bouillonnement des échanges abouti à terme, ce que Schwarz appelle *l'autopoïèse des processus*, qui n'est que la mise en auto-production des actions essais-erreurs par le local. La signification est ici produite par les acteurs, en relation avec le projet partagé. C'est aussi une production de savoir.

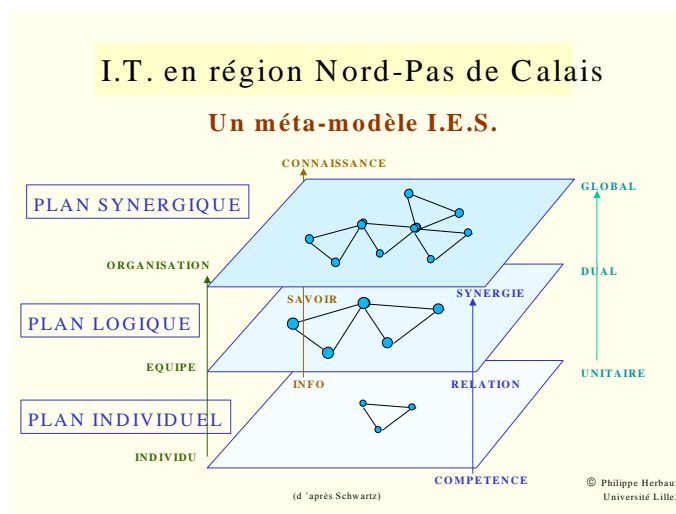


Figure 1 : adaptation du modèle de Schwarz à l'expérimentation Nord-Pas de Calais

Nous avons décliné le modèle de Schwarz ou modèle de Neuchâtel pour mettre en évidence le jeu des acteurs constituant le plan existentiel (1^{er} niveau) au plan synergique (3^{ème} niveau). Ce dernier plan se nourrit des plans logiques et physiques du territoire. Nous ne sommes plus dans un regard lié à une contrainte géographique délimitée mais dans une projection de ce territoire dans l'inconscient individuel, ce que nous appelons plus haut le sujet symbolique. Il y a constitution d'un mythe collectif fondé sur des visions individuelles entrant en synergie. Le fait entropique produit, se nourrit du regard individuel dans ses volets de compétence, de recueil d'information pour se coaguler avec le groupe. Il y a re-création par le groupe d'une autre information, discutée, validée et acceptée comme telle.

Le plan logique cité dans le schéma ci-dessus, essaie de refléter la réunion des acteurs autour d'un projet partagé où l'information devient savoir par la relation d'échange des compétences individuelles.

Le troisième niveau hisse les équipes au sein d'une organisation construite répondant au projet partagé. Nous sommes dans le niveau de la connaissance produite dans une complicité des moyens et des démarches. Il y a bien auto-

production continue (auto-poïèse) d'une valeur ajoutée au fur et à mesure de la production de savoirs puis de connaissances par le groupe.

Au sein du territoire, cette articulation met en résonance les objets constitutifs du territoire et ses individualités. Ce lent brassage des identités nourries du discours du local constitue selon Debray, « le lieu médiologique d'un construit relationnel préexistant, apte à gérer l'incertitude d'une médiation entre ses auteurs ».

Les limites du modèle théorique

En quoi les systèmes de communication symbolique regardent-ils le territoire ?

Il ne s'agit pas de faire du territoire, un lieu médiologique ; le premier écueil est que le médium territorial par lui-même n'existe pas. L'addition des constituants physiques du local composent à eux seuls un agrégat qui n'est pas un médium. Par contre, le langage utilisé au sein de ce territoire (le picard en Picardie, le breton en Bretagne), les traces matérielles d'une interaction de communication (support papier, courriels), ou même l'ensemble indiciel constitué par la culture du local participent à une transmission du signal qui s'opère par relais entre ses acteurs.

Le caractère médiologique de cette transmission réside dans la construction du sujet symbolique par ses auteurs. Il y a donc, dans la mutualisation des signaux, la création progressive d'un corpus commun capitalisé dont la démarche contribue au fait médiologique.

Bien sûr, internet a bouleversé la donne et les médias constituent une sorte de nouveau « Tiers d'Etat » dans ce jeu du local. Il y a en fait, composition complexe avec le fait médiologique dont on ne sait encore estimer pour l'instant, la valeur ajoutée produite.

Sommes nous alors dans la construction du mythe ?

Si la médiologie n'est pas actrice de ce mythe, elle en constitue néanmoins un témoin familiarisé.

Ces fondements échafaudés sont assurés par une transaction sur la représentation du passé. Il s'agit bien d'échafaudages, c'est à dire de l'apport de constructions participatives à un projet global. Ces pilotis du mythe territorial sont ainsi mis en oeuvre sur la base du récit historique par le jeu constant de la sphère des médias.

Les journalistes, les réseaux, les acteurs, les informaticiens ou les services de transport de l'information sont quelques participants de cette sphère des médias (médiasphère propose Debray) qui s'accroît de jour en jour.

Il s'agit bien de transversalité, « dans un parcours chaotique qui dessine en creux la carte de ce qu'il n'est pas » disait Paul Valéry. La lisière de la complexité selon Le Moigne, est atteinte et le positivisme, qui avait cru se muter en croyance avec Auguste Comte, est ici bousculé dans ses sommations.

Intelligence territoriale

Préambule

En France, la deuxième phase du plan de décentralisation imposé aux régions durant l'été 2004 nous révèle un singulière dissymétrie. Si les régions et territoires ont perçu la nature de leurs nouvelles prérogatives et des ressources qui l'alimentent, le volet de l'anticipation des menaces est encore peu d'actualité.

Ça et là quelques régions⁶³ s'essayent à mettre en œuvre un dispositif global de collecte et de traitement des signaux qui alimenteront les experts dans la mise en œuvre d'une visibilité globale améliorée.

La démarche intègre parfois un ensemble de partenaires institutionnels (la Préfecture locale, l'Insee, le Ministère de l'emploi, le Ministère de l'économie, les Douanes, les CCI etc.). Sont ainsi associés les fragments de chiffres et d'indicateurs assurant les bases d'une interprétation des tendances. Un système coordonné se met ainsi en place sur un registre convenu pour une vision que certain estimeront tronquée. On peut en effet supposer que les administrateurs de ce plan de recueil d'informations soient plus enclins à appréhender les logiques institutionnelles qu'à s'attacher aux ruptures de la culture patrimoniale du local.

On peut considérer comme un paradoxe le fait que l'information stratégique locale soit collectée et traitée par une minorité allogène du territoire en l'absence du plus grand nombre d'acteurs le constituant.

Définition

En écho à notre modèle théorique, le lecteur aura bien compris que le processus de mutualisation des informations dans un schéma d'intelligence territoriale doit s'exonérer d'un processus purement administratif pour accéder au sein du local, à une réticulation progressive du transport des signaux et des informations sur tout le territoire.

Nous vous proposons cette définition qui souhaite prendre en compte dans une finalité de projet, l'ensemble de la collectivité et les niveaux de décision associés.

« L'intelligence territoriale est une évolution de la culture du local fondée sur la mutualisation des signaux et indices pour fournir aux décideurs, au moment opportun, l'information judicieuse ».

Une démarche pour une finalité

La finalité de la mise en place d'un processus d'intelligence territoriale est en étroit rapport avec le projet du local que ses promoteurs défendent.

Ainsi, les systèmes de veille et de surveillance en liaison avec le dispositif n'ont de dividendes que s'ils prétendent apporter des éléments d'anticipation de rupture affectant le projet.

⁶³ La réunion, la région Paca, la Basse Normandie

Se dégage alors dans le schéma ci-dessous que nous avons adapté de la proposition de Paul Degoul, trois typologies de posture fondées sur des horizons de temps et de démarche différents.

De la démarche individuelle et ponctuelle de prospection, l'acteur territorial accède à une recherche collective, axée sur un ou des sujets de portée locale et intéressant la défense du projet territorial. Dans cette posture pro-active, il y a surveillance au « fil de l'eau » de l'événement en cours et échange des informations provenant de celui-ci. Il s'agit bien d'une veille pro-active dont la capitalisation des signaux alimentera un dossier de suivi consultable par chacun.

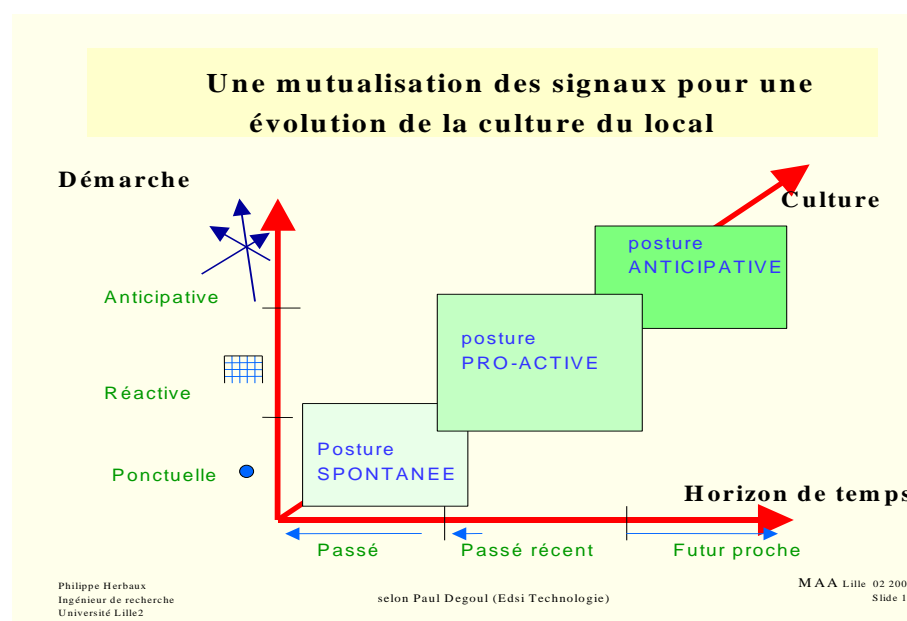


Figure 2 : Les trois postures de recueil et traitement de l'information au sein du local

Le troisième niveau se nourrit des deux précédents en rassemblant les acteurs et experts dans une vision anticipative de l'événement (que se passe-t-il si ?). Nous sommes dans une posture de chambre d'alerte où les conjectures sont établies et alimentées par les veilles individuelles et collectives. Nous sommes dans une projection du futur proche alimenté des événements passés, de l'histoire du local, des faits historiques et du capital symbolique réunis.

Cette triade à vocation complémentaire n'a de sens que situé dans un projet partagé, soit dans le territoire, soit dans l'existence d'un projet local énoncé. Cela implique fortement que l'animation du dispositif s'appuie sur les démarches de management par projet.

DU projet a la demarche

Historique

Après la première vague de l'invention de l'agriculture, puis la révolution industrielle, Albin Toffler⁶⁴ nous faisait entrer, dès les années 80, dans la troisième vague : celle de l'info-sphère. Le traitement de l'information et des « signaux faibles » devient l'outil émergent d'une visibilité économique mondiale.

TIC, sciences de l'information et anticipation sont les nouveaux champs d'applications et de recherches appelés à jouer un rôle grandissant. La mondialisation n'est plus limitée au concept ; elle s'inscrit de jour en jour, dans les fracas des mutations et des ruptures. Les donneurs d'ordre « surfent » sur le village mondial, abandonnant le partenaire historique au profit d'un sous-traitant d'un autre continent. Le client versatile, à l'heure de la transaction sécurisée par internet, n'hésite plus à se fournir au loin pour espérer optimiser son achat. Les « footlose », à savoir les entreprises qui se délocalisent, s'enhardissent jusqu'à concerner les PME/PMI familiales.

L'histoire des entreprises de la région Nord-Pas de Calais est imprégnée de grandes crises (la sidérurgie, le charbon, le textile) mais elles avaient au moins la qualité d'être prévisibles. La manne de l'Etat providence colmatait les hémorragies de ressources au fur et à mesure des plans gouvernementaux et il était convenu que la Région, ayant donnée à la France un lourd tribut de valeur ajoutée pendant 150 ans, pouvait naturellement compter sur un effet de solidarité en retour. Or, cette sérénité analgésique encourageait une cécité stratégique économique dont le tissu économique régional peine encore de nos jours à se remettre.

Sur cette vulnérabilité ressentie, le monde des PME/PMI régionales, implantées au « carrefour de l'Europe » subit progressivement la montée d'un stress endémique causé par la brutalité des changements et l'arrivée de concurrents fort aiguisés de l'Europe de l'Est.

Une réelle impulsion

Il ne s'agit plus d'attendre l'information pour réagir ; il faut anticiper. Le recueil formalisé des signaux faibles, leur traitement et leur mise en perspective obligent à démultiplier les capteurs d'information. Les actions pilotes en intelligence économique menées dans les régions de Basse-Normandie (1998), d'Ile de France (1999), de Franche-Comté (1996) témoignent de cette préoccupation nationale dont le Nord-Pas de Calais s'est enrichi.

C'est avec l'impulsion du Préfet Pautrat que fut initié dès 2001, une démarche de réflexion autour des logiques d'anticipation territoriale dans la région du Nord et du Pas de Calais. Le CDIES⁶⁵ et particulièrement l'Université Lille2 - Droit et Santé recevaient, par lettre de mission de l'Etat, ordre de mise en place d'un programme expérimental sur l'année 2002. Les grandes lignes de la commande portaient sur les volets d'anticipation des

⁶⁴ Toffler Albin, *la troisième vague*, Denoël 1980

⁶⁵ CDIES : Comité de Développement de l'Intelligence Economique et Stratégique Nord-Pas de Calais

1, rue du Pr.Laguesse 59000 LILLE cdies@mailsfp.univ-lille2.fr

menaces et des risques territoriaux avec une priorité dans la mise en œuvre du volet économique.

La maîtrise d'œuvre financière assurée par l'université Lille2 constituait un garant d'utilisation précise des fonds de l'Etat par le respect des normes de la comptabilité publique.

Il s'agissait bien de prendre en compte les composantes du projet dans une approche systémique, la complexité des constituants du local et de leurs composantes imposant une posture globale.

Nos travaux relatent les processus engagés depuis fin 2001, au sein de la région Nord-Pas de Calais dans l'expérimentation d'un programme d'anticipation des risques territoriaux. Les cheminements d'essais-erreurs puis de modification des axes de développement initiaux, ont façonné les approches de terrain. La mutualisation informationnelle recherchée et la création de sens collectif s'appuient d'une part sur le développement du modèle de Schwarz et d'autre part sur les recommandations d'approche systémique de Durand.

S'emparer d'un programme régional comprend quelques ambiguïtés. Si l'administration préfère abonder un programme déductif qui fixe pour chaque case de réalisation le crédit correspondant, les réalités de l'expérimentation imposent de favoriser une démarche par projet, plus proche d'une démarche inductive.

Première implication

Nous pensons que la rupture économique peut être le volet prioritaire perçu par l'acteur du territoire et qu'elle est susceptible de monopoliser son principal intérêt dans une démarche d'intelligence territoriale.

La notion de plan régional d'intelligence territoriale impulsée par l'Etat soumettait les actions à une vision régionale agissant simultanément dans les secteurs institutionnels, économiques aussi bien que dans les milieux de la formation.

Si la vision systémique d'un programme régional nous semblait aller de soi, les limites du management par projet nous imposaient quelques prudenances dans la démarche générale.

L'intelligence territoriale étant dépendante d'une mutualisation des signaux et informations entre ses acteurs, il nous semblait nécessaire de vérifier l'approbation de ceux-ci à des problématiques territoriales majeures. Dans la même logique d'intéressement, il nous semblait également utile de repérer une hiérarchie des risques et des ruptures effectivement perçus par l'habitant.

Pour cela, une enquête par questionnaire était mise en œuvre pour vérifier l'adhésion de l'acteur territorial à ce projet.

Du raisonnement causal et déterministe de la commande d'Etat, nous proposons un élargissement de l'observation initiale dans le respect des parties impliquées et dans une vision globale et permanente de ses effets locaux.

Deuxième implication

Nous pensons que l'adhésion au projet local est le principal moteur d'adhésion de la société civile aux logiques de partage et de mutualisation de l'information ; à cet effet, nous avançons que le « pays local » représente l'échelle géographique et culturelle apte à une élaboration du projet symbolique local.

En corollaire, nous considérons que le pays est le lieu judicieux de la mise en œuvre fonctionnelle des logiques d'intelligence territoriale.

Enquête chez les acteurs du territoire

La question posée était d'ordre méthodologique ; à savoir, privilégier le tissu économique ou adopter une posture systémique prenant en compte le territoire dans sa globalité. Nous pouvions alors considérer le volet économique comme l'une des parties d'un tout. Appliquer au local un modèle théorique existant est une des éventualités qui demande quelques prudenances. Les logiques systémiques s'accommodent mal d'une vision « photocopie » qui exclue de facto une prise en compte des apports des acteurs au projet.

Le hiatus existant entre la demande d'Etat et la vision de l'équipe de recherche demandait un éclairage à fournir par une analyse complémentaire. La notion de projet existant et perçu (2^e implication) demandait également un recueil d'avis circonstancié. Le questionnement entrepris au sein du territoire avait pour ambition de repérer la qualité du lien au projet perçu (local, régional).

Technique mise en œuvre

Le territoire des pays du Pévèle était choisi comme lieu d'enquête ; celui-ci, engagé dans une démarche de pays, rassemble 53 communes mobilisées dans un projet en émergence.

Ce territoire, à dominante rurale, écrasée entre les métropoles lilloise et Valenciennaise, cherche son identité dans les sentes historiques de son passé, en valorisant un environnement où, dit on, il fait bon vivre. Son caractère « rurbain » en fait la traduction du tissu de population régionale.

Nous avons privilégié l'enquête par téléphone qui offrait un retour d'information rapidement évaluable. Un échantillon répondant aux panels INSEE de répartition de la population sur ce territoire, constituait notre population d'enquête. Un ensemble de 257 appels téléphoniques établissaient l'échantillon représentatif souhaité. Sept questions étaient posées à chacune des personnes souhaitant y répondre. Les appels téléphoniques ont été réalisés par trois enquêteurs entre le 12 novembre et le 16 novembre 2001 du lundi au vendredi, sur les tranches horaires suivantes : 10h.30-11h.45, 14h.15-15h. et 18h.30-19h.30 ainsi que le samedi matin 17 novembre de 9h.30 à 11h.

Une pré-enquête test est effectuée sur 10 personnes au préalable, permettait de modifier les ambiguïtés de la première question posée et rectifier une erreur dans une autre. Les appels téléphoniques infructueux ont été

renouvelés dans d'autres tranches horaires ou les jours suivants jusqu'à réponse effective.

Pour répondre à la constitution de l'échantillon représentatif de cent personnes résidents dans les pays du Pévèle, 257 appels ont été effectués et 94 personnes ont en définitive, reçues notre sollicitation.

Les sondages ont été appuyés par un guide d'interrogation sur les sept questions prévues. Les enquêteurs se sont présentés comme étudiants de l'université Lille2, assurant un travail de recherche par une enquête anonyme sur le territoire.

Résultats de l'enquête

Dans cette enquête, la représentation féminine est plus marquée (56 femmes pour 38 hommes interrogés).

La caractéristique majeure de l'échantillon est la représentation massive des personnes de plus de 64 ans qui représentent presque 38 % des personnes interrogées. Ce chiffre est à mettre en relation avec le caractère plutôt rural de l'environnement, par ailleurs lieu de villégiature des séniors issus des métropoles voisines.

Ce pourcentage est identique à la population intermédiaire des 26-64 ans ce qui nous offre un paysage un peu déséquilibré au dépend de la population des moins de 26 ans. Les jeunes qui, avec une représentation plutôt féminine représentent un poids démographique à peine supérieure au ¼ de la population étudiée. L'attractivité des métropoles peut expliquer cette fuite de jeunes investis dans les cycles d'études ou dans un travail.

Sur la synthèse des réponses nous développerons les éléments de réflexion nécessaires à poser nos conclusions.

Synthèse de l'enquête

Avec 12% de personnes interrogées affirmant partager une culture locale commune, les points d'ancrage des rites, des symboles et des valeurs semblent les moins partagés par cette population.

Dans les résultats de la première question, la perception du risque provenant de l'externe est une notion perçue de façon discrète (11% de réponses). En revers, 44% des réponses fournies le sont en faveur d'une rupture causée par un événement survenu plutôt au sein du territoire.

Ainsi, si le territoire n'est pas ici, la chambre d'écho des événements mondiaux ; il subit, pour la population interrogée, des aléas qui marquent la population des acteurs du local. Cette présente enquête réalisée après les attentats du 11 septembre 2001 aurait pu influencer les réponses précédentes, or, il semble qu'il n'en soit rien. Lorsque, à la question 4, la question de priorité des événements perçus est posée, la perte d'emploi vient en tête (27%) devant le volet sécurité (19%). La question 5 confirme cette attitude avec 78% des personnes qui évitent de faire un amalgame entre l'externe et l'interne au territoire. Se trouve ainsi vérifié pour cette population et au moment de l'enquête, la priorité perçue de la problématique locale sur l'événement mondial.

La perception de la menace est-elle alors dépendante du média d'information utilisé ?

avec 41% de téléspectateurs assidus et 32% de lecteurs de journaux locaux, faut-il conclure du caractère plus ou moins « lénifiant » de ces médias ? ceux-ci agissant peut-être dans un renforcement continu de la béatitude locale.

Conclusion de l'enquête

Notre enquête a mis en évidence pour le territoire d'expérimentation considéré, la distance au projet local accusée par la population. Si cette posture contredit en partie notre deuxième implication, elle ne remet pas en cause l'adhésion de l'habitant à son cadre de vie et ses points d'ancrage culturel. Est mise en priorité la menace de l'emploi ce qui nous renvoie à des logiques de priorité vitale déclinées par Maslow. L'Homme est d'abord à la recherche de sécurité pour lui et les siens (manger, s'abriter, se vêtir) ; le territoire, la nation et le reste du monde sont des questionnements d'altérité. La priorité du traitement des ruptures au sein du local doit alors être tempérée par une première phase de sensibilisation des acteurs du local, à l'intérêt des logiques d'anticipation. Comme le confirment les résultats de l'enquête, la capacité d'un territoire à se mobiliser sur un traitement mutualisé de l'information est dépendant de la prise en compte du risque économique local, ce qui confirme notre première implication.

Nous pouvons avancer que la proposition de mise en œuvre harmonieuse d'un dispositif d'intelligence territoriale est facteur d'un déploiement initial intéressant prioritairement le milieu économique.

Les résultats obtenus sont-ils dépendants de la démarche par enquête ?

En essayant d'éliminer au préalable, les biais éventuels de l'enquête, nous avons essayé de réduire le volant d'incertitudes des réponses traitées.

Cependant, aurait-il fallu faire un choix d'autres créneaux horaires pour espérer atteindre ainsi une population masculine ?

Devait-on privilégier plutôt une enquête en face à face pour affiner celle-ci ?

Est-ce que le choix du territoire rural des Pays du Pévèle était judicieux ?

La priorité d'une vision économique du local sur une vision globale dégagée ici dans l'enquête est un point de différenciation majeure sur la commande initiale.

Cette position de l'habitant du local rejoint notre implication exposée initialement et confirme que l'adhésion de l'acteur au dispositif d'anticipation est dépendante des priorités qu'il distingue.

DE LA DEMARCHE AUX MOYENS

démarche pour quel projet ?

A la lumière des résultats de l'enquête et d'un travail d'échanges et de concertation entre les acteurs régionaux (Chambre de commerce, Direction

régionale de l'industrie, organismes partenaires, Préfecture etc.), les partenaires souscrivaient au projet résumé ci-après :

« Permettre une appropriation, par le tissu économique régional, des logiques d'intelligence économique et stratégique, en valorisant les initiatives existantes et en articulant celles-ci avec des opérations complémentaires destinées à en accélérer la pratique »

Il fut convenu que ce premier volet ainsi résumé, ne pouvait prétendre à une lisibilité globale du projet territorial mais qu'il en constituait le premier échelon. En d'autre terme, la contingence territoriale n'était pas gommée mais portée en filigrane de la priorité économique.

On pouvait évoquer le biais provoqué par l'induction de l'observateur agissant ; en d'autres termes, considérer que le choix de la priorité économique au dépend d'une vision plus globale était surtout du à notre implication initiale.

Bien que ce constat soit avéré, la détermination des institutions à mission économique conjuguée à l'expression des aspirations individuelles (enquête) furent considérés comme les principaux déterminants d'une adaptation du programme.

Un pas méthodologique

Ce virage de la vision initiale du projet régional, nous imposait à modifier sinon élargir nos contacts sur l'ensemble des filières et acteurs économiques régionaux.

Outre les acteurs institutionnels, les têtes de réseaux, les filières professionnelles et les consultants locaux étaient mis à contribution dans un recueil des priorités d'actions à mettre en place et des sujétions méthodologiques à initier.

Une trentaine d'entretiens et de table ronde eurent lieu fin 2001 et dégagèrent un ensemble de propositions garantes d'un équilibre entre les partenaires et susceptibles de représenter au mieux un mode de raisonnement commun.

A la lumière des premiers travaux, et compte tenu des impératifs futurs d'évaluation, il fut proposé que le volet économique comme les suivants devaient bénéficier d'une même démarche d'action intitulée « pas méthodologique ».

Quatre stades dont nous précisons ci-après le sens, caractérisent cette approche :

Sensibilisation

C'est l'ensemble des actions et supports aptes à faire découvrir par les publics cibles, les contenus et limites de l'intelligence économique et territoriale.

Formation

Transmission pédagogique des contenus et démarches d'acquisition liés au traitement de l'information, soit par des exposés, des études de cas ou des apprentissages logiciels spécialisés.

Initiation

Capacité à rendre autonome une organisation dans la mise en œuvre de son schéma d'intelligence économique ou territorial.

Accompagnement.

Ensemble des mesures et actions assurant le soutien des initiatives d'intelligence économique et territoriale et en développant une mutualisation des moyens lourds de traitement de l'information.

Cette démarche avait pour ambition de devenir le leitmotiv des modes opératoires du programme et permettre notamment aux opérateurs de souscrire à une articulation des différentes séquences.

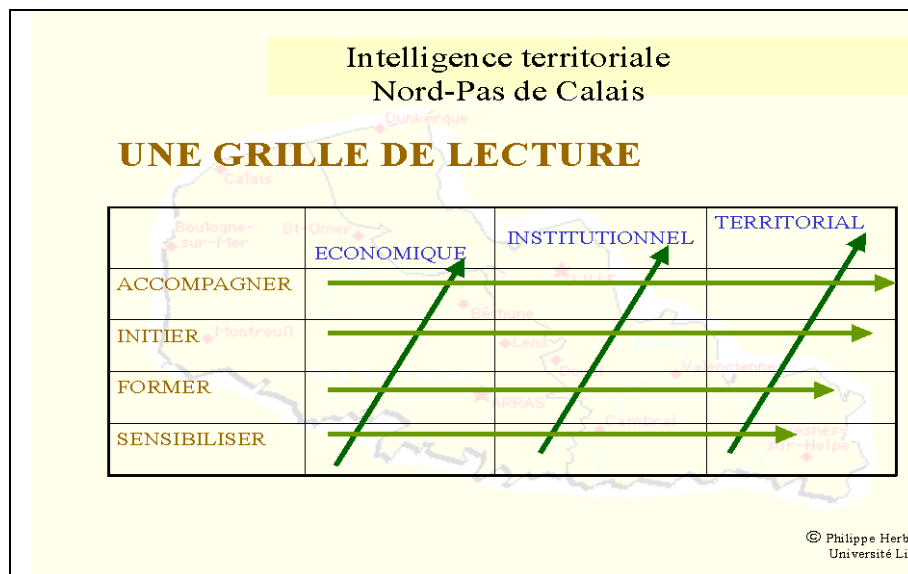


Figure 3 : Le pas méthodologique d'intelligence territoriale Nord-Pas de Calais

Cette notion de « pas méthodologique », habituelle aux sphères pédagogiques, permettait d'offrir aux cibles, outre un même future grille d'analyse, une similitude de démarche chez chaque futur opérateur de l'initiative régionale.

Ce faisant, nous introduisons une pincée d'analyse cartésiano-positiviste, obligeant les futurs partenaires de ce plan régional à épouser la logique proposée et nous privant du même coup, des richesses d'un autre échafaudage.

Si les contestations exprimés furent écoutées, le bénéfice espéré d'une évaluation facilitée à terme engagèrent la majorité des partenaires à abonder cette proposition.

Des actions concourantes

La cible prioritaire de l'économique demandait une déclinaison des cibles secondaires concourants au projet défendu, soit :

- Les intermédiaires dans lesquels se trouvaient les cabinets consultants souhaitant une prise en charge d'initiation comme en formation.

- Le volet formation jeunes dont le temps de latence imposé par l'organisation des formations universitaires recommandait une mise en œuvre immédiate.
- Les institutionnels réclamant une sensibilisation ciblée aux logiques d'intelligence économique et territoriale pour rester à l'unisson du discours économique régional.

Au delà de la cible économique, les actions à instruire devaient parallèlement, être assurées dans le même temps à l'effet d'assurer la résonance nécessaire. En exemple, former en priorité les formateurs était un impératif directement lié à l'accompagnement futur des PME/PMI.

Nous développerons quelques actions par cible secondaire dans un deuxième temps au profit des actions prioritaires menées dans le volet économique.

	PME/PMI	Institutions	Jeunes	Intermédiaires (dont cabinets consultants)
Sensibilisation	-Colloques -Réunions à thème -supports de communication	-Colloques -Séminaires de Sensibilisation	Gdes écoles, Groupements, Universités	-Exposés -Réunions à thème
Formation	-Formation IES -Formation outils -Accès aux Cyber-centre	-Centre de formation I.E.S territorial	-D.E.I.E.S. -modules IES	-modules de formation -Séminaires
Initiation	-Séminaires en Intra-entreprise -Entreprises pilotes -Boîte à outils -Jeu I.E.S.	-Séminaires d'application territoriale	-intégration programmes -Jeu I.E.S. -Prix régional	-Actions pilotes -Supports méthodologiques
Accompagnement	-Club IES + groupes de projet par filière - Espace Portail	-Cellule IES Territoriale + universités -Espace Portail	-Stages en Entreprise -Espace Portail	-Club régional des consultants en IES - Groupes de projet -Espace Portail

Figure 4 : tableau résumé des actions d'accompagnement 2002 du plan IE Nord-Pas de Calais

Les résultats

S'il importe de présenter des résultats attendus, c'est bien que cela suppose l'établissement préalable d'un ensemble d'objectifs à atteindre. Les objectifs prévus dans le plan régional Nord-Pas de Calais pour la période 2002/2003 ont été atteints et parfois dépassés à l'exception des séquences d'initiation en entreprise (23 réalisées sur 27 prévues).

La difficulté de contractualiser avec une entreprise volontaire est manifeste pour les cabinets conseils n'ayant pas de portefeuille de clientèle en région. Dans ces domaines émergents de l'intelligence économique ou territoriale, le capital confiance fondé sur la durée est l'une des données à prendre en compte pour espérer faire adhérer l'organisation ou l'entreprise à cette démarche intime.

Les résultats sont les suivants au 31 décembre 2003 :

Sensibilisation

- 3 grandes conférences régionales de sensibilisation
- 8 exposés en université et grandes écoles
- 2 colloques internationaux et nationaux de l'IES
- 1 séminaire régional de 1 jour « intelligence territoriale »

Formation

- 6 séances de formation logiciels (niveau1) aux PME/PMI
- 2 séances de formation logiciels (niveau2) aux PME/PMI
- 1 diplôme universitaire européen IES
- 2 séminaires de 2 jours de formation aux logiques IES pour les cabinets consultants

Initiation

- 3 réunions à thème en cible d'entreprises
- 23 séminaires d'initiation (six séances) intra-entreprise
- 6 séances à thème (public PME/PMI, consultants, institutionnels)
- 2 concours régionaux « intelligence économique » public 3^o cycle.
- 1 boîte à outils logiciel (cdrom)
- 1 livret pratique « comment vendre l'intelligence économique ? »

Accompagnement

1 GPS biologie-santé (groupe de projet stratégique)

1 club consultant IES Nord-Pas de Calais (Eveil-Euro-Nord)

1 portail électronique d'informations (cdies.org)

conclusion

L'intelligence territoriale ne peut être une nouvelle recette de développement du local ; elle ambitionne tout au plus de devenir un des outils de meilleure visibilité des embûches du futur. A cet effet, la mise en œuvre d'un processus collectif d'anticipation réside plus dans sa démarche que dans les moyens affectés.

Notre implication prioritaire obligeait à une vision opérationnelle différente de la mission demandée ; la sanction des résultats d'une enquête de terrain la corroborait.

La représentation globale d'un territoire resitué dans un large environnement est une vision symbolique qui a quelques difficultés à être contingente aux acteurs du territoire. Nous pensons que la clé d'accès d'une évolution des échanges est soumise à l'intérêt direct qu'en perçoit l'intéressé.

C'est pourquoi, en traitant le volet économique en priorité, le projet d'intelligence territoriale acquiert progressivement une légitimité d'usage fondée sur une banalisation progressive de la mutualisation des signaux car le fondement de ses résultats repose bien sur une praxis commune à ses acteurs.

Bibliographie

Bateson, Grégory et Ruech, J. (1988) *Communication et société* .Ed. le Seuil.

Bertacchini Yann (2003) « TIC, réseautique territoriale et médiation sociale » Actes des 2^o rencontres internationales de St Raphaël du 5 et 6 juin 2003

Courlet (1998) in *Mondialisation et dynamique des territoires* p.43, sous la Dir. De B.Kherdjemil – Lharmattan-

Dayan Léo (2001) « *Marchés locaux et contenus qualitatif de l'emploi du développement*

D'Iribarne Philippe (2002) *Culture et mondialisation* Editions du Seuil.

Florida R. (1995) «Toward the Learning Region», *Futures*, vol. 27, no 5.

Greffe Xavier (2002) *Le développement local* Editions de l'Aube

- Guesnier Bernard (2004) Le développement territorial, Editions Adicueer Poitiers, Juillet 2004.
- Herbaux Philippe (2002) « l'intelligence économique, outil du pacte territorial » Colloque ASRDLF Québec 21-23 août 2002
- Joyal André (2002) Le Développement local, comment stimuler l'économie des régions en difficulté » Les Editions de l'IRQC – Laval Québec-
- Kherdjemil Boukhalfa et al (1998) *Mondialisation et dynamiques des territoires*. Sous la direction de. Paris, L'Harmattan
- Loeiz Laurent (2002) *La fin des départements, le recours aux pays* Presses Universitaires Rennes, Université Rennes 2 Haute Bretagne
- Morin, E. (1977) (1980) (1986), *La méthode*, Tome 1,2, 3). Seuil.
- Ottaviano G., et Thisse J-F, (1999), « intégration : agglomeration and the political economics of factor mobility » Mimeo
- Savy, M., Beckouche, P. et P.Veltz (1986) « Nouvelle économie, nouveaux territoires » Supplément à la Lettre de la DATAR, n°3, juin Paris : Datar
- Virilio (1996) *Cybermonde, la politique du pire* Editions Textuel, Paris
- Annexe : ENQUÊTE PAR TELEPHONE*
Population des pays du Pévèle
Du 12 au 16 novembre 2001
-

QUESTION N°1 : Les pays du Pévèle regroupe plus de cinquante communes qui revendiquent le partage d'une culture commune ; habitant de ce territoire, estimez vous partager cette culture ?

OUI UN PEU NON
 NSP

QUESTION N°2 : Le monde bouge et change ; en est-il ainsi au sein des pays du Pévèle ?

OUI UN PEU NON
 NSP

QUESTION N°3 : Depuis trois ans (depuis janvier 1999), avez vous l'impression qu'il y ait des événements au sein de votre territoire qui ont bouleversé votre mode de vie habituel ?

OUI UN PEU NON
 NSP

QUESTION N°4 : Parmi ces événements, quel est celui qui vous semble le plus important pour vous même et rattachez le à l'une de ces propositions :

Emploi Santé Environnement Sécurité Autre
 Nsp

QUESTION N°5 : Les évènements du monde nous parviennent à l'instant par les médias et nous instruisent en direct des guerres, conflits, famines, attentats, situations politiques etc. Avez vous l'impression que ces évènements agissent en contre coup sur votre mode de vie au quotidien ?

OUI UN PEU NON
 NSP

QUESTION N°6 : La télévision, la radio, les journaux nous informent rapidement des évènements extérieurs et mondiaux , quel support privilégiez vous pour avoir des nouvelles du pays du Pévèle?

Le quotidien La TV régionale Les magazines locaux Internet
 Autres Nsp

QUESTION N°7 : Internet est utilisé de plus en plus par chacun ; estimez vous que l'accès à des sites publics et privés traitant des Pays du Pévèle doit être encouragé ?

OUI UN PEU NON
 NSP

Cochez le profil des personnes interrogées :

Homme Femme - 26 ans >26 ans < 49 ans >49 < 64ans
 > 64 ans

Durée de résidence dans le pays : < 2 ans >2ans < 10 ans
 > 10 ans

	OUI	UN PEU	NON	NSP				
QUESTION 1	12%	43%	34%	11%	100%			
QUESTION 2	11%	38%	47%	4%	100%			
QUESTION 3	33%	14%	36%	17%	100%			
QUESTION 5	18%	24%	50%	8%	100%			
QUESTION 7	30%	43%	23%	4%	100%			
	Emploi	Santé	Environ	Sécurité	Autres	Nsp		
QUESTION 4	27%	11%	17%	19%	21%	5%	100%	
	Journaux	Télévision	Magazine	Internet	Autres	Nsp		
QUESTION 6	32%	41%	8%	7%	9%	3%	100%	

VENTILATION DE LA POPULATION						
	< 2 ans	> 2 ans < 10 a	> 10 ans	% F/H		
H - 26 ans	1	1	7	9		
H >26<49 ans	2	2	4	8		
H >49<64 ans	0	0	5	5		
H > 64 ans	5	2	7	14	36	
F - 26 ans	1	2	8	11		
F >26<49 ans	2	3	4	9		
F >49<64 ans	0	2	7	9		
F > 64 ans	1	4	12	17	46	

Figure 1

Le Paic⁶⁶ : un pont vers le développement de la 'e-administration' en Région Paca

Ousmane Ali Bako, Gustave Ali Coudi, Yann Bertacchini,

Résumé :

La région Paca, en partenariat avec le laboratoire I3m de l'Université du Sud et le Cabinet Proposition, a lancé une étude qui vise à réaliser un état des lieux de l'internet public en Provence Alpes Côte d'Azur.

L'un des axes de cette évaluation porte sur les points d'accès à l'internet citoyen (Paic) dans la région.

Une évaluation complète sur les Paic impliquerait naturellement le dispositif territorial, les services fournis, et surtout la qualité du service. Nous nous limiterons dans cet article à poser la problématique d'une réflexion liée à la théorie de l'intelligence territoriale (Bertacchini, 2004) par la mise en œuvre des Tic à un territoire.

Animé par un personnel qualifié, soutenu par une administration en mutation orientée vers l'usage des Tic et en collaboration avec des partenaires multiples (collectivités, associations...), le Paic doit être un lien par excellence entre le territoire physique et le territoire virtuel de la région qu'il assiste.

C'est en cela que le PAIC peut illustrer une théorie et une application de l'intelligence territoriale.

Ces différents paramètres nous conduisent à poser plusieurs problématiques :

- Quels sont les acteurs en présence dans les Paic ?
- Quelle perception des Paic ont les citoyens ?
- Quelles sont les pratiques d'accueil dans les Paic? (activités support très importantes dans la vulgarisation et la familiarisation des Tic aux citoyens)

Il s'agit d'une logique propre et applicable à tout fournisseur de services qu'il soit dans une optique marchande ou non marchande.

Nous avons opté de prime abord à une autoévaluation et à une définition des champs d'actions des Paic par leurs animateurs à travers un questionnaire.

Ensuite des visites sur terrain et des entretiens avec les usagers font état de la perception du Paic par ces derniers.

Une superposition du vu et du vécu des acteurs (usagers et animateurs) permet enfin d'avoir une idée des attentes de chacun.

⁶⁶ Point d'Accès à l'Internet Citoyen

Mots clés : complexité ; e-administration ; intelligence ; territoire virtuel ; territoire physique ; Tic.

Etude, recensement et évaluation de l'Internet public en Région Provence Alpes Côte d'Azur

La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la Préfecture de région ont lancé conjointement, en 2004, un appel d'offre relatif à l'étude, le recensement et l'évaluation de l'Internet public en Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Cet appel d'offre a permis de retenir les prestataires en charge de cette mission : le Laboratoire I3M-EA 3820, situé à L'Université du Sud Toulon-Var, et le cabinet Proposition, situé à Marseille.

Objet de l'étude

Cette étude s'inscrit dans la stratégie de développement de la Société de l'Information en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, portée en partenariat par la Région et l'Etat. La mission internet public vient compléter les autres chantiers en cours (Territoires Numériques, programme ERIC, etc.).

Cette étude vise à réaliser un état des lieux de l'Internet public en Provence Alpes Côte d'Azur et permettre à des comparaisons inter-régionales. Il va s'agir de situer la région par rapport aux autres régions françaises et proposer des préconisations pour le développement de l'administration électronique. Cette étude permettra, en outre, de s'interroger sur l'articulation et interfaçage entre contenus en lignes et lieux d'accueil du public.

Déroulement de l'étude

Cette étude est articulée autour de trois axes :

1. Etude quantitative (existence, niveau de développement et maturité, caractéristiques principales) des sites web des communes, des intercommunalités et des territoires de projet.
2. Etat des lieux à partir de l'analyse d'une centaine de sites retenus pour leur intérêt et leur position centrale dans le web public régional. Préconisations et rencontres avec les acteurs.
3. Etat des lieux des pratiques d'accueil des points d'accès publics en Région et préconisations.

Etat des lieux des pratiques d'accueil des points d'accès publics en Région

Ce troisième axe porte sur les points d'accès publics en région Provence Alpes Côte d'Azur relais de l'administration électronique. Ces points rassemblent, d'une part, les espaces d'accès public à Internet (les Espaces Régionaux Internet Citoyen ainsi que d'autres points d'accès publics à Internet non labellisés ERIC), et d'autre part, un certain nombre de lieux d'accueil des usagers tels que les Espaces Ruraux Emploi Formation, les Maisons de Services Publics, les Maisons du citoyen, etc.

Le troisième axe concerne :

- Les lieux de proximité et d'intermédiation pour l'accès publics en Région et les difficultés d'accessibilité des usagers.
- L'identification des meilleures pratiques nationales et européennes,
- L'identification des territoires et des partenaires pour des actions pilotes susceptibles d'être lancées à l'initiative de l'Etat ou de la Région dans une perspective de modernisation des services publics et d'amélioration de la qualité d'accueil des usagers,
- Préconisations pour alimenter les démarches publiques régionales dans le domaine de l'Internet public et de l'accès public à l'internet. aux services publics couplant plusieurs canaux d'accès (dont l'accès en ligne). Dans le cadre de l'étude, les travaux suivants sont conduits :

- Réalisation d'un état des lieux des pratiques d'accueil des services

Le protocole d'étude

L'axe 3.1 peut être résumé en ces termes :

« Etude sur les lieux d'accès publics & développement de l'administration électronique »

« Etat des lieux des pratiques d'accueil et des difficultés d'accessibilité »

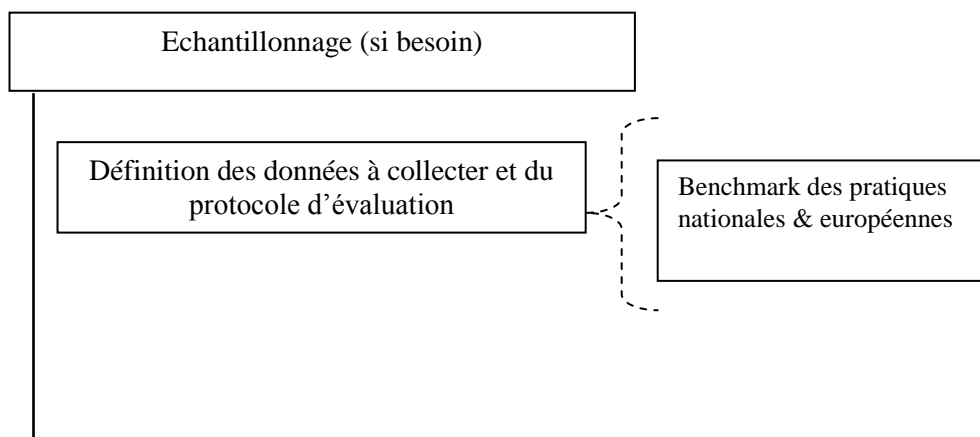
1. Objectif :

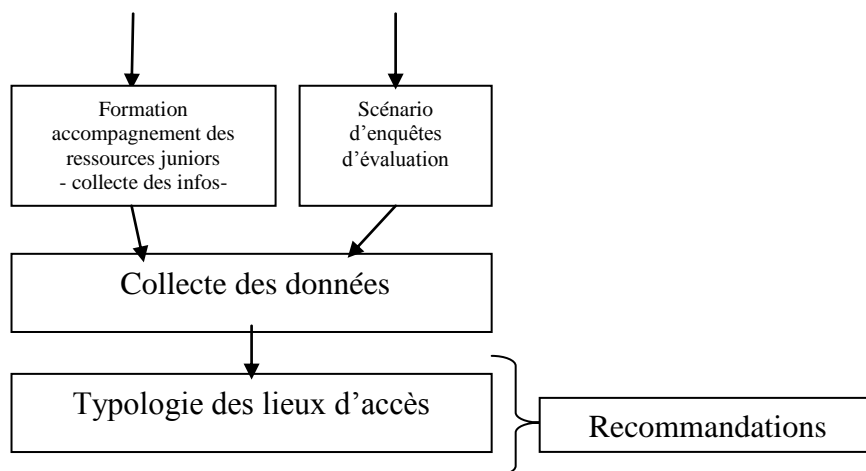
Etude qualitative et physique des lieux d'accès.

3. Activités:

BenchMarking ; Enquête ; Déplacements ; recommandations

2. Scénario des tâches à mener : à partir d'un recensement exhaustif





- Identifier les lieux d'accès publics et de développement de l'administration électronique.
- Définir un protocole d'évaluation des lieux d'accès publics étudiés et les données à collecter à partir d'un benchmark des pratiques nationales et européennes.
- Réaliser la campagne de collecte d'information en accompagnant les ressources juniors.
- Etablir une typologie des lieux d'accès et des critères d'accessibilité. (Prévoir déplacements sur zone)
- Formuler des recommandations.

Service public, Internet et citoyen

La France est un pays où les obligations administratives sont jugées multiples. Par voie de conséquence, les sources d'informations sont multiples, variées et renvoient à des catégories d'offres/acteurs qu'il n'est pas toujours pour un Citoyen aisé de repérer puis d'associer à une prestation administrative précise. Il en est ainsi de même pour le découpage territorial entre commune, canton, département, Pays, communauté d'agglomération, communauté de communes etc...

Conjointement, le mode de vie des usagers potentiellement concernés par ces prestations administratives a, lui également, connu de profondes mutations.

Dans une même journée, le même individu peut avoir, par le jeu des mobilités, sollicité puis rencontré plusieurs territoires différents : privé/public, professionnel/de loisirs, individuel/collectif. L'individu éprouvera des besoins différents et choisira parmi les solutions existantes ponctuellement/régulièrement au travers de relations 'point à point' et/ou de réseaux de compétences, en mode synchrone/ asynchrone, présentiel/à distance : voisinage, familial, professionnel etc

Les services attendus par le Citoyen ne sont pas que d'ordres marchands et à contenus marchands; en parallèle de cette nécessité se matérialise avec une force de présence de plus en plus mise en évidence, la réalité de services à caractères sociaux, non marchands (identitaires ?) et territoriaux ; l'intérêt manifesté pour le *global* et son versant territorial se réaffirme au quotidien formant ainsi un complexe *glo-cal* complémentaire voire indissociable. Ces deux volets d'une même mission peuvent dès lors relever de l'éventail des services composants la *E-Administration*.

Vision Républicaine et Société de l'Information

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont l'occasion de simplifier les relations entre administration et usagers, et aussi de moderniser le fonctionnement de l'Etat.

Dans le plan national RE/SO 2007 (pour une République numérique dans la Société de l'information), Internet est ainsi appelé à participer activement à la construction d'une administration de services résolument orientée vers les besoins et les attentes des usagers : la e-administration.

Théoriquement, les français voient à travers les services publics en ligne une simplification certaine de leur vie quotidienne : éviter de se déplacer, rapidité et disponibilité des services et à n'importe quel moment ; ces faits sont bien illustrés par le succès de la télé-déclaration des impôts. Les services de proximité (inscription dans les écoles, consultation des programmes scolaires) en lignes sont aussi très prisés.

Dans les faits, un tiers des français de plus de 15 ans a déjà utilisé internet et deux tiers des internautes se connectent au moins une fois par semaine (source : Insee, juin 2002). Malgré ces statistiques favorables, au moins 55% des français ne peuvent citer un service public en ligne sur plus de 155. La majorité s'avère nostalgique et solidaire des modes d'interactions qu'ils ont toujours entretenus avec leur administration.

Une situation paradoxale, l'Administration est souvent perçue comme consommatrice du peu de temps disponible du Citoyen, tatillonne et incompréhensible dans ses règlements ou les explications qu'elle fournit en contrepartie de ses exigences.

Selon une étude menée en septembre 2002(1), plus de 70% des citoyens sont prêts, malgré la mise en ligne de certains services, à se déplacer à un guichet. Ils sont pour la pérennisation de l'usage du courrier /fax, et souhaitent garder le lien en passant par des centres d'appels si nécessaires.

Ces études de portée nationale peuvent cependant être exploitées localement bien que la réalité ne soit pas équitablement distribuée par région. Dans ce cas, il s'agit d'une revendication identitaire « nationale » dans une déclinaison régionale territorialisée. A défaut de se retrouver dans une politique locale qui lui sied et qui répond à son besoin d'appartenance, le

citoyen français s'accroche à cette affirmation plus globale mais pas moins sure d'être « citoyen français ». Il attend de ce fait inconsciemment des services publics en ligne qui le situent et le reconnaissent en tant qu'acteur territorial défini et localisé.

Il est évident que le développement des services publics en ligne ne doit pas se faire au détriment des autres prestations qui jusque là ont permis au citoyen de s'affirmer : le citoyen doit avoir le choix du mode de prestation pour la démarche administrative qui le concerne, mais surtout le temps d'évaluer les avantages de chaque mode par rapport à sa position et le contexte qui l'aidera à révéler sa logique d'usage et sa confirmation identitaire.

L'accessibilité des informations et des services publics aux citoyens et la décentralisation des points d'accès à ces services doivent constituer l'enjeu global des investigations de l'administration dans sa politique de e-administration. Un complément de communication et un support logistique et pédagogique sont nécessaires à cet effet. Voici les premiers enseignements de ce que nous avons remarqué lors de nos premières investigations.

La place de la France dans ce mode d'administration électronique

Classée 8^e en 2004, le baromètre de l'administration électronique du cabinet Accenture⁶⁷, signale que la France désormais s'est hissée au 3^e rang mondial pour les services administratifs en ligne derrière le Canada et les Etats-Unis. La France est l'un des pays qui propose le plus de services administratifs sur internet (99% sont accessibles contre une moyenne de 91%) Toutefois, les initiatives étant menées de façon « déconcentrée et indépendante », leur impact sur l'ensemble des Français s'en trouve réduit.

Selon Accenture, la France doit (sic), *aujourd'hui, répondre à un défi : adopter une logique industrielle dans ses projets d'e-administration, pour que ses services en ligne soient suffisamment utilisés. Cette année le baromètre a étudié la relation entre administration électronique et citoyen, pour laquelle la France se classe 6^e, avec un taux de maturité de 45% (moyenne de 39%). Mais, pour Accenture, l'administration en ligne n'est qu'une composante de la transformation des services aux citoyens ; le secteur public ne peut concentrer ses seuls efforts sur l'e-administration et doit avoir pour objectif de mieux servir le citoyen, que ce soit par internet ou par les autres canaux (téléphone, courrier, guichet...)*

L'option Régionale Paic

Compte tenu de ses éléments et pour ce qui concerne l'objet de notre étude, il s'avère important de développer des lieux d'accès internet public afin que

⁶⁷ extrait de internet.mairie, n°125.

L'outil soit le plus proche possible des ses utilisateurs. D'où la naissance des Paic (2). Quels sont les atouts dont disposent les Paic et les innovations qu'ils pourront apporter pour devenir un dispositif de médiation entre l'utilisateur et l'administration ?

Le Paic doit servir d'intermédiaire logique entre le citoyen et l'administration. Dans notre conception de la mise en œuvre des Tic dans une optique d'intelligence territoriale, nous associerons le Paic à un mouvement double à savoir, l'ancrage territorial physique et l'interfaçage avec la 'réalité virtuelle' du territoire à savoir les services accessibles en ligne par le citoyen.

Le Paic peut faire cohabiter harmonieusement la politique négociée puis décidée localement par les acteurs territoriaux avec une politique de région d'une part, et les services accessibles en ligne. Ces services s'inscrivent dans une démarche républicaine de l'intelligence territoriale et relèvent d'administrations qui ont vocation à proposer un service universellement disponible quelque soit le lieu où réside le citoyen.

C'est un outil de proximité où le citoyen peut se rendre pour mener des démarches et avoir accès aux services publics quotidiens.

Animé par un personnel qualifié, soutenu par une administration en mutation orientée vers l'usage des Tic et en collaboration avec des partenaires multiples (collectivités, associations...), le Paic doit être un lien par excellence entre le territoire physique et le territoire virtuel de la région qu'il assiste. Des infrastructures adéquates complétées par un réseau haut débit doivent permettre au Paic de mener à bien ses prérogatives : l'accessibilité, l'assistance, la formation...

Les Paic sont classés en points d'accès labellisés et non labellisé (les associations, les cybercafés etc.).

Un Paic est dit labellisé lorsqu'il reçoit l'un des labels suivant :

- Espace public numérique
- Net public :
- Cyber base
- Point cyb
- Ecm
- Emv
- Eric

Notre Champ d'action : la Région Provence-alpes-côte-d'azur

Dans cette optique, à l'image de plusieurs régions Française, la région Paca a développé une politique d'implantation et de gestion de points d'accès à l'internet citoyen. Il s'agit des Espaces Régionaux Internet Citoyens (Eric). Ils ont vu le jour en 2002 sous la pulsion et la volonté de la région en partenariat avec l'Union Européenne, l'Etat et la caisse de dépôts et consignations. Ils ont

pour objectifs de développer en région l'accès public à l'internet et de faciliter l'appropriation des usages des Technologies d'Information et de Communication par les citoyens. La plupart des projets Eric sont portés par des associations ou des collectivités.

Quelque soit leur statuts ces différents Paic recensés s'inscrivent bien dans la politique Tic de la région.

Selon une étude réalisée en avril 2005 par le laboratoire I3M de l'Ustv⁶⁸ en collaboration avec le cabinet Proposition pour le compte de la commission des Tic du conseil régional Paca près de 200 Paic sont recensés à ce jour avec cependant plus de 64% non labellisés.

Paic et intelligence territoriale régionale

Malgré cette mobilisation commune chaque Paic à son propre mode de fonctionnement.

Les labellisations bien que multiples tendent vers une homogénéisation des pratiques. Les Paic sont orientés vers des usagers de la région. Lorsque l'on raisonne dans une optique territoriale, il s'agit d'acteurs et des créateurs de projets.

L'utilisateur n'est pas isolé, Il s'inscrit obligatoirement par ses comportements dans un groupe, ressource dans le cadre d'une approche territoriale.

Y. Bertacchini (2005) rappelle que « *Le comportement individuel permet non seulement de définir l'appartenance d'un individu à un même espace que son groupe social mais s'inscrit dans une histoire collective.* »

Le groupe social s'appropriant un espace de ressource donne la territorialité³.

Derrière cette logique de labellisation il y a l'idée que les usagers de la région Paca avec toutes leurs différences constituent des acteurs clés d'un ensemble homogène.

Ces acteurs ont besoin d'un support fort et pratique qui doivent leur permettre de vivre avec leur territoire, son évolution et ses mutations. Ceci est une hypothèse forte et pose la conception démocratique qui peut être associée à l'usage attendu des Tic par une société.

Nous prendrons appui sur un récent appel à communication (*La Démocratie à l'épreuve de la Société numérique*) émis par l'Université Paris-Sud.

Problématique

L'émergence des TIC ne va pas sans impact sur la Démocratie. Soit que celles-ci offrent de nouvelles modalités de participation, soit qu'elles fassent

⁶⁸ Université du Sud toulon-Var

apparaître de nouvelles formes de transgression des règles de la vie citoyenne. De son côté, la démocratie ne manque pas d'imprimer sa marque à la société de l'information. Elle pose des exigences auxquelles doivent satisfaire les outils, les activités, les usages et les postures qui accompagnent la société numérique en formation.

La société numérique face aux exigences de la démocratie

Les valeurs de la démocratie confrontent les TIC à trois exigences : l'accessibilité citoyenne, la transparence du marché, la régulation des contenus et des usages. Quelles sont les politiques et les mesures mises en oeuvre par les Etats pour satisfaire à ces exigences ? Quelles sont les expériences des pays du Nord et du Sud en la matière ?

La Société numérique au service de la démocratie

- *Les TIC contribuent-elles à la construction d'un espace démocratique à l'échelle nationale et internationale ?*
- *Quelles sont les opportunités qu'elles offrent dans le champ des rapports politiques internes ?*
- *Quelles sont les contraintes démocratiques qu'elles introduisent dans l'aménagement des rapports internationaux ?*

Paic labellisé et identité territoriale

En réinvestissant la logique de label évoquée plus haut, nous revendiquons la notion d'identité territoriale car finalement l'objectif sans doute indirect est donc de fournir aux usagers une information homogène, un « capital formel territorial » dans le but de la réalisation d'un projet national mais adapté à la réalité de ce système territorial régional.

Il convient donc de faire en sorte que les Paic adoptent un mode de fonctionnement adapté aux besoins des usagers.

Une fois doté de ces moyens, le rôle du Paic est de s'organiser en fonction des besoins de son environnement. Il doit autoriser les acteurs à s'approprier les ressources de son territoire et proposer des réponses adaptées.

Comme nous l'avons déjà indiqué, le laboratoire IBM-LePont Equipe d'Accueil 3820, de l'université du Sud Toulon-Var et le cabinet Proposition situé à Marseille ont répondu conjointement à un appel d'offre de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la préfecture de région en 2004.

L'objectif principal de cet appel d'offre est relatif à l'étude, le recensement et surtout l'évaluation de l'Internet public en région PACA.

En effet l'offre en Internet public dans la région connaît depuis quelques années un essor très important. Entre les sites institutionnels, les sites des préfectures et la mise en place des Paic et des Eric, il devient essentiel d'avoir un état des lieux des structures existantes.

La richesse des thèmes qui peuvent intéresser cette étude implique une organisation spécifique des actions à mener.

Le cabinet Proposition et le laboratoire I3M ont à cet effet articulé leurs investigations sur trois axes :

- Etude quantitative, existence, niveau de développement, maturité et caractéristiques principales des sites Web des communes, des intercommunalités et des territoires de projet.
- Etat des lieux à partir d'une centaine de sites retenus pour leur intérêt et leur position centrale dans le Web public régional. Préconisation et rencontres avec les acteurs
- Etat des lieux des pratiques d'accueil des points d'accès public en régions et préconisations.

A travers cet état des lieux des sites logistiques porteurs de l'information, il s'agit de mesurer un des paramètres clés qui détermine l'efficacité des services offerts par les Paic ; mais aussi d'évaluer si le contexte d'accueil des usagers et acteurs territoriaux converge vers une politique de production du projet territorial défini.

Des visites sur place et un questionnaire évolutif sont programmés à intervalle régulier.

Le retour sur investigation devrait servir à fédérer les efforts vers une meilleure utilisation de l'action territoriale en perspective d'une e-administration adéquate.

Synthèse de la veille pratiquée sur les sites des Paic

Période de consultation : 30, 31 août et 1^{er} septembre

Nombre de sites consultés : 32 répartis en 17 : ERIC / 2 : MSP / 13 autres lieux

Site sur page perso : 4

Durée moyenne de consultation/site : 25 mn

Couverture géographique : nbre/ dépt

* 3 en 05

* 6 en 06

* 10 en 13

* 6 en 83

* 7 en 84

Structure porteuse : 16 / collectivité et 16 / association

Information majoritairement absente : (dans + de 50 % des sites observés)

- Permanences d'organismes publics
- relative à l'accès aux personnes à mobilité réduite

- Liens vers les sites des services déconcentrés de l'Etat
- Activités proposées relatives à la e-administration
- Liens vers des sites d'administration électronique
- Téléservices téléprocédures

Information majoritairement présente : (dans + de 50 % des sites observés)

- Présentation de l'espace
- Présentation de la structure porteuse (association/collectivité)
- Accessibilité de l'espace : - horaires d'ouvertures
- Activités proposées
- Liens vers des sites web publics locaux
- Liens vers les sites du département / région
- Modalités d'accueil des usagers

Site de référence : MSP Orange

Avis d'ensemble :

- quasi inexistence des services pratiqués en e-administration (+ de 50% des cas)
- conception des sites, navigation, graphisme, ergonomie : ensemble très disparate

Repères bibliographiques

- Bertacchini, Yann., (2004), « *Entre information & processus de communication : L'intelligence Territoriale* », Les Cahiers du Centre d'études et de Recherche, *Humanisme & Entreprise*, n°267, La Sorbonne nouvelle, Paris.
- Bertacchini Yann., (2004), « Le territoire, une entreprise d'intelligence collective orientée vers la formation du capital formel local. », numéro 25, 'Les vallées : sens, territoires & signes' Revue *Communication & organisation*, GRECO, Université de Bordeaux 1.
- Bertacchini Yann., (2004), *Intelligence territoriale -volet 2-, Mesurer la distance, Pensez la durée, Mémoriser le virtuel*, *Collection Les E.T.I.C.*, Presses Technologiques, 275 p, octobre, Toulon.
- Bois, Christian., (2001) « Le systémologue multiréférentiel : énergétique du chantier », Revue Informations, Savoirs, Décisions, Médiations, n°7, Article n° 60 [<http://isdm.univ-tln.fr>]
- Breton, Philippe., & Proulx, Serge., (2002), *L'explosion de la communication à l'aube du XXIe siècle*, éditions La Découverte. 2002.
- Debray, Régis., (2000), « *Introduction à la médiologie* », Presses Universitaires de France.
- Girardot, Jean-Jacques., (2004), « *Intelligence Territoriale et participation* », Revue *Informations, Savoirs, Décisions, Médiations*, n° 16, Article n° 163, [<http://isdm.univ-tln.fr>].
- Herbaux, Philippe., (2004), « *Anticipation des ruptures affectant le territoire, Intelligence Territoriale en région Nord-Pas de Calais* », Communication orale, Colloque ASRDLF Bruxelles 1 et 2 septembre 2004.
- Lévy, Pierre., (1997), *L'Intelligence collective, pour une anthropologie du cyberspace*, La découverte, Poche, Essais.
- Lévy, Pierre., (2003), « Le jeu de l'intelligence collective », Revue *Informations, Savoirs, Décisions, Médiations*, n° 7, Article n° 63, [<http://isdm.univ-tln.fr>].
- Proulx, Serge., Vitalis André (1999)- Vers une citoyenneté simulée. Médias, réseaux et mondialisation, Éditions Apogée, Rennes.
- Sfez, Lucien., (1999) *La communication*, Collection Que sais-je ? PUF.

Venturini, Marie-Michele., (2004), « *Entre verbe & projet : la médiation, fondation de l'échange et structure du développement locale* », Revue *Informations, Savoirs, Décisions, Médiations* n° 16, Article n° 168, [<http://isd.m.univ-tln.fr>].

Virilio, Paul., (2004), *Ville panique, Ailleurs commence ici*, Editions Galilée, Collection l'espace critique, Paris.

Sitographie

http://accespublic.internet.gouv.fr/m_txt/circulaireEPN.

(Site de la charte des Epn)

<http://accespublic.internet.gouv.fr/EPN.htm>

(Site de la définition de l'Epn)

Centralité locale & réseau du territoire numérique en Corée : la place numérique au sein de la ville de Gounpo.

Yann Bertacchini, Kim Seung Jin Groupe *GOING*⁶⁹, Marie-Michele Venturini, Philippe Herbaux

Résumé :

Cet article présente et évalue la démarche générale que peut mettre en œuvre une collectivité territoriale en Corée qui initie une informatisation locale et que pénètre progressivement la société de l'information. L'objectif majeur que poursuit cette collectivité est de fournir, à l'aide de la diffusion et de l'appropriation des NTIC, un meilleur service administratif aux résidents et aux communautés de citoyens. Notre observation concerne un exemple de « réseau du territoire numérique » en Corée qui souligne combien le rôle et la place de la collectivité locale est important dans l'édification et l'émergence d'une communauté de l'information au sein d'un territoire localisé au point d'ailleurs d'en révéler sa richesse ou son inorganisation.

Mots-clé :

Appropriation ; collectivité ; communauté ; local ; territoire ; usages.

Summary:

This article presents and estimates the general initiative of a region in Korea which is implementing local computerization and, how and gradually the information society is spreading through it. The major objective which pursues this community is to supply, by means of broadcasting and of the appropriation of the Information & Communication technologies, a better administrative department in the resident and to citizens' communities. Our observation concerns an example of " network of the digital territory " in Korea which underlines how much the role and the politic of the local government is important on building a information community within a territory located in the point moreover to reveal its wealth or its inorganisation.

Keywords: appropriation; community; community; premises; territory; manners.

⁶⁹ Groupe d'observation et d'investigation des nouvelles gouvernances : promotion 2003 du DEA VIC, Université du Sud

LA MISE EN CONTEXTE

Le projet de territoire numérique Coréen promeut, en théorie au moins, une économie définie localement. Cette perspective de développement local rejoint la définition de l'*intelligence territoriale* qu'en donne Bertacchini (2004) « *un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente. L'objectif de cette démarche, est de veiller, au sens propre comme au sens figuré, à doter l'échelon territorial à développer de ce que nous avons nommé le capital formel territorial*⁷⁰ ».

Nous voulons préciser que cette économie mobilise les NTIC à partir du niveau local, et se fixe pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants tout en réduisant la fracture et l'inégalité entre le Centre et la province qui s'est formé à partir de la société industrielle. Cette distance ou écart entre le Centre et la province pourra être surmonté en ayant recours aux NTIC et à la contraction du temps et de l'espace qui accompagne ce mouvement notamment, avec le développement du cyberspace. D'un point de vue des S.I.C⁷¹, ce processus informationnel autant que anthropologique suppose la conjonction de trois hypothèses (Bertacchini, 2000):

- Les acteurs échangent de l'information (énergie);
- Ils accordent du crédit à l'information reçue (information);
- Le processus de communication ainsi établi, les acteurs établissent les réseaux appropriés et transfèrent leurs compétences (projet).

Lorsque ces hypothèses sont réunies et vérifiées, les gisements de compétences peuvent être repérés à l'aide d'une action d'information et de communication territoriales puis mobilisés dans la perspective d'un projet de développement. Nous pensons qu'il s'agit du préambule à la définition d'une politique de développement local de nature endogène.

Cet article présente et évalue la démarche générale que peut mettre en œuvre une collectivité territoriale en Corée qui initie une informatisation locale et que pénètre progressivement la société de l'information. L'objectif majeur que poursuit cette collectivité est de fournir, à l'aide de la diffusion et de l'appropriation des NTIC, un meilleur service administratif aux résidents et aux communautés de citoyens. Notre observation concerne un exemple de « réseau du territoire numérique » en Corée qui souligne combien le rôle et la place de la collectivité locale est important dans l'édification et

⁷⁰ Bertacchini Yann., « Entre information & processus de communication: l'intelligence territoriale », Les Cahiers du Centre d'études et de Recherche, *Humanisme et Entreprise* n°267, La Sorbonne Nouvelle, Paris, octobre 2004.

⁷¹ Sciences de l'information et de la communication

l'émergence d'une communauté de l'information au sein d'un territoire localisé au point d'ailleurs d'en révéler sa richesse ou son inorganisation.

Le rôle de la collectivité locale pour l'informatisation locale

Notre propos concerne l'informatisation locale menée en continu et sans interruption par la plupart des gouvernements centraux en Corée. Le concept dit de l'informatisation locale rencontre de l'intérêt juste après l'élection des conseillers municipaux, régionaux et le chef de la Province autonome locale élus par les habitants des collectivités locales. Ce mouvement a commencé pendant l'année 1995 et il a vite été assimilé comme un moyen politique qui pouvait, améliorer la qualité de vie de l'habitant local, développer des relations équilibrées entre les territoires locaux.

Le projet dit d'informatisation locale vise à atteindre un objectif ambitieux qui est de parvenir à résoudre le déséquilibre constaté entre d'une part des territoires locaux, entre une région frappée de sous-développement et une région développée d'autre part. Ce développement déséquilibré est causé par une croissance économique trop rapide dans la période d'industrialisation des années 70 jusqu'à présent en Corée. Le projet d'informatisation locale a donc une double mission, l'amélioration de la vie et une combinaison harmonieuse du développement global et de l'économie locale.

Si le gouvernement central met officiellement en avant le projet d'informatisation du local, celui-ci est relégué à une affaire de rang inférieur relevant des ministères en charge de l'expansion du réseau des télécommunications, du soutien à l'industrie, du plan d'activation de l'information technique et scientifique en relation avec les besoins d'une informatisation locale. Ce plan d'informatisation locale correspond au fait qu'il appelle nécessairement la participation et la coordination des collectivités locales, mais il ne s'agit pas d'une opération exécutée par la profession avec la participation des habitants locaux, mais plutôt d'une politique déclinée par chaque ministère qui en souligne les bienfaits dans la région. Par conséquent, il nous semble que la collectivité locale a seulement tenu le rôle passif de fournisseur d'information au gouvernement central dans une relation de communication verticale et ce, par rapport à la nécessité exprimée du gouvernement central.

Enfin, il ressort du résultat qu'il n'y a qu'« informatisation » sans « local » ou « région », c'est-à-dire, sans l'attention portée à la propriété et à la question indigène du local correspondant (Agence nationale d'informatisation en Corée 1996: 120; Sun Gi, Kim 1997: 29; Young Hak, Baik et Sung Tai, Kim, 1995). En outre, il a été pointé que le projet d'informatisation locale du gouvernement central était contrôlé par chaque ministère et exécuté sporadiquement par le système administratif de région sans coordination avec la collectivité locale voire même, avec l'exclusion de la participation de la collectivité locale (Heng Sek, Choi, 1997 ; Le centre coréen de culture de l'information, 1994).

Il montre la tendance récente de faire progresser le projet d'informatisation que la collectivité locale indigène prépare et promeut. Après une année moyenne, 1990, la collectivité locale se saisit du plan d'informatisation

locale en créant et développant le système d'information par le biais duquel naît une divergence avec le gouvernement central. L'année 1997, marque l'entrée de la collectivité locale à la direction du plan d'informatisation locale absente depuis le jour où le ministère de l'autonomie administrative a présenté le plan de promotion et d'application d'informatisation locale et la méthodologie adoptée (Agence nationale de l'informatisation en Corée, 2000).

Quand nous parcourons les rapports sur l'état réel d'adoption du plan d'informatisation locale et, au premier chef, ce qui a été exécuté par la collectivité locale, nous relevons l'absence de plan de synthèse sur l'informatisation locale sauf, lorsque il est produit par certains gouvernements locaux et ce, malgré les progrès et résultats indéniables enregistrés dans le cadre de ce programme national. Lorsque un plan de synthèse figure dans ces rapports, il manque le plan d'exécution et de conduite du projet. Par ailleurs, il n'est pas indiqué de connexions avec, le plan national initié par le gouvernement central, de réseau de télécommunication à haut débit ainsi qu'avec le plan fondé sur la promotion de l'informatisation. Aussi, les plans qui sont avancés et diffusés actuellement restent au niveau du plan individuel et sectoriel bien qu'il projete le plan synthétique et à long terme. (Agence national informatisation en Corée, 1994; Sang Chal, Choi, 1996: 55).

Deuxièmement, nous avons identifié une tendance à la distinction entre le plan d'informatisation locale et le plan de l'informatisation administrative. Actuellement, les collectivités locales qui agissent dans le cadre du plan de territoire numérique mettent l'accent sur l'informatisation des démarches administratives. Ces actions jouissent d'un caractère national et sont mené avec l'appui du budget national à l'opposé du résultat obtenu par l'effort des gouvernement locaux. D'ailleurs, en voyant la réalité, il n'existe pas de système qui peut propulser le plan sur le territoire numérique contenant le plan informatisation administrative dans le plupart des collectivités locales, il consiste à exécuter le plan du territoire numérique par l'organisation informatique. Quand l'on descend le gouvernement basé de local, cette réalité est plus sérieuse, il est focalisé sur plus le plan informatisation administrative sur l'intérieur administratif que le plan de information locale (Institut recherche de l'électronique et télécommunication, 1996). Nous comprenons cette tendance qu'il vient de voir fragmentairement le territoire numérique qui fournit simplement la service administrative qui mène l'informatisation administrative plutôt que le point général que l'information locale contribue à atteindre la société de l'information.

Troisièmement, pour réussir une information locale, il est nécessaire d'associer et de faire participer les habitants et de leur faire réaliser la motivation personnelle qui les a menés à participer au plan d'informatisation. Mais, nous pensons qu'une action spécifique est à entreprendre en direction, des Conseils de la dimension publique de l'information et de l'enseignement de l'informatique aux habitants (Jun Heyng, Hong, 1997: 56). Aussi, dans l'objectif d'élargir et d'accélérer le mouvement d'informatisation du local, nous pensons que, jusqu'à présent, les efforts d'explications et de

sensibilisation en direction des fonctionnaires locaux et des hauts fonctionnaires, sont insuffisants quant à la valeur et l'importance de l'information.

Les divers points évoqués précédemment, semblent nous indiquer un résultat inévitable : que l'informatisation administrative dans une collectivité locale d'intérieur ne devenait même pas capital et prioritaire d'accomplir. Par conséquent, nous avons besoins d'examiner à nouveau l'information locale en relation avec la propriété de la qualité d'environnement de la société de l'information et le point qui est une fourniture du service administratif efficace. Pour cela, il y a une double nécessité, de se libérer d'une contrainte de l'identification de centralisation du passé et, de faire participer davantage les citoyens bien avant la direction prise actuellement de l'organisation de l'administration.

Dans cet ordre d'idée, le collectivité locale doit jouer le rôle moteur, et l'exemple de réseau de territoire numérique, peut fournir des question d'actualité sur le rôle et la direction à assurer par la collectivité locale.

Le Réseau de territoire numérique

L'information locale consiste à garantir aux citoyens, dans chaque territoire local, une chance égale d'accéder à l'information sous divers aspects, par exemples, de la stratégie de management social et du plan social. En outre, l'intention est de faire s'accélérer et favoriser la construction de système d'information et la diffusion des nouveaux médias qui activent l'économie régionale et améliorent la qualité de vie (Se Jin Wan, 1998). L'information locale a une mission spécifique à mener, celle de permettre aux citoyens un accès universel à l'information lequel, pour l'heure, compte tenu la diffusion inégale de l'informatisation parmi les régions n'est pas possible.

Dans l'élaboration du système d'information, nous relevons une autre faiblesse, celle d'un contenu et d'un débit limités en relation avec l'environnement et avec la prévention pour l'amélioration de la qualité de la vie des citoyens. En outre, et malgré que le projet de territoire numérique du pays a été présenté par le Gouvernement central comme un des moyens importants envisagés pour le développement équilibré du territoire, il se heurte à une limite, celle d'un modeste niveau d'informatisation des communautés locales.

Par conséquent, et dans l'optique de faire avancer le projet de territoire numérique, nous recommandons de faire le choix du développement du réseau d'information de la communauté locale à partir des besoins perçus de la communauté locale et de prendre la direction des citoyens. Ainsi, les habitants peuvent, discuter des problèmes qui se produisent au sein de la communauté locale et, obtenir puis exploiter l'information dont ils en ont besoin par l'accès aux nouvelles techniques d'information et de communication. Il s'agit de fournir des services divers et variés en réponse des demandes et des espérances de la communauté locale.

L'année 1993 aux Etats-Unis, après l'installation de la Commission présidentielle en charge de conseiller l'infrastructure nationale de l'information (*National Information Infrastructure*), celle-ci insiste sur le

rôle du réseau citoyen (*civic network*) comme un moyen stratégique de souligner le rôle de communauté locale. Aussi, pendant l'année 1995, la loi de communication (*Communication Act*) est révisée, et vient renforcer le rôle central du concept de service universel qui se propose de fournir l'information dont le peuple a besoin. Dans la hiérarchie des étapes de réalisation du projet de territoire numérique, il s'agit d'intégrer au plus haut des affaires de la collectivité locale une réflexion et une discussion sur le réseau d'information dans la société locale ou les réseaux de citoyens centrés dans une communauté locale. Si le plan de l'infrastructure nationale de l'information poursuit le but de l'activité d'économique, la fourniture d'éducation de qualité, la formation pendant la vie et l'offre d'un espace pour la vie culturelle abondante dans une société locale, nous pensons que le réseau d'information locale fait s'intégrer concrètement le territoire numérique dans une communauté locale (Jin Wan, Se 1998).

Le réseau du territoire numérique est composé d'une communauté, de pratiques localisées et d'un réseau, qui se traduisent par un système d'information que la communauté locale pilote, d'une part, et d'une communauté locale qui emploie un système d'information, d'autre part. Celui-là est un réseau d'ordinateurs reliés par l'internet au point de vue technique, celle-ci est un groupe de citoyens de la même communauté qui utilisent ensemble l'internet pour en faire bénéficier cette communauté. Nous ne voulons pas focaliser sur l'aspect technique qui est proposé par le réseau du territoire numérique, nous souhaitons donner un sens afin de poursuivre dans une direction nouvelle. Plus que le simple point technique, nous mettons l'accent sur le fait qu'un système d'information est construit à partir des usages attendus par une communauté et qu'il ne doit pas perdre de vue le bénéfice des habitants locaux.

Par conséquent, nous pouvons définir le réseau du territoire numérique comme un système d'information qu'une société locale se choisit et qui est fondé sur la communauté locale en vue d'accroître le bénéfice commun de la communauté locale et de ses habitants. Nous présentons maintenant les facteurs à l'origine de cette proposition.

Premièrement, l'homme moderne dont le mode de vie est dicté par le souci d'efficacité, a quand même fini par prendre conscience de perdre petit à petit ce quelque chose à vivre, le sens commun, en relation avec ses racines et qu'il percevait naturellement avant le développement rapide de l'industrialisation et de l'urbanisation. Particulièrement, on ne néglige pas que le développement et la diffusion des NTIC ont accéléré la rupture liée à la vie moderne devenue trop basée sur l'individualisme poursuivant un but plus personnel que communautaire. L'apparition de l'Internet devient l'occasion et une possibilité de renvoyer l'homme moderne en rupture vers l'une ou l'autre communauté virtuelle.

Sous cet angle, le réseau d'information locale pourra fournir l'espace qui autorise la conversation entre les habitants par l'e-mail et la conférence électronique, et par ces échanges, se crée un espace de partage, de médiation des opinions des habitants sur des aspects importants de politique locale que

les habitants sur place mettront en oeuvre. En outre, le réseau de territoire numérique peut afficher la nouvelle locale et permettre l'ouverture de programmes divers pour des habitants qui n'ont pas un accès facile aux NTIC comme les personnes âgées ou les handicapés au sein d'une communauté locale. Cette activité peut aider voire faciliter l'intégration de la société locale et peut développer finalement le sens de communauté locale dans une forme nouvelle.

Deuxièmement, le réseau du territoire numérique, qui est connecté à la bibliothèque publique et à l'université de la région correspondante, fournit ces services à tous les habitants, sous réserve qu'ils aient reçu un numéro d'identification, et ce, par des terminaux installés dans les lieux publics à l'intérieur de la collectivité locale. Il peut aussi permettre d'accéder à un programme de formation nécessaire pour l'utilisation des NTIC.

Troisièmement, la collectivité locale qui est accessible par le biais du réseau de territoire numérique peut, délivrer des informations administratives, traiter électroniquement des opérations administratives en ligne tel le paiement de l'impôt, l'opération de permis de conduire, des demandes d'autorisation en rapport avec la vie des habitants etc.. Les diverses décisions politiques prises par la collectivité locale peuvent également être évaluées lors de conférences électroniques entre habitants, qui peuvent aussi prendre en charge une fonction de surveillance, d'observation du respect des avis émis lors de consultations de la population.

Quatrièmement, les habitants utilisateurs du réseau de territoire numérique peuvent jouer un rôle non négligeable dans le développement du commerce électronique. En étant en relation avec les services gouvernementaux, ils peuvent délivrer de l'information à des industriels et à des établissements commerciaux de la collectivité locale correspondante. Ces acteurs peuvent mener des transactions commerciales en fournissant le réseau du territoire numérique des propositions liées au tourisme, loisirs, restaurants implantés dans une communauté locale.

L'Exemple du réseau du territoire numérique

La ville de Gounpo est située au sud-ouest de Séoul, et s'est développée par la construction d'un nouveau quartier en 1992 qui a entraîné un afflux de population. En fait dans le diagramme de distribution démographique, la part de la population des moins de trente ans est de 69,4%, la part des 20~30 ans est égale à 27,63%, cette population jeune a la capacité de s'adapter à ces tendances nouvelles. Actuellement, les 170.000 personnes des 270.000 composant la population totale habitent sur un territoire qui a été négativement évalué comme « un exemple représentatif d'espace de logement 'morne' ». Mais la ville de Gounpo a entrepris récemment d'inverser la tendance. Au centre de cet espace la ville a installé une « place de l'Internet » qui a pour objectif de réduire le mur existant entre les habitants de ce territoire. La place de l'Internet est utilisée comme le lieu d'éducation à l'informatisation et de réunion *off-line* qui découle naturellement de la pratique des communautés en ligne.

La ville de Gounpo s'est appropriée le réseau de territoire numérique et fait porter ces efforts dans deux directions. La première vise à améliorer la qualité de la vie du citoyen en augmentant l'efficacité de l'administration par l'informatisation du réseau de service administratif. Pour cela, l'action a été concentrée à la source en présentant le rôle et le sens de l'information aux fonctionnaires locaux. Aussi, la ville investit dans la capacité mobilisatrice d'énergie d'une puissante administration avec l'aide de laquelle les habitants saisissent le potentiel offert par l'informatisation et en font usage à partir d'applications issues de la vie réelle. Dans la société de l'information, le niveau d'utilisation du réseau de territoire numérique pourrait présenter un indicateur pertinent de la qualité de la vie de l'habitant. Alors, la ville s'emploie à créer un environnement propice et favorable à un accès aisé de l'information par les habitants. Actuellement, elle augmente l'aide à l'éducation de l'information délivrée en direction des habitants qui n'ont pas reçu de faveurs de la société de l'information.

L'exemple de la formation à l'informatisation des personnes âgées laisse entrevoir des résultats encourageants. Les personnes âgées qui ont terminé cette formation pendant l'année 2000 organisent des réunions qui servent la communauté en ligne et ouvrent des programmes pour personnes âgées. La formation a débuté avec 20 participants, et aujourd'hui leur nombre d'élève à 80. La ville programme des sessions d'éducation de l'initiation à l'ordinateur jusqu'à l'usage de l'Internet et permettent de préparer la société de l'information. L'année 2002, a vu 8.100 habitants suivre ces sessions de formation.

Le centre du village numérique OGEUM est présenté comme un village de démonstration par le ministère de l'autonomie administrative et atteste du niveau de l'information locale de la ville de Gounpo. Ce centre est organisé en 7 unités et se compose de l'espace de l'Internet, la salle de réunion et la salle de Comité pour maintenir le village numérique. Il fournit la *home page* du village, présente les communautés en ligne et les contenus de l'information locale. Dans l'avenir, il veut s'ouvrir au commerce électronique, à l'administration, aux finances et à l'éducation qui soutiendra le village d'information.

Il est noté une culture de l'Internet en Corée composée de la communauté qui est menée par l'Internet et « un réunion d'éclair » qui rassemble des membres de communautés en ligne sans avis préalable et qui peut renforcer la communauté en ligne. Le centre du village numérique offre un *espace en terre*, un lieu de réunion qui permet de rassembler physiquement des habitants qui appartiennent à des communautés en ligne. Cet espace est nommé « place de l'Internet » et se veut une médiation des communautés en ligne et *off-line*, ce qui a pour effet d'entraîner une synergie. La ville de Gounpo considère « la place de l'Internet » comme un modèle urbain, un village numérique, et une place inscrite dans le territoire numérique au service des habitants vivant dans ce territoire. Les habitants de ce quartier se rendent à la « place de l'Internet » pour y faire vivre l'information.

Le programme esquissé par la ville de Gounpo souligne non seulement l'intérêt qu'il y a de prévoir les fondations physiques de l'informatisation locale mais aussi d'y associer les acteurs à son développement ainsi que les fonctionnaires. Il serait intéressant de faire le benchmarking des pratiques de l'information locale, mais nous constatons qu'il n'y a pas de benchmarking sur le sens donnée à l'information. Cette façon de procéder souligne qu'il n'y a pas d'obstacles infranchissables à l'information administrative et à son emploi par les habitants qui arrivent à l'appliquer dans leur vie quotidienne.

EPILOGUE

Depuis l'autonomie des échelons locaux, le territoire numérique est devenu un moyen important d'améliorer la vie des habitants et de dynamiser l'économie locale de la position de la collectivité locale. Il est vrai que la collectivité locale qui essaie de conduire le projet de territoire numérique rencontre des problèmes sans que le Gouvernement central aide activement au budget ou politique. Le gouvernement central doit présenter le projet du territoire numérique comme une solution à envisager pour créer une situation de fournir des services plus adaptés au peuple et de faire avancer puis mûrir le concept dit de la société de l'information. Bien sûr que le niveau de la collectivité locale doit s'entraîner à subir la pratique pour mûrir la société de l'information. Cette forme pratique doit commencer par la collectivité locale qui va refléter sa caractéristique locale et elle doit se fonder sur des habitants locaux qui utilisent l'informatisation locale.

Dans la situation particulière de l'existence en Corée du réseau du territoire numérique, la collectivité locale doit veiller à bien définir les axes stratégiques à emprunter. Elle va pouvoir éclairer ses choix et y parvenir en développant le sens au sein de la communauté locale, l'accès universel de l'information et l'éducation, la fourniture des services administratifs. Le plan de développement de l'informatisation vise d'abord à offrir aux citoyens de participer et de s'associer à la représentation des dimensions que la collectivité locale considère comme ses particularités. Il est probable que le rôle premier qui incombe à la collectivité soit de permettre l'émergence et la circulation de l'information dans la communauté locale avec une présence sur le réseau de territoire numérique qui en révèle ses spécificités.

Bibliographie

- Bertacchini, Y., (2003), « Le rôle et l'observation de l'information & des processus de communication dans l'élaboration du projet territorial », Habilitation à Diriger des Recherches, Université du Sud (Toulon-Var), La Garde.
- Bertacchini, Y., (2004), « Entre information & processus de communication: l'intelligence territoriale », Les Cahiers du Centre d'études et de Recherche, *Humanisme et Entreprise* n°267, La Sorbonne Nouvelle, Paris.
- Sun Gi, Kim (1997), *Mise en mouvement et efficacité de l'informatisation d'échelons locaux*, Institut coréen d'administration locale.
- Ki Sik, Kim (1997), *Evaluation et état de l'infomatisation locale dans la ville*, Institut coréen d'administration locale.

- Young Hak, Baik et Sung Tai, Kim (1995), « Nouveau système d'incitation de l'informatisation locale: élaboration du planning de l'informatisation locale », Journal national de réseau informatique de l'Etat.
- JIN Wan, Se (1998), « Développement local et Informatisation local », Recherche administration Coréenne. Vol. 6, no. 4.
- Sang Chal, Choi(1996), *La recherche de la qualité au centre du territoire numérique pour une informatisation du local en Corée*, Dissertation nationale de Maître d'école, Diplôme d'environnement, Université de Séoul.
- Heng Sek, Choi(1997), *L'informatisation local, hier et aujourd'hui*, Institut coréen administration locale.
- Agence national d'informatisation en Corée (2000), *Livre blanc de l'informatisation de l'Etat*.
- (1996), *Des explications 1996-2000 de projet pour la promotion de l'informatisation*.
- Institut recherche de l'électronique et télécommunication : la stratégie de l'informatisation locale sous l'infrastructure de l'autoroute de l'information.
- Le centre coréen de culture de l'information (1994), *La politique de informatisation du local et état de la recherche*.
- Jun Heyng, Hong(1997), *L'évaluation locale de la présence de l'informatisation à Séoul et dans les grandes villes*, Institut coréen administration locale.
- Site du village numérique : <http://www.invil.org/eng/>
- Site de l'ogeum : <http://ogeum.invil.org/>
- L'accueil du centre du village numérique OGEUM : <http://ogeum.invil.org/village/center/intro/contents.jsp>

L'eau, un enjeu fédérateur dans l'émergence du Pôle « Mer » en Région Paca ?

Yann Bertacchini, Arie de Ruiter, Groupe *GOING*^{*72}

Résumé :

« L'innovation est un des facteurs de compétitivité de l'industrie ; elle est d'autant plus efficace quand ses acteurs son regroupés dans des entités développant des synergies de proximité. Leur lisibilité au plan international peut également constituer un facteur d'attractivité mais aussi un label commercial à ne pas négliger. C'est pourquoi le soutien à l'émergence et au développement des pôles de compétitivité est un des axes forts de la politique économique du Gouvernement. »

Avec cette introduction l'Etat a lancé, en septembre 2004, un appel à projets pour l'implantation de 15 pôles de compétitivité en France. La région Paca s'y est inscrite par la proposition d'un projet « Maîtrise et sécurité de l'environnement marin et des systèmes navals ». Ce projet, visant la création d'un pôle « Mer, sécurité et sûreté, environnement durable », à dominance industrielle, a réuni l'ensemble des acteurs socio-économiques et scientifiques régionaux, soutenu par l'Etat, la Région et les Collectivités Territoriales.

Une étude, menée par Toulon Var Technologies (TVT), sur les sciences et technologies de la mer en région Paca, montre une forte présence des entreprises industrielles (plus de 100 entreprises, représentant environ 4000 emplois) travaillant dans les domaines suivants : l'offshore pétrolier, la construction nautique, l'intervention sous-marine, le génie océanique et côtier, l'instrumentation et l'environnement. Ces domaines industriels sont soutenus par une grande activité de recherche et de développement, et une forte présence des centres de formation (52 laboratoires de recherche, écoles et universités, 800 chercheurs), portant sur les thèmes de l'environnement, du génie océanique, de la robotique sous-marine, des matériaux, de l'optique et de l'acoustique sous-marine, de l'instrumentation et de la pisciculture.

Ce potentiel important a justifié l'émergence d'un réseau « Marine & Submarine Network », animé par TVT et initié par des acteurs régionaux : Ifremer, le Centre d'Océanologie de Marseille (COM), l'Observatoire Océanologique de Villefranche (OOV), l'Institut des Sciences de l'Ingénieur de Toulon et du Var (ISITV), l'Université du Sud Toulon-Var (USTV) et des entreprises industrielles régionales.

La Méditerranée est soumise d'une très forte pression de l'homme : une population importante et croissante dans les pays riverains, le tourisme, le trafic maritime, des pollutions chroniques et accidentelles, etc.

La croissance de la population et de ses activités maritimes et terrestres affectent la qualité de l'eau de mer et incitent une demande croissante en eau

⁷² Groupe d'investigation des nouvelles gouvernances

douce. Pour cette raison nous pensons que cette problématique nécessite une coopération entre les acteurs du pôle « Mer » ainsi les acteurs liés à la gestion et à l'utilisation des ressources en eau douce. Dans ce cadre notre étude vise, en appliquant les théories d'Intelligence Territoriale et l'implication des Tic, de constater, développer et susciter cette coopération et de vérifier l'hypothèse suivante ; *L'eau, un enjeu fédérateur dans le développement durable de la région Paca et son pôle « Mer » ; un levier formidable pour atteindre une compétitivité et une visibilité internationales.*

Mots clés : innovation ; compétitivité ; intelligence territoriale ; développement durable ; Tic.

Summary : Innovation, competition and globalisation form the basis for the development of competitive centers. The “call for projects” by the French State has reunited all actors concerned in the creation of a competitive centre in marine environment in the region Provence-Alpes-Côte d'Azur. The problems related to the creation of such a centre subscribe perfectly to the pluri-disciplinarity of Information and Communication Science. The theories and methodologies of Information and Communication Science contribute to a systematic approach of such a development.

Key-words: competitive intelligence; sustainable development; technology watch; water field skills.

Introduction

« L'innovation est un des facteurs de compétitivité de l'industrie ; elle est d'autant plus efficace quand ses acteurs son regroupés dans des entités développant des synergies de proximité. Leur lisibilité au plan international peut également constituer un facteur d'attractivité mais aussi un label commercial à ne pas négliger. C'est pourquoi le soutien à l'émergence et au développement des pôles de compétitivité est un des axes forts de la politique économique du Gouvernement. »

Avec cette introduction l'Etat a lancé, en septembre 2004, un appel à projets pour l'implantation de 15 pôles de compétitivité en France. La région Paca s'y est inscrite par la proposition d'un projet « Connaissance, maîtrise et sécurité de l'environnement marin et des systèmes navals ».

Ce projet, visant la création d'un pôle « Mer, sécurité et sûreté, environnement durable », à dominance industrielle, a réuni l'ensemble des acteurs socio-économiques et scientifiques régionaux, soutenu par l'Etat, la Région et les Collectivités Territoriales.

En 2001, l'économie maritime représentait en France une valeur ajoutée de 18,5 milliards d'euros et de 442.000 emplois, enregistrant une forte croissance entre 1999 et 2001 (11% en valeur et 5% en emplois).

Une étude, menée par Toulon Var Technologies (TVT), sur les sciences et technologies de la mer en région Paca, montre une forte présence des entreprises industrielles (plus de 100 entreprises, représentant environ 4000 emplois) travaillant dans les domaines suivants :

- l'offshore pétrolier

- la construction nautique
- l'intervention sous-marine
- les services : le génie océanique et côtier, l'instrumentation et l'environnement

Ces domaines industriels sont soutenus par une grande activité de recherche et de développement, ainsi que par une forte présence des centres de formation (52 laboratoires de recherche, écoles et universités, 800 chercheurs), portant sur les thèmes de l'environnement, du génie océanique, de la robotique sous-marine, des matériaux, de l'optique et de l'acoustique sous-marine, de l'instrumentation et de la pisciculture.

A travers cet ensemble d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche nous retrouvons la base de la définition d'un pôle de compétitivité, selon l'appel à projets⁷³ :

« La combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherches publiques ou privées, engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets communs au caractère innovant. Ce partenariat s'organisera autour d'un marché et d'un domaine technologique et scientifique qui lui est attaché et devra rechercher la masse critique pour atteindre une compétitivité mais aussi une visibilité internationale ».

Néanmoins, nous pensons qu'il est nécessaire de considérer le développement du pôle « Mer » dans le contexte d'un développement durable prenant en compte toutes les activités socio-économiques de la région d'implantation du pôle ; la région « Provence - Alpes - Côte d'Azur ».

Cette approche systémique est encore soulignée par le travail de réflexion mené par le « Plan Bleu » et sa « Commission Méditerranée du Développement Durable (CMDD) » mis en place par l'adoption d'une Convention pour la protection de la Méditerranée par les 21 pays riverains en 1975 à Barcelone. Nous reviendrons ultérieurement élaborer de façon plus détaillée ce « Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) » et les organismes qui en découlent.

Dans un premier temps et afin de nous rapprocher de la problématique d'un développement durable au sein de la région Paca, présentons quelques faits historiques⁷⁴ qui sont à la base du tissu socio-économique tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Vers 600 avant J.C. les Romains construisirent des villages fortifiés sur les hauteurs, appelés Oppida. On en dénombre 165 dans le Var et 285 dans les Alpes Maritimes. Du fait que les terres du Nord étaient plus riches, la population s'installa surtout dans cette partie de la région (Alpes de Haute Provence, Vaucluse, Nord du Var et des Bouches du Rhône). A la même

⁷³ CIADT, (2004), « Appel à projets », p. 4

⁷⁴ <http://www.netprovence.com/tourisme/histoire>, consultée le 12 avril 2005

époque les Phocéens créent Marseille. Le commerce des Marseillais permet les échanges avec l'Orient. Ainsi l'ambre de la Baltique et l'étain de Bretagne, acheminés jusqu'à Marseille par les routes terrestres sont exportés. De plus, les productions locales (vins, sel, salaisons, plantes aromatiques) ont également ainsi un débouché. Pour ce faire, les Marseillais créent sur la côte provençale de nombreux ports de cabotage (la Ciotat, le Brusq, Hyères, Brégançon, Cavalaire, Saint-Tropez, Antibes, Nice et Monaco).

Vers l'an 1000, après de nombreux siècles dévastateurs (notamment à cause de conflits permanents entre tribus), la Provence connaît enfin une nouvelle période de prospérité.

Les terres sont remises en culture, on assiste à une production vinicole et des animaux de ferme, des pêcheries sont signalées en Camargue et sur l'Etang de Berre, des moulins sont construits ou reconstruits. Ce nouvel essor économique réveille également le commerce international dont Marseille sait à nouveau tirer profit.

En 1496, la France veut faire valoir les droits d'Anjou sur Naples, la guerre reprend en Italie. Toulon est transformé en port de guerre moyennant de gros investissements. Les Marseillais arment à la course et pillent gaiement de nombreux vaisseaux Génois, Florentins et Espagnols. Leurs prises encombrant tellement le port que le roi ordonne la construction d'un quai. En 1633, le cardinal Mazarin réorganise la marine française en Méditerranée. En 1642, les arsenaux, les fortifications de Toulon, de Giens, des îles d'Hyères, ainsi que 65 vaisseaux de guerre et 25 galères assurent la sécurité du commerce en Méditerranée contre les Barbaresques. A cette époque, un grand élan démographique fait doubler la population qui est de plus en plus attirée par les villes (Marseille, Aix, Toulon). Les rendements agricoles restent médiocres et il est impossible de nourrir tout le monde sans l'importation. Vers 1850, la région est économiquement, comme partout en France bénéfique, à l'industrie. Cette industrie en région Paca est surtout liée à la construction navale. De surcroît, le chemin de fer relie Lyon à Paris puis à Nice. En 1864, le département des Alpes Maritimes se complète de Nice et d'un morceau du Var, donnant naissance à une zone d'accueil pour les séjours de santé et les plaisirs mondains inaugurant la première vocation touristique de la région.

La seconde guerre mondiale voit une destruction de Toulon, port militaire, et ce n'est qu'après la guerre qu'on peut assister à sa reconstruction.

En 1946 Jacques Yves Cousteau crée le « Commandement des Interventions Sous la Mer (COMISER) » à Toulon. Cousteau, renommé à travers le monde pour ses explorations du milieu sous-marin, contribue ainsi au développement de l'industrie technologique sous-marine.

Aujourd'hui la population de Paca a atteint 4,6 millions d'habitants (75% étant concentrés sur la bande littorale).

Marseille est devenue premier port de la Méditerranée et bénéficie d'une forte activité de transport maritime. L'activité industrielle liée à la présence de la Marine Nationale, génère un important tissu de sous-traitance : mécanique, chaudronnerie, ingénierie, informatique, électronique, robotique, etc... La tradition navale se perpétue au travers des chantiers de construction et de réparation.

Par ailleurs, la plaisance s'est développée grâce à la construction de bateaux, de planches à voile, voileries, cordages. L'agriculture, la viticulture, l'horticulture et la pisciculture contribuent à un tissu socio-économique remarquable. Le patrimoine riche en espaces naturels, historiques, et archéologiques, le climat et « l'Art de vivre » attirent chaque année environ 35 millions de touristes (dont 70% sur le littoral) et contribuent encore à une forte croissance de la population.

Pour toutes ces raisons, la qualité de l'eau de mer est d'une importance évidente pour la population. La pollution de l'eau de mer affecte le tourisme, le nautisme, la plaisance, la pêche et la santé de tous. Ainsi, nous pouvons constater une forte dépendance socio-économique de la région directement liée à la qualité de l'eau de mer.

D'une part, cette qualité de l'eau de mer subit la forte pression des activités maritimes (trafic maritime, offshore pétrolier, etc...). Même si, comme le souligne le « Plan Bleu »⁷⁵, environ 80% de la pollution marine est d'origine terrestre (industrie, agriculture, déchets, eaux usées, etc...); cette pollution du milieu aquatique terrestre étant propagée vers la mer par les rivières et fleuves superficiels et souterrains.

Simultanément, la pollution générée par les activités terrestres est également à la base de la pollution des ressources en eaux douces souterraines. Les nappes phréatiques sont trop souvent polluées. La plupart de cette pollution est générée par l'agriculture qui utilise des produits chimiques pour le développement des cultures, ainsi que pour leur protection contre les agressions des insectes, (etc.).

Pourtant, ces ressources d'eau douce souterraines sont d'une importance cruciale pour tous les échelons de la société.

Aujourd'hui l'importance fondamentale de l'eau en termes de quantité et de qualité est mise en exergue quotidiennement. « *Il faut de l'eau pour le pastis* » est une expression locale, souvent entendue. Heureusement, notre prise de conscience du rôle fondamental de l'eau est toutefois plus sérieuse et l'eau est désormais considérée comme une « source de vie »⁷⁶ essentielle.

En effet la sécheresse qui frappe la région Paca depuis plus de deux ans maintenant, inquiète beaucoup de monde. Les agriculteurs régionaux ont besoin d'eau pour irriguer leurs terrains, les communes pour leurs espaces verts et même les citoyens pour arroser leurs jardins ou pour laver leurs voitures. Pourtant, la plupart de la population assume systématiquement la suffisance de l'eau potable pour ses usages domestiques, aujourd'hui et pour les années à venir. Elle a désormais l'habitude de laisser l'eau couler, et couler toujours comme une denrée impérissable. Et pourtant, l'eau douce est elle une ressource inépuisable ?

Pour ces raisons nous pensons que les problématiques liées à l'eau nécessitent une gestion ainsi qu'une protection intégrée des milieux aquatiques maritimes et terrestres. Cette approche intégrée est encore

⁷⁵ Plan Bleu : www.planbleu.org

⁷⁶ L'Assemblée Générale de l'ONU a proclamé la période 2005-2015 décennie internationale d'action, « L'eau, source de vie » par la résolution A/RES/58/217, http://www.unesco.org/water/water_celebrations/decades/water_for_life_fr.pdf

soulignée par la « Directive Cadre sur l'Eau (DCE) » adoptée par le conseil européen en 2000. Cette directive européenne est fortement basée sur le modèle français qui avait déjà été mis en place par la loi sur l'eau de 1964.

De ce fait, la directive européenne ainsi que la loi française visent la gestion de l'eau par bassin versant. Dans ce cadre la gestion de l'eau en Paca fait partie d'une gestion globale de l'eau du bassin versant de la Méditerranée. Ainsi, le bassin versant de la Méditerranée est le territoire sur lequel toute goutte d'eau qui tombe va en ruisselant rejoindre la Méditerranée. Le périmètre de ce bassin correspond aux lignes de partage des eaux, c'est à dire la limite (un sommet très souvent) où une goutte d'eau ne va plus ruisseler vers le bassin versant de la Méditerranée, mais vers un bassin hydrographique voisin.

Il est évident qu'une croissance de la population et de ses activités a une répercussion négative sur la qualité des milieux aquatiques maritimes et terrestres et incitent à une demande croissante en eau douce. Ainsi, cette problématique complexe affectant le bien-être de toute la société nécessite une approche collective portée, partagée et communiquée par tous les échelons de cette société ; les entreprises, les institutions, les associations et les citoyens.

Notre réflexion a pour but de contribuer à cette approche collective par le processus de l'Intelligence Territoriale. A travers une identification des acteurs, de leurs compétences et de leurs échanges nous viseront à vérifier l'hypothèse selon laquelle *L'eau est un enjeu fédérateur dans le développement durable de la région Paca et de son pôle « Mer », ainsi qu'un levier essentiel pour atteindre une compétitivité et une visibilité internationale.*

Dès lors nous étudierons dans une première partie le concept d'intelligence territoriale et dans une seconde partie, nous nous intéresserons aux principaux réseaux impliqués dans la gestion de l'eau en région Paca.

1. L'Intelligence Territoriale

Face à la mondialisation de la société contemporaine et à l'incertitude, la perte de confiance qu'elle entraîne au sein de la population (à cause par exemple des récentes délocalisations des entreprises régionales, du chômage, de la pénurie de logement ainsi que de la hausse des prix, de la compétition de main d'œuvre venant d'Europe de l'Est, etc.), nous constatons que l'Etat français s'est depuis quelques décennies engagé dans une décentralisation des pouvoirs publics vers des institutions politiques et administratives « locales ». Cette décentralisation *territoriale*, qu'elle soit à l'échelle de la commune, de l'intercommunalité, du département ou de la région, contribue à un « rapprochement du citoyen des centres de décision qui influent sur sa vie quotidienne » (Dumas, P., 2004). Ce rapprochement permet au citoyen de mieux évaluer les résultats des décisions « locales », d'exprimer sa satisfaction, ou son insatisfaction sur lesdits résultats, ou même de contribuer et participer au processus de décision.

La définition

Tout d'abord, présentons une définition de l'Intelligence Territoriale, selon Bertacchini, Y., (2004) :

« Un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente. L'objectif de cette démarche, est de veiller, au sens propre comme au sens figuré, à doter l'échelon territorial à développer de ce que nous avons nommé le capital formel territorial ».

Dans cette définition nous constatons la complémentarité qui existe avec le concept d'intelligence collective que Pierre Lévy (1997) a traité précisément dans son œuvre « *L'intelligence collective – Pour une anthropologie du cyberspace* », et dont nous présentons une définition par la citation suivante :

« L'intelligence collective consiste à mobiliser au mieux et à mettre en synergie les compétences des individus, en partant du principe que chacun sait quelque chose, est doué de compétences et de savoir-faire. Une bonne organisation et un sens de l'écoute mutuelle suffisent à mettre en œuvre ce type d'intelligence collective au sein de petits groupes humains : quartier, école ou association.... Mais avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'intelligence collective peut être mise en œuvre à une plus grande échelle » (Lévy, P., Allemand, S., 1996).

A partir de ces définitions nous pouvons constater que l'intelligence territoriale signifie le processus de l'intelligence collective appliqué à l'échelle du « territoire ».

La notion de « territoire » constituant le support fondamental du concept il est nécessaire d'en définir ses caractéristiques.

Le territoire physique

Dans la notion de territoire nous pouvons constater un espace physique comme la région, délimité géographiquement, contenant des rues, des places, des habitants, etc..... Par ailleurs, ce sont justement ses habitants qui contribuent à la notion d'un espace des territoires multiples, « *voir une multitude : pour habiter, pour travailler, pour se recréer et même pour rêver ; des espaces vécus et des espaces subis ; des cellules locales et des réseaux ramifiés* » (Bertacchini, Y., 2003).

Ces territoires multiples sont en constante interaction. Chacun possédant son identité *pérenne*, ces *citoyens* s'établissent des réseaux humains sociaux, des « communautés » autour d'intérêts et d'objectifs communs (culturels, politiques, économiques, humanitaires, etc...) dans un espace physique, pleinement porteur d'une image par son patrimoine, son histoire, sa culture ; sa mémoire.

L'intelligence territoriale ne peut s'abstraire à une démarche historique. Pour cette raison, nous nous rapprochons de la problématique évoquée dans notre introduction, par une présentation de l'histoire de l'eau et de sa gestion en Provence et notamment à Marseille.

L'histoire de l'eau en Provence

Vers 600 ans avant J.C. des colons phocéens fondent la ville de Marseille sur la berge nord d'une petite baie, le Lacydon, actuel vieux port. Ce lieu abrité, cerné par des marais, qui seront en partie drainés par des canaux, est stratégique. Les ressources abondantes en eau douce assurent à la cité une autosuffisance en cas de siège. L'eau est disponible immédiatement grâce à des puits, des citernes ou des bassins, récoltant les eaux de pluie et divers aqueducs ou canalisations de drainage des nappes alentours. Des égouts couverts sont construits, ainsi que des thermes publics, qui confirment l'abondance de l'eau au cœur de la ville. A la fin de cette période antique l'eau arrive déjà directement dans les maisons.

Après la chute de l'empire romain, débute une période troublée par les invasions de tribus barbares ; les Francs au 6^{ème} siècle ; les Sarrasins au 9^{ème} siècle. Les modes de vie changent, les savoirs et les techniques apportées par les peuples antiques sont oubliés, délaissés. Les ouvrages hydrauliques ne sont pas entretenus, voire même abandonnés.

Après l'essor commercial de l'an 1000, la cité est partagée entre ville « haute » régie par l'épiscopat et la prévôté, et ville « basse » autour du vieux port, régie par les Vicomtes de Marseille. Les problèmes de disponibilité en eau potable sont exacerbés par les tensions entre les communautés. Si la ville « basse » ne connaît pas de problèmes d'approvisionnement, la ville « haute » est rapidement en régime de disette. Un nouvel aqueduc, amenant l'eau par la porte d'Aix, ainsi que des fontaines et abreuvoirs sont construits. Une première taxe « fontainière » est instaurée.

De 15 000 âmes en 1524, Marseille en compte 88 000 en 1790. Avec la construction de l' Arsenal des galères en 1680, la ville s'étend vers le sud, les ressources en eau commencent à manquer. La pénurie se révèle même

catastrophique en période de sécheresse. Les eaux usées n'étant toujours pas ou mal collectées, les épidémies dues aux eaux contaminées sont fréquentes.

Les problèmes liés à la gestion, au contrôle, à la répartition des ressources et à l'entretien de l'installation existante entraînent une confusion telle, entre les différents bénéficiaires du droit de l'eau, qu'il faut une ordonnance royale pour recenser et organiser les différentes dotations. En parallèle à ce marché de l'eau de nouveaux métiers apparaissent : gardes puits, fontainiers, médiateurs, artisans, maçons.

Au début du 19^{ème} siècle, les Marseillais sont toujours plus nombreux : 140 000 en 1830. L'eau est de plus en plus polluée. Des mesures sont prises pour tenter de maîtriser les rejets d'eaux usées et de régler le problème catastrophique de la distribution. A travers le 19^{ème} siècle des nouveaux ouvrages hydrauliques sont construits afin d'alimenter une population toujours croissante.

Au début du 20^{ème} siècle, des changements dans le paysage provençal se font rapidement ressentir : cultures maraîchères irriguées, parcs, jardins, arbres, ... L'industrie trouve un appoint de force motrice et fait sa révolution. Cependant, les progrès de la médecine et de l'hygiène viennent remettre en cause la qualité de l'eau. Eau stagnante des réservoirs domestiques, canaux non couverts, rejets industriels, cadavres, lavage du linge, latrines, etc. entraînent la nécessité d'une meilleure gestion. Les canalisations sont doublées et couvertes. Un « tout à l'égout » est mis en place.

Depuis, les techniques de la gestion de l'eau et le traitement des eaux usées ont bénéficié d'une forte innovation, et ont donné lieu à de nouveaux ouvrages hydrauliques partout dans la région.

Afin d'illustrer la situation dans les petites communes de l'arrière pays provençal pendant les années 1950-1960, nous aimons à nous référer aux histoires de Marcel Pagnol. Nous pensons particulièrement à la scène où toute la population se réunit afin de confronter le maire du village et l'ingénieur de la « société des eaux » parce que la fontaine du village ne donne plus d'eau⁷⁷. Cette scène montre parfaitement le sens de « communauté » que nous retrouvons à la base du concept de l'intelligence territoriale. Elle appuie notamment le rôle central de la fontaine, souvent située sur la place du village, comme lieu central de rencontre ; comme espace public évocateur d'un sens de communauté.

Néanmoins, par l'introduction des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans notre vie quotidienne l'espace public se réduit de moins en moins à un espace physique supposant des rues et des places ; elle brouille les découpages administratifs et politiques.

Cette influence des TIC sur la société est développée dans un article de Mattelart, A. (1997) que Cabin, P. (1998) présente de la façon suivante : « *Face au développement de nouveaux médias, Marshall McLuhan prophétisait l'avènement d'un « village global ». C'est davantage à la naissance d'une « communication-monde », selon Armand Mattelart, à*

⁷⁷ Jean de Florette / Manon des sources – Marcel Pagnol

laquelle on assiste avec ses réseaux, ses centres et ses périphéries... Une évolution qui pose en termes nouveaux la question de la citoyenneté ».

Les TIC

Avec l'essor des TIC, par l'innovation des *réseaux de transports* et des *réseaux de communications généraux et techniques* (Claval, P., 1990), nous constatons un raccourcissement des distances-temps participant à l'émergence des nouveaux espaces ; des territoires *virtuels* ; des territoires en construction qui « *ne sont pas bornés ou, tout au moins, leurs frontières sont souples et mouvantes, ils se définissent et se structurent progressivement sans qu'il soit possible encore de les identifier et encore moins de les gouverner* » (Bertacchini, 2003).

Dans cette notion d'une contraction « Espace-temps » nous distinguons trois aspects importants : « local-distant », « synchrone-asynchrone » et « individu-groupe ». Ces aspects trouvent toute leur ampleur dans l'interactivité que permet l'Internet. La mise en réseaux des ordinateurs globaux permet la communication d'une personne à une autre (courrier électronique et conférences audio-visuelles), ainsi que la consultation et la diffusion d'information (publications électroniques et bases de données)⁷⁸, dans un espace immatériel ; le *cyberespace*. Par ailleurs, il semble que ce soit surtout l'aspect « *individu-groupe* » qui nécessite une élaboration.

Comme le souligne H. Bakis (1990) ; les réseaux humains ont toujours existé. Ainsi, dans les communications à travers l'Internet et son *cyberespace*, nous voyons apparaître des nouveaux réseaux humains sociaux ; des « *communautés virtuelles* » autour de leurs propres objectifs et intérêts *collectifs*. Contrairement aux communautés du territoire physique que nous avons évoqué précédemment, ces communautés virtuelles semblent libérées des contraintes physiques. Toutefois, elles s'inscrivent dans un ensemble soumis aux règles et mécanismes des structures et des organisations. Cette capacité d'un échange des savoirs instantanés entre personnes « locales/globales » constitue l'arme décisive pour atteindre l'innovation requise dans une stratégie de développement territorial :

« La capacité à former et reformer rapidement des collectifs intelligents deviendra l'arme décisive des bassins régionaux de savoir-faire en compétition dans un espace économique mondialisé » (Lévy, P., 1997).

Le territoire virtuel

Le territoire virtuel, au sens où nous l'entendons dans le cadre d'un développement local, apparaît comme une contraction des communautés virtuelles et du territoire physique, pleinement porteur de son image (patrimoine, histoire, culture, mémoire), avec tout ce que véhiculent l'ensemble des acteurs « *locaux et/ou virtuels* » en terme de savoir, d'apprentissage, de transmission des connaissances et des compétences.

⁷⁸ Dans ce cadre nous référons à un autre concept des Sciences de l'Information et de la Communication ; la CMO qui est souvent défini par la Communication Médiatée et/ou Médiatisée par Ordinateur

Cette construction d'un territoire virtuel que plusieurs études des usages et des contenus territoriaux de l'Internet ont confirmée (Thierry, D., 2004 ; Grasland, L., 1997), est soulignée par la citation suivante :

« Les réseaux de télécommunications, et en particulier Internet, permettent de s'affranchir des contraintes de distance et de satisfaire potentiellement l'homme dans son désir d'ubiquité. Pour autant, l'amélioration globale de l'accessibilité ne réduit pas la différenciation spatiale et l'émergence de nouveaux concepts (cyberespace, espaces virtuel...) ne signifie pas la mise au rencart d'une notion indissociable de cette différenciation, le territoire » (Grasland, L., 1997).

Dans le cadre d'un développement territorial nous distinguons 2 modalités ; *exogène* et *endogène*. Dans l'approche *exogène* le territoire fait appel à des compétences, des richesses et des ressources externes à l'espace qu'il tente de développer et les applique dans le développement de cette espace local. Nous reviendrons ultérieurement sur la façon dont l'aspect *exogène* peut contribuer à la visibilité du territoire sur un plan « local » autant que « global » ; une visibilité constituant « *un facteur d'attractivité, mais aussi un label commercial à ne pas négliger* »⁷⁹.

Dans un premier temps, présentons l'approche *endogène* qui forme la base du processus de l'Intelligence Territoriale.

L'approche endogène

L'approche *endogène* part de la notion selon laquelle le territoire lui-même est porteur de toutes les compétences et connaissances nécessaires pour faire aboutir le développement durable de l'espace local. Afin de les mobiliser il faut *communiquer*.

Dans cette démarche d'un « *processus informationnel et anthropologique* » que signifie l'intelligence territoriale, nous distinguons trois hypothèses essentielles (Bertacchini, 2000) :

- Les acteurs échangent de l'information (énergie)
- Ils accordent du crédit à l'information reçue (information)
- Le processus de communication ainsi établi, les acteurs établissent les réseaux appropriés et transfèrent leurs compétences (projet)

Nous expliquerons ces hypothèses en plus de détails dans les paragraphes à venir :

La création de contenus

« S'il est primordial que les territoires intègrent ces technologies de l'information et de la communication, il est tout aussi nécessaire qu'ils la nourrissent, au risque de se trouver marginalisés sur un plan national comme international » (Bertacchini, 2004).

⁷⁹ CIADT, (2004), « Appel à projets », voir citation du début de notre introduction

Cependant, pour que les acteurs échangent de l'information et qu'ils accordent du crédit à l'information reçue, la création des contenus, dans l'objectif d'une fédération des connaissances et compétences autour d'un projet de développement local, devrait, selon Bertacchini (2004) :

- se baser sur des études de besoins par groupes et catégories (personnes âgées, communautés culturelles, sans emploi, jeunes, handicapés, etc.).
- favoriser et soutenir par appel d'offre la création de contenus originaux et la numérisation de contenus déjà existants sur d'autres supports (écrit, vidéo, etc.).
- soutenir la confection de bases de données et la diffusion en ligne des innovations et des contenus, avec des normes de catalogage et des moteurs de recherche spécialisés

Par ailleurs, afin d'établir une création de contenus d'une plus grande variété de la part de tout l'ensemble des échelons sociaux locaux, il est nécessaire de sensibiliser les élus *et* les citoyens aux problématiques liées au développement territorial.

Ainsi une diffusion vers le grand public, d'informations concernant les problématiques de la gestion et de la protection des milieux aquatiques maritimes et terrestres [que cette diffusion soit réalisée par des médias (Internet, télévision, presse, etc.) ou par des formations à l'école, à l'université, ou sur le « terrain »], ne pourra probablement que susciter des réactions de la part des citoyens.

Afin de profiter au maximum de la diffusion de ces réactions il est nécessaire que ces citoyens aient accès aux Nouvelles Technologies d'Information et Communication (NTIC), voire à l'Internet. Néanmoins, nous constatons d'une part une inégalité dans l'implantation géographique des NTIC. D'autre part, même-ci l'accès aux NTIC est établi, leurs applications effectives par les citoyens nécessitent leur formation dans l'utilisation de ces outils.

Pour cette raison nous remarquons en plusieurs régions de France, que la politique des collectivités territoriales s'est depuis plusieurs années engagée dans la création des « Points d'Accès à l'Internet Citoyen (PAIC) »⁸⁰. Par une incitation financière, les communes et associations locales organisent le libre accès aux fonctionnalités informatiques (logiciels bureautiques, connexion Internet) auprès du citoyen. Pourtant, les pratiques d'accueil, d'information et de formation de ces centres ne sont souvent pas encore assez développées pour atteindre les objectifs visés, comme le démontre l'étude de Daniel Thierry (2004) sur les « Cybercommunes » en Bretagne. Dans ce même cadre le cabinet « Proposition » de Marseille et le « Laboratoire I3M Lepont » de l'Université du Sud Toulon-Var effectuent une étude sur les

⁸⁰ Le projet « *Cybercommunes* » en Bretagne, le programme « Espaces Régionaux Internet Citoyen (ERIC) » en PACA

usages et pratiques des « Espaces Régionaux de l'Internet Citoyen (ERIC) » en région PACA.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons constater une intégration globale des NTIC parmi tous les échelons territoriaux. Dans ce cadre, nous pensons que l'implication de l'ensemble des échelons sociaux locaux dans le développement local s'effectue par une fédération de ces « *acteurs locaux de culture différente* » autour d'un intérêt collectif ; autour d'un projet partagé.

« *Si le processus de création de contenus numériques ne se fixe pas pour objectif premier d'associer les citoyens, les chefs d'entreprises, les administrateurs, les territoriaux, les socio-éducatifs, alors, la politique locale de développement ne peut pas prétendre à l'édification de l'organisation agrégative de ces pratiques* » (Bertacchini, 2004).

Dans le cadre de notre étude nous pensons qu'une association des acteurs locaux autour du projet partagé d'une *gestion et protection des milieux aquatiques maritimes et terrestres* peut contribuer non seulement au développement durable du pôle de compétitivité, du pôle « Mer », mais également au développement durable de toute la région Paca.

C'est pourquoi il est indispensable de s'interroger sur l'identité des acteurs, leurs compétences en la matière et sur les interrelations qu'ils tentent de développer avec l'objectif commun de contribuer à la mise en œuvre du projet. C'est ce à quoi répond le concept de veille territoriale.

La veille territoriale

Dans le concept de l'intelligence territoriale nous distinguons deux axes fondamentaux ; à savoir, *latéral* et *vertical*. Le premier a pour objectif de mesurer le réservoir de potentiel d'action locale à travers le territoire physique tandis que le second organise les liaisons et relations entre ce territoire physique et ses représentations virtuelles.

Ainsi, la première mission du processus d'intelligence territoriale consiste en la détection des compétences locales jusqu'à l'organisation de leur transfert. Dans ce cadre, l'action de la veille territoriale a pour objet de repérer, observer et inventorier les acteurs « locaux », leurs compétences et leurs interrelations.

Du fait que les NTIC sont aujourd'hui globalement intégrés dans tous les échelons territoriaux, nous avons choisi dans un premier temps, de réaliser l'action de veille sur les acteurs et leurs réseaux en utilisant les méta-moteurs disponibles sur Internet. Cette approche *verticale* de la veille territoriale nécessite que les résultats obtenus soient vérifiés auprès de la réalité existante. Elle s'effectue à travers le territoire physique, ses acteurs, leurs diverses compétences et leurs interrelations. Ceci constitue l'approche latérale. Cela signifie que cette dernière permet de vérifier les résultats obtenus par l'approche verticale. Nous pensons que cette vérification nécessaire peut être faite par une enquête sur les acteurs que nous avons identifiés dans notre action de veille.

Notre étude se limite à l'identification des principaux acteurs et réseaux des acteurs « locaux » impliqués dans la gestion et la protection des milieux

aquatiques maritimes et terrestres. Nous présenterons les premiers résultats de cette identification dans le chapitre suivant.

*Comment ces acteurs accordent-ils du crédit à l'information reçue ?
Comment le processus de communication va-t-il contribuer à l'établissement des réseaux et au transfert des compétences ?*

Le capital formel

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la création de contenus a pour objectif que les différents acteurs impliqués dans le développement local s'échangent des informations. Lorsque ces acteurs reconnaissent une valeur ajoutée à l'information reçue pour atteindre leurs propres objectifs, ils s'engagent alors dans un processus de communication avec les acteurs émetteurs. Si à partir de ces communications les acteurs reconnaissent réciproquement qu'ils partagent des objectifs collectifs, ils peuvent dès lors, établir des relations réticulaires.

Néanmoins, les transferts de compétences entre ces acteurs ne se réalisent pas naturellement. Afin d'établir entre eux un véritable échange des compétences, il est nécessaire qu'ils s'approprient ce que nous désignons par capital formel (Bertacchini, 2004).

Cette dernière notion peut être définie comme l'engagement des acteurs à adhérer à une identité collective, c'est à dire qu'ils se reconnaissent des valeurs ou des codes communs et qu'ils s'engagent effectivement dans un partage des informations. Cela signifie qu'à travers leurs interactions, ces acteurs établissent un consensus dans les règles et procédures qui seront à la base d'un véritable échange de leurs compétences.

Dans le cadre du développement local, il est dès lors nécessaire d'envisager la méthode d'établissement des échanges transversaux de compétence à travers ces réseaux.

Conclusion

En conclusions de notre article nous pouvons constater que la démarche du développement d'un pôle de compétitivité marin en région PACA est fortement dépendante de la volonté d'échange entre les acteurs locaux. Cette volonté s'est récemment affichée par la mobilisation des acteurs lors de l'appel à projets du pôle de compétitivité 'Mer, Sécurité & Défense'. L'absence de préoccupations liées à cette énergie vitale et le manque de concertation entre les acteurs et d'échanges compromettraient le développement prévu.

Ligne tendancielle

Nous réunissons dans ce paragraphe les principales données relatives aux réserves, à l'état de la qualité des eaux et à sa consommation par les riverains.

- 80 % des pollutions sont d'origine terrestres & humaines (Cf : Plan Bleu).
- 50 à 75% des eaux françaises sont fortement dégradées, « *sans même prendre en compte de nombreux polluants.* » (Rapport du Muséum d'histoire naturelle, 6 juin 2005).
- - de 50% des eaux du territoire métropolitain pourront atteindre le bon état écologique requis d'ici 2015. (directive cadre 2000)
- 8 pays riverains utiliseront 100% de leurs ressources d'eau en 2025.

Le projet de développement local

Ayant pour objectif de réunir les initiatives des approches réticulaires que les interactions entre les acteurs ont établies précédemment, l'intelligence territoriale s'intéresse à la mise en réseau des porteurs de projets pour définir les actions de développement local.

Pour les identifier, il est nécessaire d'analyser les liens existants entre chacun des acteurs de ces réseaux repérés dans notre action de veille. Cette analyse peut être effectuée par une enquête les concernant à titre individuel. Par ailleurs, le fait que l'intelligence territoriale vise l'intégration des TIC dans l'ensemble des échelons territoriaux dans le cadre du développement, nous permet d'effectuer une analyse par l'utilisation des outils de la CMO comme par exemple, la cybermétrique.

Dans le cadre du programme de recherche « Mainate »⁸¹ mené au sein du Laboratoire Lepont, des outils ont été développés afin de représenter le territoire virtuel. Ces dispositifs socio-techniques permettent de visualiser les liens et les distances entre les acteurs sous forme d'une cartographie. De cette cartographie nous pouvons déterminer qui sont ces acteurs porteurs au sein des interactions. Par une médiation l'intelligence territoriale vise à inciter ces

⁸¹ Mainate : « Management de l'information appliquée au territoire », initié en 1994.

acteurs porteurs à négocier et à définir ensemble leurs futures actions dans le cadre du développement local.

L'approche exogène

L'approche exogène comme appliquée dans le processus de l'intelligence territoriale vise à contribuer à la visibilité du territoire sur un plan « local » autant que « global ». Comme il est mentionné dans l'introduction de l'appel à projets cette *visibilité* constitue « *un facteur d'attractivité, mais aussi un label commercial à ne pas négliger* ». L'objectif de l'approche exogène du développement local consiste en la diffusion de l'information à l'extérieur du complexe local. « *Après avoir reconnu en interne les compétences mobilisables localement, il faudra les faire connaître et reconnaître, les faire valoir* » (Bertacchini, 2004).

Cette diffusion de l'information s'effectue à travers les deux dimensions que nous avons déjà évoquées dans l'approche endogène : A savoir à travers les axes latéraux et verticaux.

Dans la dimension latérale, qui fait référence au territoire physique, cette diffusion peut être effectuée par des formations, des présentations ou des expositions (temporaires ou permanentes) vers la population du territoire physique. Cette diffusion va encore renforcer l'implication des citoyens dans la création des contenus telles qu'évoquées précédemment.

La transmission de l'information dans la dimension verticale consiste en la diffusion dans l'espace virtuel, voire l'Internet. Dans ce cadre nous pensons plus particulièrement à la création de portails des contenus territoriaux ou thématiques.

Bibliographie

Bertacchini, Y. (2004), « Entre information & processus de communication : L'intelligence territoriale », Les Cahiers du Centre d'études & de Recherches, *Humanisme & Entreprise*, n° 267, La Sorbonne Nouvelle, Paris, Octobre 2004.

Bertacchini, Y. (2003), « Territoire physique / territoire virtuel : quelle cohabitation ? », Revue ISDM n° 9, Article n° 77.

Bertacchini, Y., Boutin, E. (2003), « [Une lecture possible du territoire Sôphopolitain : l'observation des représentations virtuelles d'une technopole](#) », Revue ISDM n° 7, Article n° 64.

Boutin, E. (2004) « [Qualifier la présence d'une ville sur le Web par des indicateurs cybermétriques dynamiques : une validation expérimentale sur 10 villes françaises](#) », Revue ISDM n° 16, Article n° 159.

Breton, P., Proulx, S. (1989), « L'explosion de la communication », La Découverte / Boréal.

- Dou, H. (1995), « Veille Technologique et Compétitive », Dunod, Paris.
- Hall, E. T. (1971), « La dimension cachée », Editions du Seuil.
- Harbulot, C. (1992), « La machine de guerre économique », Economica.
- Herbaux, P. (2004) « Les 'TIC', un outil de l'intelligence territoriale », Revue ISDM n° 16, Article n° 156
- Hiltz, S., Turoff, M., (1981), « Network Nation : Human communication via computer », Addison-Wesley.
- Hinggi, M. (2004) « Le développement d'une ville moyenne dans l'espace Euro Méditerranéen. L'étude d'un cas : La Ciotat », Revue ISDM n° 14, Article n° 143.
- Jakobiak, F. (1998), « *L'intelligence économique en pratique* », Les Editions d'Organisation.
- Jakobiak, F. (1990), « Pratique de la veille technologique », Les Editions d'Organisation.
- Lévi-Strauss, C. (1989), « Des symboles et leurs doubles », Plon.
- Morin, E. (1990), « Introduction à la pensée complexe », ESF.
- Morin, E. (1977) (1980) (1986), *La méthode*, Tome 1, 2, 3). Seuil.
- Queyras, J., Quoniam, L. (2004), « [L'utilisation des TIC dans l'évaluation d'une politique territoriale de coopération scientifique entre la France et le Brésil : le cas des accords CAPES-COFECUB](#) », Revue ISDM n° 16, Article n° 164.
- Reiffers, J-L. (1997), « La Méditerranée aux portes de l'an 2000 », Economica.
- Revelli, C. (1998), « Intelligence stratégique sur Internet », Dunod, Paris.

Television numérique & Projet Horizon 2008 de France 3 Corse.

Marie-Michele Venturini, Yann Bertacchini

Résumé :

Dans cet article, nous exposons les éléments qui permettent d'appréhender et de comprendre le contexte et l'arrivée de la télévision numérique en France, d'en saisir les enjeux tant au niveau national que régional, avec le projet de France 3 Corse.

Mots-clé :

Décentralisation ; Local ; Numérique ; Territoire ; Télévision ; Tic.

La dimension locale est un contrepois à la mondialisation, un lieu d'enracinement et de refondation qui donne à chacun d'entre nous des repères structurants et concrets. Le lien social et affectif se construit, en effet, au coeur du proche entourage qui fournit l'essentiel des informations nécessaires à la vie quotidienne : à l'échelon local, on se connaît, on se comprend. Aujourd'hui le local, porteur de sens, est réhabilité face au global, où les identités paraissent plus diffuses voire plus diluées.

Lorsque nous faisons référence au local, nous évoquons en fait et, de fait, la bonne distance à trouver entre les acteurs d'un territoire et leurs représentations, entre leur mode de vie et leur inclusion à un, voire plusieurs groupes locaux. Cette distance peut être traduite par un mot, la proximité et traduire soit, une vision de l'humanité soit, la production d'obstacles et de barrières que cette échelle se propose de réduire. Cette mise à distance peut révéler aussi l'absence de communications, de relations au sein des groupes et d'organisation d'un territoire.

La mondialisation et la diffusion technologique modifient notre rapport au milieu naturel, montrent et soulignent toute la dispersion de l'espèce humaine et les différents moyens et formes de communication proposés réduisent cette distance. En corollaire, il s'établit un lien contradictoire qui agit sur l'unité ou l'hétérogénéité territoriale.

Dans ce contexte d'informations et d'interrelations, l'image en général et la production audiovisuelle en particulier sont appelées à jouer un rôle majeur. Depuis vingt années, en France, les télévisions locales, ont contribué à faire exister et à promouvoir cette dimension de proximité et ont probablement invité les téléspectateurs à maintenir ou à renouveler leur intérêt pour la vie locale. La proximité, c'est l'échelle où le téléspectateur peut aussi être acteur de la vie culturelle, sportive, associative, économique, citoyenne.⁸²

En effet, la télévision dite de proximité traite de tous les aspects de l'environnement du téléspectateur : vie culturelle, associative, sportive, éducative, économique. Les habitants d'un territoire font de plus en plus part d'une demande toujours plus pressante d'une démocratisation de l'accès à l'information. Dans cette perspective, les télévisions locales structurent le paysage audiovisuel et participent à l'aménagement de nos territoires : les régions qui ne seraient pas dotées de cet équipement ne pourraient répondre à ces besoins et accuseraient un retard impossible à compenser.

Notre article se propose, in fine, de présenter dans ce paysage audiovisuel le projet Horizon 2008 de France 3 Corse en commençant par rappeler la situation de la télévision locale en France, puis situer les perspectives numériques de la Tv locale enfin, présenter le projet de France3 Corse..

La situation de la télévision locale en France

Une attente du public

⁸² in [<http://www.avicca.org>]

Avec le développement des nouvelles technologies de communication, la progressive intégration de la télévision de proximité dans notre paysage audiovisuel va répondre aux attentes des téléspectateurs qui trouvent dans cette télévision singulière une forme de compensation à un certain " éloignement " de l'audiovisuel, dont les programmes s'internationalisent de plus en plus. La télévision locale, plus authentique et familière, est un moyen de nourrir et d'affermir une culture locale, capable de dynamiser la citoyenneté de proximité.

Bref, le public souhaite une " télévision-miroir " qui reflète ce qu'il vit et dans laquelle il se reconnaît. La régularité des performances d'audience des journaux régionaux et locaux, de France 3 ou de M6, l'attachement des habitants des villes qui en sont dotés à leur télévision hertzienne (TLT à Toulouse, TLM à Lyon, ou encore Clermont/1^{ère} à Clermont-Ferrand) mais aussi l'attrait confirmé pour les services locaux du câble sont autant de preuves qui attestent de l'intérêt pour l'information de proximité.

Aujourd'hui, des initiatives locales se multiplient et confortent, je l'espère, le début d'un développement durable de la télévision locale : TV7 à Bordeaux inaugurée en juin dernier, Canal 32 à Troyes autorisée pour une durée de 5 ans et inaugurée il y a quelques jours à peine. Deux chaînes en cours de création devraient voir le jour à Tours et dans les Hautes-Alpes dans les mois à venir. Viendront ensuite Nantes et Grenoble. D'ici à 15 mois, une quinzaine de télévisions locales hertziennes permanentes devraient être en activité. Cet accroissement récent du nombre de télévisions locales constitue sans aucun doute une avancée concrète. Mais ce n'est pas encore suffisant. A bien des égards, le bilan de la télévision locale dans notre pays est mitigé et justifie des aménagements importants.

Aujourd'hui, la télévision de proximité n'a pas véritablement réussi à s'insérer dans notre paysage audiovisuel qui est marqué par une dominante généraliste et qui s'apparente à ce qu'était le paysage radiophonique des années 70.

Le retard français

La France enregistre en effet un important retard par rapport aux États-Unis, où la télévision est née du local, mais aussi par rapport à ses voisins : de tous les pays européens, la France est en effet le pays où la télévision de proximité est la moins développée. Quelques exemples parlants : l'Italie a libéralisé les ondes par le local, l'Allemagne a structuré son système audiovisuel autour du local.

Comment expliquer cette distorsion ?

La raison en est d'abord historique et politique. L'architecture du secteur audiovisuel diffère considérablement d'un pays à l'autre car elle est fonction d'une histoire, d'un découpage administratif et géographique, bref d'une culture et d'une somme de particularités qui façonnent un paysage audiovisuel. Les nations ont donc des télévisions qui leur ressemblent. Dès son origine, la télévision française a pris un strict caractère national et, pendant très longtemps, le local n'a été admis qu'au travers des décrochages

des chaînes nationales ; rien d'étonnant dans un pays à forte tradition jacobine et centralisatrice. Au contraire, les pays où la pratique de la décentralisation est plus courante et familière font naître des télévisions qui intègrent dès l'origine la dimension locale ou régionale, réalités institutionnelles à part entière. Les réseaux nationaux sont alors des fédérations, à l'image du pays.

2 - Un autre facteur tient à la rareté des fréquences hertziennes et aux régimes juridiques mis en place : appliqués à la télévision locale, ils demeurent contraignants.

3 - Le mode de financement restreint peut également expliquer le retard français : le secteur de la distribution demeure un secteur interdit à la télévision, ce qui prive les services de communication audiovisuelle locale d'une ressource principale de financement.

Tous ces éléments expliquent la présence marginale de la télévision locale dans notre paysage audiovisuel.

Un secteur hétérogène

Le secteur audiovisuel local, les canaux locaux du câble mis à part, ne compte aujourd'hui que dix chaînes locales en métropole, quatorze dans les Dom-Tom, trente-cinq programmes régionaux de France 3 et douze décrochages locaux de M6.

C'est donc une situation très hétérogène :

- hétérogénéité des statuts et des formats : les télévisions locales peuvent être permanentes, autorisées pour une durée de 10 ans ou temporaires ; elles peuvent émaner d'associations, de fondations, de sociétés, de villes, de régies municipales ;

- hétérogénéité des zones de diffusion et des contenus de programmes. Des télévisions de ville côtoient ainsi des télévisions de pays comme Aqui TV en Dordogne ou 8 Mont-Blanc en Savoie et Haute-Savoie, mais également des télévisions de proximité plus resserrées telles que Télé 102 aux Sables-d'Olonne et Télé Sud Vendée à Luçon. Face au relatif isolement de zones géographiques telles que les Dom-Tom, le Conseil a été également amené à accorder un certain nombre d'autorisations à la Réunion, aux Antilles, en Guyane tout comme il l'a fait en Polynésie française ;

- hétérogénéité des modes de diffusion : beaucoup d'expériences audiovisuelles locales se sont déroulées en dehors de tout cadre juridique, empruntant des moyens de diffusion souvent restreints et échappant à toute contrainte juridique telle que la vidéo, les antennes collectives ou les réseaux câblés internes.

Les canaux locaux du câble, en revanche, conventionnés par le Conseil et qui relèvent d'un régime juridique spécifique, ont contribué à créer l'identité locale de la télévision. Le plan câble en 1982 faisait de la télévision locale l'élément central de la câblo-distribution et oblige les opérateurs à créer des canaux locaux. Puis la loi du 30 septembre 1986 est venue alléger le dispositif en prévoyant non plus l'obligation mais la possibilité pour le câble de réserver un canal à l'expression locale. Grâce à ces dispositions, on compte, en novembre 2001, 98 services locaux distribués par câble, de

formats divers. Il ne faut pourtant pas surestimer la capacité du câble en France qui souffre encore d'une faible pénétration, puisque seul un foyer sur 3 en bénéficie, contrairement à d'autres pays européens. Le hertzien reste donc pour l'instant le meilleur moyen dont dispose la télévision locale pour toucher un large public et pour démocratiser ce mouvement.

Les perspectives numériques de la télévision locale

Le bouleversement numérique du paysage audiovisuel français offre une chance formidable pour la télévision de proximité.

L'évolution vers le numérique

Avec le numérique hertzien terrestre, le Conseil prévoit d'ouvrir la possibilité de diffuser 33 services de télévision. Ces nouveaux canaux seront répartis entre les chaînes du service public qui bénéficient d'un droit de priorité et les chaînes privées qui appartiennent à des sociétés de télévision déjà existantes ou à des sociétés qui souhaiteraient faire leur entrée dans le monde télévisuel à cette occasion.

Rappelons que le numérique c'est, d'abord :

- une quinzaine de programmes en clair, soit un triplement de l'offre télévisuelle gratuite pour les deux tiers des téléspectateurs qui, ne l'oublions pas, ne sont pas reliés à des systèmes payants et disposent après 20h d'un choix limité à cinq programmes gratuits, voire moins pour certaines régions en proie à des difficultés de réception.

Les premières fréquences toucheront une part significative de la population. Dans la première phase, 50 % de la population est concernée. Cette couverture du territoire fera l'objet d'une montée en puissance rapide. Un taux de couverture d'environ 85 % de la population devra être atteint en deux ans.

2 - Une technologie numérique compatible avec les installations existantes qui permet un passage en douceur de l'analogique au numérique par la simple acquisition d'un boîtier d'adaptation, en attendant que les téléspectateurs disposent de téléviseurs numériques à des prix abordables.

3 - Enfin, c'est la possibilité de ménager un nouvel espace de développement aux télévisions locales. C'est dans cette perspective que le 24 juillet dernier, le Conseil a décidé d'affecter des capacités nécessaires pour 3 services locaux par zone couverte, cet aménagement valant pour chacun des 29 premiers sites planifiés. Ces canaux pourront être partagés et accueillir plusieurs opérateurs locaux selon des plages horaires déterminées, et notamment des télévisions locales associatives qui souhaitent rarement diffuser un volume quotidien de programmes de 24 heures. L'objectif du Conseil est de lancer un appel aux candidatures pour les services locaux durant le premier semestre 2002. Cette première étape de planification en appelle d'autres qui devront permettre de répondre zone par zone aux besoins locaux particuliers et de mettre en place des aménagements plus ciblés.

Les conditions de vie de la télévision locale

Si des voies propices à la télévision locale sont ouvertes, certaines questions restent néanmoins en suspens. Le Conseil, pour sa part, jouera pleinement son rôle en vue d'assurer à la télévision locale un cadre d'existence durable, concernant notamment son financement et ses conditions d'exploitation.

Les conditions de financement

Les modalités de financement restent à clarifier car elles peuvent être source de problèmes divers et déboucher sur des situations de distorsions de concurrence ou nuisant au pluralisme de l'information. Reste à définir l'accès sous certaines conditions du secteur de la distribution à la publicité télévisée.

Par ailleurs, nombreux sont ceux qui s'accordent sur la légitimité et l'opportunité d'une participation financière des collectivités locales mais, aujourd'hui, la réglementation ne l'autorise que de manière marginale.

Les collectivités locales paraissent indispensables au succès de la télévision numérique locale

- par la contribution qu'elles sont susceptibles d'apporter au déploiement des infrastructures de diffusion ;

- par les nouveaux services locaux qu'elles pourront promouvoir et financer.

En fait, il semble qu'il faille encourager un système de financement mixte, seul garant de l'autonomie de la télévision locale.

En outre, la question de la création, pour les associations, d'un fonds de soutien d'aide à la production locale doit être tranchée. Ce fonds de soutien, qui existe déjà dans le secteur radiophonique et qui a su montrer son efficacité, a été réclamé à plusieurs reprises par le Conseil depuis 1996. Les dispositions applicables au secteur de la radio, limitant les ressources publicitaires à 20 % du financement total, pourraient être réutilisées pour le secteur de la télévision locale associative.

Les conditions techniques

Un certain nombre de paramètres techniques sont par ailleurs à préciser : je veux parler des zones d'émission et des bassins de population qui doivent être définis et délimités en fonction de la nature du service proposé, de la répartition géographique des services locaux, de la constitution de réseaux locaux associatifs. Tout comme un équilibre entre télévisions associatives et commerciales est à mettre en place.

Le rôle du CSA

Pour la télévision locale, l'enjeu du numérique est donc de taille. Plus que jamais, l'activité de régulation est nécessaire pour préserver la diversité culturelle et l'identité de notre pays. Le marché doit être ouvert, mais il n'est pas le seul arbitre. Le CSA doit prendre en considération d'autres facteurs

que ceux dictés par la seule réalité économique. S'agissant de la régulation d'un paysage audiovisuel numérique, tout reste à inventer : notre activité dépendra en effet des contenus proposés par les opérateurs locaux, des supports utilisés, des partenariats et des synergies tissées entre les différents acteurs. La tâche du Conseil n'est pas aisée ; mais, en tant que régulateur, il est à même d'apporter des solutions plus rapides et mieux adaptées dans un monde audiovisuel en mutation. Il doit rendre ce développement possible sans pour autant créer de la fracture ou de l'exclusion, encadrer le mode de financement des médias par les collectivités locales sans le restreindre et, enfin, encourager les innovations et les projets aptes à renforcer la citoyenneté de proximité.

La dimension locale devrait être portée par un fort volontarisme de la part de différents acteurs : les collectivités locales, les associations, mais aussi les professionnels de la communication régionale.

La formidable ouverture numérique est à même de susciter la création, l'innovation, et les initiatives locales au service de la démocratie de proximité. Ainsi, après 20 ans de balbutiement, la télévision locale est en train de réunir les conditions pérennes de son existence qui doivent lui permettre d'obtenir la place à laquelle elle a droit au sein du paysage audiovisuel français. Mais ceci implique une volonté commune associant le législateur, le régulateur, les élus locaux, les opérateurs et les associations et exige la mise en place d'un cadre juridique spécifique et solide favorisant l'ouverture d'une voie spécifique à la télévision locale, se dégageant du modèle télévisuel dominant et contribuant au renforcement d'appartenance locale.

Un rapport Gouvernemental sur les possibilités de développement "des télévisions citoyennes de proximité" a été, sans doutes, en son temps instructif et a précisé les contours de la télévision locale.

France 3 Corse : télévision régionale

L'année 2004 fut synonyme de changement pour France 2 Corse. L'entreprise aborde le premier tournant du lancement de la télévision numérique par satellite en formalisant un nom, une image, une programmation ... mais avant de découvrir ce que sera France 3 Corse par satellite, il nous apparaît important de retracer de façon synthétique le parcours de cette entreprise.

Statut : entreprise de service public, 13^{ème} région du groupe France 3.

*Création en 1982.

1992 : adoption du statut particulier de Direction Territoriale.

1993 : diffusion des premières émissions en langue corse et mise en place d'un service de programmes.

*Effectifs : 2004 : 170 collaborateurs permanents et plus d'une cinquantaine de salariés.

*Budget : 2004 : 17 millions d'euro.

*Activités : 520 heures de programmes diffusés par an (hors décrochages exceptionnels).

*Audience : Suite à une étude menée par la Direction des études de France 3 Corse en 2003 réalisée à partir d'un phoning sur l'ensemble de la population des 15 ans et plus, il apparaît que France 3 Corse enregistre une baisse d'audience relative, qui affecte principalement les programmes liés à l'actualité (activité fondatrice de l'entreprise).

France 3 Corse est implanté depuis une vingtaine d'années sur le territoire insulaire, son histoire et son développement sont profondément liés aux développements politiques de la Corse. Forte d'une notoriété liée à ses journaux d'information, l'entreprise souffre d'un déficit d'image au niveau de ses programmes auprès du grand public. A cela s'ajoutent des difficultés de représentation dans les médias insulaires, dues probablement à un esprit de compétition entre PQR (Presse Quotidienne Régionale) et communication audiovisuelle.

Cette entreprise s'est donc préparée à un changement d'envergure avec la mise en place de la télévision par satellite.

- Dans ce contexte, on peut se poser plusieurs questions.
 - qu'est ce que la télévision numérique ? Quel est son parcours et son mode d'organisation en France ?
 - Pourquoi est-elle un enjeu pour le paysage audiovisuel français ? quelles sont les perspectives de développement envisagées dans le secteur ?
 - Quelle est la position du groupe France Télévisions ?
 - Sur le plan régional, comment le projet de France 3 Corse a-t-il réussi à s'affirmer ?

Ces questions nous permettent d'émettre une problématique bien précise : il s'agit de comprendre le contexte et l'arrivée de la télévision numérique en France, d'en saisir les enjeux tant au niveau national que régional, avec le projet de France 3 Corse.

A partir de cette problématique nous pouvons déduire les trois grands axes de cet article :

1. un zoom sur les mutations que connaît le paysage audiovisuel français à l'heure de la mise en place du numérique hertzien. Cette partie fixe un cadre de départ qui implique la nécessité de créer des télévisions locales et régionales en France. Elle marque la relation entre le contexte global du secteur audiovisuel français et la naissance du projet de France 3 Corse.
2. une présentation de France 3 Corse Via Stella, nom définitif du projet de télévision numérique par satellite initié par France 3 Corse. Il s'agit ici de montrer l'évolution de cette entreprise.
3. une démonstration de l'importance d'un tel projet dans le cadre non seulement du développement territorial mais également de la construction des savoirs que nous pouvons alors rattacher à ce développement territorial.

L'audiovisuel, un secteur en plein essor

Avec l'arrivée de la TNT, prévue initialement à partir de mars 2005 et l'explosion des Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication (ADSL, câble, satellite ...) le secteur français de l'audiovisuel est en plein essor. La mutation engendrée par le numérique ouvre des possibilités nationales, régionales et locales de développement.

Les mutations du PAF (Paysage Audiovisuel Français)

Tout d'abord il y a eu une évolution de l'analogique vers le numérique.

En France le secteur de l'audiovisuel s'apprête à entrer dans une ère nouvelle, celle du numérique. Après le son, la photographie et le texte, comme pour tous les domaines d'activités liés à l'échange d'information, les images télévisées peuvent être converties en séries de nombres, standard binaire utilisé par l'informatique. C'est ce que nous appelons la numérisation du signal, principe déjà utilisé par les réseaux câblés.

L'appellation TNT découle de cette révolution technologique. Elle a pour objectif d'étendre le principe de la numérisation du signal à sa diffusion par voie terrestre.

Quelques explications complémentaires pour comprendre l'analogique et le numérique

L'analogie est un type de codage et de stockage d'information qui reproduit une image plus ou moins fidèle de l'amplitude électrique (valeur maximale atteinte par un courant alternatif au cours d'un cycle complet) d'un signal sur un support magnétique (ex. cassette vidéo). Le signal copié doit reprendre proportionnellement et en continu une multitude d'amplitudes émises par le signal original. Il peut donc y avoir une déperdition de l'information et une vulnérabilité aux parasites liées aux variations de l'amplitude électrique. L'analogique utilisé en télévision est par conséquent un système encombrant (1 chaîne = 1 canal de diffusion) dont la qualité d'image reste médiocre compte tenu des variations de l'amplitude électrique.

Le numérique repose sur un système informatique binaire dans lequel ne peuvent exister que 2 valeurs : 0 et 1. Le signal numérique est plus résistant aux aléas de la transmission car plus simple à diffuser. Une fois expédié, ce signal numérique est à nouveau décodé en analogique. Ainsi, outre une meilleure qualité de l'image et du son, la numérisation du signal permet de faire passer sur un même canal de diffusion cinq à six fois plus de chaînes différentes qu'en mode analogique. Ce système appelé multiplex est la base de la TNT.

La télévision numérique terrestre (TNT)

La TNT s'appuie sur le processus de numérisation mais aussi sur la couverture du territoire français par le réseau hertzien. Celui-ci est constitué d'un ensemble de stations relais installées au sol, qui servent à la fois de

réseau de transmission et de réseau de diffusion. La télévision numérique offre l'avantage de multiplier l'offre télévisuelle, mais aussi de pouvoir transporter des informations de nature différente : images, sons, textes et données. Ce qui ouvre à la télévision hertzienne les mêmes perspectives de services interactifs que celles qui sont actuellement présentes sur le câble et le satellite.

Sur un plan professionnel, la numérisation du signal touche désormais toute la chaîne de production audiovisuelle, du capteur de la caméra jusqu'au récepteur du téléspectateur.

Cependant, pour recevoir les chaînes numériques hertziennes il est nécessaire d'effectuer un réglage des antennes râteaux classiques et d'équiper son poste de télévision d'un décodeur ou encore d'acheter un téléviseur numérique. La volonté du consommateur est donc un élément essentiel au développement de la TNT.

Cette définition doit être replacée dans un contexte afin de mesurer toutes les contraintes et les opportunités que suppose le passage de l'analogique au numérique en France. Ce changement de technologie est incontournable, mais une période transitoire sera mise en place afin que les chaînes hertziennes actuellement diffusées en analogique puissent être encore visibles tant que l'ensemble de la population ne sera pas équipé en numérique.

Outre le fait de se conformer à une avancée technologique durable, la TNT a des incidences profondes sur l'avenir du paysage audiovisuel français, notamment en ce qui concerne les chaînes de service public.

La TNT : état des lieux

La TNT en France s'est faite attendre, preuve de la complexité de réaliser un projet d'une telle envergure. Pourquoi la TNT en France a-t-elle eu tant de difficulté à se concrétiser ?

En nous basant sur les sources du CSA (lettre n° 68, décembre 2003), nous pouvons constater qu'au niveau des pays européens, en matière de TNT, la Grande Bretagne rencontre un succès considérable grâce à l'engagement de la BBC, société publique qui diffuse en numérique hertzien ses six chaînes thématiques à forte popularité. En Espagne le bilan est moins réjouissant puisque l'offre de la TNT se limite à quelques programmes principalement dans la région de Madrid. Mais le gouvernement souhaite continuer la promotion de la TNT.

En Suède, la TNT a connu un démarrage timide mais la simplification du modèle législatif de distribution en 2002 et une meilleure couverture du territoire a permis la création de 12 chaînes dont 4 publiques. En 2004 nous comptons 32 chaînes payantes dont 4 publiques.

En Finlande, la TNT a été lancée en 2001. Le taux de pénétration en 2003 est de 9,7% de la population . Ce succès est probablement imputable à la faible proportion de foyers couverts par le câble et le satellite.

En Allemagne le déploiement de la TNT se fait région par région. Depuis le 4 août 2003 toutes les chaînes hertziennes sont numérisées et ont cessé d'émettre en mode analogique dans l'agglomération de Berlin. Le modèle allemand est totalement gratuit.

Aux Pays Bas, lancée en Avril 2003 la TNT comprend une vingtaine de chaînes. Le câble et le satellite couvrent plus de 90% des foyers.

En Italie le TNT représente au moins 20 programmes gratuits. Le démarrage a été fortement encouragé par l'Etat sous forme d'une subvention à l'achat des décodeurs pour les foyers assujettis à la redevance télévisuelle.

En Suisse, la numérisation est déjà engagée, notamment dans la zone italienne et c'est donc la réception en portable qui est privilégiée.

Au Portugal le lancement de la TNT prévu initialement en août 2002 a connu un certain nombre de problèmes techniques, politiques et financiers. Le gouvernement travaille sur un nouveau plan d'introduction de la TNT.

Nous pouvons donc constater que la TNT a dépassé le stade de simple projet dans la majorité des grands pays européens. Les premiers résultats sont encourageants même si l'on ne peut pas parler de modèle exemplaire en matière de développement de la TNT. Chaque pays doit mettre en place un modèle de TNT adapté à son environnement économique, politique et législatif.

Le processus de mise en place de la TNT en France

Avant de retracer un panorama des grandes étapes qui ont précédé le lancement de la TNT, nous allons définir son organisation et le rôle de chacun de ses acteurs.

Le processus de l'organisation de la TNT en France est le suivant :

Le CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) est chargé d'organiser et de réguler le déploiement de la TNT en France. Les options retenues par la France sont de proposer une offre qui accorde une part égale entre chaînes gratuites et chaînes payantes. Le paysage audiovisuel français est schématiquement composé pour secteur de la télévision de trois catégories de sociétés :

- les sociétés de diffusion : la principale est Télédiffusion de France (TDF), filiale de France Telecom. Elle assure la diffusion du signal sur l'ensemble du territoire.
- Les société de transport du signal audiovisuel, opérateurs des réseaux du câble (France Telecom, Noos, Numéricâble) et du satellite (Canal Satellite, TPS, AB Sat).
- Les sociétés de programmation et de télévision, chaînes généralistes du service public (France Télévision, Arte) ou commerciales (TF1, M6) du réseau analogique hertzien et chaînes thématiques.

Le lancement de la TNT en France va modifier le profil de ces acteurs.

En Septembre 2000, conformément à la loi du 1^{er} août 2000, le CSA a conduit une vaste consultation relative à « l'aménagement du spectre hertzien en vue d'un développement optimal de la diffusion numérique terrestre ». La planification du spectre doit permettre le déploiement de la TNT sans perturber la diffusion actuelle des services de télévision en mode analogique.

2001 : Les travaux de planification ont confirmé l'existence de 6 multiplex dans les zones géographiques qui ont fait l'objet d'un appel à candidature. Le CSA a estimé qu'il serait possible de diffuser sur les 6 multiplex au moins 33 services de télévision. Par ailleurs, 8 canaux sont réservés pour les services du secteur public et 3 canaux pour les télévisions locales. Le CSA a lancé le 24 Juillet 2001, un appel à candidature pour les services nationaux de la TNT.

2002 : année charnière, puisque le 22 mars 2002, date de clôture de l'appel aux candidatures, 69 dossiers ont été déposés. Le 9 avril 2002, le CSA déclare recevables 66 dossiers.

2003 : l'organisation des multiplex se met en place. Le 28 février 2003, Michel Boyon remet un rapport complémentaire sur le déploiement de la TNT dans lequel il préconise un certain nombre de dispositions qui favorisent la relance du développement des télévisions locales (assouplissement de la législation et ouverture des secteurs interdits de la publicité ...).

2004 : lancement officiel de la TNT.

Le développement des télévisions locales et les NTIC

Le développement de la TNT outre la multiplication de l'offre télévisuelle, permet à de nouveaux acteurs de faire leur entrée dans le paysage audiovisuel français : grands groupes de communication ou de presse, collectivités territoriales, associations, investisseurs privés ... tous bénéficient de la révolution du numérique et d'un cadre législatif favorable. Ainsi deux secteurs vont se démarquer et vont constituer les éléments moteurs du développement de la TNT :

- télévisions locales ou le principe de la télévision de proximité,
- nouvelles technologies au service de la diffusion des programmes audiovisuels.

Le développement des télévisions locales

La relance des télévisions locales est particulièrement nécessaire au moment où la France aborde une nouvelle étape de la décentralisation, inaugurée par la révision constitutionnelle du 28 mars 2003, qui a notamment inscrit à l'article 1^{er} de la Constitution le principe selon lequel l'organisation de la République Française est décentralisée. Les chaînes locales ont pour vocation à accompagner l'affirmation d'une République décentralisée, tout comme le développement de la presse écrite a favorisé l'essor du parlementarisme, et celui des « mass médias » que sont la radio et la télévision, la généralisation du suffrage universel et l'entrée dans l'ère de la démocratie de masse.

La TNT grâce aux capacités de diffusion qu'elle offre, va ouvrir un nouvel espace aux chaînes de télévision locales ou régionales et permettre à la France de combler une partie du retard qui la sépare, dans ce domaine, de ses voisins européens.

Les (N)TIC :

Depuis le début des années 90, la convergence des secteurs audiovisuel, télécommunications et informatique et la généralisation de la technologie numérique ont été à l'origine de profonds bouleversements au sein du paysage audiovisuel. L'apparition du média Internet, l'évolution des modes de diffusion audiovisuelle et le développement des solutions logicielles d'interactivité en ont accéléré la mutation.

Aujourd'hui, toutes les conditions semblent réunies pour qu'émergent de nouvelles formes de télévision. Les nouveaux usages liés à une plus grande interactivité vont certainement générer une autre façon de regarder la télévision. La question qui se pose alors est celle du réseau le plus à même de s'adapter à ces nouveaux usages : câbles, satellite, hertzien ou ADSL.

France 3 dans la course au numérique : le projet Horizon 2008

Le contexte : La télévision française connaît donc de grandes périodes de changement et doit répondre à une concurrence de plus en plus accrue. On assiste à une bataille entre secteur privé et secteur public, notamment en ce qui concerne les télévisions locales et régionales, qui représentent le vecteur privilégié du développement de la TNT en France (compte tenu principalement de l'engagement du gouvernement français dans le processus de décentralisation). Avec l'abandon par le gouvernement Raffarin en 2003, du projet de mise en place de 8 télévisions numériques régionales (TNR) en mode partagé sur un même canal, France 3 se trouve dans une position défavorable pour concurrencer les chaînes locales privées de plus en plus nombreuses. Alors qu'elles peuvent désormais obtenir des recettes publicitaires importantes grâce à la levée de l'interdiction de publicité télévisée pour le secteur de la grande distribution, ces chaînes locales deviennent avec l'arrivée de la TNT, des concurrents directs des antennes régionales de France 3.

Cependant, France 3 dispose d'un maillage important sur le territoire français. Avec plus de 90 implantations territoriales, dont 13 antennes régionales, 37 éditions locales, 24 journaux quotidiens d'information et une offre de programmes de 22 000 heures par an, elle affiche clairement ses missions de service public et se positionne toujours comme le leader de la télévision de proximité.

Ainsi, depuis 2003 France 3 prépare l'avenir par le biais de la mise en place d'un projet d'entreprise baptisé « Horizon 2008 ».

Les objectifs du projet « Horizon 2008 »

Ce projet, présenté le 18 mars 2004, s'attaque à la restructuration complète de l'entreprise, de sa programmation à son organisation, en passant par sa

gestion financière. Amorcé depuis 2003, Horizon 2008 est avant tout un projet éditorial fort. Son objectif est de faire de France 3 à l'échéance de 2008, « la seule chaîne généraliste construite autour de la thématique de proximité ». Cette ambition est une manière de faire face à la concurrence en apportant un projet novateur qui couvre l'ensemble des offres proposées actuellement dans le secteur de la télévision française. Cet objectif se décline en plusieurs parties :

- affirmer son positionnement en tant que chaîne française de référence, chaîne leader de la proximité en s'appuyant sur la puissance de son réseau et se nourrissant de ses particularités : proximité géographique, proximité des centres d'intérêts, interactivité avec ses téléspectateurs et chaîne du lien social entre toutes les catégories de téléspectateurs (urbains, ruraux, jeunes, âgés ...).
- Renforcer la marque « France 3 » dans son environnement.
- Donner une visibilité à l'ensemble des collaborateurs sur l'évolution de leur entreprise.
- Conforter ses relations avec les partenaires territoriaux.

France 3 se doit donc de relever 4 défis :

- l'axe antenne : le projet Horizon 2008 se base sur la recherche de l'innovation. Celle-ci doit s'appuyer sur une ligne éditoriale forte qui se définit en deux mots : proximité et différence.
- L'axe information : France 3 se donne pour objectif en matière d'information de contribuer à donner aux téléspectateurs les clés qui leur permettront de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent.
- L'axe ressources humaines et communication : au-delà de la gestion et de l'administration du personnel, une politique ressources humaines n'a de sens que par rapport au projet d'entreprise dans lequel elle s'inscrit. Dans le cadre du projet Horizon 2008, cette politique s'articule autour de 4 objectifs essentiels :
 - mettre en place une gestion des ressources humaines au service des contenus et de la maîtrise éditoriale,
 - élargir le dialogue social et développer les démarches participatives,
 - promouvoir une politique de développement social favorisant l'égalité des chances et la solidarité,
 - maîtriser son développement par l'adaptation de l'organisation de ses activités, le renforcement de l'emploi permanent.
- L'axe organisation et moyens.

Le 29 janvier 2001, dans le cadre d'une table ronde organisée par la Cinémathèque de Porto Vecchio sur le thème : « France 3 Corse et la création audiovisuelle », Sampiero Sanguinetti, alors directeur du magazine Mediterraneo, parlait pour la première fois de la possible création d'une chaîne numérique insulaire. Cette déclaration intervient dans un contexte privilégié, puisque la loi du 1^{er} août 2000 et l'officialisation de la naissance de la holding France Télévisions annoncent les débuts du projet de déploiement de la TNT en France. Au sein de ce projet, France Télévisions

envisage de créer 8 chaînes régionales numériques, parmi lesquelles figure la Corse.

Figure emblématique de France 3 Corse et spécialiste du monde méditerranéen, Sampiero Sanguinetti réintègre l'équipe de la chaîne régionale le 28 juin 2001 avec pour mission de concrétiser le projet de télévision numérique corse. Le 6 juillet 2001, lors d'une conférence de presse, le projet baptisé « Corse-Méditerranée » voit le jour. 17 heures de programmation, les technologies les plus avancées et une volonté de développer la filière audiovisuelle en Corse, tel est l'objectif ambitieux mais réalisable que René Siacci et Sampiero Sanguinetti se sont fixés pour l'avenir de France 3 Corse. Il aura fallu quatre ans, entre espoirs et désillusions pour que France 3 Corse puisse enfin poser les premières pierres d'un édifice important notamment dans le cadre du développement territorial.

Le projet de France 3 Corse : un contexte particulier

Intégré au départ dans les huit télévisions régionales numériques (TNR) de France Télévisions, le projet de France 3 Corse a vite trouvé son autonomie et a fait prévaloir ses particularités, notamment dans le mode de diffusion choisi.

Pourquoi une chaîne par satellite ?

Alors que le gouvernement Jospin opte pour le lancement de la TNT, la Corse choisit de mettre en place une télévision numérique par satellite. Il ne s'agit pas d'une manière de se démarquer mais plutôt d'un choix stratégique qui répond à la réalité du terrain en Corse. Plusieurs facteurs justifient le choix de France 3 Corse :

- la première raison et probablement la plus importante, est que la Corse possède un relief accidenté qui rend le numérique terrestre coûteux et inutile en dehors des grandes villes.
- Compte tenu du relief, la mauvaise réception du réseau hertzien pousse de plus en plus de foyers à se doter d'antennes paraboliques ce qui d'une part, occulte la réception des émissions régionales de France 3 Corse et d'autre part, entraîne une érosion progressive de son audience. La Corse étant la première région de France en matière d'achat d'équipements paraboliques, France 3 Corse devait se conformer à une diffusion par satellite pour conserver une certaine visibilité et donner toutes ses chances au lancement d'une nouvelle chaîne de télévision.
- Le numérique hertzien présente certes l'avantage d'être desservi sur tout le territoire français sans engendrer l'achat de matériel coûteux mais il suppose aussi une offre limitée pour un public défini géographiquement (dans le cadre du projet TNR de France Télévisions, un seul canal aurait été attribué pour les 8 chaînes régionales les obligeant à partager le territoire). La Corse a connu entre le 19^{ème} et le 20^{ème} siècle un fort déplacement de population vers le continent. Cette population migrante est aujourd'hui estimée entre 600 000 et 800 000 personnes, soit entre deux et quatre fois plus que la population insulaire. Profondément attachés à leur terre et à leur culture, ces individus sont souvent très peu informés de ce qui se passe sur l'île. Il

y a donc un réel besoin dans ce domaine, besoin qui ne peut être satisfait que si France 3 Corse choisisse l'option d'une diffusion par satellite.

- Autres éléments qui jouent en la faveur du satellite : le secteur touristique a besoin d'un vecteur de communication et de promotion fort pour s'enrichir et se développer. L'image télévisuelle est un bon moyen d'attirer, de faire découvrir ou tout simplement de rappeler ce que la Corse peut offrir en dehors de l'image classique, souvent négative, que les différents médias proposent. Par satellite, outre le public français, France 3 Corse peut espérer toucher une cible touristique étrangère. Ainsi nous entrons dans le domaine de la télévision sans frontière.
- A cela nous pouvons également ajouter la situation géographique particulière de la Corse, au cœur de la Méditerranée, au croisement de plusieurs continents, de plusieurs cultures. Ce positionnement et l'insularité que l'on retrouve dans tout le bassin méditerranéen sont autant de possibilités d'échanges et de développement que France 3 Corse ne peut négliger. De plus, cette perspective s'inscrit directement dans les directives de la politique régionale de l'Union européenne (Programmes Interreg ...) et permet à France 3 Corse d'envisager des appuis supplémentaires.
- Le dernier élément concerne la création d'une chaîne par satellite ayant une portée européenne permet d'envisager le développement de la filière audiovisuelle et communication en Corse. Nous rejoignons là une problématique de recherche basée sur le développement du territoire à partir de la construction des savoirs.

Ainsi pour être visible dans une grande partie de la Méditerranée, le satellite représente la seule solution répondant aux objectifs voulus par René Siacci et Sampiero Sanguinetti, à savoir : une télévision de plein exercice, diffusant des programmes sur la totalité de la journée, à destination d'un public élargi, qui s'articule autour de trois concepts : la Corse, l'insularité et la Méditerranée.

Soutenu par les pouvoirs publics à l'annonce du projet de télévision Corse Méditerranée, les aléas politiques, nationaux et régionaux, ont aussi joué un rôle déterminant jusqu'au lancement du projet dernièrement : entre 2001 et 2004 deux gouvernements opposés se sont succédés, entraînant l'abandon puis la relance des projets de TNT. France 3 Corse a su maintenir le cap dans un contexte souvent difficile.

Le contexte politique

Les pouvoirs politiques nationaux sont à l'origine du projet TNT en France. Le gouvernement Jospin, avec la loi Trautmann d'août 2000 a fixé un cadre législatif qui annonçait le déploiement du numérique terrestre en deux ans. Cependant, les élections présidentielles de 2002 ont changé la donne, avec la mise en place d'un nouveau gouvernement, plus hostile à la réalisation d'un projet d'une telle envergure. En effet, le rapport de Michel Boyon met en

exergue les insuffisances de la loi d'août 2000 et parle de retard accumulé par l'ancien gouvernement dans l'organisation du numérique hertzien. Au-delà de ces considérations politiciennes, il y a une réelle remise en cause des conditions de déploiement de la TNT, non pas du passage au numérique hertzien, réalité incontournable en Europe, mais du poids du service public dans ce processus.

Le changement de gouvernement a entraîné un retard dans la mise en place de la TNT en France. De son côté, France 3 Corse a bien entendu subi les aléas de la politique nationale mais elle a aussi su se distinguer pour que son projet puisse se concrétiser. Si au départ la nouvelle chaîne « Corse Méditerranée » fait partie du projet TNR de France 3, elle s'en éloigne rapidement par sa spécificité de diffusion satellite. Ainsi elle n'a pas connu l'échec des TNR. Cependant, le poids de la politique, notamment en matière de financement, demeure déterminant.

Le contexte politique, national et régional, a fonctionné comme un tremplin pour le projet de France 3 Corse mais il a aussi ouvert la possibilité de développer des initiatives privées qui mettent fin au monopole de la chaîne régionale publique et s'ancrent dans la perspective d'une réglementation favorable.

En conclusion intermédiaire : la formule de France 3 Corse Via Stella

Après 20 ans d'existence France 3 Corse passe d'un statut d'antenne régionale du groupe France 3, forcément limitée dans ses choix éditoriaux, dans ses moyens d'actions et dans sa promotion, à une chaîne régionale numérique de plein exercice.

Le projet de France 3 Corse s'inscrit donc dans le cadre de la responsabilisation et de la décentralisation prônées par le projet Horizon 2008. Annoncé depuis 2001, le projet « Corse Méditerranée » devient progressivement une réalité, notamment depuis l'annonce le 2 juillet 2004 de son nom définitif. La concrétisation de ce projet passe par trois facteurs :

- une philosophie et un contenu pour un public et une ambition,
- une nouvelle organisation, un nouveau fonctionnement,
- une bonne communication.

Afin de traduire l'importance d'un tel projet pour le développement territorial insulaire par la construction des savoirs, nous empruntons un texte extrait de la plaquette relative au lancement de la télévision satellite⁸³ :

« Les coproductions.

Coproduire, c'est avant tout mettre en commun des savoirs faire humains et des moyens de fabrication.../...La coproduction ouvre la perspective d'un développement économique en générant des financements régionaux. »

⁸³ Convention du 2 juillet 2004.

Repères bibliographiques:

Aufin, Christian., Dutoit, Christian., *La télévision par satellite*, Coll. Que sais-je ?,

3462, PUF.

Agnola, Michel., *La télévision sur internet*, Coll. Que sais-je ? n° 3648, PUF.

Besson, René., *Réception TV numérique et analogique : Satellite, câble, numérique terrestre, WebTV*, Dunod, 2002.

Bertacchini, Yann., *Intelligence territoriale -volet 2-, Mesurer la distance, Pensez la durée, Mémoriser le virtuel*, Collection Les E.T.I.C., Presses Technologiques, 275 p, octobre 2004.

Dörr, D., « Réglementation et politique européennes des médias », in Institut Hans-Bredow de la Radio & Télévision (dir.scientifique), *Systèmes de radio et télévision en Europe, Observatoire européen de l'audiovisuel*, Strasbourg, 2000.

« Les télévisions de proximité », in Les Cahiers de l'audiovisuel, n° 4, Juin 1995.

Les enjeux de la télévision numérique locale, Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire (CNADT) – Paris, 27 novembre 2001.

Fansten, Michel (Sous la dir. De.), *Les télévisions de proximité*, Services des Etudes, Ed. Publication du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, mai 1996.

Grataloup, Christian., « L'homme & la distance », Conférence *Université de tous les savoirs*, Paris, 2003.

« Quel avenir pour la télévision numérique terrestre ? », Les dossiers de l'audiovisuel n°98, co-édition INA/La documentation Française.

Charon, Jean.Marie., *Les médias en France*, Paris, La Découverte, 2003.

Balle, Francis., *Médias et sociétés*, Paris, Monchrétien, EJA, 11^{ème} édition, 2003.

Sanguinetti, Sampiero., « Etat de la réflexion sur la politique éditoriale », France3 Corse Satellite, *Convention du 2 juillet 2004*.

« TNT : horizon 2005 sans la TV locale ? », in Avizoom, [<http://www.avicca.org>], n°54, juin 2004.

« TNT : ne pas rester au milieu du gué », in Avizoom, [<http://www.avicca.org>], 27 décembre 2004.

TNR mode d'emploi⁸⁴

La compression numérique : pour réduire la quantité d'informations à diffuser, image et sons subissent un codage numérique (MPEG 2 pour les images et Musicam pour le son)

Le multiplexage : il permet la diffusion dans un même canal de six programmes organisés en un multiplexe.

Réseau & Transport : la diffusion numérique emprunte les bandes de fréquences déjà allouées à la télévision analogique en utilisant les canaux adjacents, soit une ressource équivalente à 6 multiplexes soit, 36 canaux.

⁸⁴ D'après un document édité par France 3, Direction de la Communication, mars 2002.

Dispositif d'intelligence économique territoriale & gouvernance hybride

Yannick Bouchet

Introduction

Avec la mise en place d'un dispositif d'intelligence économique territoriale, le territoire est perçu comme un système organisé d'échange d'informations reposant sur la formation de liens sociaux. Ces liens vont véhiculer des partages de savoirs, des valeurs et des règles. Ainsi, les échanges de connaissances et l'appartenance au territoire s'expliquent par la forme prise par les réseaux sociaux qui le compose. Parce que les réseaux s'inscrivent dans une dynamique évolutive, la configuration qu'ils prennent un jour peut changer un autre.

Pour cette raison, dans un système dynamique ou l'hétérogénéité des acteurs est grande, une problématique émerge : celle de l'échange de savoirs entre les parties prenantes, sous l'impulsion d'une *gouvernance hybride*⁸⁵. Il s'agit donc d'étudier, que ce soit au niveau des acteurs comme pour la gouvernance du dispositif, d'une part, le va-et-vient des parties prenantes dans les formes réticulaires et, d'autre part, comment s'effectue le partage d'information.

En se basant sur l'observation⁸⁶ d'une municipalité de taille moyenne, notre papier de recherche va décrire comment s'envisagent les différentes relations et échanges entre les acteurs et ainsi essayer de répondre à cette problématique.

Dans une première partie, nous tenterons de définir ce qu'est l'intelligence économique territoriale⁸⁷, pour ensuite, dans une deuxième partie, faire apparaître la notion de territoire apprenant. Dans une troisième partie nous verrons émerger une nouvelle conception de la territorialité.

1- L'intelligence économique territoriale, un nouveau dispositif de gestion pour la territorialité.

Face à la mondialisation galopante, la recherche et la diffusion d'information stratégique devient une nécessité, que ce soit pour les entreprises comme pour les territoires. Cette hypothèse nous conduit vers l'étude de l'intelligence économique (IE), qui est en fait un dispositif de gestion pour la prise de décision. C'est-à-dire d'un dispositif issu du cycle du renseignement qui fournit de l'information stratégique à la gouvernance. Mais nous observons que la définition de ce concept d'IE peut prendre différentes

⁸⁵ Qui peut aussi être qualifiée aussi de « *gouvernance technocratique* » au sens de Philippe Robert-Demontrond et Sandrine Bezaudin-Péric (2005, p262).

⁸⁶ Par une exploration hybride au sens de S. Charreire et F. Durieux, c'est-à-dire en procédant par des allers-retours entre observations et connaissances théoriques (cf., S. Charreire et F. Durieux (2003).

⁸⁷ Nous reprenons ici, la proposition faite dans notre article : « La confiance lors de la construction d'un processus d'intelligence économique territoriale » in « *5ème TIC & Territoire : Quels développements ?* », Y. Bouchet (2006).

orientations en fonction des structures observées : entreprises, État ou bien d'autres subdivisions administratives.

Aujourd'hui l'intelligence économique semble un concept bien défini, notamment grâce à la thèse de Franck Bulinge de décembre 2002. Selon ce chercheur, la difficulté à définir l'intelligence économique vient du fait que c'est un concept complexe et multidimensionnel qui est né et a évolué au travers de plusieurs champs disciplinaires. Pour lui, c'est une notion qui englobe et dépasse le simple dispositif de veille. L'information documentaire en fait toujours partie, cependant, elle s'intègre à un processus de production de connaissances dans une dynamique reliant l'information à l'action. En fait, pour Bulinge, l'intelligence économique produit une « *InfoAction* », permettant une proactivité et une interactivité.

Mais l'intelligence économique est-elle envisageable au niveau d'un territoire ? Cette question conduit à nous interroger sur les modes de gestion de ces organisations. Existe-t-il une différence entre la gestion d'une entreprise et la gestion d'un territoire ? Pour Jean-Maurice Bruneau (2004, p31) il faut distinguer la notion d'entreprise de celle de collectivité administrant un territoire car ces structures aux activités différentes, n'ont ni les mêmes finalités, ni les mêmes stratégies, ni la même logique. Ainsi, les politiques et les objectifs entre entreprises et collectivités ont donc tendance à diverger. La difficulté sera de les conduire dans un référentiel, un paradigme commun où ils partageront l'information pour le bien de tous. La congruence des stratégies des acteurs locaux est une caractéristique de l'intelligence économique dans son acception territoriale, que nous nommons Intelligence Économique Territoriale (IET).

Quelques auteurs ont tenté de définir ce nouvel objet de recherche qu'est l'intelligence économique territoriale, il s'agit par exemple : des concepteurs du site web Zeknowledge , qui relie la veille au développement du territoire et ainsi confondent un outil (la veille) et un dispositif de gestion (l'intelligence); de Philippe Dumas (2004) et Philippe Clerc (2004) , de l'Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires , ou bien de Jacques Fontanel et Liliane Beanshel (2005) , qui transposent les méthodes de l'IE dans la gestion des territoires.

Mais c'est Yann Bertacchini (2004b, p2), qui définit l'intelligence territoriale d'une façon plus précise. Il propose en 2004 la définition suivante : « *un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente* ».

Ainsi, l'intelligence économique territoriale est un nouveau processus permettant l'échange d'informations stratégiques au niveau local. Dès lors, le

système territorial s'approprié un processus d'apprentissage social. La territorialité devient un système apprenant.

2- Un territoire apprenant, un système ouvert et agissant.

Mais, d'abord, qu'est-ce qu'un territoire ? Pour certain, comme Guy Di Méo, c'est un construit social, c'est-à-dire une « appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire » (cf., Guy Di Méo (2000, p. 40)). Pour d'autres, comme Claude Dupuy et Antje Burmeister (2003, p9), « L'émergence des territoires repose avant tout sur les interactions entre les acteurs, en particulier à travers la mise en œuvre de processus d'apprentissage collectif, l'économie de la proximité s'interroge donc sur les formes prises par la gouvernance territoriale ». Il semble donc apparaître que le territoire est une surface d'échanges entre les acteurs. Pour cette raison, le territoire s'apparente à une organisation réticulaire dotée d'une identité collective (cf., Serge Edouard et al (2004, p10)) dont les parties prenantes investissent des moyens dans une vision commune. Le territoire prend la forme d'un construit socio-économique produit entre les acteurs locaux (économiques, techniques, sociaux, institutionnels) qui participent à résoudre un problème commun ou à réaliser un projet de développement collectif (cf., Jean-Pierre Gilly et Jacques Perrat (2003)).

Pour Jean-Pierre Gilly et Jacques Perrat (id., p3), « un territoire est caractérisé par sa gouvernance » c'est-à-dire par « l'ensemble des processus institutionnels qui participent à la régulation locale du système économique territorial ». Et selon Claude Dupuy et Antje Burmeister (2003, p9), l'émergence de la notion de territoire s'explique à travers les relations entre les acteurs et la mise en œuvre de processus d'apprentissage. La proximité encourage l'émergence d'interactions étroites entre les agents, firmes, décideurs et diffuse plus vite le progrès technique et l'information pertinente (cf., Pierre-Henri Derycke (2002, p3)). Mais la proximité n'est pas nécessairement une notion de distance métrique. En effet, une distance et un espace sont relatifs, car ils dépendent des moyens de communication et des modes de diffusion de l'information (cf., André Larceneux (1999, p146)).

L'intelligence économique territoriale construit un système d'information permettant aux acteurs locaux de devenir plus efficace. Dès lors, l'information est porteuse d'efficacité pour les parties prenantes. Or, dans l'idée des équipes du *GREMI*⁸⁸, le critère ultime d'efficacité fait intervenir le débordement de l'organisation sur son environnement : l'organisation efficace modifie son milieu à son avantage, et contribue ainsi à modeler ce milieu. Dans cette perspective, l'intelligence économique territoriale pose le problème de la gestion des articulations et les transferts d'information (mais aussi données et savoirs) entre acteurs. Elle renvoie à la description des enchevêtrements entre les différentes échelles spatiales (cf., Jean-Pierre Gilly

⁸⁸ Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs, créé en 1984 par Philippe Aydalot. Le lien suivant présente l'historique et les réflexions du GREMI : <http://www.unine.ch/irer/Gremi/historique.pdf>

et Jacques Perrat (2003, p1)) que ce soit aux niveaux des firmes, des services publics ou parapublics. Ainsi nous devons repenser en profondeur les modes de transfert de l'information dans les organisations locales car les frontières des acteurs institutionnels ou des entreprises prennent désormais la forme d'intersections favorisant l'échange d'information stratégique.

Bernard Guesnier (2004b, p107) voit la gouvernance territoriale « comme une combinaison effectuée localement des actions de toutes les institutions publiques et des actions privées, leur mise en synergie débouchant sur l'excellence territoriale ». Dès lors, certaines synergies débouchent sur des partenariats locaux. Point de vue que Pascal Ricordel (1997, p426) examine sous l'angle du partenariat centré. Pour lui, la gouvernance territoriale locale se définit comme : « la structure de pouvoir d'une institution qui est intégrée dans un environnement large et complexe qui ne peut pas être dominé. Cette institution voit son activité et ses performances être tributaires des relations qu'elle noue de manière contractuelle et paritaire avec les différents éléments composant son environnement ». Ces recherches conduisent à proposer que la notion de partenariat avec les parties prenantes externes à la municipalité est une nécessité. Mais elle n'est pas simple à mettre en œuvre car même au niveau des organisations publiques on peut voir apparaître des notions de concurrence.

La difficulté peut également se trouver au niveau même du management de la collectivité locale car la répartition des rôles élus/dirigeants, telle que l'a analysée Denys Lamarzelle (1996, pp219-249), pose un certain nombre de problèmes. Par exemple, il revient à l'élu l'identification des problèmes mais souvent au cadre territorial la formulation des solutions. L'élu est généralement contraint, avant de formuler une orientation stratégique, de se tourner vers son cadre. L'agent administratif devra ensuite décliner la stratégie en plan d'action.

Une stratégie territoriale, s'appuyant sur un processus d'intelligence économique territoriale, transforme le territoire en un *collectif local apprenant* et oblige à une approche de politique générale du territoire avec tous les acteurs référents. C'est en effet aux politiques ainsi qu'aux acteurs référents de proposer la construction d'une territorialité sur le long terme. Il s'agit, par exemple, d'une volonté collective de pérenniser les emplois et de s'engager dans le développement durable. Parce qu'elle a la responsabilité de la gestion des biens collectifs (y compris l'information mise à disposition par les acteurs), la collectivité locale a une vision systémique de la territorialité qui lui permet de gérer la congruence des besoins des parties prenantes.

3- Emergence d'une nouvelle conception de la territorialité.

« Le territoire est aujourd'hui perçu comme une construction des acteurs où s'entrecroisent, dans un cadre géographiquement et historiquement circonscrit, des relations à la fois économiques, sociales, culturelles, politiques et symboliques. Le niveau local apparaît donc comme l'échelle d'action efficace pour aborder les problèmes rencontrés par les populations. C'est à ce niveau qu'il est possible de mettre en œuvre des solutions globales, intersectorielles et participatives pour lutter contre la complexité

des phénomènes d'exclusion et de pauvreté. Cette évolution se traduit par l'adoption de principes de bonne gouvernance dont l'objectif est d'améliorer le rapport entre gouvernants et gouvernés » (cf., Alter Educ (2005)).

La notion de citoyenneté participative renvoie à des communautés identitaires qui partagent des valeurs communes et des expériences individuelles afin de mettre en place des projets conjoints (cf., Jean-Yves Prax (2002)). Dès lors, il s'agit d'identifier les conditions de mobilisation des individus à l'action collective. Cela implique, notamment aux pouvoirs publics de s'investir dans des politiques expérimentales soutenues par l'engagement et la participation des citoyens locaux, en s'appuyant sur les possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication. A ce stade, les instances de décision locales occupent une place stratégique de catalyseur de projets de société.

Selon Bernard Guesnier (2004b, p19), « *l'excellence territoriale* » est un comportement général qui lie les organisations du territoire dans un projet commun. Il parle « *d'entreprises citoyennes* » travaillant avec ses coopétiteurs ou en « *coopération-concurrence* » et avec « *les institutions publiques* ». Mais aussi d'institutions publiques locales coopérant dans l'intercommunalité et travaillant en partenariat avec les différents niveaux administratifs territoriaux. Mais le fonctionnement d'un collectif dans lequel vont œuvrer des organisations concurrentes ou dont la culture renvoie à des modèles différents (public/privé) ne va pas de soi. Un composant essentiel est à mettre en place, il s'agit de la confiance. « *La confiance est souvent présentée comme un ingrédient essentiel de l'action collective et de la constitution de collectifs au niveau local, voire plus simplement comme un élément indissociable des interactions locales* » (cf., Claude Dupuy et André Torre (2004, p66)). « *La confiance est la mère de l'action* » (id, p69). Ainsi, parler de territoire et de proximité au lieu d'espace n'est pas anodin (cf., Gabriel Colletis et Frédéric Rychen (2004, p207)).

Cette nouvelle dynamique du territoire va modifier l'environnement économique et social, au niveau local. Dès lors, ces changements vont par retour modifier les comportements des acteurs, ainsi, Herbert A. Simon (1991, p66) écrit que « *pour une très grande part, le comportement d'un humain, de ses buts est simplement le reflet de l'environnement dans lequel il se place* ». Pour Olivier Crevoisier (1998) la collectivité doit comprendre sa vocation de mettre en évidence les capacités de collaboration et par conséquent de spécification des ressources. Il appartient désormais aux communautés locales, et à leurs acteurs, de développer une capacité de produire leur propre développement. Et ainsi, de transformer leurs problèmes en projets d'action collective.

Conclusion :

L'intelligence économique territoriale est un dispositif qui gère l'information et ainsi permet au collectif territorial d'identifier de nouveaux axes de développements, de nouvelles formes de combats, ou de nouvelles actions économiques ou sociales à mener. Mais pour Philippe Geffroy (2003, p3), on

ne peut pas parler d'intelligence économique sans parler de stratégie, car l'intelligence économique n'est pas une fin en soi. Elle est au service de la stratégie. Pour Marc Audigier, Gérard Coulon, Patrick Rassat (2003, p56), « *l'intelligence économique par ses méthodes de questionnement provoque cette ouverture d'esprit et génère des réflexes d'apprentissage de l'environnement* ».

Toutefois, l'intelligence économique territoriale est un processus qui dépasse les frontières de la municipalité car il s'ouvre sur les parties prenantes locales. Cette approche postule que la collectivité locale, et son *collectif d'acteurs clés*, doivent s'adapter à l'environnement par la mise en œuvre d'une stratégie consciente et cohérente. La transformation du territoire en une *organisation par projets* est un changement de paradigme pour tous les acteurs. Ainsi, le territoire devient une organisation au sens des sciences de gestion. Parce que les structures des organisations sont essentiellement inertes en raison des contraintes lourdes, internes et externes, le changement passe par une volonté forte des dirigeants, qu'ils soient publics ou privés. Le collectif constitué pour définir la stratégie du territoire fonctionne sur une logique de « *gouvernance hybride* » (cf., Patrick Joffre et Thomas Loilier (2004, p69)). En effet, cette dernière forme d'organisation réticulaire est constituée de relations partenariales verticales et horizontales, d'où sa qualification de gouvernance hybride. Cette forme d'organisation réticulaire fait apparaître un mixage et une coordination des parties prenantes pouvant dans certains cas se limiter à une partie congrue des intérêts de chacun. Un risque particulier est attaché à ce type de structure, celui de la pérennité (cf., Patrick Joffre et Thomas Loilier (id.)).

(2004, p163)). Quant au réseau, il doit être reconnu comme une innovation organisationnelle permettant d'atteindre plus d'efficacité.

Le territoire intelligent est perçu comme un système qui héberge un processus de construction d'une identité reposant sur la formation de liens sociaux, favorisant le partage d'informations, de valeurs et de règles. Et, l'identité du territoire se construit par l'identification à l'environnement interne et la différenciation à l'environnement externe. Ainsi, l'appartenance au territoire s'explique par la forme prise par les réseaux sociaux qui le compose. Mais la forme que prend le réseau un jour peut changer un autre. Les réseaux s'inscrivent dans une dynamique évolutive. Pour cette raison, Serge Edouard et al (2004, pp17-18), écrivent que « *les réseaux connaissent des évolutions endogènes, liées à la transformation des liens, des objectifs et des membres (...) mais aussi des modifications de l'environnement externe* ». Reprenant les idées d'Aldrich et Whetten (1981), Serge Edouard et al avancent que l'organisation réticulaire se stabilise avec les dépendances créées grâce aux liens de proximité et aux contraintes d'engagement mutuel, entre les membres. Mais il semble difficile de comprendre, et de démontrer, la dynamique de construction d'un réseau car celui-ci n'existe qu'au travers des représentations que s'en font les acteurs (cf., Rémi Bachelet et Nathalie Claret (2004, p147)).

Ces différents points de vue aboutissent à une vision contrastée du fonctionnement des réseaux et donc des ancrages de ceux-ci au niveau d'un territoire. Or, seul l'ancrage permet d'exploiter les ressources d'un territoire afin d'en favoriser des recombinaisons et des articulations innovantes (cf., Valérie-Inès De La Ville et Ingrid France

Bibliographie

- Abdelmalki L. et al (1999), « Technologie, institutions et territoires : Le territoire comme création collective et ressource institutionnelle » (pp177-194) in Pecqueur B. et al - *Dynamiques territoriales et mutations économiques* - Paris, Montréal (Canada) – l’Harmattan – (1996) éd. 1999 - 246 p.
- Arnaud M. (2004), « La nécessaire modification de la relation administrative avec l’arrivée des TIC » - Revue *ISDM 16* – Article 162 – mai 2004 – 12p.
- Assens C. et Phanuel D. (2000) « Les modes de gouvernement de la démocratie locale » - Communication à la 4ème rencontre ville-management du 16 et 17 novembre 2000 - « *Démocratie et management local* » - 2000 – 18p.
- Bachelet R. et Claret N. (2004), « La gestion des connaissances par un réseau d’experts » - pp.145-158 – in Voisin C., Ben Mahmoud-Jouini S. et Edouard S. (sous la dir.), *Les réseaux : Dimensions Stratégiques et Organisationnelles* - Paris – Economica – 2004 – 272p.
- Bartoli A. (1996), « Les origines du management public » *Les cahiers de recherche de l’ESUG* (Ecole Supérieure Universitaire de Gestion) N°142 Septembre 1996 – 15 pages.
- Bazin-Benoit S. (1998), « Passage d’une logique concurrentielle à une logique organisationnelle des politiques locales d’attraction d’entreprises : le rôle de la gouvernance locale » - *Publication dans la RERU* (Revue d’Économie Régionale et Urbaine) : n°4, pp. 585-606 – 1998.
- Bensahel L., Titecat M. et Samson I. (2005), « Intelligence économique et stratégie de la métropolisation au sud – l’exemple de la Région métropolitaine Tanger-Tétouan » (pp137-159) in Guerraoui D. et Richet X., *Intelligence économique et veille stratégique – Défis et stratégies pour les économies émergentes* – L’Harmattan, Paris – 2005
- Bertacchini Y. (2003), « Territoire et Capacité de Développement – proposition d’une fonction d’évaluation du potentiel d’action local » - Revue *ISDM 8* – Article N°70 – Mai 2003 – 8p.
- Bertacchini Y. (2004a), « La méthode, l’acteur et le lien social : la formule pédagogique du management de projet et la communication associée » - Revue *ISDM 15* – Article N°153 – Avril 2004 – 7p.
- Bertacchini Y. (2004b), « Entre information & processus de communication : l’intelligence territoriale » -Revue *ISDM 16* – Article N°156 – Mai 2004 – 11p.
- Bertacchini Y. et al (2003), « Territoire physique / territoire virtuel – Quelle cohabitation ? » - Revue *ISDM 9* – Article N°77 –Juillet 2003 – 12p.

Bertacchini Y. et Herbaux P. (2003a), « Mutualisation & Intelligence Territoriale » - Revue *ISDM* 9 – Article N°73 – Juillet 2003.

Bertacchini Y. et Herbaux P. (2003b), « La relation d'échange au sein du territoire » - Revue *ISDM* 9 – Article N°76 – Juillet 2003

Bertacchini Y. et Herbaux P. (2005), « Les TIC, leviers de gouvernance territoriale » - Revue *ISDM* 21 – N°251 – 2005 – 13p.

Bouchet Y. (2005), « L'intelligence économique territoriale est-elle une aide à l'économie de proximité ? » (pp161-172) in Guerraoui D. et Richet X. (sous la direction de), *Intelligence économique et veille stratégique – Défis et stratégies pour les économies émergentes* – L'Harmattan, Paris – 2005

Bouchet Y. (2006a), « Proposition pour la prise en compte des risques dans un territoire local et émergence d'un Système d'Information Territorial réducteur de risques. Etude de cas dans une municipalité de moyenne dimension ». Revue Internationale « *Intelligence Informationnelle* » - <http://r3i.revue.org> - publié le : 17-05-2006

Bros-Clergue M. (2004), « Différencier les territoires : quels outils de management ? », *Revue du réseau RECEMAP*, N° 7, en ligne le 16/04/2006 : <http://www.unice.fr/recemap/Framerevue.html> .

Bruneau J.-M. (2004), « L'intelligence territoriale » in « *Veille Magazine* » N° 80 – décembre 204 –pp 30-31.

Charreire S. et Durieux F. (2003), « Explorer et tester : deux voies pour la recherche » (pp. 57-81), in, Thiétart R.-A. et al, *Méthodes de recherche en management*, 2003, 537p.

Conti S. et Giaccaria P. (2005), « Développement local : Réseaux, institutions et complexité », Communication au XVIIème COLLOQUE FEDERATEUR de l'INSTITUT CEDIMES « *Le développement local dans une perspective comparée* » - 20p - Turin (Italie) - mai 2005.

Corbineau B. (2005), « Intelligence territoriale et société en réseau – Les médiathèques de proximité, portails de la connaissance », Colloque *4ème TIC et Territoire : quels développements ?* Île Rousse, 2005, 15p.

David A. et Sidhom S. (2005), « Intégration de la démarche d'Intelligence Économique dans l'architecture fonctionnelle d'un système d'information, in « *Le Système National d'Information Economique : état et perspectives* », CERIST, Alger, Algérie, Février 2005.

David A., Geffroy P., Gorla S., Knauf A. (2005), « Une étude selon le point de vue de l'infomédiaire et des problématiques de recherche d'information », Actes du colloque *ATELIS*, Poitiers, 2005.

David A. (2005), « L'Intelligence Économique et Les Système d'Information : Problématiques et approches de solutions », in « *Veille stratégique : Mise en œuvre et valorisation de la veille stratégique en entreprise* », Algérie Télécom, Alger, Algérie, Juin 2005.

David A. (2006), « La recherche collaborative d'information dans un contexte d'Intelligence Economique », in « *Le Système d'information de l'entreprise* », les 25-26 février 2006, Algérie - Télécom, Alger, Algérie.

De La Ville V.-I. et France I. (2004), « L'émergence d'un réseau institutionnel local » (pp.160-172) in Voisin Colette, Ben Mahmoud-Jouini S. et Edouard S. (sous la dir.), *Les réseaux : Dimensions Stratégiques et Organisationnelles* - Paris – Economica – 2004 – 272p.

Demaziere C. et Faugouin P. (2005), « Anticiper les mutations économiques des territoires : quelles implications pour l'action publique locale ? » - Communication au colloque Européen d'intelligence économique - « *Approche comparée des pratiques* » - Futuroscope de Poitiers – 27 et 28 janvier 2005 – 14p.

Di Méo G. (2000), « Que voulons-nous dire quand nous parlons d'espace ? » - pp. 37-48 - in Lévy J. et Lussault M. (sous la direction de) – *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy* - Paris - 2000 - Edition Belin - 352 pages.

Dumas P. (2004), « Intelligence, Territoire, Décentralisation ou la région à la française » - *ISDN 16* – Article N° 163 - mai 2004 – 3p.

Dupuy C. et Gilly J.-P. (1999), « Apprentissage organisationnel et dynamiques territoriales : Une nouvelle approche des rapports entre groupes industriels et systèmes locaux d'innovation » (pp.155-175), in Pecqueur B. et al, *Dynamiques territoriales et mutations économiques* - Paris, Montréal (Canada) – l'Harmattan – (1996) éd. 1999 - 246 p.

Edouard S. et al. (2004), « Une approche managériale de l'organisation-réseau » (pp.8-24) in Voisin C., Ben Mahmoud-Jouini S. et Edouard S. (sous la dir.), *Les réseaux : Dimensions Stratégiques et Organisationnelles* - Paris – Economica – 2004 – 272p.

Eveno E. et Latouche D. (2004), « Les collectivités locales, acteurs du modèle français de la société de l'information » in, Curien N. – Muet P.-A., *La société de l'information* – Paris - La documentation Française – Conseil d'Analyse Economique – 2004.

Faugouin P. (2005), « Quelle organisation structurelle pour l'intelligence territoriale au service de l'attractivité des territoires et de la démocratie participative ? » - Communication au colloque Européen d'intelligence économique - « *Approche comparée des pratiques* » - Futuroscope de Poitiers – 27 et 28 janvier 2005 – 18p.

Gilly J.-P., Leroux I. et Wallet F. (2004), « Gouvernance et proximité » (pp 185-206) in, Pecqueur B. et Zimmermann J.-B., *Économie de proximités*, - Paris - Hermes Science Publications : Lavoisier, 2004 - 264 p.

Gilly J.-P. et Perrat J. (2003), « La dynamique institutionnelle des territoires entre gouvernance locale et régulation globale » - XXXIX Colloque de l'ASRDLF – « *Concentration et ségrégation, dynamiques et inscriptions territoriales* » - sept. 2003 – 14p.

Gilly J.-P. et Lung Y. (2004), « Proximités, secteurs et territoires » - communication présentée aux *quatrième journées de la proximité* le 17 et 18 juin 2004 – 17p.

Girardot J.-J. (2004), « Intelligence territoriale et participation » - Revue *ISDM 16* – Article 161 – « TIC & Territoire » – mai 2004 – 13p.

Giraud E. et Ranucci J.-F. (2005), « Réseau de veille en formation autour d'un espace de travail collaboratif » - Revue *ISDM 20* – N°245 – 2005 – 6p.

Goleman D. (2003), *Intelligence Emotionnelle - J'ai Lu* – (2ème Ed.) – 2003

Gramaccia G. (2001), *Les actes de langage dans les organisations* - Harmattan - 2001 - 288 pages

Grossetti M. et Philippi M. (2004), « Proximité et relations interindividuelles » (pp 46-64) in Pecqueur B. et Zimmermann J.-B., *Économie de proximités* - Paris - Hermes Science Publications : Lavoisier, 2004 - 264 p.

Guéneau É.-P. (2004), *La ville citoyenne*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, 2004. 253 p.

Guesnier B. (2004a), « *Intelligence économique et sociale du territoire* » - texte en ligne : <http://www.radiophare.net/entretiens/b1c.htm> - Octobre 2004.

Guesnier B. (2004b), « Gouvernance et performance des territoires », in, Guesnier B. et Joyal A. (textes réunis par) - « *Le développement territorial : regards croisés sur la diversification et des stratégies* » - ADICUEER - 280 p – 2004.

Joffre P. et Loilier T. (2004), « Répondre aux mutations de l'environnement des entreprises – l'organisation en réseaux » (pp69-76) - Cahier français – « *comprendre le management* » - N°32 – 95p – Juillet/Août 2004.

Lévy P. (2003), « Jeu de l'Intelligence Collective » – Revue *ISDM 7* - Article N°63 –Avril 2003

Massard N. et Mehier C. (2004a), « Externalité de connaissance, capital intellectuel et performance innovatrice localisée » *STOICA - Working Paper* (INSA Lyon) N°2004-05_01 – 25 pages – mai 2004.

Massard N. et Mehier C. (2004b), « Le rôle des tableaux de bords de la science et de la technologie dans une démarche d'intelligence économique territoriale » *STOICA - Working Paper* (INSA Lyon) N°2004-10_03 – 29 pages – décembre 2004.

Prax J.-Y. (2002), *Le Management Territorial à l'ère des Réseaux* – Editions d'Organisation – 2002

Prévost P. (2002), « *La collectivité apprenante* » - Université de Sherbrooke - Juin 2002 - 136p, Téléchargeable le 12.09.2005 à l'adresse : http://www.cefrico.qc.ca/rapports/Revue%20de%20litt%E9rature_Bernard%20S%20vigny.pdf

Ricordel P. (1997), « La gestion publique locale : partenariat et performance. Une étude empirique sur 20 communes-centres d'agglomérations françaises », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 3, pp. 425-449 – 1997

Robert-Demontrond P. et Bezaudin-Péric S. (2005), « De la gouvernance à la gouvernementalité : Critique du programme de responsabilité sociale des entreprises », (pp.247-268) in, Maréchal Jean-Paul et Quenault Béatrice (Sous la direction de), *Le développement durable – une perspective pour le XXIe siècle*, 2005, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 422 pages.

Vachon B. (2001), « Le développement local intégré : une approche humaniste, économique et écologique du développement des collectivités locales », Québec, *Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du Centre de Québec et de Vanier* - 2001 - 25 pages.

Vachon B. (1996), « Mettre le territoire en état de produire : le rôle des facteurs sociaux, culturels et environnementaux dans la démarche de développement local », in Côté S., Klein J.-L. et Proulx M.-U. (dir.), « *Le Québec des régions : vers quel développement? Tendances et débats en développement régional* », Rimouski, Actes du colloque de la section développement régional de l'ACFAS 1995, GRIDEQ, GRIR, Université du Québec à Rimouski -1996 - pp. 285-301.

La Corse, patrimoine insulaire et identité régionale : vers l'intelligence territoriale.

Marie Michèle Venturini, Yann Bertacchini, Julien Angelini

Summary: Our objective is to locate the topicality societal Corsica area in order to show that it constitutes a ground favourable with the application of process of territorial intelligence. Insular, Mediterranean and European area, Corsica is rich of a historical and cultural inheritance consequent on a territory constitutive of a remarkable natural inheritance. Far from considering that its identity is summarized with the presentation of its resources, Corsica by his University opens the way of modernity in an original valorization of his inheritance which is also human and social. We consider that the regional identity lies in the capacity of the actors of the room to identify, gather and develop the elements of the inheritance in a widened meaning and to position them in a logic of transborder mutualisation. This is why the Tic, major shutter of the process of territorial intelligence constitute a tool essential to this step. We wish to show, through the actions undertaken in our area, that the identity regional is built perpetual, of transhistoric nature, pertaining to the actors of the room, from now on entered thanks in particular to Internet a new era of the collaboratives experiments. The European richness is obviously consisted of the valorization of the local richnesses, thus creating the harmonious mosaic of its identity.

Mots clés : intelligence territoriale, patrimoines insulaires, identité régionale, développement durable, réseaux, région corse, mutualisation

Résumé : Notre objectif est de situer l'actualité sociétale de la région Corse afin de démontrer qu'elle constitue un terrain propice à l'application de processus d'intelligence territoriale. Région insulaire, méditerranéenne et européenne, la Corse est riche d'un patrimoine historique et culturel conséquent sur un territoire constitutif d'un patrimoine naturel remarquable. Loin de considérer que son identité se résume à la présentation de ses ressources, la Corse par son Université ouvre la voie de la modernité dans une valorisation originale de son patrimoine qui est aussi humain et social. Nous considérons que l'identité régionale réside dans la capacité des acteurs du local à identifier, regrouper et valoriser les éléments du patrimoine dans une acception élargie et à les positionner dans une logique de mutualisation transfrontalière. C'est pourquoi les TIC, volet majeur du processus d'intelligence territoriale constituent un outil indispensable à cette démarche. Nous souhaitons démontrer au travers des actions entreprises dans notre région, que l'identité régionale est un construit perpétuel de nature transhistorique appartenant aux acteurs du local désormais entrés, grâce notamment à Internet, dans une nouvelle ère des expériences collaboratives. La richesse européenne est évidemment constituée de la valorisation des richesses locales, créant ainsi la mosaïque harmonieuse de son identité.

Keywords: territorial intelligence, insular inheritances, regional identity, durable development, networks, Corsican area, mutualisation.

Introduction

Notre communication s'inscrit dans l'axe 2 de la première Conférence annuelle de la CAENTI (Action de Coordination du réseau Européen d'Intelligence territoriale), dont la problématique est la suivante : « Dans le cadre de la construction de l'identité régionale, quels sont les problèmes, les expériences et les bonnes pratiques ? »

En effet, la notion de territoire alimente actuellement de nombreux débats et de nombreuses réflexions notamment quant à une définition modernisée de ce terme très ancien. Pendant longtemps le territoire a été la représentation spatiale et matérielle d'un espace communautaire. Cette définition convient certainement encore en plusieurs endroits du globe mais pose désormais un problème eu égard à une conception moderne de l'identité, de l'interculturalité et des échanges. Si l'on convient qu'Internet a marqué l'achèvement de la "globalisation", les notions de territoire et de local devraient alors être obsolètes. Or il semble bien qu'un mouvement de "retour au local" s'opère en dépit du triomphe du village planétaire. Comme le soulignait P. Dumas lors des V^e rencontres TIC et Territoires. Quels développements ? le débat doit se prolonger au-delà du concept de "glocalisation". Nous souhaitons proposer dans cette communication une approche de l'identité régionale, de sa construction, de son rapport aux territoires et de sa résonance à travers les processus d'intelligence territoriale. En présentant le cheminement de la Corse vers l'intelligence territoriale, nous témoignons d'une expérience locale du travail d'analyse nécessaire à la mise en place de tels processus. Les notions de territoire et d'identité prennent en Corse une teinte particulière. Cela s'explique principalement par l'insularité, par son positionnement au regard de l'espace européen et par son évolution historique. Nous proposons donc dans un premier temps de définir les deux notions que sont l'identité et le patrimoine pour nourrir une réflexion sur la construction de l'identité régionale et sur celle de la Corse en particulier. Nous nous intéresserons par la suite au contexte administratif, économique et politique de l'île afin de dégager une vue globale de la situation actuelle de la société Corse. Cela nous permettra d'affiner la relation entre le contexte actuel et historique de la société, pour mettre en lumière des potentialités d'évolutions. Enfin, nous évoquerons deux exemples d'actions menées dans notre région qui s'assimilent à des processus d'intelligence territoriale. Si ces actions sont des prémisses, elles veulent en tous cas démontrer que la voie d'une nouvelle dimension des projets de développement territoriaux prend forme en Corse.

Identité, Patrimoine

« La notion d'identité est, avec celle de l'altérité, perçue par beaucoup comme centrale, voire fédératrice, pour l'ethnologie comme pour d'autres disciplines des sciences sociales, pourtant, à qui veut l'appréhender, elle se dérobe constamment. Elle désigne aussi bien ce qui perdure que ce qui distingue que ce qui rassemble. Elle s'applique à l'individu comme à des groupes. Elle ne se conçoit pas comme la combinaison d'éléments très

hétérogènes. Elle s'éprouve et se manifeste en des figures sélectionnées en fonction des contextes. Elle se modifie avec l'évolution des rapports sociaux et des appartenances. Ambiguë enfin, elle peut être tour à tour tue et affirmée. En aucun cas donc l'identité ne se laisse convertir en formules ou réduire à des combinaisons d'attributs et l'on peut s'interroger sur les avantages que l'on trouve à se référer à une telle notion, tant les phénomènes qu'elle désigne sont diversifiés dans leurs manifestations, leurs significations et leurs déterminations »⁸⁹. Cet extrait démontre clairement la difficulté inhérente à l'utilisation de la notion d'identité dans le domaine scientifique et plus particulièrement pour les sciences sociales. Nous devons donc agréer certaines acceptions de sens pour tenter de cerner les contours de l'identité régionale et plus précisément d'une identité régionale corse. Selon Denis Chevallier et Alain Morel, trois critères permettent de travailler autour de la notion d'identité. Il s'agit de critères historiques (maintien dans le temps), puis de critères d'exclusion et enfin d'inclusion. Selon nous il faut également distinguer le niveau d'application territoriale de la reconnaissance identitaire. C'est pourquoi nous voulons présenter de manière objective l'existence d'un ensemble de critères ostensibles permettant de donner à la Corse une identité au sein du monde euro méditerranéen. Le retentissement le plus prégnant des phénomènes identitaires est aujourd'hui celui de la scène politique nationale. Dans le questionnement européen des identités régionales, la France est confrontée à plusieurs régions revendiquant l'existence d'une identité particulière dans la République (Corse, Bretagne, Pays Basque, Alsace). La longue tradition jacobine de l'Etat a toujours contrarié les volontés d'émancipations régionales au nom de l'unité de la République et de la bonne mesure de l'Etat nation comme cadre d'action publique. Cependant, la problématique semble aujourd'hui muer de la revendication politique régionaliste vers la recherche d'un cadre pertinent de développement. Si les facteurs de définition de l'identité demeurent les mêmes, ils sont dès lors appréhendés sur la voie de l'inclusion et non plus sur celle de l'exclusion. Nous tenterons donc de voir les facteurs naturels et historiques de la construction de l'identité corse pour aborder ensuite la question de l'appartenance culturelle. Cela nous amènera à montrer dans la section suivante de cette communication l'impact de la notion identitaire sur l'action locale.

Avant tout nous devons indiquer que la notion d'insularité est un facteur central de la construction identitaire corse. En effet, la Corse est une « montagne dans la mer » en Méditerranée, plus précisément dans le golfe de Gênes. Sa position stratégique sur les routes maritimes en a fait de tout temps un objet de convoitise pour les puissances européennes. Des origines de peuplement jusqu'au 18^{ème} siècle les Corses étaient majoritairement montagnards et pastoraux. Sur les 365 communes que compte aujourd'hui la région, plus de la moitié sont de petits villages montagnards hérités de la tradition défensive des insulaires face aux envahisseurs de tous horizons. L'île a d'ailleurs connu de multiples occupations (pisane, génoise, française) plus ou moins tyranniques qui n'ont jamais annihilé la langue corse, les rites et les habitus qui pour beaucoup perdurent aujourd'hui. A partir de ces

⁸⁹ Chevallier D., Morel, A., « Identité culturelle et appartenance régionale, in Terrain, n°5, Identité culturelle et appartenance régionale, Octobre 1985.

quelques données historiques nous pouvons comprendre que la construction de l'identité corse a été terrienne, défensive et exclusive.

Mais se limiter à cette définition serait à l'heure actuelle une grave erreur, même si elle est une réalité. En garder l'essence défensive et exclusive est le terreau d'un « développement zéro » dans le monde actuel. Le défi auquel la région corse fait face aujourd'hui est celui de la modernité et de l'ancrage européen. Il faut dès lors différencier à ce stade de la réflexion l'identité en terme d'image véhiculée par l'île et les identités vécues par les Corses qui sont multiples et variables. Selon Hélène Cardy, « il apparaît tout de même dans une certaine mesure que les discours sur l'identité régionale produisent des effets tangibles. Cependant, les pratiques sociales localisées qui en découlent ne correspondent pas nécessairement à ce que l'on pourrait en attendre. C'est que l'ensemble des discours produits sur l'identité est destiné à servir de points de reconnaissance et des comportements privés, voire à des codes d'interdiction. Alors que les pratiques, elles, tiennent par nature compte du contexte, et ne vont pas forcément dans le sens de reconnaissance impulsé par les décideurs et les responsables régionaux »⁹⁰. Il y a donc bien une interaction, une influence réciproque entre l'image impulsée par les pouvoirs locaux et l'image émanant de l'activité de l'ensemble des acteurs du local. Il semble qu'en définitive la mesure de l'identité la plus fidèle d'un territoire se trouve à la croisée des chemins entre son histoire, son patrimoine, ses décideurs et l'activité de l'ensemble des acteurs du local. C'est pourquoi nous pouvons avancer que l'identité, tout comme le patrimoine d'ailleurs, est en perpétuelle construction de par son caractère de « mosaïque régionale » où chacun prend part à la vie de l'ensemble. Si la Corse, du fait de l'insularité, n'a pas de question frontalière, elle s'appuie également sur un héritage naturel, historique et social conséquent qui renforce sensiblement la notion d'appartenance culturelle. Nous pouvons alors différencier une identité d'appartenance à la terre (personnelle) et une identité d'appartenance culturelle (commune).

Nous prenons donc le parti de cultiver la richesse patrimoniale de la Corse afin de la valoriser à l'extérieur, en Europe et dans le monde. Nous pensons que la connaissance du patrimoine insulaire par les corses eux-mêmes est un point de départ indispensable et qu'il s'agit là d'une question publique d'éducation. Selon Jean Davallon, le processus de patrimonialisation se découpe en six étapes distinctes : « La découverte de l'objet, la certification de l'origine de l'objet, l'établissement de l'existence du monde d'origine, la représentation de la « trouvaille » de l'objet par son exposition et l'obligation de transmettre aux générations futures »⁹¹. Il aborde le processus de « filiation inversée »⁹² pour définir la patrimonialisation, c'est-à-dire que nous n'héritons pas du patrimoine, nous le produisons, du présent vers le passé. En somme, à partir du présent la patrimonialisation crée ou recrée un lien entre des hommes du passé en choisissant de conserver et de préserver des objets qu'ils nous ont légués pour les transmettre aux générations futures.

⁹⁰ Cardy, H., Construire l'identité régionale. La communication en question, Ed. L'Harmattan, 1997.

⁹¹ Davallon, Jean, « Comment se fabrique le patrimoine ?, in *Sciences Humaines*, Hors Série n°36, mars 2002.

⁹² Expression de l'ethnologue Jean Pouillon reprise par Gérard Lenclud, in « La tradition n'est plus ce qu'elle était ... », in *Terrain*, n°9, octobre 1987.

Mais également, se connaître soi-même est un pré-requis incontournable et préalable à la rencontre de l'autre pour pouvoir échanger et tisser des liens.

La construction de l'Europe ne dilue pas les identités régionales mais les stimule et exhorte à la reconnaissance des richesses du local. C'est à partir de là que l'identité devient inclusive et certainement principalement dans la logique de projet commun. En effet l'identité reconnue et valorisée cesse d'être défensive et permet d'entrer dans la voie du développement, de la mise en évidence des richesses et dans la mutualisation des ressources.

Cependant, la variété des représentations symboliques du territoire ainsi que la récurrence des pratiques socio-culturelles endémiques constituent encore un frein majeur à la production d'une culture de développement par la coopération et l'ouverture. La clé de cette problématique réside certainement dans le niveau de partage d'informations des acteurs, que nous développerons plus en avant dans cette communication.

Vers l'intelligence territoriale

Comme nous venons de le voir, il semble que l'identité régionale soit un construit des hommes. Indissociable de l'héritage patrimonial et de la culture, elle est le point de départ d'une possible émergence du "capital formel territorial" et d'un ancrage profond dans une perspective de développement durable. En effet, la culture est devenue le quatrième pilier du développement durable. « (...) la culture doit être un élément essentiel de la notion de développement humain durable car elle touche aux valeurs, aux traditions, au patrimoine, au savoir et à la créativité sans lesquels tout développement humain est impensable. (...) Si la culture est un élément vital du développement de la société, c'est grâce à son extraordinaire diversité, qui est l'expression de la valeur unique de chaque individu, (...) de chaque région et de chaque peuple (...) »⁹³. C'est pourquoi après avoir appréhendé la notion de représentation symbolique du territoire et de l'identité comme appartenance au local, il nous faut dégager un bref panorama de la situation administrative, économique et sociale de l'île. Cela nous permettra de mettre en lumière les difficultés structurelles de la Corse en terme de développement. C'est ainsi que nous expliciterons pourquoi à notre sens les processus d'intelligence territoriale peuvent être tout à fait propices à une dynamique nouvelle pour le territoire insulaire.

La Corse compte deux départements : la Haute-Corse et la Corse-du-Sud. La Corse dépend de la cour d'appel de Bastia, de l'académie d'Ajaccio, et appartient à la région militaire Méditerranée de Lyon. Bastia est le chef-lieu du département de la Haute-Corse. Le département de la Corse-du-Sud a pour chef-lieu la ville d'Ajaccio. La Corse s'est vu attribuer depuis 1982 le statut particulier de collectivité territoriale, et depuis 1992, l'administration de la Région est rattachée à un Conseil exécutif de sept membres et à une assemblée régionale de cinquante et une personnes élues au suffrage universel. La collectivité territoriale de Corse a des pouvoirs plus avancés que les autres régions de la République française. Ce statut particulier est en grande partie le fruit des négociations que l'Etat a consenti à engager avec les

⁹³ Avis de la Commission de la culture, de la science et de l'éducation de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, Mondialisation et développement durable, 28 Janvier 2003.

différents mouvements politiques régionaux. Le processus de décentralisation et de transfert de compétences se poursuit questionnant toujours davantage la société insulaire sur la forme d'action locale de l'exécutif. La territorialisation de l'action publique est amorcée mais le poids de l'Etat est encore conséquent. Le statut particulier de l'île n'a pas pour l'heure modifié notablement les formes d'expression de la citoyenneté sur l'île. Cependant, le paysage politique de la Corse est varié et l'ensemble des tendances et des sensibilités sont représentées. En clair, la Corse connaît une situation politique stable et avance progressivement sur la voie de la territorialisation des actions publiques et de la citoyenneté.

La situation économique de la Corse est un sujet préoccupant. En effet, elle est la dernière région française en terme de PIB par habitant⁹⁴.

Du point de vue structurel, la Corse se caractérise par une répartition de la valeur ajoutée par secteur extrêmement typée. En dépit d'une image tenace d'économie agricole, la Corse dispose d'une population très majoritairement urbaine (63%). Exclue du mouvement de révolution industrielle, elle compte par ailleurs le secteur secondaire le moins développé du pays. Elle constitue enfin la région française la plus orientée vers le secteur tertiaire où elle dispose d'atouts majeurs pour étayer son développement et surmonter ses handicaps traditionnels (insularité, relief, stagnation démographique...). Son potentiel touristique inhérent à un patrimoine culturel et environnemental riche et varié, ainsi que ses capacités d'innovation et d'exploitation des TIC constituent en particulier deux créneaux porteurs sur lesquels la Corse pourrait opportunément se positionner⁹⁵.

Du point de vue conjoncturel, force est de constater que la situation économique générale de l'île se trouve actuellement en voie d'amélioration. La Corse connaît notamment une démographie d'entreprises plutôt dynamique et un net rattrapage de la moyenne nationale en termes d'emploi, avec un différentiel de taux de chômage de 0,4 point au 2^{ème} trimestre 2005, contre 4 points en 1997 (-48,6%). La croissance de la Corse, stable par rapport à celle du continent, devrait connaître dans les années à venir une nette accélération à la faveur de la mise en place progressive du Programme Exceptionnel d'Investissement (PEI), à condition que l'île soit en mesure de résoudre les contraintes d'offre inhérentes à l'étroitesse de son marché intérieur par une ouverture accrue aux échanges extérieurs⁹⁶.

Nous venons de présenter les contraintes naturelles et structurelles qui expliquent en partie la faiblesse économique de la Corse. Cependant de nombreux indicateurs permettent d'affirmer que cette situation n'est pas une fatalité. En effet, si nous analysons les données exposées précédemment, nous pouvons immédiatement dégager des potentialités évidentes que la Corse peut exploiter. Tout d'abord, l'attractivité du territoire représente un

⁹⁴ PIB/habitant en 2002 : 19133€ à 13% de la moyenne nationale

⁹⁵ Données INSEE ; www.insee.fr

⁹⁶ Ibid.

atout majeur tant sur le plan touristique que sur le plan économique. Ensuite, la richesse patrimoniale naturelle, culturelle et historique renforce l'attractivité géographique. Enfin, l'évolution rapide d'un secteur tertiaire de plus en plus dynamique laisse la possibilité de dessiner quelques pistes de développement, dont les TIC figurent au premier rang. La Collectivité Territoriale de Corse (CTC) a décidé de s'engager dans le soutien au développement des TIC et a créé en Juillet 2003 la Mission des Technologies de l'Information pour la Corse (MiTIC). Cela a permis par délégation de service public de mettre en place un réseau infrastructurel performant qui ouvre l'accès à la connexion Internet haut débit pour toute la région. Cette mission travail actuellement au développement de l'équipement Internet des collectivités locales et des entreprises. Elle a pour cela lancé des appels à projets de création de sites Internet en direction des collectivités locales, puis pour la création de sites de valorisation du patrimoine. A l'heure actuelle, 75% des 365 communes ont accès au haut débit et la totalité de la région sera équipée au début de l'année 2007. Ce développement rapide des TIC et la présence d'une action publique en leur faveur constituent un bouleversement pour l'économie locale. En effet, de nombreux services peuvent se développer dans le domaine des TIC. Cependant, nous nous intéresserons particulièrement aux usages liés à Internet car au-delà du développement économique c'est le bouleversement de la notion de transfert et de partage d'informations que nous considérons. Les administrations, les collectivités et les entreprises locales commencent à s'équiper en connexion Internet et de plus en plus de sites sont créés. Cela participe à la formation d'un paysage numérique régional. Cette projection virtuelle permet dès lors de regrouper plusieurs dimensions de la construction de l'identité régionale. A travers la diffusion d'informations numériques via Internet la Corse peut valoriser son patrimoine, constituer des territoires virtuels et partager au-delà des frontières son identité, son activité et tisser des liens nouveaux. Cela devient une réalité pour tous les territoires et tous les pays connectés au web, cependant nous pensons que cette nouvelle culture du partage d'information doit venir questionner la dimension sociale et culturelle sur un territoire. Nous convoquons pour cela l'intelligence territoriale afin de nous fournir un cadre de réflexion et d'action pragmatique dans l'utilisation maîtrisée et stratégique des TIC. Nous nous appuyons sur une définition de Yann Bertacchini pour qui l'Intelligence Territoriale est un "*processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut tout à fait être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différentes*"⁹⁷. Nous considérons donc ainsi qu'un lien est mis en lumière entre les processus d'intelligence territoriale et les traits socio culturels inhérents à une population sur un territoire donné. Les notions de partage d'informations, de

⁹⁷ Bertacchini, Yann, Intelligence territoriale, - volet 2 – *Mesurer la distance ; Penser la durée ; mémoriser le virtuel*, Coll. Les Etic, p. 229.

mutualisation des signaux, de veille informationnelle, ou encore de projet commun se voient inévitablement confrontés à une "réalité sociale locale" plus ou moins rétive au fait coopératif et collaboratif. Par ailleurs, la Corse connaît depuis des siècles une culture de l'oralité qui perdure aujourd'hui dans certaines pratiques sociales.

Nous faisons alors le constat d'un écueil classique, cause récurrente de l'échec des projets territoriaux d'envergures, c'est-à-dire le partage d'une vision cohérente et commune par un ensemble d'acteurs. Pour autant, nous ne pouvons nous limiter à ce constat et voulons démontrer dans quelle mesure les processus d'intelligence territoriale peuvent être une clé de développement pour la Corse. Le développement des TIC est un phénomène en marche et certainement inéluctable. La pénétration grandissante des connexions Internet va généraliser l'usage du web dans un très court terme, dans les secteurs privé et public mais aussi pour les particuliers. Les pratiques sociales vont évoluer au gré de la propension de la société à améliorer son fonctionnement grâce aux TIC. C'est pour cela que nous pensons les TIC et les processus d'intelligence territoriale sont particulièrement pertinents pour le territoire insulaire. Ils sont à notre sens le maillon opérationnel dans la chaîne de la construction d'une projection numérique de l'identité régionale modernisée et valorisée dans un espace virtuel lieu de rencontres et d'échanges transfrontaliers. Certes, la construction de l'identité appartient aux acteurs locaux, mais elle ne prend de sens que dans sa diffusion et donc par sa réception par autrui. Le maillon de départ est bien la ressource patrimoniale en soi qui peut être naturelle, culturelle ou historique et il faut en premier lieu recenser, valoriser et diffuser sur le territoire cet ensemble d'informations. C'est ainsi que la construction de l'identité régionale peut évoluer vers la modernité et influencer la systémique territoriale. Nous soutenons l'idée que la formulation et la promotion de projets innovants participent directement de l'évolution du regard des acteurs locaux sur leur propre territoire. C'est bien de cette dynamique que peut jaillir une nouvelle approche de la territorialisation des actions et du développement local. Les exemples que nous allons exposer maintenant mettent en avant des projets menés en région Corse et qui sont indéniablement assimilables à des processus d'intelligence territoriale. Face à certains phénomènes, la nécessité de former des réseaux de compétences et de fédérer des capacités de projet prend le pas sur l'immobilisme et l'incertitude. Les exemples suivants démontrent que la voie de l'intelligence territoriale est ouverte en Corse et qu'il convient de travailler désormais à son prolongement.

Deux exemples :

Une problématique environnementale

Le projet que nous présentons a été mis en place durant l'année 2005-2006 par des membres de l'équipe enseignante du Master Communication Europe et Méditerranée de l'Université de Corse avec comme objectif de sensibiliser les étudiants à une démarche d'intelligence territoriale.

Ce projet a été proposé en réponse à un problème environnemental récurrent en Corse, à savoir les incendies de forêts. Pendant l'été 2005 un incendie a ravagé un massif de la région de Balagne située dans le nord ouest de l'île. Nouvelle catastrophe d'une longue série, elle a suscité une attention particulière de la part des étudiants dans la dimension communicationnelle des retombées du sinistre.

En effet, de nombreux acteurs sont impliqués dans la problématique des incendies de forêts. Une brève analyse permet de voir que tous les corps sociaux d'une localité sont touchés par ce phénomène (le corps institutionnel, les pompiers, les habitants, les commerçants, les agriculteurs...). Le constat d'une situation de crise a été effectué au lendemain de cet incendie d'envergure. Les raisons en sont assez simples. Face à la désolation générale, on cherche à établir les responsabilités et les erreurs. Mais l'incertitude règne au sujet des rôles et des devoirs de chacun, alimentant les tensions et les rancunes, renforçant l'immobilisme et freinant la mise au point de méthodologies d'actions appropriées.

Le projet a consisté en la formulation d'une méthodologie de constitution de réseaux informationnels permettant de mettre en lien les acteurs clés de la prévention et de la gestion du risque incendie. Cette situation est centrée sur les dysfonctionnements liés au partage d'informations entre les acteurs. En effet, il a été constaté qu'il n'y avait aucun réseau formalisé entre des acteurs devant pourtant partager un certain niveau d'information en vue d'une action efficace.

Cette problématique nécessite bien une approche en terme d'intelligence territoriale et la formulation d'un projet collectif conséquent de prévention et de sauvegarde de l'environnement. Pour cela il doit susciter la reconnaissance et l'adhésion de l'ensemble des acteurs. De ce fait, plusieurs étapes ont été identifiées. La finalité étant de définir une méthodologie d'analyse et d'action transférable à l'ensemble du territoire insulaire.

- Identification de personnes ressources et enquête
- Analyse du contentieux juridique
- Analyse de la couverture médiatique

Cette première phase d'investigation permet de dresser une carte des acteurs, de définir les responsabilités majeures de chacun, de définir les points de conflits et de mesurer l'étendue territoriale du phénomène. Par la suite, un débat ouvert devait permettre à chaque acteur de revenir librement sur la problématique et cela dans le but recentrer et de rendre publiques des échanges sectorisés.

Le projet pose qu'une fois le conflit exposé au grand jour grâce à une phase de "catharsis", il est possible de passer à une phase constructive recentrée sur la dimension opérationnelle de la prévention. C'est à ce moment qu'on a défini des ateliers techniques et spécifiques devant permettre de travailler secteur par secteur à l'analyse des potentiels et des lacunes. Ces travaux initiaux seraient suivis de la mise en service d'un réseau Internet permettant de faire évoluer les échanges d'informations inhérents aux avancées de chaque acteur.

Ce projet permet de tirer deux conclusions fort productives pour la Corse. Dans un premier temps elle démontre qu'une démarche d'intelligence territoriale peut être appliquée en Corse et mettre en réseau des acteurs habituellement "déconnectés" qui se retrouvent concernés par une même problématique. Dans ce cas, l'intelligence territoriale est un processus analytique et opérationnel qui vient influencer sur la systémique territoriale. En effet, regrouper un ensemble d'acteurs autour de la définition d'une politique commune au sujet d'un problème environnemental, rejailit inévitablement sur la vie de toute une micro région.

Par ailleurs, il démontre que l'avancé d'un tel processus agit sur des fonctionnements "rituels" reconnus improductifs par la communauté territoriale, venant à terme questionner l'identité régionale. Porter des projets de cette importance à l'échelle de la région est le point de départ d'une extension d'un réseau méditerranéen et européen de lutte contre les incendies. Et cela participe de la production de l'image de la région qui se présente à ses voisins dans une dynamique de projet.

Le livre blanc de la MITIC

Le Livre Blanc a été élaboré afin de « favoriser le développement économique et social de la société corse dans un environnement européen et méditerranéen »⁹⁸ notamment grâce à l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (Tic). En effet, ses objectifs spécifiques sont :

- tout d'abord « permettre à la Corse de mieux utiliser les Tic pour concourir à sa politique de développement ;
- ensuite de permettre aux citoyens et aux entreprises corses de bénéficier des retombées de la Société de l'Information ;
- enfin permettre à la Corse de participer à la société de l'information et à l'économie de la connaissance fondée sur les réseaux, les pratiques d'accès au savoir et les services ».⁹⁹

Et cela en identifiant d'une part les meilleures pratiques à mettre en œuvre pour faire vivre et animer les communautés d'intérêt, mais aussi afin de susciter des réactions tant sur les politiques publiques existantes que sur celles à mettre en œuvre, et enfin pour analyser les capacités à répondre aux attentes des différentes communautés de pratiques.

En somme, le Livre Blanc repose essentiellement sur la mobilisation des acteurs de différents territoires. Sept grands thèmes ont été retenus lors de son processus d'élaboration :

- Accès public et Internet,
- Administration et services publics,
- Aide à la personne,
- Développement durable,
- Economie,
- Education et formation,
- Patrimoine, culture, langue corse et identité.

⁹⁸ La démarche du Livre Blanc, document d'étape Juin 2006, Collectivité Territoriale de Corse.

⁹⁹ Ibid.

Il s'agit en fait de fournir un bilan des actions et des projets Tic sélectionnés pour leur caractère exemplaire, susceptibles de conduire à une pédagogie par l'exemple. « Le Livre Blanc apporte donc une information utile à valeur ajoutée aux acteurs publics et aux acteurs locaux de la Société de l'Information en présentant des savoir-faire, des pratiques, des démarches, des politiques innovantes réalisées en Corse ou dans d'autres régions ou pays. »¹⁰⁰ Les activités du Livre Blanc chercheront à établir en quoi et comment l'émergence concertée et réfléchie de la société de l'information en Corse est un levier vis-à-vis des problématiques évoquées ci-dessus.

Concernant le thème sur lequel nous avons travaillé, à savoir Patrimoine, culture, langue corse et identité, nous savons aujourd'hui que les Tic peuvent être un outil de valorisation des patrimoines naturels et culturels de la Corse, avec notamment la mise en place de services innovants en matière de culture et d'environnement. Le Livre Blanc traitera non seulement des travaux autour de la problématique mettant les Tic au service de l'appropriation du patrimoine, de l'identité et de la diversité, mais il traitera également de la mise en synergie du développement des services innovants d'information et de communication, de la numérisation des patrimoines naturels et culturels et de la mise en œuvre de contenus multimédias spécifiques à la Corse.

Après quelques mois de réunions, d'échanges entre des acteurs de nature et de culture différentes, un premier bilan de la démarche Livre Blanc nous permet d'avancer que « la dynamique participative qui accompagne la démarche doit être comprise avant tout comme un effort de mobilisation de l'ensemble de la société corse : il ne s'agit pas ici de communiquer sur l'action, mais d'appeler chacun à s'exprimer et à agir, de dessiner une vision collective, de maintenir une démarche ouverte »¹⁰¹. Un certain nombre d'enseignements peuvent être tirés de cette démarche. En effet le premier questionnement posé par le Livre Blanc concerne essentiellement l'analyse des besoins du territoire corse. Pour la plupart, ces derniers ne sont pas dans un premier temps directement liés au Tic. Ce sont principalement des besoins d'aménagement, de développement, de valorisation, de compétitivité, d'attractivité ou encore de sauvegarde. Ainsi « une passerelle s'est établie entre les projets dits « numériques » de la Corse et les chantiers majeurs d'aménagement du territoire, de développement durable, de développement économique, de valorisation du patrimoine, d'éducation et de formation »¹⁰².

De ce fait il est essentiel que la Corse se dote des leviers nécessaires à l'expression de ses ambitions, mais également d'une vision commune, partagée par tous les acteurs et prenant en compte les éléments structurants de sa stratégie de développement dans les différents domaines cités précédemment. « Les travaux du Livre Blanc ont donc permis de construire cette vision sur trois ambitions :

- La Corse doit renforcer ses potentiels,
- La Corse doit se tourner vers l'avenir,

¹⁰⁰ Ibid.

¹⁰¹ Ibid.

¹⁰² Ibid.

- La Corse doit accroître son rayonnement vers l'extérieur. »¹⁰³

En somme, le Livre Blanc doit être considéré comme un « outil de programmation dynamique » mais au-delà des nécessaires infrastructures, ce sont bien les réseaux humains qui permettront à la Corse numérique de se constituer.

Conclusion

La question de l'identité régionale semble être à double tranchant. Tournée vers le passé elle est un risque de contre productivité et d'asphyxie pour une région en la coupant du reste du monde. Tournée vers l'avenir elle peut créer les conditions d'une reconnaissance et d'une valorisation de son patrimoine en tant que vecteur identitaire et base d'échanges avec les autres régions. Dans un sens elle est immobile et engoncée dans un isolement stérile. Dans l'autre, elle doit se montrer audacieuse, dynamique et résolue à nourrir le lien "passé-présent-futur" dans une volonté affirmée de tisser des liens toujours plus riches avec l'extérieur dans une Europe en constante évolution.

Nous l'avons montré, la Corse est dotée d'un patrimoine extrêmement riche. Elle dispose de nombreux atouts nécessaires à la définition de politiques ambitieuses de développement. L'évolution de la définition du concept de développement durable qui englobe désormais la culture dans ses piliers, laisse entrevoir pour la Corse une nouvelle opportunité quant à son intégration dans la dynamique de la gestion des ressources et des processus de gouvernance. Nous soutenons l'idée que le local peut être la source de tous les développements. La découverte ou la redécouverte des richesses du local sont la base d'une dimension humaine du développement des territoires. Le territoire maintenant dégagé de son carcan géographique est l'enjeu de bon nombre de réflexions et d'initiatives. Débarrassé des contraintes frontalières et géographiques, les réseaux virtuels donnent une nouvelle dimension aux réseaux humains, bases de bon nombre de projets.

C'est là à notre sens que se trouve une conception moderne de l'identité régionale. Accéder à une autre échelle de projets et de mutualisation de signaux représente pour une région comme la Corse un enjeu prépondérant. Le destin de l'espace territorial appartient plus que jamais à ses acteurs. Il s'agit même d'un moyen crucial de se le réapproprier. Il s'agit aussi probablement de la voie royale vers les processus de gouvernance territoriale. En étant un vecteur de réappropriation de la territorialité des actions, les processus d'intelligence territoriale représentent certainement le cadre d'action privilégié dans la recherche toujours mouvante de la dimension idéale du territoire. De ce fait, une région compte une infinité de territoires qui sont le résultat de la concertation d'acteurs autour de projets communs.

Bibliographie

¹⁰³ Ibid.

Bassand, M., (1991), Identité et développement régional, Conseil de l'Europe, Peter Lang, Berne.

Bertacchini Y., Herbaux P., (2003), "Mutualisation et intelligence territoriale", 2^{ème} rencontres de Saint Raphaël, "Tic et Territoires : quels développements ? ", Saint Raphaël (France).

Cardy, H. (1997), Construire l'identité régionale. La communication en question, Ed. L'Harmattan.

Chevallier, D. (Dir.), (1996), Savoir faire et pouvoir transmettre, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

Chevallier D., Morel A., (1985), Identité culturelle et appartenance régionale quelques orientations de recherche, *Terrain* n°5.

Collectif, (1996), Quand le patrimoine fait vivre les territoires, Ed. CNFPT.

Collectif, (2006), Les politiques régionales : identités et territoires, *Quaderni* n°59, Hiver 2005-2006, Ed. Sapienza.

Collectivité Territoriale de Corse, (2006), La démarche du Livre Blanc, Document d'étape.

Collectivité Territoriale de Corse, (2006), Note de synthèse en préparation de l'écriture du Livre Blanc.

Davallon, J., (2002), "Comment se fabrique le patrimoine ? ", *Sciences Humaines*, Hors série n°36.

Lajarge, R., Roux, E., (2000), "Territoire de projet et projets d'acteurs : la complexité nécessaire", Actes du Colloque "Les territoires locaux construits par les acteurs", ENS Lettres et Sciences Humaines Géophile, p. 229-238.

Lenclud, G., (1987), "La tradition n'est plus ce qu'elle était ...", *Terrain* n°9.

Epilogue : Territoire S.I.C & prospective

Entre information & processus de communication : l'intelligence territoriale

Yann Bertacchini, Laroussi Oueslati

A l'origine physiques, les échelons territoriaux intègrent progressivement les TIC. Ces dernières brouillent les découpages administratifs et favorisent l'émergence de territoires virtuels. Ainsi, la " société de l'information " se construit. S'il est primordial que les territoires intègrent ces technologies de l'information et de la communication, il est tout aussi nécessaire qu'ils la nourrissent, au risque de se trouver marginalisés sur un plan national comme international. Le processus d'intelligence territoriale que l'on peut qualifier de démarche d'information et de communication territoriales trouve ici sa pleine justification dans l'aide apportée à la constitution du capital formel d'un échelon territorial. A notre sens le capital formel d'un échelon territorial est le préambule à toute politique de développement, qu'il s'agisse de politique de mutation territoriale, de reconversion, ou d'innovation.

Nous voyons bien ainsi, que les aspects portent en effet tout autant sur un volet infrastructures, réseaux de télécommunications à haut débit (tuyaux) que sur les supports et le contenu des documents numérisés créés grâce à ces outils. De tels enjeux intéressent tous les secteurs de la société, de l'éducation à l'économie en passant par la santé ; du monde de l'administration à celui de l'entreprise, en passant par le particulier.

Avant toute autre chose, nous définirons l'intelligence territoriale comme « un processus informationnel et anthropologique régulier et continu initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente. L'objectif de cette démarche, est de veiller, au sens propre comme au sens figuré, à doter l'échelon territorial à développer de ce que nous avons nommé le capital formel territorial ». Nous présenterons ces caractéristiques plus en avant dans notre article.

D'un point de vue des S.I.C¹⁰⁴, ce processus suppose la conjonction de trois hypothèses :

- Les acteurs échangent de l'information ;
- Ils accordent du crédit à l'information reçue ;
- Le processus de communication ainsi établi, les acteurs établissent les réseaux appropriés et transfèrent leurs compétences.

Lorsque ces hypothèses sont réunies et vérifiées, les gisements de compétences peuvent être repérés à l'aide d'une action d'information et de communication territoriales puis mobilisés dans la perspective d'un projet de développement. Nous pensons qu'il s'agit du préambule à la définition d'une politique de développement local de nature endogène.

¹⁰⁴ Sciences de l'information et de la communication

Nous avons à préciser que l'intelligence territoriale se construit autour de deux axes fondamentaux ; Nous ne mentionnons pas l'axe du temps qui demeure, quel que soit l'objet à étudier et à fortiori lorsqu'il s'agit d'étudier un territoire. La variable temps est une variable incontournable puisque un relâchement dans ce processus met à mal la constitution de ce capital formel territorial. En fait, nous pourrions évoquer plus à propos les différentes lignes de temps qui forment l'axe général du temps.

-L'axe latéral qui balaie le territoire physique et dont l'objectif est de mesurer le réservoir de potentiel d'action local ;

-L'axe vertical qui organise les liaisons et relations entre le territoire physique et ses représentations virtuelles.

En ce sens, l'intelligence territoriale conjugue information et processus de communication et ne peut se résoudre à une action de veille territoriale.

La création de contenus territoriaux relève des processus de communication
A ce stade de notre propos, nous souhaitons associer les acteurs locaux qui participent à leur création et à leur diffusion. Nous considérons que les contenus peuvent relever de pratiques institutionnelles, citoyennes ou économiques. Nous pouvons citer à titre d'exemple: des initiatives de démarches de démocratie locale; les fonctions des territoires ruraux; la valorisation culturelle & patrimoniale; le Contenu rédactionnel ; la formation des élus, la création de communautés virtuelles...

Le développement local repose sur la création de contenus à caractère local tout autant que des portails et contenus thématiques qui contribuent à fédérer les connaissances et expertises dans certains domaines d'activité ou sur des thèmes d'utilité sociale. Il s'agit d'assurer la diversité des contenus adaptés aux réalités et aux besoins des différents groupes et catégories de population et de pointer les absences ou insuffisances par la mise en place et pratique de l'intelligence territoriale.

Les objectifs associés aux programmes de création de contenus peuvent être formulés de la manière suivante et dans le respect de ces principes: la formation et la participation des acteurs locaux par la création d'une richesse collective et le partage des savoirs.

Les principes de base des programmes de création et de développement de contenus devraient :

4. se baser sur des études de besoins par groupes et catégories (personnes âgées, communautés culturelles, sans emploi, jeunes, handicapés, etc.).

5. favoriser et soutenir sur appels d'offre la création de contenus originaux et la numérisation de contenus déjà existants sur d'autres supports (écrit, vidéo, etc.).
6. soutenir la confection de bases de données et la diffusion en ligne des innovations et des contenus, avec des normes de catalogage et des moteurs de recherche spécialisés.

Intelligence territoriale & Développement

Nous essaierons dans cette partie d'expliquer en quoi les TIC redessinent les frontières territoriales et également comment et de quelle manière est-ce que la démarche d'information et de communication territoriales aide ou peut aider un territoire au façonnage et à la constitution d'un capital formel ?

Les participants à la création de contenus locaux en conviennent : *le territoire connu a été redessiné* et l'information et la communication ont depuis tout temps tenu un rôle déterminant dans la constitution et dans le développement des territoires. Les TIC sont aujourd'hui assez prégnantes et ce, même si elles ne sont pas bien diffusées c'est-à-dire également réparties dans l'ensemble des échelons locaux. Un des facteurs responsables de l'inégale implantation géographique des TIC que nous avons par ailleurs soulignée très tôt dans nos projets demeure l'absence constatée de gestion de projets. En effet, sans gestion transversale de projets, il ne peut y avoir de diffusion de la connaissance et un développement local fondé sur le recours aux TIC. Dans la mise en oeuvre des TIC au bénéfice du développement territorial, nous faisons appel à des compétences qui sont par essence pluridisciplinaires. Il s'agit dès lors de créer un environnement d'apprentissage propice au développement territorial par la diffusion de ces connaissances multiples. Ce préalable posé, nous avons à mentionner que là réside en effet la capacité ou l'incapacité du territoire à obtenir des résultats. Nous allons nous imposer un nécessaire retour et/ou productif afin de poser les bases de notre proposition.

Une rétrospective simplifiée de la notion de complexe local.

Le local est un système et, en tant que tel, nous pouvons en convenir appelle à une gestion appropriée du processus qui va conduire les acteurs locaux de l'idée à la création de contenus. D'autre part, nous pensons que lors de la réflexion et de la définition du projet de développement territorial il n'est pas rappelé ou mis en perspective les étapes successives qui ont amené les acteurs locaux à s'interroger sur le rôle levier des TIC. Cette carence peut dès le départ s'avérer une erreur assez pénalisante. L'intelligence territoriale ne peut s'abstraire d'une démarche historique. Notre pratique du territoire au sens physique du terme ne nous prépare pas le mieux et au mieux à envisager un autre rapport aux lieux. Nous ne pouvons effacer des milliers d'années de pratiques territoriales même si la vitesse des déplacements et les mobilités autorisées ont entraîné des changements irréversibles.

Nous relevons depuis les années 96-99 que le local a fait l'objet d'une redécouverte accompagnée probablement d'un besoin d'identité locale. Cette redécouverte et utilisation du local ont été suscitées et amplifiées d'un discours sur les TIC. Il est aujourd'hui légitime de s'interroger sur le réalisme lié à la diffusion et à l'emploi de ces TIC en relation avec la création

de contenus. En effet, s'agissait-il d'un phénomène de mode ou d'un comportement opportuniste ?

Une culture de la participation

Les points de repère que nous mentionnerons ci après traduisent les réflexes d'une certaine culture participative qui renvoient à la dimension managériale et transversale du projet, à des approches pluridisciplinaires et à plusieurs pré-requis utiles à associer.

Si le processus de création de contenus ne se fixe pas pour objectif premier d'associer les citoyens, les chefs d'entreprises, les administrateurs, les *territoriaux*, les socio-éducatifs, alors, la politique locale de développement ne peut pas prétendre à ce que nous qualifions d'organisation ascendante. Cette dimension est aujourd'hui compromise par l'individualisation des pratiques, des initiatives et, par l'usage individuelle des TIC qui se sont diffusées dans quasiment tous les secteurs de la société. Par conséquent, si le local n'est pas porteur de cette culture ou n'arrive pas à susciter des projets transversaux cette organisation ne pourra en aucun cas détecter, former et agréger les compétences. Il s'agit de la mission première du processus d'intelligence territoriale : de la détection des compétences locales jusqu'à l'organisation de leur transfert.

Nous avons à mentionner d'autres pré-requis importants qui portent bien au delà de la seule et simple sensibilisation des élus. Nous évoquons leur formation aux caractéristiques mentionnées plus haut, et conséquences potentielles de leur absence dans un territoire. En effet, lorsque les citoyens ne se reconnaissent pas dans les projets, ni dans les composantes et pratiquent locales qu'elles soient, historiques, culturelles, géographiques de leur territoire, il ne saurait y avoir l'identité qui serait tout à la fois le moteur et le résultat que nous nommons l'identité. Cette fracture que l'on a nommée numérique pour désigner les exclus des TIC peut, à notre sens, désigner un comportement individualiste renforcé par la diffusion non- associative de ces mêmes TIC. L'utilisateur peut très bien apprendre à créer un site Internet qui ne renverrait pas à la dimension locale. Une parabole sur un balcon peut de la même sorte couper les téléspectateurs de leur environnement territorial proche. Ce même usager peut très bien aussi faire enregistrer ledit site à l'extérieur de frontières devenues mouvantes ainsi que le faire héberger sur un serveur au Canada. Le même usager peut établir un dialogue avec des communautés virtuelles distantes sans enracinement territorial partagé. De nombreux autres exemples peuvent venir illustrer ces comportements déterritorialisés. Quels seraient dans ce cas là les bénéfices et retours à escompter d'une telle diffusion des TIC sans transversalités physique et virtuel ?

Une méthodologie transversale de projet

Lorsque les territoires arrivent à mettre en place puis ancrer le modèle ascendant de développement ou modèle de développement local que nous avons sommairement rappelé plus en avant, il est relevé assez souvent que cette approche dite en réseau et que ce mode de développement sont initiés par les personnes à titre individuel qui se reconnaissent dans les valeurs de leur territoire ou qui y trouvent une identité à conforter. Il peut s'agir

d'entreprises, d'organismes professionnels et/ou de pouvoir public. Dans cette optique, et en écho à ces propos, la préoccupation des responsables en charge de projets transversaux qui s'appuient sur la diffusion et l'emploi des TIC devient : fédérer.

Ces aspects sont souvent ignorés ou, pire, dissociés et fatalement, éloignent de l'objectif de développement local.

En conclusion intermédiaire de ce rappel sommaire, il faut insister, nous croyons, sur ce qu'on a appelé la notion de processus. La diffusion des nouvelles technologies, leur mise en œuvre, leur appropriation par les acteurs locaux très différents de par leur culture nécessite un mode d'emploi approprié, piloté à moyen terme et à long terme. Il s'agit d'un processus d'apprentissage puisé dans un environnement territorial favorable. Il s'agit aussi pour l'essentiel d'un processus organisationnel choisi par les territoires qui auraient pris conscience de la nécessité de fédérer des compétences à repérer préalablement. Mais comme le chemin est long et fastidieux avant d'engranger les premiers résultats d'une telle démarche. A ce point de notre propos, nous rappelons qu'il s'agit d'œuvrer au bénéfice d'un objet vieux de plusieurs milliers d'années, le territoire, qui accueille des occupants également détenteurs de pratiques anciennes. Ainsi, une telle agrégation de compétences va se traduire par la définition de règles et de procédures assez souples et adaptables à la culture des acteurs locaux qui voudraient s'y associer. C'est ce qu'on qualifie de praxis c'est-à-dire de pratique partagée, donc de pratique collective ou communautaire bien éloignée des pratiques individualistes autorisées par les TIC.

Puisque nous avons évoqué l'idée de processus et les principes qui l'accompagnent et, avec pour objectif de faire lien avec le préambule ci-dessus, nous allons essayer de répondre à cette interrogation triple: « De quelle façon est-ce que le développement, que nous pouvons définir par développement local abouti peut devenir un processus, de quelle façon est-ce qu'il va se connecter ou est-ce qu'il va s'inférer dans le territoire, dans notre espace ? »

Nous rappellerons quelles sont les voies d'accès au développement territorial.

Les leviers d'une politique de développement local.

Il existe une première modalité de développement qualifiée de développement exogène. Dans ce cadre le territoire fait appel à des compétences, des richesses, des ressources externes à l'espace à développer et essaie de les implanter dans ses frontières. En d'autres termes, il s'agit de greffer des compétences sur un existant local. Le marketing territorial a emprunté cette voie. Il existe une autre modalité de développement que l'on qualifie d'endogène. Nous situons l'intelligence territoriale dans ce cadre. Dans cette approche, le territoire essaie de repérer, par le biais d'une approche qualitative, les réseaux tels qu'ils existent sur un territoire à un instant «T». Lorsque cette nécessaire action de veille, mais que nous qualifierons tout de même de passive, a été menée et qu'elle a pu repérer, observé et inventorié les compétences disponibles, il s'agit pour l'intelligence territoriale de les orchestrer, de les organiser et de faire en sorte que ces compétences soient transversales et qu'elles s'échangent.

Si les territoires sont tous différents en regard de leur *physique*, ils ne se ressemblent pas non plus eu égard à leurs compétences internes et à leur manière de les repérer. En procédant de la sorte, les gisements de compétences locales ont été repérés et par la prescription d'écoute, d'actions, et de microprojets le processus initié va tendre à faire en sorte qu'elles s'échangent. Nous pensons que cette façon de conduire le développement local contribue à former ce que nous désignons par capital formel.

Une fédération de compétences : le capital formel territorial.

Nous nous livrons à un double constat. Le premier nous incite à écrire que globalement, les TIC sont accessibles à l'ensemble des échelons territoriaux. Le second nous fait nous interroger : comment expliquer que certains territoires n'arrivent pas à faire aboutir leur politique de développement alors que les TIC sont globalement disponibles et nous ont été présentées comme étant le levier idéal dans ce domaine ? Cette interrogation se situe bien en amont du développement local et aussi bien en amont de la définition et de la mise en place d'une démarche d'intelligence territoriale. A la lumière de ce double constat, nous pouvons nous interroger légitimement. Nous relevons que certains territoires, arrivent à se doter où disposent des facultés de faire aboutir leur politique de développement. D'autres échelons n'arrivent pas à fédérer ces compétences et ce, même après avoir détecté et organisé cet ensemble territorial. D'autres, enfin, et dans le pire des cas se paupérisent.

Nous le pressentons. Il y a probablement un mode de développement à privilégier lorsque l'échelon local s'apprête à initier une politique de développement local. Ce mode de développement est légitime, et peut s'argumenter. C'est ce que nous allons tenter de faire.

Nous pensons en d'autres termes que de faire appel à un mode de développement exogène est beaucoup plus onéreux que de recourir à un mode de développement endogène. Il s'agit d'une remarque frappée du bon sens. Nous avons probablement à nos portes, presque dans nos murs, si vous m'autorisez cette métaphore, les compétences nécessaires au mode de développement qu'on a choisi. Il ne s'agit pas de repli local frileux mais de concevoir que nous disposons probablement plus de compétences internes que nous l'imaginons et de capacités à esquisser en commun les scénarii de notre futur. Ces propos n'excluent pas de recourir, de temps à autre, à des opérations de marketing territorial. Mais, il ne s'agit pas de la même ligne de temps ni du même contenu territorial. La démarche d'intelligence territoriale s'accommode mal des effets d'annonce et du court terme même si les calendriers politiques s'accommodent fort de ces pratiques.

La démarche d'intelligence territoriale impose presque la recommandation qui consiste à faire appel au mode de développement endogène lequel, vous l'avez pressenti, repose également sur des principes complémentaires. L'acquisition de cette modalité de développement n'est pas définitive et suscite de multiples interrogations. Nous en présentons ci-dessous quelques unes d'essentielles et les formulons par le biais d'interrogations.

Est-ce que les acteurs locaux très différents dans leur culture veulent s'intégrer puis rejoindre le processus que nous évoquions ? Une fois qu'ils ont compris la nécessité de s'impliquer, est-ce qu'ils acceptent de transférer leurs compétences ? Un fossé sépare l'implication déclarée de l'échange de compétences consommé. Et puis ensuite est-ce que ces acteurs veulent

transférer ce qui peut leur apparaître comme du domaine de la propriété personnelle ? Est-ce que vous allez vous reconnaître au contact d'autres acteurs locaux avec lesquelles vous ne partagerez pas les mêmes objectifs? Est-ce que vous allez leur accorder un certain crédit dans l'information qu'ils vous délivrent. De quelle façon vous allez vous approprier cette information? De quelle façon vous allez leur restituer cette information avec une plus-value ? Nous venons de décrire assez brièvement un système qui ne s'obtient pas naturellement et que nous nommons le capital formel territorial.

Vers un essai de définition du capital formel d'un territoire et de ses implications

En réciproque aux arguments que nous venons de proposer ci-dessus, nous présentons la première implication et nous le faisons sous la forme de quelques éléments de réponse.

1^{ère} implication : C'est donc à l'intérieur même de l'organisation locale que se déterminent les inégalités d'accès des territoires au développement ou à la formulation de leur projet.

Si vous acceptez l'hypothèse qu'un territoire peut recourir à un mode de développement endogène, c'est-à-dire que le processus de développement peut être initié à partir et à l'aide des compétences internes locales, il va falloir, à un moment ou à un autre, mesurer ces compétences, ces gisements de compétences locales et leurs capacités à transférer. Donc, on peut par déduction logique projeter que si nous sommes faibles *territorialement parlant*, si nous n'arrivons pas à nous développer c'est que probablement nos réserves de compétences locales ne sont pas suffisantes ou non connectables. En arrière plan se profile la première action d'une démarche d'intelligence territoriale, à savoir, la détection des compétences locales disponibles et les circuits d'information qu'elles empruntent.

2^{ème} implication :

Cette implication se scinde en deux parties complémentaires et découle de la première implication. Nous rappelons l'énoncé de la première implication qui vise justement à impliquer ou faire se reconnaître les acteurs locaux dans les actions locales menées par les instances. La 2^{ème} implication souligne une transition de taille dans l'attitude de ces mêmes acteurs et se propose de les faire échanger, se mobiliser et se rejoindre autour du projet territorial. Cette implication renvoie à la notion d'engagement qui signifie se reconnaître dans une identité, c'est-à-dire aussi se reconnaître dans le code ou valeur des acteurs locaux avec qui vous échangez de l'information.

La condition est directe et repose sur le bon sens.

Comment voulez-vous passer de l'implication à la capacité de transfert puis d'échange si vous ne reconnaissez aucun crédit à la personne avec qui vous êtes amené à échanger ? Nous pensons qu'il s'agit de la deuxième implication ou deuxième hypothèse. Si un acteur n'accorde pas de crédit à l'information reçue en retour, il ne délivrera pas d'information crédible et les fondements d'une démarche d'intelligence territoriale n'existeront pas. Les acteurs locaux n'accorderont également aucun crédit aux informations

croisées. Comment voulez-vous construire un mode de développement endogène s'il y a carence voire, lacune dans ce domaine ? Si par contre, et ça se produit bien entendu heureusement, si vous accordez crédit et si vous acceptez l'information échangée, émise et transmise, dès lors vous pouvez envisager la coopération, la coordination de vos actes de développement. Ce jeu d'acteurs que nous appellerons de crédit-crédit va susciter des interactions. La partie est loin d'être gagnée et donc il nous reste à formuler deux autres implications. Mais d'ores et déjà que la démarche d'intelligence territoriale relève bien de processus de communication.

La 3^{ème} implication.

Le point de départ de notre édifice a consisté en la formulation de ce principe. Nous pouvons reconnaître que pour se développer un territoire choisisse un mode de développement endogène. Dès lors, le territoire va s'employer à accumuler un capital nécessaire à son développement et que l'on appelle un capital formel. Un capital formel peut se définir ainsi : il s'agit d'un ensemble de règles et de procédures communes. Lorsque les acteurs locaux acceptent de partager ces règles et procédures communes, ils ont pris conscience que ces règles sont adaptables aux membres de l'organisation territoriale et sont disposés à affronter la 4^{ème} implication qui est au cœur de notre problématique et de notre recherche que nous nommerons intelligence territoriale.

Pourquoi est-ce qu'un échelon spatial ou une organisation territoriale ne pourrait, ne devrait pas recourir à un outil fédérateur et initier cette démarche participative avant d'initier une politique de développement : une équipe d'intelligence territoriale ou un dispositif communico-socio-technique d'information et de médiation local.

Bien que nous ayons fait jusqu'à présent plus que de l'esquisser, nous allons nous employer, à définir en quoi consiste l'intelligence territoriale, qui n'est pas l'intelligence économique, à notre sens trop réductrice ou trop appliquée aux acteurs économiques et, qui ne relève pas exclusivement de l'information. Notre objet de recherche, le territoire et la démarche que nous nous proposons de définir, l'intelligence territoriale, conjugue l'information et les processus de communication. L'intelligence territoriale repose sur un ensemble d'acteurs par trop différents et qui n'ont pas tous pour objectif ultime d'obtenir des résultats économiques même si ces derniers peuvent être évoqués à une phase ou à un autre du développement. L'intelligence territoriale ne peut aussi être réduite à la veille territoriale qui ne produirait que des indicateurs quantitatifs.

Le programme « MAINATE »

Nous présenterons les travaux qui ont été menés dans le cadre de ce programme de recherche mené au sein du Laboratoire LePont. Ce programme de recherche « Mainate » signifie « Management de l'information appliquée au territoire ». Nous allons vous présenter ces objets, ces premières déductions, ces premiers enseignements.

L'objet ou les objets du programme « Mainate »

Ce programme se structure en deux volets qui renvoient aux deux modes de développement évoqués plus haut. Ce programme de recherche porte sur une méthodologie et des outils fonctionnels adaptés à un mode de stratégie, le

développement territorial endogène. Il s'est intéressé à la problématique de développement énoncée, définie par les échelons de moyenne dimension qui ont recours aux TIC pour construire leur attractivité. Cette démarche de composition du capital formel ne signifie point, nous l'avons déjà mentionné, un repli local frileux qui consisterait à s'isoler du monde extérieur. Compte tenu de l'essence même et de l'usage des TIC, cet effort en interne de structuration du capital formel va être employé et devenir à un moment ou à un autre un moyen, une voie de renforcer l'attractivité du territoire. Il s'agit du volet exogène du développement local dont l'objectif va consister en la diffusion de l'information à l'extérieur du complexe local. Après avoir reconnu en interne les compétences mobilisables localement, il faudra les faire connaître et reconnaître, les faire valoir. La démarche d'intelligence territoriale peut être assimilée à un repérage fantastique des savoirs locaux. Donc le programme Mainate se décline en deux actes, de l'interne vers l'externe.

En conclusion : *Où et comment positionner une démarche d'intelligence territoriale ?*

Dans un processus complet de développement local, une première étape consiste à conduire le diagnostic stratégique du territoire et à repérer les forces et faiblesses de celui-ci. Le volet d'intelligence territoriale peut être dès lors associée à ce diagnostic stratégique. Plus qu'une analyse de type diagnostic stratégique, au sens classique du terme, la démarche d'intelligence territoriale se propose de devenir un formidable levier pédagogique dans la capacité du territoire à entraîner des coopérations d'entreprise, de laboratoires, d'associations. Nous l'avons précisé et nous le rappelons, l'intelligence territoriale vise à la coopération d'acteurs locaux qui ne partagent pas les mêmes objectifs et les mêmes codes. Nous avons aussi à considérer que culture et patrimoine sont de formidables leviers de développement et c'est aussi, bien entendu, et c'est peut être l'aspect le plus révélateur, à savoir le développement d'activités et la mise en réseau.

De la conduite du programme de recherche « MAINATE », nous avons pu identifier les étapes ou moments de ce que nous avons nommé un « méta-modèle ». Nous avons choisi cette expression parce qu'il est toujours difficile de nommer un modèle dont tous les contours n'ont pas été cernés et lorsque l'objet étudié, le territoire, relève de la complexité.

1^{er} moment : Lorsque le diagnostic stratégique du territoire est amorcé, une action de repérage des acteurs locaux impliqués à titre individuel sur le territoire est conduite.

2^{ème} moment : En référence aux hypothèses initiales nous rappellerons la reconnaissance du crédit à l'information reçue et échangée. De ces échanges naissent les réseaux. Sur un territoire, ces réseaux existent ou pas et l'intelligence territoriale, en référence aux aspects qu'elle comporte et que nous avons évoqués, se propose de créer une dynamique de communications locales. Cette dynamique va se matérialiser sous la forme d'interactions. Cette analyse va permettre de préciser qu'à telle catégorie d'acteurs locaux vous avez relevé ou pas une carence de leurs échanges. Vous pointerez compétences et transfert de compétences. Cette action va probablement générer des interactions, voire des réactions. Lorsque l'agrégation des actions individuelles puis collectives est obtenue par le biais d'interactions, nous

changeons de niveau. Nous allons nous fixer pour objectif de réunir les initiatives des approches en réseau repéré préalablement.

D'une action, statique, de veille sur l'existant territorial nous allons nous intéresser, sur un plan dynamique, à la mise en réseau de porteurs de projets. Cette démarche a suscité des interactions locales. Il s'agit ensuite de prétendre à ce que nous nommons le plan d'inforaction, c'est-à-dire la concrétisation d'échanges d'informations par l'action au bénéfice du développement territorial.

Les actions d'intelligence territoriale respectent un ordre : constater, développer, susciter, révéler l'absence ou la présence d'interactions et de projet de développement. Mais lorsque nous avons noté une absence de ce niveau sur un territoire, celui-ci n'arrivait pas ou que très rarement à formuler son projet de développement.

Le « méta-modèle » étant présenté, nous nous sommes intéressé à un autre concept qui est l'E-Veille territoriale ; Nous l'avons désigné ainsi puisque notre objet consiste à nous attacher à la capacité de développement des territoires et villes moyennes qui mettent en œuvre les TIC comme leviers de développement.

Nous avons repéré deux catégories de dimensions.

1 :Dimensions latérales : la référence au territoire physique,

2 :Dimension verticale : le prolongement virtuel du territoire physique.

Dimensions latérales, c'est-à-dire comme nous l'avons indiqué dans ce méta-modèle.

En interne : quelles sont les ressources de capacité de compétences et de capacités de transfert de ces compétences ? Quelles sont les forces de cohésion interne au projet ?

En externe : c'est l'autre volet de la démarche d'intelligence territoriale. De quelle façon allons-nous renforcer notre attractivité ? Quelles sont les forces d'attractivité externe de notre territoire ? Il s'agit de la dimension latérale.

Dimension verticale.

Il est pas inintéressant de repérer sur Internet qu'un territoire essaie de se promouvoir à l'aide d'un site puis, de détecter que le serveur qui accueille le site d'une ville, ou d'un territoire, est hébergé à Los Angeles ou à Paris ou à Vienne. Nous disposons d'outils qui vont nous permettre de représenter l'espace virtuel. C'est-à-dire de quelle façon est-ce qu'un internaute un peu averti perçoit un territoire lors d'une déambulation sur internet ? via l'aide de quelques outils de représentation cartographique, et en déduit l'existence, l'absence, de la présence d'un territoire sur internet.

Nous sommes entrain de développer deux catégories d'indicateurs :

Physiques : nous nous référons aux composantes géographique, historique.

Virtuelle : nous nous référons à la présence d'un espace territorial dans cette représentation cartographique que l'on perçoit sous la forme de bits.

Nous pouvons citer l'exemple d'une démarche qualitative de définition d'indicateur. Il s'agit de l'analyse réseau que nous avons pratiqué sur des territoires. Nous avons donc essayé d'évaluer quelles étaient les connections entre les acteurs locaux. Nous avons matérialisé quels étaient les liens et les distances entre ces acteurs locaux.

Il s'agit de l'application d'un dispositif communico-socio-technique local. Puis, nous avons rencontré les acteurs locaux afin de leur soumettre nos résultats. Avec les acteurs concernés, nous avons repéré par exemple, ici, une grappe d'acteurs locaux qui déclarent échanger des informations entre eux, là, une mixité des contacts entre des acteurs différents. Donc, nous pouvons en déduire que notre hypothèse de développement endogène et d'approche réseau ne peut trouver d'application sur le territoire étudié. Puis, par comparaison, par processus itératif, comparatif, nous avons isolé des faiblesses locales. Pour aller plus loin dans l'application de notre démarche, nous pouvons rencontrer ce genre de questionnement de la part d'une ville, d'un Conseil Régional, d'un Conseil Général. Et en mettant en place ce dispositif nous pouvons essayer de repérer les politiques annoncées en matière de technologie d'informations et de la communication. Nous pouvons essayer d'étalonner le territoire par rapport à d'autres villes, d'autres régions, d'autres pays.

Il s'agit donc bien entendu d'applications avec Internet. Du repérage du fournisseur jusqu'à l'étude de ce qu'on appelle, de ce que l'on nomme la littérature grise des thèses, des rapports, l'accès aux bases de données, des études économiques, d'évaluation d'un territoire. Il s'agit aussi bien entendu de repérer des acteurs publics avec une sensibilité voisine de façon à s'étalonner, à se comparer à d'autres territoires, et d'essayer d'être attentifs à leurs initiatives.

Repères bibliographiques

Tapscott D., Agnew D.,(2000) «Quelle gouvernance pour l'économie numérique?», *Problèmes économiques* n°2.675, Economie Internationale, Paris.

Bougrain F.,(1999) «Les enjeux de la proximité institutionnelle lors du processus d'innovation», *Revue d'économie régionale et urbaine* n°4, IERSO, Bordeaux.

Porter, Michael E.,(1990)«Europe's Companies After 1992:Don'tCollaborate, Compete» *The Economist*, June 6, 1990, pp. 17-19.

Audretsch D.B.,(2001) « Globalisation and communication technologies and the Role of Small firms in Innovation, in Feldman M et Massard N., *Institutions and systems in the geography of innovation*, Kluwer Academic Publisher.

Poche B.,(1996) *L'espace fragmenté. Eléments pour une analyse sociologique de la territorialité*, L'Harmattan, Paris.

Atlan H.,(1986) *A tort et à raison*, Seuil, Paris.

Bailly & al, (1995) Collectif, *Stratégies spatiales : comprendre et maîtriser l'espace*. GIP reclus, Montpellier.

Poche B., déjà cité.

Major W.,(1999) «Approche systémique du territoire», Colloque de la Systémique, Université de Zurich.

Schwarz E.,(1997) *Toward a Holistic Cybernetics. From Science Through Epistemology to Being*, Cybernetics and Human Knowing, Vol. 4 n° 1, Alborg.

Prelaz-Droux R.,(1995) *Conception d'un système d'information à référence spatiale pour l'aménagement et la gestion du territoire, Approche systémique et procédure de réalisation*, EPFL, Lausanne, Suisse.

Bertacchini Y.,(2002) «Tic & Territoire: Quels développements? », 1^{ères} Rencontres Internationales de Saint-Raphaël, 10 & 11 mai , Saint-Raphaël

Bertacchini Y., (2000) «*How to federate some local resources by developing new links ?* », Proceedings of ISA 23 Conference Rio de Janeiro, The Endless Transition, *Sciences Studies*, USA, 2000.

Jodelet D., (1997)*Représentations sociales: un domaine en expansion*, in «Les représentations sociales». Sociologie d'aujourd'hui, PUF, Paris

Bertacchini Y.,(2002) *Territoire et Territorialités*. Vers l'intelligence territoriale, -volet 1-, 200 pages, Collection Les *E.T.I.C(Ecrits des Technologies de l'information et de la Communication* .

Kant E.,(1912) *Critique de la raison pure*, Traduit de l'allemand par Jules Barni, revue et corrigée par P. Archambault.-Paris, E. Flammarion (1912). 2 vol In-12°, [8°R. 25527], (Les meilleurs auteurs classiques français et étrangers),Paris.

De la veille à l'intelligence territoriale

Philippe Herbaux, Yann Bertacchini

Résumé : Les mécanismes d'anticipation des menaces par la mise en œuvre de veilles appliquées au secteur économique sont les points d'expérience maintenant utiles au territoire. Le deuxième volet de la décentralisation en France va offrir aux régions des ressources nouvelles et en revers, des champs de responsabilités inédites. Inondations, épidémies, fermetures de site industriel, intoxications sont des ruptures que le local doit instruire sinon anticiper ; elles participent selon Pateyron (1994) à la création d'une « situation complexe d'incertitudes ». Au delà des moyens techniques de prévention à mettre en œuvre, le local doit développer une posture d'anticipation en s'appuyant sur des logiques de mutualisation de l'information entre ses acteurs ; ce faisant, le territoire évolue de la gestion des savoirs à la gestion des connaissances. Sur la base d'une recherche action menée entre 2001 et 2004 dans la région du Nord-Pas de Calais, nous exposerons les premières étapes d'une démarche d'intelligence territoriale et les clés d'entrée associées.

Summary : The mechanisms of anticipation of the threats applied to the economic sector are the points of experiment now useful for the territory . In France, the second shutter of decentralization will offer to the areas, new resources and in reverse, fields of new responsibilities. Floods, epidemics, closings of factory site, intoxications are problems which the territory must inform or anticipate. They take part according to Pateyron (1994) in the creation of a "complex situation of uncertainties". Beyond the techniques of prevention, the local must develop a posture of anticipation while being based on logics of mutualisation of information between its actors ; by doing this, the territory evolves of the management of the knowledge to the knowledge management. On the basis of research action taken between 2001 and 2004 in the area of the « Nord-Pas de Calais », we will expose the first stages of a step of territorial intelligence and the associated keys of entry.

Mots clés : Intelligence territoriale, réseau, mutualisation, communication.

Abstract : Territorial intelligence, network, mutual exchange, communication

Palabras clave : Inteligencia territorial, red, mutualización, comunicación.

1 Introduction

L'attachement des habitants à leur territoire et à sa culture est une posture de plus en plus revendiquée en France par les acteurs locaux. Ceux-ci veillent à conserver les attributs et avantages qui font de leur environnement, un lieu unique d'épanouissement et de communication.

Dans ces pays à nouveau proclamés, « l'espace public » d'Habermas retrouve une perspective. Le deuxième volet des lois de décentralisation pourrait leur offrir les moyens de leur projet mais en revers, leur laisser une responsabilité accrue dans la gestion des ruptures au sein du local. C'est ainsi que l'apparition d'épidémies galopantes où la survenue d'une pollution envahissante interrogerait les contrées adjacentes à exiger du territoire responsable, des mesures de préservation et de cantonnement des risques.

Il ne s'agit plus de constater les conséquences des catastrophes affectant le local mais de les limiter sinon de les prévenir.

La mise en œuvre d'un recueil et traitement de l'information imposent une perspective de mutualisation des signaux pour le local; elle participe ainsi à la mise en œuvre d'une démarche d'intelligence territoriale.

2 Le territoire, porteur d'incertitudes

Mise à part la contrainte d'évolution des limites géographiques, l'incertitude territoriale est liée à une évolution du sens, lui même ancré sur l'objet culturel. Or, la culture est elle-même dit Hofstède (1991), la résultante d'une coagulation des rites, des valeurs, des symboles et des héros. La dégradation de l'un ou l'autre de ces points d'appui provoque par ricochet, l'altération du sens spatial qu'en donne chacun, entraînant un doute de représentation.

La transformation des territoires miniers puis des sites métallurgiques du Nord en friches industrielles désertes a confisqué chez au moins une génération d'habitants, la représentation du Nord, comme territoire de production.

L'incertitude territoriale devient alors un moteur de blocage des projets. Et de doutes en crispations, de désaccords en farouches oppositions, les acteurs chercheront alors dans un « deus ex machina » providentiel le levier nécessaire à la production d'un nouveau sens ou d'un renouveau du sens initial. La frange politique est fertile en ce domaine ; elle a su offrir par le passé, le meilleur comme le pire.

Aussi, l'utilisation des processus de veille au sein du territoire participe à la dissipation des incertitudes par la visibilité qu'il donne au projet local. Le territoire comme l'entreprise, craint le doute et peut trouver dans le traitement de l'information, les éléments d'une perspective stratégique.

3 L'intelligence territoriale, un nouveau traitement du signal

Un enjeu

Aujourd'hui, c'est bien dans le champ économique et technologique que vont s'affronter les États et, avec ou sans leur soutien, les entreprises de toutes tailles et de toutes sortes. Le traitement des flux d'informations est de nature à modifier la donne.

L'arrivée de Clinton aux commandes de la Maison Blanche était accompagnée d'une fébrilité dans les services pour la mise en œuvre de programmes de développement colossaux de collecte du renseignement économique. Les importants moyens consacrés à la recherche et au traitement des informations utiles, par les Japonais et les Américains marquent l'avènement de l'ère de l'information avec la fin de la guerre froide et le recul de la probabilité d'un conflit planétaire.

Nous pensons que dans cet affrontement résiliaire, l'information jouera un rôle d'autant plus grand que les coups portés le seront dans un contexte politique et juridique interdisant l'usage de la violence armée.

La prééminence de l'usage de l'information sur la force reste néanmoins relative dans un contexte où le prétexte non vérifié (production d'armes de destruction massive) sert de cause à une finalité qui parfois n'a pour ambition que la suprématie énergétique.

La veille territoriale est-elle principalement économique ?

Pour E.J. Blakeley (1994), les concepts de développement régional, local ou de *community economic development* sont synonymes ; le développement s'inscrit d'abord dans l'économie comme valeur ajoutée prioritaire d'une dynamique systémique.

Pour José Arocena (1996), ancien élève d'Alain Touraine, le territoire demeure d'abord un lieu de résolutions des conflits d'intérêts individuels ; il traduit ici sur le sujet, un regard de sociologue.

Laurent Davezies¹⁰⁵ propose une thèse opposée : « l'enjeu du développement du territoire n'est pas de créer le plus de richesses possibles mais d'en capter le plus possible ».

En illustration, nous constatons qu'en région Nord-Pas de Calais, certains territoires à vocation plutôt résidentielle, bénéficient d'une augmentation des niveaux de vie et de ressources inversement proportionnels à la valeur ajoutée qu'ils produisent. Les salaires publics, les prestations sociales et les retraites assurent le plus gros des revenus du territoire de résidence et constituent le paradoxe de créer un sur-revenu et une sur-consommation par rapport aux territoires de production de valeur ajoutée.

Cette fonction saprophyte a ses limites par l'existence d'un local productif qui allaiterait un local uniquement capteur.

Cette disposition oriente le schéma d'intelligence territoriale sur d'autres facteurs de succès que les indicateurs productifs habituels.

¹⁰⁵ Professeur à l'université Paris XII, chercheur au Centre de recherche sur l'espace et les institutions territoriales.

La Loi n°99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire amène une rupture avec les schémas nationaux d'aménagement précédents. Elle prend en compte la notion globale de dynamique locale fondée sur un développement solidaire de tous les territoires et s'inscrit dans les nouveaux apports de la nouvelle économie et des stratégies d'actions publiques. Elle incite à promouvoir pour ce faire, une mise en valeur des ressources existantes dans un schéma que l'on peut qualifier de compétitivité économique de la France au sein de l'Europe et du reste du monde ;

Faut-il y voir un discours public de positionnement stratégique, (pro-actif dirait Marcel Godet¹⁰⁶), fondé sur la ressource locale mais situé dans une vision mondiale ?

Les dimensions du local obligent à porter un regard systémique sur l'analyse des risques que l'on pourrait en faire. Environnement, emploi, pollution, épidémie, risques géodésiques, sécheresse sont les quelques facettes d'un ensemble de risques à gérer par le territoire.

Point d'appui théorique

Il ne s'agit pas de décréter l'ère de l'information pour que tout un chacun puisse la constater. La collecte de signaux n'a de sens que dans sa mise en perspective ; or, l'établissement de conjectures, à savoir d'opinions fondées sur un ensemble d'hypothèses, suppose le recoupement systématique des sources d'informations. Si les sources sont multiples, il importe que les regards soient diversifiés pour apporter des interprétations différentes aux faits recueillis. La multiplication des commentaires obligent à un synthèse constructive qui sera ou non validée par les nouveaux signaux recueillis de façon récursive.

Entre le signal recueilli individuellement et ceux qui seront mutualisés, nous pouvons dégager un saut informationnel à caractère entropique. Ce bouillonnement des échanges abouti à terme, ce que Schwarz appelle *l'autopoïese des processus*, qui n'est que la mise en auto-production des actions essais-erreurs par le local. La signification est ici produite par les acteurs, en relation avec le projet partagé. C'est aussi une production de savoir.

¹⁰⁶ Michel Godet, professeur au Cnam Paris travaille sur les logiques de prospectives et notamment de prospectives stratégiques appliquées au territoire .

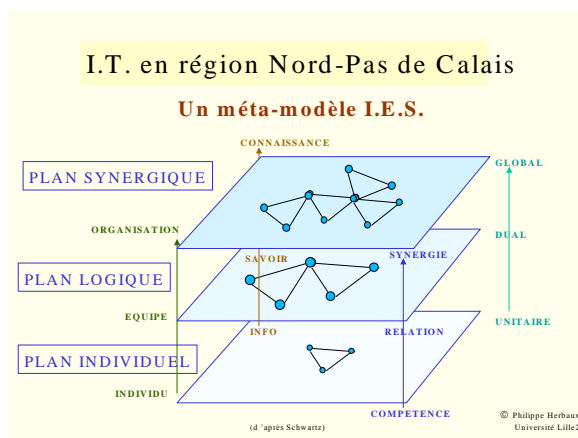


Figure 2

fig1 : adaptation du modèle de Schwarz à l'expérimentation Nord-Pas de Calais

Nous avons décliné le modèle de Schwarz ou modèle de Neuchâtel pour mettre en évidence le jeu des acteurs constituant le plan existentiel (1^{er} niveau) au plan synergique (3^{ème} niveau). Ce dernier plan se nourrit des plans logiques et physiques du territoire. Nous ne sommes plus dans un regard lié à une contrainte géographique délimitée mais dans une projection de ce territoire dans l'inconscient individuel, ce que nous appelons plus haut le sujet symbolique. Il y a constitution d'un mythe collectif fondé sur des visions individuelles entrant en synergie. Le fait entropique produit, se nourrit du regard individuel dans ses volets de compétence, de recueil d'information pour se coaguler avec le groupe. Il y a re-création par le groupe d'une autre information, discutée, validée et acceptée comme telle.

Le plan logique cité dans le schéma ci-dessus, essaie de refléter la réunion des acteurs autour d'un projet partagé où l'information devient savoir par la relation d'échange des compétences individuelles.

Le troisième niveau hisse les équipes au sein d'une organisation construite répondant au projet partagé. Nous sommes dans le niveau de la connaissance produite dans une complicité des moyens et des démarches. Il y a bien auto-production continue (auto-poïèse) d'une valeur ajoutée au fur et à mesure de la production de savoirs puis de connaissances par le groupe.

Au sein du territoire, cette articulation met en résonance les objets constitutifs du territoire et ses individualités. Ce lent brassage des identités nourries du discours du local constitue selon Debray, « le lieu médiologique d'un construit relationnel préexistant, apte à gérer l'incertitude d'une médiation entre ses auteurs ».

4 De la recherche ponctuelle à l'anticipation

La recherche action que nous avons mise en place en région Nord-Pas de Calais, s'inscrit dans cette mutualisation des signaux et des informations qui fonde le socle des logiques d'intelligence territoriale.

Le recueil et la transmission de l'information font partie d'une nouvelle posture de l'acteur territorial qui participe différemment au projet local. La trame du projet partagé alimente désormais en filigrane les recherches quotidiennes.

Les techniques de management par projet imposent à alimenter en retour d'informations les partenaires de recueil; elles bousculent en cela le schéma de culture interne au territoire et son système hiérarchique. L'information stratégique devient partagée entre ses acteurs.

Le territoire devient apprenant.

Cet accès à la même information stratégique change la nature des rapports à l'autre même si la nature de l'information place parfois les partenaires, selon Pateyron (1994) en « situation d'incertitude complexe ».

L'accès de l'acteur territorial lambda à quelques strates de décision stratégique propulse celui-ci au sein des problématiques territoriales ; celui-ci, engagé dans les processus stratégiques, retrouve une place dans « l'orchestre local ».

4 De la veille à l'intelligence territoriale

Au sein du territoire, des dispositifs de surveillance de risques existent. Les feux de forêts, le trafic maritime en Manche, les risques géodésiques bénéficient de protocoles de surveillance adhoc ; cette surveillance continue, récursive et «au fil de l'eau» constituent une veille pro-active des évènements potentiels à venir. Ces pôles de vigilances, le plus souvent du ressort de l'Etat acceptent une participation de plus en plus concrète du local. Ils constituent les troupes avancées d'une posture globale à mettre en œuvre par le territoire pour permettre à celui-ci de répondre aux nouvelles contraintes de la décentralisation.

Ces dispositifs, cantonnés au sein de services spécialisés gagneront à mutualiser leurs expériences et leurs données au sein d'un système géré par le territoire. Le système de « chambre d'alerte » établi en préfecture de Strasbourg préfigure ce que devra être l'outil d'anticipation des territoires.

En développant une mutualisation des signaux entre ses acteurs, le territoire se dote d'un étalonnage continu des périls ; celui-ci constitue selon Barthes, *une pratique de parangonnage sémiologique* qui établit l'un des points d'appui d'une démarche d'intelligence territoriale.

5 Intelligence territoriale en Nord-Pas de Calais

Notre objet d'étude s'appuie sur l'observation d'un schéma d'anticipation mis en œuvre dans la région du Nord-Pas de Calais depuis 2001. Il interroge les variables du projet pour étudier les choix mis en place et en vérifier la pertinence. Une présentation préliminaire de cet environnement nous semble nécessaire pour fixer d'une part, les limites de notre étude et pour accompagner d'autre part le lecteur, du modèle théorique aux contingences de l'expérimentation.

Nous rapporterons ensuite les résultats d'une enquête préliminaires à nos travaux sur un environnement territorial délimité et le corollaire que nous en

avons tiré. Sur la base du schéma récapitulatif ci-dessous, nous discuterons des choix de travaux mis en œuvre et rapporterons leurs résultats pour alimenter des éléments de réponses sur les problématiques territoriales.

1.1.1. Première implication

Nous pensons que la rupture économique peut être le volet prioritaire perçu par l'acteur du territoire et qu'elle est susceptible de monopoliser son principal intérêt dans une démarche d'intelligence territoriale.

La notion de plan régional d'intelligence territoriale impulsée par l'Etat soumettait les actions à une vision régionale agissant simultanément dans les secteurs institutionnels, économiques aussi bien que dans les milieux de la formation.

Si la vision systémique d'un programme régional nous semblait aller de soi, les limites du management par projet nous imposait quelques prudences dans la démarche générale.

L'intelligence territoriale étant dépendante d'une mutualisation des signaux et information entre ses acteurs, il nous semblait nécessaire de vérifier l'approbation de ceux-ci à des problématiques territoriales majeures. Dans la même logique d'intéressement, il nous semblait également utile de repérer une hiérarchie des risques et des ruptures effectivement perçus par l'habitant. Pour cela, une enquête par questionnaire était mise en œuvre pour vérifier l'adhésion de l'acteur territorial à une démarche globale et systémique d'intelligence territoriale.

Du raisonnement causal et déterministe de la commande d'Etat, nous proposons un élargissement de l'observation initiale dans le respect des parties impliquées et dans une vision globale et permanente de ses effets locaux.

1.1.2. Deuxième implication

Nous pensons que l'adhésion au projet local est le principal moteur d'adhésion de la société civile aux logiques de partage et de mutualisation de l'information ; à cet effet, nous pensons que le « pays local » représente l'échelle géographique et culturelle apte à une élaboration du projet symbolique local.

En corollaire, nous considérons que le pays est le lieu judicieux de la mise en œuvre fonctionnelle des logiques d'intelligence territoriale.

1.1.3. Enquête chez les acteurs du territoire

La question posée était d'ordre méthodologique ; à savoir, privilégier le tissu économique ou adopter une posture systémique prenant en compte le territoire dans sa globalité. Nous pouvions alors considérer le volet économique comme l'une des parties d'un tout. Appliquer au local un modèle théorique existant est une des éventualités qui demande quelques prudences. Les logiques systémiques s'accrochent mal d'une vision « photocopie » qui exclue de facto une prise en compte des apports des acteurs au projet.

Le hiatus existant entre la demande d'Etat et la vision de l'équipe de recherche demandait un éclairage à fournir par une analyse complémentaire. Par ailleurs, la notion de projet existant et perçu (2^e implication) demandait

également un recueil d'avis sur deux typologies de population, l'une régionale disséminée, l'autre locale au sein d'un pays délimité.

Nous avons privilégié une enquête sur les deux volets de nos implications sur deux typologies de populations différentes.

Le premier volet d'enquête intéressait uniquement la population résidente au sein d'un pays et de la priorité donnée à l'un ou l'autre des foyers de menaces ou de rupture au sein du local.

Le deuxième court volet de l'enquête regardait les avis d'une population régionale comparée à une population de pays. Le questionnement avait pour ambition de repérer la qualité du lien au projet perçu (local, régional).

1.1.4. Synthèse de l'enquête

Dans cette enquête, la représentation féminine est plus marquée (56 femmes pour 38 hommes interrogés).

La caractéristique majeure de l'échantillon est la représentation massive des personnes de plus de 64 ans qui représentent presque 38 % des personnes interrogées. Ce chiffre est à mettre en relation avec le caractère plutôt rural de l'environnement, par ailleurs lieu de villégiature des séniors issus des métropoles voisines.

Ce pourcentage est identique à la population intermédiaire des 26-64 ans ce qui nous offre un paysage un peu déséquilibré au dépend de la population des moins de 26 ans. Les jeunes qui, avec une représentation plutôt féminine représentent un poids démographique à peine supérieure au ¼ de la population étudiée. L'attractivité des métropoles peut expliquer cette fuite des jeunes investis dans les cycles d'études ou dans un travail.

Avec 12% de personnes interrogées affirmant partager une culture locale commune, les points d'ancrage des rites, des symboles et des valeurs semblent les moins partagés par cette population.

Dans les résultats de la première question, la perception du risque provenant de l'externe est une notion perçue de façon discrète (11% de réponses). En revers, 44% des réponses fournies le sont en faveur d'une rupture causée par un événement survenu plutôt au sein du territoire.

Ainsi, si le territoire n'est pas ici, la chambre d'écho des événements mondiaux ; il subit, pour la population interrogée, des aléas qui marquent la population des acteurs du local. Cette présente enquête réalisée après les attentats du 11 septembre 2001 aurait pu influencer les réponses précédentes, or, il semble qu'il n'en soit rien. Lorsque, à la question 4, la question de priorité des événements perçus est posée, la perte d'emploi vient en tête (27%) devant le volet sécurité (19%). La question 5 confirme cette attitude avec 78% des personnes qui évitent de faire un amalgame entre l'externe et l'interne au territoire. Se trouve ainsi vérifié pour cette population et au moment de l'enquête, la priorité perçue de la problématique locale sur l'événement mondial.

La perception de la menace est-elle alors dépendante du média d'information utilisé ?

avec 41% de téléspectateurs assidus et 32% de lecteurs de journaux locaux, faut-il conclure du caractère plus ou moins lénifiant de ces médias ? ceux-ci agissant peut-être dans un renforcement continu de la béatitude locale.

En conclusion, notre enquête a mis en évidence pour le territoire d'expérimentation considéré, la distance au projet local accusée par la population. Si cette posture contredit en partie notre deuxième implication, elle ne remet pas en cause l'adhésion de l'habitant à son cadre de vie et ses points d'ancrage culturel. Est mise en priorité la menace de l'emploi ce qui nous renvoie à des logiques de priorité vitale déclinées par Maslow. L'Homme est d'abord à la recherche de sécurité pour lui et les siens (manger, s'abriter, se vêtir) ; le territoire, la nation et le reste du monde sont des questionnements d'altérité. La priorité du traitement des ruptures au sein du local doit alors être tempérée par une première phase de sensibilisation des acteurs du local à l'intérêt des logiques d'anticipation. Comme le confirment les résultats de l'enquête, la capacité d'un territoire à se mobiliser sur un traitement mutualisé de l'information est dépendant de la prise en compte du risque économique local, ce qui confirme notre première implication. Nous pouvons avancer que la proposition de mise en œuvre harmonieuse d'un dispositif d'intelligence territoriale est facteur d'un déploiement initial intéressant prioritairement le milieu économique.

Les résultats obtenus sont-ils dépendants de la démarche par enquête ?
En essayant d'éliminer au préalable, les biais éventuels de l'enquête, nous avons essayé de réduire le volant d'incertitudes des réponses traitées.
Cependant, aurait-il fallu faire un choix d'autres créneaux horaires pour espérer atteindre ainsi une population masculine ?
Devait-on privilégier plutôt une enquête en face à face pour affiner celle-ci ?
Est-ce que le choix du territoire rural des Pays du Pévèle était judicieux ?

La priorité d'une vision économique du local sur une vision globale dégagée ici dans l'enquête est un point de différenciation majeure sur la commande initiale.

Cette position de l'habitant du local rejoint notre implication exposée initialement et confirme que l'adhésion de l'acteur au dispositif d'anticipation est dépendant des priorités qu'il distingue.

6- Conclusion

En France, le second volet du schéma de décentralisation offrira aux territoires de nouveaux espaces d'initiatives et de responsabilités. Le jeu des acteurs, dans ce nouveau bain des vingt-cinq états européens, va se modifier et demandera une perception en temps réel, plus fine des enjeux.

Les systèmes de traitement de l'information vont évoluer dans la prise en compte élargie du projet territorial. La croissance exponentielle des données et signaux à traiter rend l'exercice de plus en plus complexe. L'utilisation de logiciels sophistiqués dans le traitement sémantique et bibliométrique de ces corpus massifs ne pourra s'exonérer d'une mutualisation des signaux entre les acteurs du territoire. Cette évolution de la culture des organisations s'appuie sur une demande initiale de sécurité par le résident du local. Car le brouhaha mondial génère des flots d'incertitudes dont chacun peine à décrypter le devenir.

La mise en œuvre de logiques d'intelligence territoriale basée sur un ensemble de veilles mutualisées constitue un outil du projet territorial. Elle

fait évoluer le local, d'une posture du savoir à une posture de capitalisation des connaissances. Elle participe à une évolution de la culture des échanges pour faire du local un territoire plus apprenant.

Bibliographie

- Bateson, Grégory et Ruech, J. (1988) *Communication et société*. Ed. le Seuil.
- Bertacchini Yann (2003) « TIC, réseautique territoriale et médiation sociale » Actes des 2^o rencontres internationales de St Raphaël du 5 et 6 juin 2003
- Bougnoux D.,(2001) *Introduction aux sciences de la communication*, La Découverte, collection repères, 2^o trimestre
- Courlet (1998) in *Mondialisation et dynamique des territoires* p.43, sous la Dir. De B.Kherdjemil – Lharmattan-
- Davezies Laurent, (2004) *Développement local : le démenagement des Français* p.4. Revue Futuribles, mars.
- Dayan Léo (2001) « *Marchés locaux et contenus qualitatif de l'emploi du développement durable* » programme de recherche CEE, n°21, Paris, EPIC.
- D'Iribarne Philippe (2002) *Culture et mondialisation* Editions du Seuil.
- Florida R. (1995) «Toward the Learning Region», *Futures*, vol. 27, no 5.
- Greffe Xavier (2002) *Le développement local* Editions de l'Aube.
- Herbaux Philippe (2002) « l'intelligence économique, outil du pacte territorial » Colloque ASRDLF Québec 21-23 août 2002
- Herbaux Philippe (2004) *Le Développement territorial. Regards croisés sur la diversification et les stratégies*. Ouvrage collectif Edition ADICUEER, Poitiers.
- Joyal André (2002) *Le Développement local, comment stimuler l'économie des régions en difficulté* » Les Editions de l'IRQC – Laval Québec-
- Kherdjemil Boukhalifa et al (1998) *Mondialisation et dynamiques des territoires*. Sous la direction de. Paris, L'Harmattan
- Loeiz Laurent (2002) *La fin des départements, le recours aux pays* Presses Universitaires Rennes, Université Rennes 2 Haute Bretagne
- Morin, E. (1977) (1980) (1986), *La méthode*, Tome 1,2, 3). Seuil.

Ottaviano G., et Thisse J-F, (1999), « intégration : agglomeration and the political economics of factor mobility » Mimeo

Virilio (1996) *Cybermonde, la politique du pire* Editions Textuel, Paris

Recherche Hypermoderne & Grenier de savoirs en ligne

Christian Bois, Yann.Bertacchini

L'hypermodernité

En 2004 deux ouvrages ont été publiés sur l'hypermodernité. En 2005 le lecteur francophone découvre le concept d'île anthropogène et d'aléthotope - grenier de savoirs de l'île - chez Peter Sloterdijk. SLOTERDIJK (2005) A moins de traiter du "tout" de la nature ou de l'homme le chercheur est amené à procéder à une "découpe" que l'on nomme "construction de l'objet de recherche". En amont de cette découpe conceptuelle, il aura pu faire une découpe dans le réel - étudier le genre masculin, étudier les activités domestiques, etc.. La dimension c'est déjà quelque chose de plus "abstrait". Par exemple si Jean-Claude Kaufmann étudie "L'invention de soi" qu'il sous-titre "Une théorie de l'identité" il découpe une dimension de l'être humain. KAUFMANN ([2004](#))

Il est assez rare que la dimension de l'objet découpée par le chercheur n'ait jamais été étudiée en amont. Peut-être pas avec la même découpe, peut-être pas au même niveau. A minima existe du discours qui donne des pistes sur comment penser ce type de dimension. Du discours utilisable pour penser une dimension, cela se nomme un "référentiel". Dans notre exemple, Jean-Claude Kaufmann regarde par exemple l'identité des acteurs qu'il observe ici et maintenant en prenant appui sur le discours écrit par Eric H. Erikson ailleurs en d'autres temps. La dimension "identité" et le référentiel "Erikson" sont donc croisés et le discours qui en résulte, nous le nommons "îlot de savoir".

Edgar Morin, pour l'étude des systèmes complexes, préconise une étude multidimensionnelle. MORIN (1999)

Le point commun est la nécessité ressentie par différents auteurs de retravailler les ensembles métaphoriques qui permettent de "passer" les représentations entre l'auteur et le lecteur. D'une certaine manière le credo est "si ça se dessine, c'est qu'il y a une "bonne" métaphore pour transmettre l'idée".

Dans l'ouvrage de Peter Sloterdijk, il y a nombre de photographies à l'appui de son modèle métaphorique des sphères, globes, bulles et écumes. Des schémas peuvent être réalisés avec des outils très "primaires" et ont la même fonction.

Le concept central de notre contribution est celui de "grenier de savoirs". Ce n'est qu'au début de l'année 2005 que ce terme sera développé par le philosophe Peter Sloterdijk dans son ouvrage "Écumes". SLOTERDIJK (2005)

Peter Sloterdijk explique : *"L'image du grenier permet une association d'idées : avant de pouvoir être un objet de collecte et de conservation, les*

vérités doivent être récoltées et engrangées, ce qui fait écho à l'allusion heideggerienne au sens (lié à l'agriculture) du verbe legein [λεγειν], trier, collecter, cueillir, dont la substantivation en logos [λογος] donne le concept de la raison et du discours de la vieille Europe." SLOTERDIJK (2005) p. 379-80

C'est donc à l'origine du langage que les vérités, le savoir sont compris en terme de grain, de grenier, etc.. Et puis, un jour cela remonte à la surface. Martin Heidegger note la racine profonde. On parle de granularité dans la modélisation, dans le découpage des documents pour leur mise en ligne. Les anglo-saxons parlent de "silos" pour désigner le cloisonnement dans l'institution, etc..

C'est donc un mouvement global qui fait qu'à un moment donné plusieurs auteurs parlent de grenier de savoirs.

L'après modernité

La question de l'après de la modernité avait émergé "naturellement" en particulier en 1966 suite à la description par Michel Foucault des épistémès de la Renaissance, de l'âge classique et de la modernité.

Recherche

Si la modernité est caractérisée par la création de disciplines et de sciences où interviennent des spécialistes focalisés sur des questions ciblées.

Si les défis du XXI^e siècle sont caractérisés par leur dimension globale - écologie, marché mondial, terrorisme globalisé - alors l'approche cloisonnée ne convient plus.

Une épistémè de la recherche hypermoderne multiréférentielle doit être décrit avec ses objectifs et méthodes. Ceci est le thème d'Hypermoderne.com

Atelier

Depuis 1998 nous avons travaillé sur une partie des nouvelles réalités de l'hypermodernité : "université en ligne", "création de greniers de savoirs ouverts", "visibilité des documents porteurs de savoirs via Google", "projet d'encyclopédie libre Wikipédia, "travail collaboratif en ligne", etc..

Nous réalisons des sites Internet prototypes pour expérimenter à la fois la création de greniers de savoirs et le travail collaboratif dans l'hypermodernité.

Le découpage de l'objet de recherche

A partir d'une motivation personnelle pour explorer ce nouveau monde du savoir sur l'Internet s'est donc constitué un projet articulé aux attendus des sciences de l'information et de la communication et plus globalement des disciplines positives de l'homme et de la société.

Est alors venu le temps d'un retour au "terrain" où la question a été : "sur quel thème serait-il possible de réaliser un grenier de savoirs ?"

Au moment même de la question, s'est concrétisée une demande qui avait été évoquée lors de conversations avec un maître bâtisseur de maisons en terre-argile crue (W). Ce dernier soulignait (i) l'existence d'un savoir faire disséminé dans des livres, des mémoires et dans les têtes des praticiens (ii) l'émergence d'une demande grandissante d'information de la part d'une large palette de "public" - architectes et maîtres d'oeuvres non spécialisés, propriétaires et maîtres d'ouvrage particuliers ou institutionnels en projet de construction ou de réhabilitation de bâti en terre-argile crue, archéologues, historiens, enseignants, etc..

Nous avons donc décidé de créer un grenier de savoirs sur le savoir et le savoir-faire de la construction en terre-argile crue.

Nous avons ciblé le travail en concevant des documents dont l'objectif était double (i) apporter des éléments "utiles" (ii) organiser ces éléments de manière à ce qu'un document soit identifié le plus efficacement possible avec une requête via Google. Le nom de baptême en a été Grenier Dynamique pour la Construction GreDyCo.

Cette ébauche de grenier de savoirs étant constituée, nous avons formulé une proposition via l'Internet de constituer pour 15 jours une Communauté de Recherche et de Pratique en Apprentissage Collaboratif (CRePAC) sur le thème de la construction en terre-argile crue. Une quinzaine de candidats intéressés soit par le contenu - la construction en terre-argile crue - soit le processus grenier + CRePAC qui a été baptisé Equipe Virtuelle Hétérogène pour Expérimenter la Mutation de l'Enseignement vers un Recentrage sur l'Étudiant - Evhemere.

Pour ce qui est de l'accès "efficace" d'un internaute au document pertinent pour lui, une micro-application informatique a été développée qui permet (i) d'avoir une trace des visites des documents avec en particulier un enregistrement des requêtes (ii) de proposer à l'internaute un dialogue par l'annotation du document d'où son nom de DiAnnot.

Le chantier ainsi mis en place peut paraître "un peu démesuré". L'approche choisie est dite "inchoative" c'est à dire une approche de recherche sur un thème émergent avec un "balayage large" conçu comme prémice à des approfondissements par des chercheurs à l'approche plus ciblée.

Pour cette approche inchoative, une méthode a été développée à partir de concepts existants, méthode nommée herméneutique polyphonique.

Réseau, médiation, traduction autour du grenier de savoirs

Après avoir décrits succinctement le processus du discours, nous pouvons commencer à en évoquer le contenu. Un des traits saillants du présent travail est sa dimension interactionniste.

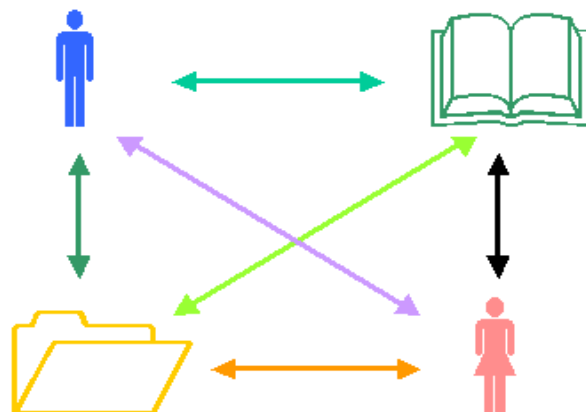


Figure 1: **l'interactionnisme**

L'interactionnisme tel qu'il est compris pour le présent travail est un regard équilibré sur les humains, les non-humains et ce qui circule entre eux - discours, messages, énoncés, signes, langage. Les processus de l'influence des non-humains sur les humains tels qu'ils ont été identifiés par la médiologie - DEBRAY (1991) - par les recherches sur l'outil et la technique - LEROI GOURHAN (1980) SIMONDON (1989b) - sont équilibrés avec des représentations des autres influences réciproques.

Les réseaux humains et les réseaux techniques : correspondances

Au fil des années du présent travail de recherche, une douzaine de sites Internet ont été créés. D'une certaine manière, en face de chaque site, il y a une "communauté potentielle", un réseau humain. Nous décrivons sommairement ces sites.

Rue-Vico.com

Prototype de "rue virtuelle" pour un groupe de "voisins".

GooglExpert.info

Aide la communauté des "référéncers modestes" à explorer succinctement la séquence (i) comment un auteur doit écrire et organiser son document pour que ce dernier soit dans l'index de Google (ii) comment se fait le lien entre un document référencé et la requête lancée par un internaute.

Interscribe.info

Utilisé pour travailler avec des groupes d'étudiants sur des greniers de savoirs locaux/privés.

EurOnto.com/GreDyCo

Grenier de savoirs sur la construction en terre-argile crue. Il permet d'explorer la question du grenier de savoirs (i) sur un thème très concret (ii) en mode "ouvert sur le monde".

AtoutSic.ouvaton.org

Explore (i) le fonctionnement en sous/site par rapport à un hébergeur associatif (Ouvaton.org) (ii) une organisation de contenu avec l'outil de publication SPIP.

ProMemoire.ouvaton.org

Site "interne". Il correspond à la dernière "ligne droite" de la rédaction du mémoire en ligne.

Hypermoderne.com
Permet d'échanger avec l'extérieur sur les textes qui composent le mémoire,
etc..

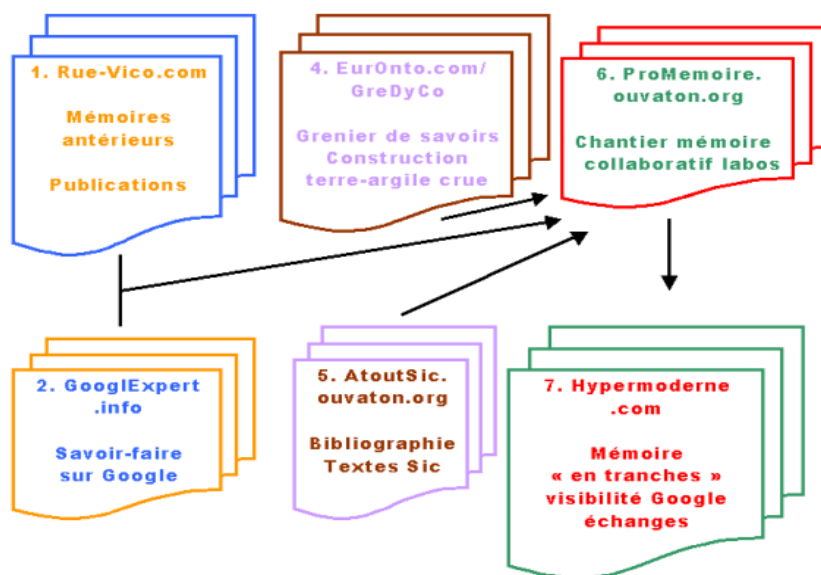


Figure 2: correspondance des réseaux

Le "credo" initial de la présente recherche est donc que, bon an mal an, les humains peuvent comprendre les non-humains et que les non-humains peuvent sinon comprendre les humains du moins interpréter leurs "paroles dans le langage de l'ordinateur". Que l'on peut dire d'un homme "mais il est aussi idiot que son PC" ou d'un PC qui a de "l'intelligence embarquée". C'est une question de ne pas perdre de vue le contexte d'élocution.

Le jeu métaphorique et analogique en miroir ne date pas d'aujourd'hui.

ii. Un objet de recherche composite

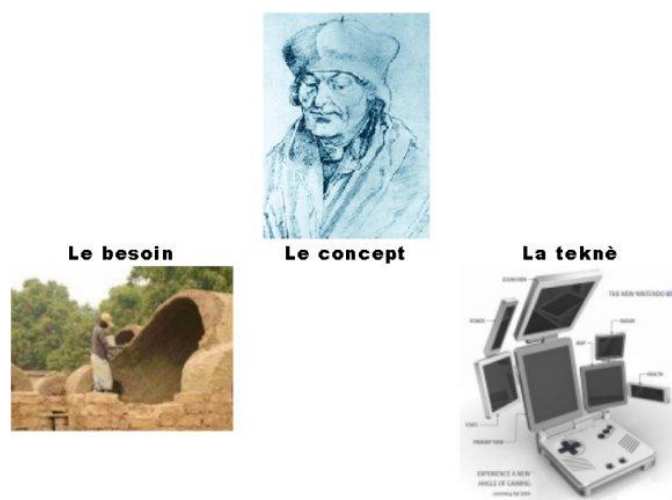


Figure 3: **Le besoin, le concept, la tekne**

Pour le présent travail de recherche nous fabriquons une sorte de composite. Il s'agit de considérer ensemble (i) la construction en terre-argile crue (ii) le concept de grenier de savoirs tel qu'il a été identifié et fabriqué par les philosophes depuis l'antiquité (iii) les "non-humains" (teknè, outils, etc.).

Quelle est la forme discursive idoine pour dire cet "être ensemble" ?

Le texte permet-il de représenter la juxtaposition de onze éléments ? Permet-il au lecteur d'embrasser d'un même regard les humains, les matières, les non-humains et les concepts "maçon", "terre-argile crue", "voûte nubienne", "grenier de savoirs" et sept mots pour décrire les sept écrans de notre "non-humain", produit aux multiples facultés de la tekne hypermoderne.

"Un petit dessin vaut mieux qu'un long discours" dit l'adage. L'auteur hypermoderne construit un hybride texto-visuel qui tente de dire à la fois les éléments et leurs articulations.

Nous avons commencé par la question de l'hybride nécessaire pour dire la juxtaposition humains/non-humains, etc.. Bien sûr, il faut aussi décrire chaque élément. Comment décrire par les mots un maçon en train de réaliser une voûte nubienne en terre-argile crue ? Comment décrire l'expression du visage d'Erasmus "plongé" dans sa méditation sur le bon et le mauvais de la folie des hommes qui veulent à la fois construire des maisons, construire une société, construire du discours, penser l'avant et l'après, l'en deçà et l'au delà et inventer des non-humains qui les servent ? Enfin, comment décrire un poste de travail à sept écrans, ce non-humain entre fiction et réalité ?

Grâce à l'hybride texto-visuel nous avons pu donner au lecteur une première petite idée.

Il y a d'abord un besoin de grenier de savoirs (figure 1). La conscience de ce besoin est triviale, commune. "*Les savoirs faire des manuels se perdent*" tout le monde le sait.

Mais pourquoi la construction en terre-argile crue ? Cela n'intéresse personne pourrait-on dire. Jusqu'à ce que l'on apprenne (i) que le patrimoine de maisons en terre-argile crue en France est de trois millions de bâtiments (ii) qu'il se construit des maisons et bâtiments collectifs neufs en terre-argile crue non seulement au sud des États-Unis mais aussi partout en Europe. Pour le premier point, le lecteur est surpris. Mais où sont ces maisons que nous ne voyons jamais ?

L'auteur du présent texte a entendu cette question posée par l'habitant ... d'une maison en terre-argile crue. Mais les murs extérieurs étaient dûment enduits de ciment, les murs intérieurs d'une belle épaisseur de plâtre. Cet homme habitait une maison en terre-argile crue et il ne le savait pas. Pourquoi l'aurait-il su d'ailleurs ? A moins de percer une fenêtre ou même une simple chatière, aucune raison de découvrir cette vérité.

C'est souvent par héritage que l'on devient propriétaire d'une maison en terre-argile crue. Et cette maison a un siècle, ou deux, ou trois. Et telle pièce est trop petite, telle autre trop grande, l'enduit en ciment tombe de la façade, il y a de l'humidité et c'est là que l'on aurait besoin de savoirs.

La question des savoirs, l'homme se l'est posée depuis fort longtemps.

Le mot grec logos vient du mot "grain" nous dit Martin Heidegger cité par Sloterdijk (2005). Lorsque l'on dit, sans y penser, "j'ai dévoré ce livre", on utilise la métaphore du texte vécu comme un aliment. Lorsque l'on dit "emmagasiner des informations", on utilise la métaphore du signe comme denrée stockable.

Or, quel est l'aliment stockable par excellence ? Le grain. Le grain de savoir à stocker dans un grenier de savoirs. Depuis la nuit des temps donc l'homme "enrange" des grains de savoirs.

Mais nous sommes à l'ère hypermoderne des NTIC, les Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication. L'ère des ordinateurs de toutes sortes, de toutes tailles, reliés par les fils et les ondes de l'Internet. Dans ces fils circulent des données encadrées par des langages qui permettent à deux ordinateurs de "dialoguer", de "décrocher le téléphone", de se dire "tiens, si on se connectait ?".

Quand un ordinateur - on dit un serveur - contient des données, de l'information, des savoirs alors des internautes lui font des requêtes. Pour cela il y a des langages pour dire à l'ordinateur des choses sophistiquées comme, par exemple : "aurais-tu dans tes stocks un document avec un mot de la famille "argile" ?" (2)

Un outillage conceptuel pour penser les réseaux, médiation, traduction autour du grenier de savoirs

Le présent travail se situe dans ce que nous nommons la recherche hypermoderne. Cet adjectif n'est pas employé par Bruno Latour mais notre recherche correspond à la définition qu'il en donne dans son essai d'anthropologie symétrique "Nous n'avons jamais été modernes". LATOUR (1991)

Souvent on ne connaît que l'épistémè moderne, né au 17^e siècle avec Descartes, Boyle et Hobbes, et "amplifié" au 19^e avec Auguste Comte. On ne réalise pas qu'un "fondu enchaîné" imperceptible fait que l'on est à la fois sorti de la modernité - on n'agit plus en moderniste - et projeté vers l'hypermodernité. Cette méconnaissance tient en particulier à ce que l'on continue à se dire moderniste. Combien de francophones se disent "cartésiens". S'ils lisaient Descartes et se comportaient réellement comme Descartes on les mettrait dans un téléfilm historique ... ou dans un asile pour aliénés. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut jeter tout Descartes. Une partie de son œuvre fait partie du socle de notre positivité, une partie en est "allien".

Si toute la communauté des chercheurs avançait à la même "vitesse" les élèves des collèges étudieraient la postmodernité comme ils étudient la Grèce ancienne.

Mais le fait que nous soyons dans l'hypermodernité n'est pas une évidence pour tout le monde. Le fait que depuis cette hypermodernité nous puissions déjà identifier ce que l'on peut garder et ce que l'on doit laisser de la postmodernité n'est pas entré dans le sens commun.

Lorsque Bruno Latour dit "*Enlevez aux postmodernes les idées qu'ils se font des modernes, et leurs vices deviennent des vertus, des vertus non modernes.*" LATOUR (1991) p. 184, il faut déjà savoir les idées que les postmodernes se font des modernes.

Par exemple Jacques Derrida s'est rendu célèbre par le concept de déconstruction - RAMOND (2001). Cette déconstruction se situe en opposition avec des positions modernistes. Si l'on considère que le modernisme est derrière nous alors la déconstruction peut rester mais tournée vers le présent.

Productions associées à cette recherche hypermoderne

Les documents sont réalisés *en live* dans le paradigme dit [PISTIL](#) qui signifie Publication Immédiate des Savoirs Transitoires pour une Interaction Laborante

Dans un premier temps, il y a l'intention de travailler ensemble - interaction laborante. Et puis il y a la conscience que l'hypermodernité est l'épistémè de l'éphémère. Un éphémère qui n'est pas conçu comme limitation, fragilité mais au contraire comme opportunité pour penser plus vite, plus flexible.

Qui dit pensée dit discours, qui dit hypermodernité dit discours en ligne. C'est ainsi que sur certains des documents qui portent ce discours



hypermoderne en ligne est apposé le signe suivant : Katharine
Coleman 'Chrysanthemum' verre gravé
<http://www.cga.org.uk/katharinecoleman/> avec son autorisation.

Les Savoirs transitoires

Le texte dans l'épistémè de la science moderne disciplinaire.

C'était "avant", quand la vocation d'un texte était d'être imprimé. La pratique éditoriale était de ne montrer à lire que des textes aboutis.

Le texte dans l'épistémè de la recherche hypermoderne multiréférentielle

La multiréférentialité donne un statut particulier au texte. Du fait que sont conjuguées des visions du monde hétérogènes – (Ardoino, 1997), le texte a une nécessaire "bizarreté" pour le lecteur qui n'est pas familier de tel référentiel qui sert de base à telle portion de texte.

Pour ce qui est de l'hypermodernité, elle est le temps de l'éphémère. On y trouve par exemple la pratique du Wiki ([W](#)), l'édition collaborative.

Le rapport de l'auteur à son texte, le rapport du lecteur au texte s'en trouve notablement changés. Un texte n'a plus ces aspects "définitif" voire "sacré".

Il en ressort la possibilité d'une pratique de publication immédiate des textes, dans une version transitoire.

La [Recherche hypermoderne multiréférentielle](#) cumule les caractéristiques des trois mots qui la composent.

Bruno Latour écrit : « *en cherchant une expression qui puisse rendre compte des changements intervenus dans les 150 dernières années dans la relation entre la science et la société, je ne trouve pas d'autre expression que celle d'un passage de la Science à la Recherche. La Science c'est la certitude, la Recherche c'est l'incertitude. La Science est supposée être froide, sérieuse et détachée ; la Recherche est chaude, impliquée, risquée* »

De l'épistémè de la Recherche au paradigme PISTIL

Le chercheur situé dans le paradigme de la recherche "chaude, impliquée, connectée" traite en particulier de thèmes dont les caractéristiques changent rapidement.

Soit que des technologies soient en jeu qui demain auront évolué.

Soit que l'on soit à un moment charnière de fabrication de concepts, de modèles de discours positifs nouveaux. Alors l'écrit d'aujourd'hui sera différent demain mais il reste important de pouvoir échanger "vite" avec les collègues qui sont sur la même "vague".

Côté forme, il faut bien "baptiser" cette nouvelle manière de faire pour pouvoir en parler, en penser les potentiels et les limites : PISTIL = Publication Immédiate des Savoirs Transitoires pour une Interaction Laborante est le nom donné à ce nouveau paradigme.

Le projet vise à faire l'inventaire et la synthèse de l'existant dans le mode de la multitextualité.

La multitextualité est un concept émergent (2005) et peut revêtir plusieurs aspects :

- *présentielle* par l'existence conjointe, sur une feuille de papier ou sur un écran, de deux ou plusieurs documents de nature hétérogène ;
- *langagière* s'il s'agit du même texte en deux langues différentes. Ou encore d'un document dynamique et du code qui l'a généré — [PHP](#), [HTML](#), etc. ;
- *hypertextuelle* par la co-présence, via des [hyperliens](#), de deux ou plusieurs documents de nature hétérogène. Par exemple, un article d'[encyclopédie en ligne](#) et d'autres documents de types différents — document extensionnel, publication en ligne, etc.

La multitextualité hypertextuelle — au contraire du texte [livresque](#) séquentiel — permet de présenter des concepts dans un « volume ». Dans chaque texte, à chaque endroit opportun, un lien peut donner accès à :

- un concept de niveau plus élevé — une classe par exemple ;
- un concept de niveau inférieur — sous-classe ;
- une [instanciation](#) ou un exemple (texte ou image) ;
- une définition ;
- un commentaire ;
- etc.

La relation du lecteur au texte et au sens s'en trouve profondément modifiée. Si, comme le suggèrent les travaux de la [médiologie](#), la pensée humaine évolue par le moyen du texte et du sens, de nouveaux modes de penser devraient émerger au fil de l'[hypermodernité](#). in [<http://fr.wikipedia.org/wiki>]

La Multitextualité : un concept d'organisation

La multitextualité est également un concept d'organisation et d'usage de documents reliés par le procédé dit hypertexte. Il est intéressant de situer l'hypertexte dans son histoire et son contexte.

En Avril 1968 des chercheurs décrivent l'an 2000 et ses millions d'internautes. (Licklider, 1968).

Les acteurs des sociétés IBM et CDC (Control Data Corporation) sont affirmatifs : "ça ne marchera jamais !" (Serres, 2003)

Une poignée d'hommes a la vision de comment peuvent s'articuler des éléments alors perçus comme hétérogènes. Les concepts "hardware" et "middleware" (1) de mini-ordinateur de contrôle de réseau, de protocole de communication par paquets, de "souris" d'un côté, les concepts "software" de messagerie collective, de logiciel de recherche documentaire, d'hypertexte d'un autre côté

sont portés par quelques passionnés. Il faudra encore trente ans pour que tout cela fonctionne harmonieusement pour des millions d'utilisateurs.

En 2005 il y a toujours énormément de choses à inventer du côté des matériels et des réseaux. Le concept de multitextualité se situe dans ce que l'on nomme les "couches hautes", celles qui sont le plus près de l'utilisateur.

Un mouvement double

D'une part des internautes cherchent des savoirs essentiellement via des moteurs de recherche comme Google. Dans l'état actuel de l'Internet, la recherche indique le contenu du document recherché mais pas sa forme. Si ce n'est qu'il y a une fonction "images" dans certains navigateurs. Dans le projet dit de l'Internet sémantique, l'internaute pourra dire la contenu qu'il cherche, par exemple "sol en terre battue" mais aussi s'il cherche un article de dictionnaire ou d'encyclopédie, un article de grenier de savoirs, une publication scientifique ou un mémoire de thèse.

D'autre part il y a des particuliers ou des collectivités qui se constituent comme éditeurs de contenu. Nous nous intéresserons ici aux publications de contenu sur l'Internet avec accès libre c'est à dire gratuit et sans "filtrage" par système d'affiliation, etc..

Nous prendrons comme exemples l'encyclopédie en ligne [Wikipédia](#), le dictionnaire en ligne [Wiktionnaire](#) et des greniers de savoirs (2).

Dans son acception la plus simple, un grenier de savoirs est un ensemble de documents reliés par des liens hypertexte. Il est mis en ligne sur l'Internet et indexé par le moteur de recherche Google ce qui dispense d'un moteur de recherche interne au site d'accueil. L'auteur d'un grenier de savoirs a deux impératifs :

- un impératif externe de réaliser des textes correspondant aux différents types d'utilisateurs potentiels,
- un impératif interne d'avoir le minimum de redondance d'information pour, en particulier, avoir une maintenance réalisable.

Ces deux familles d'impératif l'amènent à segmenter l'ensemble de ce qu'il a à dire en textes de différentes formes reliés entre eux et vers l'extérieur par des liens hypertexte.

Cette organisation en segments qui s'appellent les uns les autres présente une ressemblance avec les différents procédés de citations qui ont été réunis sous le vocable de [transtextualité](#). Le terme de multitextualité a émergé à partir du terme de transtextualité.

Pour comprendre la dynamique multitextuelle il est indispensable de "naviguer" dans un ensemble multitextuel.

Voyons un document typique du GreDyCo le Grenier Dynamique pour la Construction en terre-argile crue.

Il s'agit d'une sorte de "bande dessinée" de dix écrans qui présente la réalisation du sol en terre battue dans la *Maison de Mimi*, une maison multiséculaire restaurée à l'ancienne à partir de 1996.


Nous trouvons le document via Google avec la requête terre battue sauf tennis ; le document est en **sixième position** en août 2004 - sur 14 mille.


http://www.euronto.com/gredyco/technique/terre_battue/tb1.htm

Version simplifiée et modifiée des cinq premiers écrans. Il s'agit d'un témoignage qui donne les éléments de "l'aventure", de la décision à la réalisation.



Ce qui nous intéresse ici c'est de voir comment les documents du scénario sont organisés, des liens hypertexte, en ensemble multitextuel.

Le scénario multitextuel du grenier de savoirs en ligne

<p>Écran 1</p>		<p>Le sous-sol de la Maison de Mimi est naturellement humide. Les anciens s'en servaient de réserve d'eau. Cela ne posait aucun problème comme chaque fois que l'on respecte les propriétés dynamiques d'un matériau.</p>
	<p>Principes multitextuels :</p>	<p>Ce premier lien "propriétés dynamiques" montre que sont séparés les documents de type "oeuvre" historique et</p>

		<p>spécifique comme le présent scénario et les documents de type générique.</p>
<p>Écran 2</p>		<p>Jusqu'au jour où le sol a été cimenté ainsi que la façade. Les murs en pisé et composite pierre terre- argile crue - se sont mis à faire "mèche" . En 1996, il y avait du salpêtre dans la partie basse des murs et de l'humidité jusqu'au toit, deux niveaux plus haut. Seule solution, enlever le béton - image de gauche - et refaire un sol en terre-battue</p>
	<p>Principes multitextuels :</p>	<p>Le lien "terre- argile " mène à l'encyclopédie Wikipédia donc au plus haut niveau de généricité.</p>

<p>Écran 3</p>		<p>Dans le sol d'origine retrouvé, les réseaux "modernes" sont installés dans des tranchées.</p>
	<p>Principes multitextuels :</p>	<p>Quand un texte ou une image ne nécessitent pas de précisions, il n'y a pas de liens ni externes ni internes.</p>
<p>Commentaire 3 bis</p>		<p>La même pièce après travaux. Sur la terre battue, des tomettes à l'ancienne de la Tuilerie de Prony non-émaillées.</p>
	<p>Principes multitextuels :</p>	<p>Lien vers le site du fournisseur. On voit la continuité qui peut exister entre l'internet collaboratif "libre" et</p>

		<p>l'Internet marchand qui peut être riche en savoirs génériques.</p>
<p>Écran 4</p>		<p>La zone où se trouve la maison ayant une densité urbaine plus grande, impossible de prélever de la terre-argile locale.</p> <p>Celle qui est trouvée comporte des pierres : il faut la tamiser.</p> <p>On utilise un chargeur de type "bobcat".</p>
	<p>Principes multitextuels :</p>	<p>Lien direct vers l'Internet marchand.</p>
<p>Écran 5</p>		<p>La terre tamisée est mélangée avec un peu de chaux puis étalée et "réglée" - ci-contre.</p>

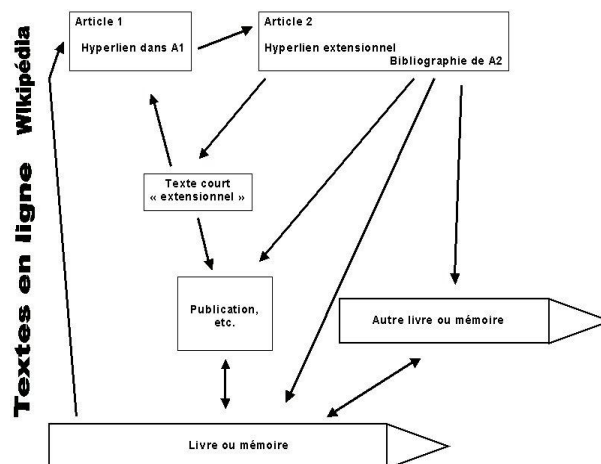


Figure 4: La "géographie" de la multimedialité.

L'article 1 est par exemple un article de dictionnaire qui est "appelé" depuis un mémoire de thèse en ligne. Cet article de dictionnaire appelle un article 2 d'encyclopédie etc

Multimedialité et transtextualité

Dans certains cas, la multimedialité remplace la transtextualité. On propose au lecteur "d'aller voir" un texte plutôt que de le recopier. Dans la plupart des cas, les procédés sont complémentaires.

Pour aller plus loin : L'ensemble multimedial aujourd'hui et demain

Au bon vieux temps du document papier et de la machine à écrire, on ne pouvait décemment pas demander à un auteur de copier des volumes de citations. Les citations étaient limitées à leur cœur, à leur essentiel. Avec la présence de textes scientifiques sur l'Internet, les habitudes peuvent changer. Par exemple, dans une version de mon mémoire de thèse, j'ai mis de longues citations in extenso de Jacques Ardoino et Guy Berger dont je n'aurais pris que le cœur"avant". Cette facilité est trompeuse. Elle nécessite une bien plus grande attention à l'intégralité du texte cité, à ses implications, etc.. Avec la multimedialité, la puissance augmente. Dans les deux "petits" ensembles multimediaux de ma recherche, il y a des milliers de liens.

Il faut :

- les "fabriquer" avec toutes les questions de coordination de vocabulaire, etc. que cela suppose,
- les maintenir - par exemple le passage de centaines de fichiers vers Atout SIC a demandé la vérification de centaines de liens.

Il est certain que nous sommes dans une situation intermédiaire où les idées vont plus vite que les outils. Demain, il y aura des outils pour vérifier les

liens "entre sites" et autres cohérences des systèmes multitextuels, pour l'instant c'est fait à la main.

L'hypermodernité comme continuation de la modernité

La modernité présente des caractéristiques qui peuvent être contradictoires.

L'**hypermodernité** n'est pas une contestation de la modernité quant à certains de ses principes – émancipation, usage de la raison, orientation vers l'avenir, pratique du contrat, de la convention et du consentement.

Un besoin se fait sentir de marquer par un nouveau vocable la prise de conscience des échecs provisoires de la modernité. Le principal échec est l'application de la raison aux moyens plutôt qu'aux fins avec atteinte grave à la nature, à la connaissance subtile de l'intériorité de l'homme, etc.. Dans son projet de « laïcisation » des valeurs et des pratiques, l'épistémè de la modernité a construit de nouveaux systèmes encore très empreints de sacré, de « pontifical ».

L'hypermodernité serait une « vraie » mise en œuvre des valeurs du projet moderne. L'individu serait au centre de ce projet et y développerait ses capacités à la collaboration, à la fraternité librement organisée, développant une égalité de bien-être dans une diversité des parcours individuels.

L'hypermodernité comme contestation radicale de la modernité

Avec en particulier Boyle, Hobbes, Descartes et Comte la modernité a été caractérisée par un projet "grandiose" de séparation des genres. Séparer la science du politique, séparer les disciplines entre elles a amené des progrès dans certains domaines, une stagnation dans bien d'autres et des développements qui mettent l'humanité en péril.

Les hybridations et métissages étant indispensables, ils ont quand même eu lieu à la marge et en underground. C'est en cela qu'un Bruno Latour a pu titrer un ouvrage "nous n'avons jamais été modernes".

L'hypermodernité serait la remise au premier plan des besoins d'hybridation, de travail en réseaux complexes de l'humanité pour faire face à la complexité et aux risques majeurs qui ont déjà été identifiés. Elle serait la revalorisation d'une vraie historicisation des faits et du développement de la pensée humaine.

L'hypermodernité serait la fin de la terrible simplification vers une conscience qui se développerait des équilibres subtils entre les valeurs à savoir que si l'on a plus de liberté c'est souvent au détriment de l'égalité, que plus de fraternité signifie une relation inégale entre les individus et que la fraternité organisée empiète sur la liberté de l'individu.

L'hypermodernité comporterait une attention particulière à tous les processus de médiation, aux "entre deux".

De nouveaux profils d'individus

Comme tout épistémè, l'hypermodernité a ses gagnants et ses "losers". Il est très difficile de comparer l'épistémè de l'hypermodernité et celle qui la précède. Dans la modernité existait encore une sorte de sélection naturelle des individus par la maladie et l'accident. Par ailleurs, la société sélectionnait ses individus déviants en les envoyant dans les structures militaires et civiles du colonialisme. A la croisée des dynamiques individuelles et collectives, les accidents du travail, par exemple, amputaient chaque année la population de milliers d'individus dont une partie était en situation d'addiction.

Plus rien de tel dans l'hypermodernité. On y sauve quantité d'individus qui ont frôlé la mort depuis la vie intra-utérine jusqu'aux ordalies de l'adolescence. Il existe donc une population fragile de « jeunes » et de moins jeunes qui n'existait pas dans l'épistémè précédente. Dire qu'il y a plus d'addictions, de conduites asociales, etc. que dans l'épistémè moderne n'a donc de sens que si l'on précise ces conditions très différentes de survie de toute une partie de la population.

Repères bibliographiques

AUBERT, N., (2004) (sous la direction de), *L'individu hypermoderne*, Edition Erès, coll. Sociologie Clinique.

ARDOINO, J., (1988) (ouvrage coll.), « Vers la multiréférentialité » in *Perspectives de l'analyse institutionnelle*, Paris, Méridiens-Klinksieck.

BERTACCHINI, Y., (2004) *Intelligence territoriale -volet 2-, Mesurer la distance, Pensez la durée, Mémoriser le virtuel*, Collection *Les E.T.I.C.*, Presses Technologiques, 275 p.

BOIS, C. (2001) « Le systémologue multiréférentiel : énergétique du chantier », Revue *Informations Savoirs Décisions Médiations*, numéro 9, [<http://isd.m.univ-tln.fr>].

DAMASIO, A., (1994) *L'erreur de Descartes La raison des émotions*. Editions Odile Jacob.

FOUCAULT, M., (1966) *Les Mots et les Choses, Archéologie des sciences humaines*, Editions Gallimard, NRF.

LATOUR, B., (1991) *Nous n'avons jamais été modernes Essai d'anthropologie symétrique*. Paris : La Découverte.

LE GRAND, J.L., (1995) *Implexité: implications et complexité* in [<http://www.barbier-rd.nom.fr/JLLeGrandImplexite.html>]

LIPOVETSKY, G., (2004) (avec Sébastien Charles), *Les temps hypermodernes*, Paris, Grasset

LUPASCO, S., (1951) *Le principe d'antagonisme et la logique de l'énergie Hermann, Prolégomènes à une science de la contradiction*, Coll. "Actualités scientifiques et industrielles" , n° 1133, Paris, 1951 ; 2ème édition : Le Rocher, Coll. "L'esprit et la matière" , Paris, 1987, préface de Basarab Nicolescu.

MORIN, E., (2005) *Introduction à la pensée complexe, Collection Points*, 3^e édition, Editions du Seuil.

PERRET, J.B. (2004) « Y a-t-il des objets plus communicationnels que d'autres ? » in WOLTON (2004)

Pfenninger, Karl H., Shubik, Valerie R., (2001) *The origins of creativity*, Oxford University Press.

SLOTEDIJK, P., (2002) *Bulles*, sphère 1 éd. Pauvert, 700 p.

SLOTEDIJK, P., (2005) *Sphères*. Tome 3, Ecumes, Sphérologie plurielle Maren Sell 2-350-04008-9

WATZLAWICK, P. WEAKLAND J. ET FISCH R., (1975) *Changements, paradoxes et psychothérapie*, Editions du Seuil.

WOLTON, D., (2004) *Les sciences de l'information et de la communication Savoirs et pouvoirs*, Hermès n° 38.

5. Notes

(1) La définition de différents termes peut être trouvée dans l'encyclopédie en ligne Wikipédia <http://fr.wikipedia.org/>

(2) Dans le cadre de cette Recherche, plusieurs greniers de savoirs de formes différentes ont été créés. Nous avons eu recours au plus concret d'entre eux à savoir le grenier de savoirs sur la construction en terre-argile crue <http://www.euronto.com/gredyco/>

L'offre de formation SIC : entre réformes & adaptations. Proposition d'une réflexion stratégique.

Yann Bertacchini, Philippe Dumas

Résumé

Dans un contexte d'accroissement de leurs effectifs et de transformation du profil des étudiants, les Universités ont vécu le plan Université 2000 qui fût initié dans la période 1990-1995. Certains élus s'emparèrent de l'opportunité offerte par U-2000 de recevoir une implantation universitaire sur leur territoire¹⁰⁷. En 2005, le schéma L.M.D ou 3-5-8 (Licence-Master-Doctorat) a été adopté par la totalité des universités et les procédures de Validation des Acquis de l'Expérience & Professionnels sont connues des publics concernés. L'offre de formation universitaire est soumise à concurrence inter-universitaire et entre les Grandes Ecoles et les universités et contribue à rejoindre l'objectif de Barcelone (1995) de la création d'un espace européen de la connaissance. Les universités ont pris la mesure de ces enjeux et certaines déploient des dispositifs d'Enseignement à Distance. Le déploiement territorial suggéré par le programme U.2000 va se voir contrarié par une recentralisation 'physique' de l'offre de formation des universités confrontées à une réduction budgétaire. Mais, les règles de cette mise en concurrence ne s'exercent pas toutes de la même manière pour tous les acteurs concernés. Dès lors, quelle peut-être demain la place, le positionnement, la structuration et le contenu de l'offre de formation offerte par la filière SIC ?

Introduction

En 2005/2006, le contexte s'est transformé radicalement. Le schéma L.M.D ou 3-5-8 (Licence-Master-Doctorat) a été adopté par la quasi-totalité des universités et ce, malgré les difficultés. L'objectif de rendre lisibles les formations universitaires –non seulement aux plans national, mais aussi européen et mondial- a été atteint. Ainsi, l'offre de formation universitaire est mise et soumise à concurrence et par là, en tensions. La concurrence peut désormais s'exercer à un double niveau, inter-universitaire et entre les Grandes Ecoles et les universités et contribuer à rejoindre l'objectif de Barcelone (1995) de créer un espace européen de la connaissance.

Nous visons dans notre contribution à interroger les points suivants : Quelle peut-être demain la place, le positionnement, la structuration et le contenu de l'offre de formation offerte par la filière SIC tout en visant à répondre aux demandes :

- Universitaire : proposer des formations qui permettent aux universités de continuer à assurer leur mission.

107 « *Le développement universitaire est en effet une composante d'un développement à caractère durable, qui se construit jour après jour à partir d'une évaluation des besoins et en concertation avec l'ensemble des acteurs.* » Jean-Louis Guigou, 1998. *Développement universitaire & Développement territorial*, L'impact du Plan U.2000, La Documentation Française.

- Citoyenne : acquérir des compétences mobilisables en prévision d'une recherche d'emploi.
- Territoriale : offrir en proximité au monde économique une main d'œuvre qualifiée, maintenir la présence localement dynamisante d'une cohorte d'étudiants et ce, en relation avec les pôles de compétitivité.

A cet effet, nous présenterons le panorama de l'offre de formation universitaire en SIC ainsi que la production de thèses puis nous esquisserons des axes et pistes de stratégies du 'possible' à construire avec les acteurs concernés. Nous comparerons l'offre universitaire SIC avec les compétences attendues par les recruteurs et repérées dans les offres d'emploi. L'enjeu est que la communauté des enseignants chercheurs en Sic adoptent une attitude résolument pro active dans les mutations en cours en s'emparant des opportunités offertes par les pôles de compétitivité tout en ayant présent à l'esprit le défi que souligne Mucchielli, (2004.p146) à savoir « Les années à venir nous diront si les sciences de l'information & de la communication parviendront à se fortifier dans leur interdisciplinarité. ».

La cartographie de l'offre de formation Sic

En préambule, il nous semble important de rappeler la définition du champ disciplinaire des Sic qui se définit autour des axes suivants¹⁰⁸ :

- Les études sur les notions d'information et de communication, leurs relations, la nature des phénomènes et des pratiques../..
- L'étude, des processus, des productions, des usages de l'infocom, de la conception, la réception.../...
- L'étude des acteurs, individuels et institutionnels../..
- L'étude de l'information, de son contenu, de ses systèmes../..
- L'étude des médias de communication et des industries culturelles../..

L'analyse des offres de formation dans le domaine des Sciences de l'Information et de la Communication permet de révéler 20 composantes, UFR ou instituts, (6 en région parisienne) relevant de l'un de ces domaines. L'examen de ces composantes nous conduit à ne déceler que trois d'entre elles situées dans le double champ « information & communication », Paris, Lille et Bordeaux. Nous en présentons la répartition par niveaux d'études (tableau 1).

Tableau 1 : Répartition par niveau d'études des formations en information-communication (Source Onisep, 2005)

Niveau Diplôme	Nombre d'établissements concernés
DEUG/ DEUST/ DU	3/10/3
DUT/DU	90/14
Licence/lice LMD/Prof	25/37/108
Bac + 4	
Maîtrise/MST/ingénieur/DRT/DU/ Magistère	14/4/7/1/7/4
Bac + 5	

¹⁰⁸ Les Sciences de l'Information & de la Communication, rapport du Comité national d'évaluation, mars 1993, Annexe V, Domaines de compétences, 71^e section du Cnu .p123.

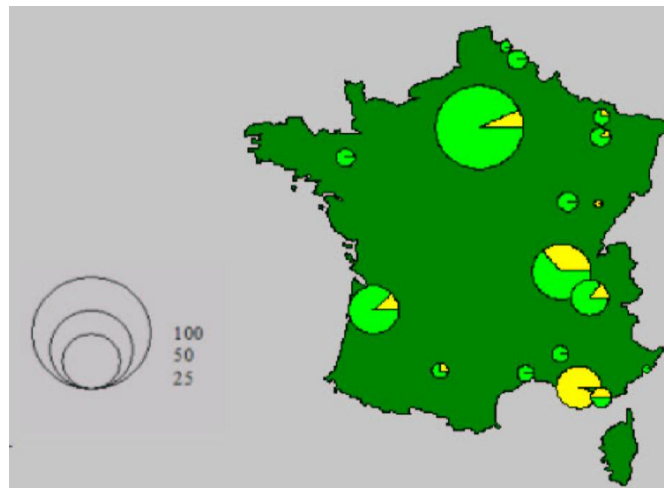
Au-delà des offres de formation et structures telles qu'elles sont décrites ci-dessus, il apparaît judicieux de positionner ces unités de formation dans le domaine scientifique en reprenant les indicateurs d'évaluation du ministère liés au nombre de thèses soutenues dans le domaine (900 thèses depuis la création de la section 71, (source : serveur ABES,2005) in (Gasté & al, 2005)¹⁰⁹.



La production en Sciences de l'Information & de la Communication :

La cartographie des thèses en Sic

La ventilation des 79 thèses soutenues depuis 2004 dans cette section nous permet de projeter une représentation des pôles universitaires en cercles proportionnels au nombre de thèses.

Figure 1 : Cartographie nationale des soutenances de thèses selon leur répartition information/communication



Légende : information  communication 

Notre 1^e proposition suggère de rééquilibrer la production en SIC entre 'Information & Communication' rejoignant en cela le constat établi par Dumas, Boutin (2005)¹¹⁰ : « The research concludes that a dichotomy between Information & Communication is certainly not representative of the French field of Information & Communication. It would rather be a continuum or a multi-polar space. »

Cette proposition rejoint les attentes d'un ancrage professionnel et institutionnel telles que nous les présentons dans la partie 2.

109 Gasté Denis (dir.), « UFR INGÉMÉDIA Sciences de l'Information et de la Communication », Dossier Projet de création, Université du Sud Toulon-Var, 2005.

110 Dumas Philippe, Boutin Eric & al, « Is Communication separable from Information ? », Amsterdam, 2005.

Une nécessité pour la filière SIC : un ancrage professionnel et institutionnel

Cadel & al, (2005) citent des travaux portant sur l'étude des offres d'emploi liées aux métiers qualifiés d'émergents:

« Nous redonnons la parole aux auteurs de l'étude précédemment citée¹¹¹: 'Nous pensons que les désignations, contenus et rémunérations des métiers émergents ne sont pas figés. La terminologie différente utilisée par les supports de presse traditionnels et par les sites Internet constitue un indicateur. Par contre, nous avons noté que l'offre et la demande d'emploi se structurent à partir et autour de secteurs d'activité clés émergents de la nouvelle économie. Nous avons identifié quatre pôles d'activités ou de métiers représentatifs de la nouvelle économie et autour desquelles les offres d'emploi se structurent :

- Pôle 1. Les activités qui relèvent de: la gestion, la transmission de ressources et gestion de la connaissances (métiers de la veille, de l'intelligence économique & territoriale)
- Pôle 2. Les activités qui relèvent de: la création de contenus multimédia culturels et de loisirs
- Pôle 3. Les activités qui relèvent de: la médiation et transaction entre production et distribution (commerce électronique)
- Pôle 4. Les activités qui relèvent de: monitoring de systèmes et de travail coopératif. (télé-intervention)

Nous illustrons notre proposition en nous référant, à titre d'exemple, aux résultats de cette étude et relatifs aux métiers de l'Information et documentation. Ces métiers relèvent du pôle 1 et sont décrits comme des « transmetteur de ressources et géographe de l'information et de la connaissance. » En corollaire, nous présentons un extrait des savoirs attendus chez les collaborateurs d'entreprise en charge d'une mission de veille (Cadel & al, 2005, Op.Cit).

- Accompagnement du chercheur, chef d'entreprise, médecin : « de ce dont il a besoin pour faire ce qu'il a à faire. »
- Savoir localiser les ressources et les faire se caractériser sur des formes multiples.
- Savoir identifier, gérer les objets matérialisés, artefacts, contenant et exploiter des contenus informationnels=} ce que dit le document : sens, information subjective.
- Savoir assurer un appui logistique aux activités du quotidien
- Savoir surveiller un vaste environnement : veille, alerte relative à tout ce qui peut influencer sur les décisions, les comportements.../...

Notre deuxième recommandation consiste à préconiser l'orientation de l'offre de formation SIC en direction de ces 'pôles' représentatifs de l'attente des employeurs tels que repérés dans l'étude mentionnée et à nouveau confirmée par une étude en cours. Il s'agira que les étudiants possèdent au terme de leur parcours de formation en InfoCom, un fort 'bagage technologique'. Cette recommandation est à rapprocher d'une tendance lourde que nous présentons dans la partie 3 de notre contribution qui vise à

111 Cf : Bertacchini, Dumas, 2001.

apporter un complément à ce que nous désignons par ancrage institutionnel.

Les espaces de connaissance : la mobilité étudiante & l'attractivité territoriale

Nous structurons cette dernière partie sur la base d'un phénomène composé d'un mouvement double composé, d'une part de la mobilité étudiante en accroissement et révélateur de l'émergence d'un espace de connaissances en cours de structuration et de l'apparition, en France, des pôles de compétitivité qui vont faire appel à des ressources territorialisées ; ce mouvement double structure ces espaces de l'économie de la connaissance, enjeux de la captation de la 'matière grise' par les Etats. Ces espaces de la connaissance sont favorisés par la diffusion des TIC et la Cyberformation.

La mobilité étudiante dans un environnement concurrentiel

L'enseignement supérieur est devenu un marché où s'affrontent des établissements et des pays, un espace de concurrence entre économies et systèmes éducatifs. Un rapport (Saraswati, 2005) publié mercredi 28 septembre par le Commissariat Général au Plan prévoit une "intensification" de cette compétition mondiale pour la maîtrise de la matière grise.

Nous citons Bronner (2005) « Le nombre d'élèves effectuant tout ou partie de leur cursus dans un autre pays a été multiplié par deux entre 1980 et 2002, pour atteindre 1,9 million d'"étudiants étrangers" dans le monde. » Selon les dernières projections, citées par le Commissariat général du Plan, leur nombre devrait encore être multiplié par cinq d'ici vingt ans. Attirer les élites des pays émergents et concurrents devient ainsi un enjeu majeur. La France a réussi, ces dernières années, à maintenir sa place sur un plan quantitatif, grâce à une politique d'immigration plus souple. Mais les experts critiquent le recrutement d'un grand nombre d'étudiants faiblement qualifiés.

Le deuxième temps de ce mouvement est constitué par la mise en place des pôles de compétitivité.

Les pôles de compétitivité

En novembre 2004, l'appel à projets « pôles de compétitivité » a été lancé par le Gouvernement en collaboration avec le comité Interministériel de l'aménagement et du développement du territoire (CIADT) et la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR).

Selon la circulaire du 25/11/2004 « un pôle de compétitivité se définit comme la combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées, engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets communs, au caractère innovant. Le partenariat s'organise autour d'un marché et d'un domaine technologique et scientifique qui lui est attaché et devra rechercher la masse critique pour atteindre une compétitivité mais aussi une visibilité internationale ».

Nous indiquons quelques éléments constitutifs d'une démarche de pôle de compétitivité.

- Animer et mettre en réseau les compétences des membres,

- Favoriser le plus possible les synergies entre centres de formation, de recherche et entreprises dans une logique de coopération et de complémentarité,
- Favoriser l'émergence et les développements innovants dans le domaine des technologies liées à la mer,
- Promouvoir les compétences des membres du pôle et l'image de marque du pôle afin d'augmenter son attractivité.../...

Tic & Cyberformation: de l'international au régional

Si le mouvement double que nous avançons dans l'introduction à cette partie de l'article est conforté par la diffusion des TIC, il le sera d'autant plus par une offre de formation, conçue ou à concevoir, dans le domaine de la Cyberformation ou Formation à distance.

En 2004, l'OCDE publie « Perspectives des technologies de l'information » qui souligne le rôle moteur des TIC dans la croissance économique mondiale. La part du secteur des TIC dans l'activité économique augmente tendanciellement et ses perspectives s'améliorent. Si divers niveaux de compétences en TIC sont largement utilisés dans l'ensemble de l'économie, les spécialistes des TIC (professionnels de l'informatique, ingénieurs électroniciens) représentent une part importante de l'emploi dans seulement quelques secteurs (matériel de bureau et ordinateurs, instruments de précision, matériel électronique, services publics et services informatiques). Cependant, ceux qui utilisent les TIC de façon intensive dans le cadre de leur travail (professionnels techniques de haut niveau, employés de bureau) constituent une part importante de l'emploi dans des industries telles que les services informatiques, les services financiers, l'assurance et le commerce de gros, ainsi que dans les industries manufacturières qui emploient des spécialistes des TIC.

La cyberformation offre une réelle opportunité aux Sic d'intervenir dans ces domaines via la formation aux TIC.

La cyberformation : une modalité d'internationalisation

Le développement du processus d'harmonisation et de reconnaissance des diplômes, en Europe le dispositif LMD, la diffusion et l'accès aux TIC, la baisse des communications internationales vont renforcer la mobilité étudiante et, la demande de citoyens à des services de formation étrangers sans pour autant quitter leur pays d'origine. Les Universités et les formations Sic, vont décliner puis promouvoir des programmes d'enseignement comportant une dimension internationale ainsi que des échanges avec des établissements étrangers (OCDE, 2002).

Le Rapport Saraswati (2005) distingue plusieurs modalités d'internationalisation de l'enseignement supérieur :

1. S'agissant des Personnes Etudiants et stagiaires ; Professeurs et formateurs
2. S'agissant des Programmes éducatifs
3. S'agissant des Etablissements et fournisseurs

La modalité 2, Programmes éducatifs, peut revêtir deux formes, le Partenariat entre établissements et la Cyberformation.

- Cours ou programme organisé conjointement avec un établissement étranger.

- Programmes de Cyberformation.
- Vente ou franchisage d'un programme à un établissement étranger.

Ce même rapport souligne certes que les partenariats entre établissements représentent la plus grande part de ces activités mais que, si la Cyberformation et le franchisage sont des activités encore mineures, elles se développent rapidement.

Nous formulerons ainsi notre recommandation : L'offre de formation et de Recherche en SIC devraient conjuguer capacité à capter la mobilité étudiante et participer aux actions menées dans la conduite des pôles de compétitivité. Nous irons plus en avant dans notre recommandation qui portera sur le concept d'*actif territorial stratégique* en matière de formation, c'est-à-dire d'une formation utilisant des ressources territorialisées, en relation avec les besoins des pôles de compétitivité et permettant à l'offre globale de formation de prendre place dans le mouvement concurrentiel que nous avons pointé. Il s'agira de bâtir une stratégie de polarisation ouverte sur des partenariats privé-public et délocalisés.

Enfin, et à titre de conclusion temporaire de notre article, nous emprunterons à Alain Etchegoyen¹¹² les termes qu'il utilisa dans le cadre du Rapport Saraswati :

« *Sans partir de préjugés optimistes ni d'une foi irrationnelle, le Plan doit anticiper pour éviter que les forces vives de la Nation ne trouvent refuge ailleurs en faisant prospérer des pays concurrents.../...* »

Bibliographie

Association Bernard Grégory, 2004. Exemples de parcours de docteurs à la recherche d'emploi.

Bertacchini Yann, Dumas Philippe., 2001. «Des métiers numériques: typologie des compétences attendues dans les offres d'emploi et proposition d'une grille de lecture», Les Cahiers du Centre d'études et de Recherche, *Humanisme et Entreprise* n°247, juin 2001, La Sorbonne Nouvelle, Paris.

Burrelli, Joan S, 2004. «Emigration of US-Born S&E Doctorate recipients », InfoBrief 04-327, Science Resources Statistics, National Science Foundation, June.

Bronner Luc, 2005. « Compétition mondiale acharnée autour de l'enseignement supérieur. », *Le Monde*, 1^{er} octobre.

Cadel Peggy, Bertacchini Yann, 2005. « L'influence d'Internet sur l'évolution des cellules de veille », Actes du colloque enjeux & usages des tic : aspects sociaux & culturels, Tome 1, p 101, Presses universitaires de Bordeaux.

Commissariat Général du Plan, 2004. « Les universités françaises en mutation : la politique publique de contractualisation (1984-2002) », Rapport de l'instance d'évaluation présidée par le Recteur Armand Frémont, La Documentation française, mars 2004.

¹¹² Délégué Général au Plan à la date de parution du Rapport Saraswati.

Commission staff working paper, 2005. *Progress towards the Lisbon objectives in Education and Training*, Report, Commission of the European Communities.

Commission Européenne, 2003. « Les chercheurs dans l'espace européen de la recherche : une profession, des carrières multiples. », communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen.

Conseil de l'UE, 2005. *Compétitivité* (marché intérieur, industrie & recherche), 2653^{ème} session du conseil, 18 avril.

de Frascati, Manuel, 2002. *Proposed Standard Practice for Surveys on Research and Experimental Development*, OCDE,

Etudes de la Mission Développement Economique Régional «Audiovisuel & multimédia en PACA. », janvier 2005.

Gasté Denis (dir.), 2005. « UFR INGÉMÉDIA Sciences de l'Information et de la Communication », Dossier Projet de création, Université du Sud Toulon Var.

Girardot Pauline, 2004. « Les étudiants inscrits dans les 84 universités françaises en 2003-2004 », Note d'Information n° 04.20.

Jaewoo Ryoo, Sherwin Rosen, 2004. « The engineering labor market », *Journal of political economy*, Vol. 112, n°1.

Martin, Philip, 2001. “ Policies for admitting highly skilled workers into the United States”, in OECD Proceedings, International Mobility of the Highly Skilled, OECD.

Mucchielli, Alex., 2004. *Les sciences de l'information & de la communication*, 3^e édition, Hachette, Les Fondamentaux.

« Perspectives des technologies de l'information de l'OCDE. », 2004.

Saraswati (groupe de projet), 2005, « Etudiants et chercheurs à l'horizon 2020 : Enjeux de la mobilité internationale et de l'attractivité de la France. », Commissariat Général au Plan, Paris.

“The knowledge economy: is the United States losing its competitive edge?”, Benchmarks of our innovation future, The task force on the future of American innovation, Février 2005.

“The Science and Engineering Workforce: Realizing America's Potential.”, *National Science Board*, 14 août 2003.

“Toward a more effective role of the US Government in international Science and engineering”, 2003. *National Science Board*, 01-187.

Intelligence territoriale

Le territoire dans tous ses états

Collection *Les ETIC*, Presses Technologiques, Toulon.
ISBN : 2-9519320-1-4 EAN : 9782951932012

Ce troisième ouvrage ponctue une série -trilogie- *Vers l'Intelligence Territoriale* composée pour l'heure de
**Territoire & Territorialités* (2002), suivi de
**Mesurer la distance, Pensez la durée, Mémorisez le virtuel* (2004).

La rétrospective des recherches et travaux présentés ici ont commencé avec le Programme 'Mainate' (*Management de l'Information Appliquée au Territoire*) initié en 1994 au sein du laboratoire LePont, lors de la création du Groupe *Going* (Groupe d'Investigations des Nouvelles Gouvernances), poursuivis dans une coopération avec la CAENTI (<http://www.intelligenceterritorial.eu>), l'ensemble de ce travail s'inscrit dans l'Axe de Recherche 'Intelligence Informationnelle' au sein du laboratoire I3m-Equipe d'Accueil 3820 (<http://i3m.univ-tln.fr>).

Yann Bertacchini est Directeur de Recherche en Information & Communication, chercheur associé de l'UMR Cnrs TheMa (6049) et de l'UMR Cnrs Lisa (Corse). Ses travaux de Recherche portent sur l'Intelligence territoriale. Il est Rédacteur en Chef de la Revue ISDM (<http://isdm.univ-tln.fr>), membre élu du Conseil d'administration de la SFSIC et organisateur du Colloque International annuel 'Tic & Territoire : quels développements ?'.